COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

38

Nbre de suffrages exprimés

46

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Patrick PAGLIA, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations :

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

N°001/2014

Objet : Adoption du compte rendu du conseil du 13 décembre 2013

Le Président présente le compte rendu du Conseil Communautaire du 13 décembre 2013.

Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le compte rendu du précédent Conseil.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 24-01-14 SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le

2 4 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Etaient présents : Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leīla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS *

4

N°002/2014

Objet: Adoption du projet PACT 2014 - 2020

Le Président expose que le nouveau contrat territorial du Conseil Général qui succède à APPUI (2000 - 2006) et à APPUI + (2007 - 2013), baptisé PACT (Programme d'Action Concerté Territorial) est désormais finalisé et sera signé prochainement pour une durée de 6 ans sur la période 2014-2020.

Pour ce nouveau dispositif, la dotation par habitant est de 60 € à laquelle s'ajoute une dotation de centralité d'un montant de 230 000 € soit au total 1 432 700 € pour la CCPH.

3 phases sont prévues dans le document final qui s'appuie fortement sur le Schéma de développement intercommunal adopté par la CCPH en mars 2013 : une phase d'état des lieux des stratégies locales, un point d'étape intermédiaire et une phase de formalisation du contrat avec l'ensemble des actions.

Ce sont 25 opérations qui sont d'ores et déjà retenues et qui préfigurent le programme d'investissement de la CCPH pour les prochaines années, certaines mobilisant les politiques traditionnelles du Conseil Général, les autres les crédits du PACT.

Ce sont au total plus de 8 Millions d'euros pour les opérations sous maitrise d'ouvrage communautaire ce qui est cohérent avec nos programmes d'investissement annuel, sachant que 7 Millions d'euros viennent s'ajouter pour nos futurs projets économiques confiés à la SOCAD.



Une clause de revoyure à mi-parcours nous permettra d'ajuster ce contrat. Les opérations certaines sont positionnées les premières années du contrat, les autres notamment celles sous maîtrise d'ouvrage privée, figurent à des échéances plus tardives pour nous permettre de les affiner.

Les opérations couvrent donc les domaines économiques, les services à la personne, le sport, l'environnement, le tourisme, l'urbanisme, la santé et participeront toute directement ou indirectement à renforcer l'attractivité du bassin d'Héricourt, son dynamisme et son rayonnement.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le contrat territorial PACT avec le Conseil Général dans les conditions susvisées, **AUTORISE** le Président à procéder à sa signature.

Publié à HERICOURT, Le 24-01-14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,



Bunkala

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le 2 4 JAN. 2014
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

51

Etaient présents : Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE

(LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIÈBAUD (VÉRLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés:

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HÉRICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DÓLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SÁULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

arrivé le

2 4 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Objet: Reconduction politique « Habiter mieux » 2014/2017 en faveur de la lutte contre la précarité énergétique

Le Président expose que les contrats PACT 2014-2019 (Programme d'Action Concertée Territoriale) sont menés par le Conseil Général de Haute-Saône en parallèle de la démarche Haute-Saône 2020. Cette action inscrit le LOGEMENT comme un des 10 axes stratégiques de cette réflexion. La CCPH dès l'origine a toujours investi le champs du logement et de l'habitat à travers des OPAH et la politique habitat 2020.

Il s'agit aujourd'hui de reconduire la politique Habiter mieux que la CCPH a été la première à mettre en œuvre à l'échelle du Département.

Le contrat local d'engagement du département de la Haute-Saône constitue la déclinaison locale et opérationnelle du programme « Habiter mieux », géré par l'Agence nationale de l'habitat. Notre politique a pris fin au 31 décembre 2013. Il s'agit de prolonger l'engagement de la CCPH au titre d'Habiter mieux sur la nouvelle période 2014 - 2017.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité DÉCIDE de reconduire Habiter mieux sur la période 2014 - 2017, AUTORISE le Président à signer les documents afférents.

Publié à HERICOURT, Loth 01.14

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés :

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

.

N°004/2014

<u>Objet</u>: Ajustement des politiques communautaires HABITAT 2020 et des dispositifs d'intervention au titre du PACT

Le Président rappelle les interventions de la CCPH au titre de sa politique habitat et explique que des ajustements sont nécessaires en raison de la modification des participations des partenaires et du relèvement des seuils d'éligibilité sur certaines actions :

- Lutte contre la précarité énergétique propriétaire occupants : subvention forfaitaire de 500 € dans le cadre du programme Habiter Mieux (dossiers déposés auprès de l'ANAH) avec en cas d'amélioration de 25% de l'étiquette énergétique.
- Lutte contre la précarité énergétique logements locatifs : subvention forfaitaire de 1 000 € par logement bénéficiant du programme Habiter Mieux ANAH avec l'obtention d'une étiquette D après travaux avec un gain énergétique de 35%.
- Promotion des logements conventionnés privés : 5% du montant des travaux subventionnés par l'ANAH (permettant de mobiliser une aide de 5% du Conseil général)
- Promotion des logements conventionnés communaux : aide complémentaire de 5 % de 50 000 € de travaux HT par logement pour les logements communaux conventionnés dans le cadre de l'intervention du Conseil Général.
- Production de logements locatifs bailleurs sociaux : participation de la CCPH à 3 000 € par logement complémentaires aux 2 000 € apportés par logement par la commune permettant de mobiliser 5 000 € par logement du Conseil Général.
- Lutte contre l'Habitat indigne propriétaire occupant : Intervention ponctuelle pour les dossiers LHI si besoin et selon avis de la Communauté de Communes.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le 2 4 JAN. 2014
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Favoriser le maintien à domicile des propriétaires occupants : Aide à l'autonomie préventive non financée par l'ANAH pour des propriétaires occupants modestes : subvention de 25% plafonnée à 8 000 € HT de travaux.
- Valoriser le cadre de vie : Aide aux travaux de façades : base 10% dans la limite de 8 000 €
 HT de travaux.
- Accompagner la prise en compte des îlots dégradés : participation de la CCPH à la réalisation du diagnostic préalable, au traitement d'un îlot d'habitat dégradé en vue de définir un programme de réhabilitation / subvention équivalente au Conseil Général soit au maximum 50% d'un coût maximum de 5 000 € HT.

Pour l'ensemble des dossiers d'instruction confiés à notre prestataire HRU, le reste à charge de 150 € sera désormais assumé non plus par la CCPH mais par le propriétaire compte tenu du niveau important des subventions mobilisées sur ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DÉCIDE** de l'ajustement des politiques communautaires HABITAT 2020 et des dispositifs d'intervention au titre du PACT dans les conditions détaillées cidessus.

Publié à HERICOURT, Le 4 01-14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

2 4 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU PAYS D'HERICOURT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS) S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TÁVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIÈBAUD (VÉRLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délegué de la Commune de TREMOINS

* *

N°005/2014

Objet : Nouvelles politiques liées au Contrat PACT 2014/2020

Le Président expose que la programmation de constructions neuves en logements sociaux sur le territoire de la CCPH est contrainte par les capacités de fonds mobilisables (subventions, fonds propres).

Le Conseil Général a prévu la possibilité d'une subvention complémentaire sur ses fonds propres à la condition d'une participation de l'EPCI et(ou) de la commune concernés (cf. fiche 12 du CG70 concernant les aides à la production de logements sociaux).

Or, la CCPH n'a pas encore prévu ce type d'engagement financier qui pourrait débloquer l'aide du CG 70.

Il s'agit aujourd'hui d'envisager une telle intervention et d'en fixer les modalités sachant que les projets devront figurer dans le contrat PACT de la collectivité. Cette prescription imposée par le Conseil Général nécessite un recensement des projets ou des intentions des communes en matière de logement.

Deux solutions s'offrent à la collectivité : financer directement l'opération par voie de subvention (5000 € par logement à répartir entre la CCPH et la commune) et/ou procéder à l'apport de bâtiment ou à la mise à disposition de foncier à l'aménageur.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

2 4 JAN. 2014

Le Conseil communautaire à l'unanimité DECIDE de déterminer une règle de principe de répartition de la subvention de 5 000 €/logement sur la base de 60% pour la CCPH (soit 3 000 € par logement) et 40 % pour la commune (soit 2 000 € par logement), PRECISE que les communes pourront dès lors valoriser la mise à disposition des terrains concernés par l'opération auprès du bailleur, PRECISE qu'il conviendra de délibérer ensuite à chaque fois sur chaque opération selon les plans de financement présentés à l'assemblée délibérante et d'autoriser le Président à signer la convention correspondante entre le bailleur et les collectivités.

> Publié à HERICOURT, Le 24.01-14

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURC

arrivé le

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHAGEY) (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIÈBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés :

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

N°006/2014

Objet : Politique Habitat – Adoption de la convention de suivi-animation confiée à HRU.

Le Président expose que la politique habitat fait l'objet d'une prestation confiée à HRU qui assure pour notre compte l'instruction des dossiers et l'animation des dispositifs en lien notamment avec l'ANAH et le Conseil général au titre du PACT.

Les missions qui seront suivies dans ce cadre concernent principalement l'habitat privé et les thématiques traitées concerneront :

- La promotion du programme « Habiter Mieux » en faveur des propriétaires occupants et récemment en faveur des logements locatifs privés
- La prise en compte des demandes au titre de l'opération façades
- La prise en compte des besoins des propriétaires les plus âgés dans le cadre de l'adaptation préventive et curative des logements
- La poursuite de la permanence mensuelle et de l'animation de 2 réunions de la commission logement
- La prise en compte de l'information financière des collectivités locales souhaitant investir dans un projet locatif et la mobilisation des aides spécifiques de la communauté de communes sur ce thème en lien avec le Conseil Général.
- A la demande et en fonction des opportunités et demandes de la collectivité, la préparation et l'animation d'une ou plusieurs rencontres de la conférence intercommunale du logement pourront être initiées.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

2 4 JAN. 2014

Pour mener à bien les actions telles que définies à l'article 3, la rémunération d'Habitat & Développement est fixée sur la base d'une somme forfaitaire et non révisable d'animation de 6 100 € HTVA pour la mise en œuvre des actions sur une année (hors options).

Les options seront facturées après réalisation du travail commandé par la Communauté de Communes sur les bases suivantes :

- conférence intercommunale du logement : forfait de 1500 € HT par conférence.
- Contacts communaux : forfait de 350 € HT par commune et 500 € HT Héricourt

MODALITES DE REGLEMENT:

Les versements seront effectués sur demande d'Habitat & Développement sur la base prévisionnelle annuelle suivante :

Année 1 du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 30% de 6 100 € HT, soit 1 830 € à la signature de la convention 40% de 6 100 € HT, soit 2 440 € HT le 1^{er} août 2014 30% de 6 100 € HT, soit 1 830 € le 31 décembre 2014

Il est en outre convenu, afin de ne pas pénaliser les propriétaires ayant déposé un dossier avant le 31 décembre 2013, de prendre en charge les missions d'ingénierie pour la période située entre le 1^{er} septembre 2013 et le 31 décembre 2013 sur la base de 150 € HT (diagnostic Habiter Mieux et autonomie). Cette régularisation sera effectuée lors de la 1^{ère} facturation de la présente convention.

Années suivantes

30% de 6 100 € HT, soit 1 830 € le 30 mars 40% de 6 100 € HT, soit 2 440 € HT le 1^{er} août 30% de 6 100 € HT, soit 1 830 € le 31 décembre

Les éventuelles options seront facturées en fonction des réalisations effectives.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'autoriser le président à la signature de la convention d'animation avec HRU et d'annuler la délibération n°192/2013 devenue sans objet.

Publié à HERICOURT, Le 24.01.14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

TO400 TO TO TOWN TO THE TOTAL THE TOTAL TO T

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

2 4 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

N°007/2014

Objet: Habiter 2020: attribution de subventions

Le Président expose que dans le cadre d'HABITAT 2020, 3 nouveaux dossiers ont été engagés au titre des « façades » et mobilisent les subventions de la CCPH.

Propriétaire :	BURGER Michel		
Adresse :	45, Grande Rue 70 400 BUSSUREL		
- Montant maximum de travaux subventionnables		HT	8000,00
- Montant total des factures :		HT	23 364,00 €
- Montant subvention Communauté de Communes réservée :			800,00

Propriétaire :	LOVY Claudie		
Adresse :	9 bis, rue de la 5 ^{ième} DB 70 400 HERICOURT		
- Montant maxim	um de travaux subventionnables	HT	8 000,00 €
- Montant total d	es factures :	HT	7 290,00 €
- Montant subve	ention Communauté de Communes réservée :		729,00 €

Subvention: «1	açades »		
Propriétaire :	VERNHES Marie-Joseph		
Adresse :	14, Rue Louis Aragon 70 400 HERICOURT		
- Montant maximum de travaux subventionnables		HT	8 000,00 €
- Montant total des factures :		HT	7 500.00 €
- Montant subvention Communauté de Communes réservée :			750,00 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DÉCIDE** d'autoriser le Président à procéder au paiement des subventions pour les 3 dossiers HABITAT 2020 ci-dessus présentés.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LUAL arrivé le

2 4 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHAGEY) (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIÈBAUD (VÉRLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

> * * *

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

N°008/2014

Objet: CFE mini: adoption du dispositif LF 2014

Le Président expose que tous les redevables de la cotisation foncière des entreprises (CFE) sont assuiettis à une cotisation minimum établie au lieu de leur principal établissement. Les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité professionnelle unique ou à fiscalité professionnelle de zone peuvent, sur délibération, établir cette cotisation minimum à partir d'une base dont le montant est fixé par leur organe délibérant.

Actuellement, la CCPH a fixé comme base minimum de CFE le montant de 2 471 €. En 2013, toutes les entreprises assujetties à la cotisation minimum de CFE avaient donc ce même montant de base minimum et ce quel que soit leur chiffre d'affaires. Cela représentait une cotisation minimum de CFE de l'ordre de 633 €.

Le projet de loi de finances pour 2014 a prévu d'aménager la CFE pour les petites entreprises.

Aux termes de l'article 57 du projet de la loi de finances pour 2014 (loi n° 2013-1278 du 29/12/2013 publiée au journal officiel le 30/12/2013), l'article 1647D du code général des impôts qui vise les impositions de CFE sur la base minimum a été modifié afin de mieux prendre en compte la situation des redevables, en fonction du chiffre d'affaires ou recettes hors taxes réalisés.

Sont créées 6 tranches de chiffres d'affaires ou de recettes hors taxes et des nouveaux seuils de montants de base minimum, avec notamment la création d'une première tranche pour les redevables ayant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 10 000 €.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE 24 JAN. 2014

La création de ces 6 tranches nous oblige donc à nous ajuster et il appartient aux collectivités de se prononcer entre le 1^{er} et le 21 janvier 2014.

Si la base minimum de la collectivité est supérieure au plafond de la tranche, c'est le plafond qui s'appliquera. Inversement, si la base minimum de la collectivité est inférieure au plafond, c'est la base retenue qui s'appliquera.

Il est proposé de prendre acte des nouvelles dispositions de la Loi de finances 2014 et d'adopter les montants de bases suivants :

Montant du chiffre d'affaires ou des recettes en €	Montant de la base minimum en €	
Inférieur ou égal à 10 000	500 €	
Supérieur à 10 000 et inférieur ou égal à 32 600	1 000 €	
Supérieur à 32 600 et inférieur ou égal à 100 000	2 100 €	
Supérieur à 100 000 et inférieur ou égal à 250 000	3 500 €	
Supérieur à 250 000 et inférieur ou égal à 500 000	5 000 €	
Supérieur à 500 000	6 500 €	

Il s'agit donc d'appliquer les plafonds des 6 tranches créées par la loi de finances.

Cette nouvelle répartition permettra une plus juste participation fiscale pour les entreprises en fonction de leur chiffre d'affaires. Les entreprises concernées par les 3 premières tranches verront une baisse de leur CFE, celles des 3 tranches supérieures verront une hausse de leur CFE.

Ces nouvelles dispositions se traduiraient néanmoins par une perte de ressources provenant de la cotisation minimum du CFE.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DÉCIDE** de fixer les bases minimum de CFE conformément au tableau susvisé par application des plafonds pour chacune des tranches.

Publié à HERICOURT, Le 24-01-14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

2 4 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés :

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

* *

N°009/2014

Objet : Adoption du plan de financement du projet de création requalification du Multi accueil et du RPAM

Le Président expose que lors des Conseils Communautaires des 26 septembre 2013 et 14 novembre 2013, le projet de création et de requalification du multi accueil et du Relais Parent Assistant Maternel (RPAM) a été validé sur le scénario de création ex nihilo d'un bâtiment dédié au multi accueil dans le parc et de requalification du rez-de-chaussée de la Maison de l'enfant pour y déployer le RPAM.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Itinéraires Architecture et le coût travaux fixé à 980 000 € HT pour l'ensemble du projet.

Il convient de fait d'adopter le plan de financement prévisionnel afin d'autoriser le Président au dépôt des dossiers de subvention sur la base d'un coût d'opération estimé à 1 106 500 € HT.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN. 2014

DEPENSES en € HT		RECETTES PREVISIONNELLES		
Honoraires (Maîtrise d'œuvre, SPS, bureaux de contrôle)	96 500 €	DETR 25%	276 550 €	
Coût travaux - VRD	980 000 €	CAF MULTI ACCUE 22,3%	IL 246 800 €	
Mobilier et informatique	20 000 €	PACT 12.7%	140 550 €	
Divers	10 000 €	Fonds propre 40%	es 442 600 €	
TOTAL	1 106 500 €	TOTAL 100 %	1 106 500 €	

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus, **AUTORISE** le Président au dépôt des dossiers de demande de subvention, et **SOLLICITE** les subventions mentionnées auprès des agents sus mentionnés.

Publié à HERICOURT, Le24 - 01 - 14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

70400
TOU PAYS D'HERICOURT

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés:

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

* * * * *

N°010/2014

<u>Objet</u> : Acquisition de bacs de collecte pour les déchets ménagers – Autorisation de signer le marché

Le Président expose que par délibération en date du 26 septembre le Conseil Communautaire a validé le principe de la redevance incitative et la grille de dotation des bacs.

Suite à cela, une consultation a été engagée en vue de la passation d'un marché à bons de commande pour l'acquisition de bacs de collecte pour les déchets ménagers.

Un appel d'offres a été publié au BOAMP (bulletin officiel des annonces des marchés publics) et au JOUE (Journal officiel de l'Union Européenne).

Le dossier a été retiré 10 fois et seules 2 offres nous ont été adressées : l'une de la société Plastic Omnium (en version dématérialisée), l'autre de la société CITEC (en version papier).

Ces 2 offres ont été examinées par la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 9 janvier 2014 à 10h30.

A l'issue de cet examen et après application des critères l'offre de CITEC apparait la mieux disante.

24 JAN. 2014

= 15 11511111	CITEC	Plastic Omnium
Note prix sur 50	50	47.95
Note délais sur 30	30	30
Note valeur technique sur 20	20	15
Note totale	100	92.95
Classement	1	2

Les prix de CITEC sont globalement plus bas que ceux de Plastic Omnium, la société Plastic Omnium intègre une clause de révision de ses tarifs ce qui n'est pas le cas de Citec; Plastic Omnium prévoit des frais par point de livraison alors que Citec assure la prestation Franco de port. Plastic Omnium précise un "minimum" de commande pour assurer la livraison en semi-remorque complet.

Les prestations techniques des bacs des 2 prestataires sont identiques : épaisseur des cuves, fixation des couvercles, système d'accroche des roues...

Les 2 candidats se sont engagés sur les délais de livraison demandés lors de la consultation sans proposer mieux.

La commission d'appel d'offres a décidé en conséquence de retenir l'offre de la Société Citec.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer le marché à bons de commande avec la société CITEC pour la fourniture de bacs de collecte pour les déchets ménagers.

Publié à HERICOURT, Le 24 · 01 · 14

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

CONMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

DU PAYS D'HÉRICOURT

SOUS-PRÉFECTURE DE LUNG arrivé le

2 4 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHAGEY) (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés :

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DÓLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

N°011/2014

Objet : Travaux de construction des locaux sociaux au quai de transfert - Réfaction des honoraires de maîtrise d'œuvre – non application

Le Président expose que par délibération en date du 4 juillet 2013, le Conseil Communautaire a adopté l'Avant-projet définitif pour la construction de locaux sociaux et d'un local technique pour le service de collecte des déchets ménagers sur le site du quai de transfert à Echenans sous Mont Vaudois pour un montant travaux de 142 250,00 € HT.

A l'issue le maître d'œuvre a rédigé le dossier de consultation entreprise ainsi que le dossier de permis de construire.

Le permis de construire a été accordé le 28 décembre 2013.

Une consultation a donc été engagée avec un retour des offres prévu pour le 7 janvier 2014 à 12h00. L'opération était divisée en 5 lots :

- lot 1 VRD aménagement extérieurs
- lot 2 locaux sociaux modulaires
- lot 3 garage préfabriqué
- lot 4 serrurerie
- lot 5 isolation garage

Un appel d'offre a été publié sur le site du BOAMP.

3 offres ont été reçues pour le lot n°1, 2 offres pour le lot n°2, 1 offre pour les lots 3 et 4. Aucune offre n'a été reçue pour le lot n°5 lequel sera donc re-consulté.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN, 2014

Après application des critères et de la pondération les entreprises suivantes apparaissent les mieux disantes :

- Lot 1 Monnier : 17 924.40 € HT (Argiésans)
- Lot 2 Cougnaud 56 506.31 € HT (La Roche sur Yon)
- Lot 3 Bremas 21 932.40 € HT (Besançon)
- Lot 4 Antonietti 2 478.54 € HT (Exincourt)

Soit un total cumulé de **95 186,25 € HT** auxquels s'ajoutera l'offre de l'une des entreprises qui sera consultée sur le lot n°5 soit environ 4 000 € HT. Les résultats sont donc bien inférieurs au coût prévisionnel.

Les marchés étant passés selon la procédure adaptée le Président est autorisé à les signer dans le cadre de sa délégation. Ce point ne donnera donc pas lieu à un vote de l'assemblée.

Toutefois dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre au stade APD, le coût travaux a été arrêté à 142 250 € HT; ce montant est assorti d'un seuil de tolérance (par rapport au cout travaux à l'ouverture des plis) (article 9.1 du CCAP).

En l'espèce ce seuil de tolérance est largement dépassé et la maîtrise d'œuvre devrait être pénalisée.

Cependant le différentiel entre le coût APD et le coût à l'ouverture des plis n'est pas lié à une erreur d'estimation de l'équipe de maîtrise d'œuvre mais à l'offre de l'entreprise mieux disante qui se situe en deçà des prix courants du marché économique, les autres concurrents étant conformes aux estimations de l'architecte.

Afin de ne pas pénaliser le maître d'œuvre dont la rémunération sur ce projet est forfaitisée et compte tenu de l'absence d'erreur de sa part, il est proposé au Conseil Communautaire de ne pas appliquer cette clause et de maintenir la rémunération du maître d'œuvre à la somme de 9 000 € HT prévue dans l'acte d'engagement laquelle était calculée sur la base d'un coût travaux estimé par le maître d'ouvrage à 100 000 € HT.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de ne pas appliquer de réfaction au Cabinet Itinéraires Architecture pour les motifs évoqués ci-dessus et de ne pas lui demander de retravailler ces éléments d'études.

Concernant les marchés de travaux et le choix des entreprises ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Publié à HERICOURT, Le 24 01.14

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400
DU PAYS D'HÉRICOURT

SOUS-PRÉFECTURE DE LUI... arrivé le

24 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

N°012/2014

Objet : PLIE : Autorisation à signer les avenants avec les opérateurs pour le 1er semestre 2014

Le Président expose que conformément à la décision prise lors du Conseil Communautaire du 14 novembre 2013, les structures conventionnées dans le cadre du PLIE au titre de l'année 2013 ont reçu une proposition d'avenant de prolongation de leur action au 30 juin 2014. La date limite de leur réponse, accompagnée d'un plan de financement prévisionnel, a été fixée au 10 décembre 2013.

Pôle Emploi fait le choix de ne pas prolonger son action PLIE dans la mesure où d'autres lignes de crédits permettront dès début 2014 de financer des actions similaires à celle du PLIE. Cependant, Pôle Emploi continuera à participer au comité technique de suivi du PLIE dans le cadre du partenariat local.

Les autres opérateurs ont présenté des plans de financement prévisionnels pour les six premiers mois de 2014.

Parallèlement, les services de l'Etat ont acté lors du Comité Régional de Programmation du 29 novembre 2013, le transfert d'une enveloppe de 34 000 € de l'axe 3 de la subvention globale gérée par le Conseil Général de Haute-Saône vers ce même axe de la subvention globale gérée par la CCPH dans le cadre du PLIE.

À ce jour, tenant compte de cet abondement ainsi que de la réalisation effective de la programmation 2012, le montant des reliquats disponibles est de 80 77,17 € sur l'axe 3 et 1 727,53 € sur l'axe 5.

Par ailleurs, le 18 décembre 2013, les services de l'Etat ont informé les organismes gestionnaires d'une enveloppe FSE de la possibilité de bénéficier d'une enveloppe complémentaire pour 2014 (33 millions d'Euros au niveau national). Chaque organisme a été invité à faire connaître ses besoins dès fin décembre. Un arbitrage sera ensuite réalisé en fonction des montants demandés par région.

La CCPH a ainsi sollicité une enveloppe complémentaire de <u>65 000 €</u> sur l'axe 3 (animation et opérations des structures) et <u>15 000 € sur l'axe 5</u> (Assistance technique). **Si ces montants sont validés, les actions pourront bénéficier d'un financement complet jusqu'au 31 décembre**

2014.

Dans cette attente, les propositions d'avenant de prolongation restent fixées au 30 juin 2014 mais pourront à nouveau être modifiées par avenant à une date ultérieure en fonction de ces crédits complémentaires.

Les actions « Animation » et « Assistance technique » sont quant à elles présentées pour l'intégralité de l'année 2014. En effet, ces actions sont nécessaires au suivi des opérations des partenaires ainsi qu'au suivi de la subvention globale au-delà de la période de réalisation des opérations de parcours.

L'action « Animation » est cofinancée à 50 % par le FSE et la CCPH.

Compte tenu des reliquats disponibles à ce jour sur l'axe 5 (1 727,53 €), l'action «Assistance technique » est cofinancée à 92% par la CCPH contre 30% les années précédentes. Si un abondement de l'enveloppe est possible, le plan de financement de cette action sera revu.

Au final, le plan de financement 2014 prévoit **80 481,73** € de FSE sur l'axe 3 et 1727,53 € de FSE sur l'axe 5. (CF tableau financier joint à ce rapport).

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer les avenants de prolongation des conventions des actions PLIE tels que présentés dans le tableau financier ci-joint dans le respect des axes définis par le cahier des charges de l'appel à projet 2013 reconduit sur 2014.

Publié à HERICOURT, Le 24 - 01 . 14

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

> > Le Président,

CONMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

DU PAYS D'HÉRICOURT

SOUS-PRÉFECTURE DE LUNE arrivé le

2 4 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés:

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

N°013/2014

<u>Objet</u>: Subvention « Mission d'insertion, accueil et accompagnement » - Jardins du Mont Vaudois

Le Président expose d'apporter comme chaque année son soutien aux structures locales en matière d'emploi et d'insertion professionnelle.

La CCPH soutient l'action du chantier d'insertion « Les jardins du Mont Vaudois » depuis plusieurs années. Le montant de la subvention versée à la structure est de **15 000** € depuis 2010. Il est proposé au Conseil de renouveler cette subvention pour le même montant.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de renouveler cette subvention pour le même montant et **AUTORISE** le Président à la signature de la convention afférente.

Publié à HERICOURT, Le Col - 14

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

.

N°014/2014

Objet: Subvention « Mission d'insertion, accueil, formation » - ADCH

Le Président expose d'apporter comme chaque année son soutien aux structures locales en matière d'emploi et d'insertion professionnelle.

Depuis plusieurs années, la CCPH, dans le cadre de son programme d'actions en matière d'insertion professionnelle par l'emploi et la formation, confie à l'ADCH le soin de mener, en direction des demandeurs d'emploi résidant sur le territoire communautaire, des actions telles que l'accueil, l'orientation et l'information des publics à la recherche d'un emploi ou d'une formation, la mise en relation avec les interlocuteurs pertinents en fonction de la demande exprimée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de renouveler cette subvention pour un montant identique à celui de 2013 soit 20 000 € et **AUTORISE** le Président à la signature de la convention afférente.

Publié à HERICOURT, SOUS-PRÉFECTURE DE LURE // /4

2 4 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés:

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

* * * * *

N°015/2014

Objet : Prestation intermédiation sur le marché du travail - Mission Locale

Le Président expose d'apporter comme chaque année son soutien aux structures locales en matière d'emploi et d'insertion professionnelle.

Dans le cadre de sa politique en matière d'emploi et d'insertion professionnelle, la CCPH se propose de recourir à la Mission Locale pour la poursuite d'une action engagée depuis plusieurs années.

Cette dernière a pour objectif d'aller à la rencontre des entreprises implantées sur les deux cantons d'Héricourt et plus largement sur la zone d'emploi de l'Aire urbaine afin de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

En 2013, la mise en place des emplois d'avenir dans le secteur public et le secteur privé a permis de sensibiliser les employeurs éligibles sur ce dispositif mais également sur l'ensemble de l'offre de service de la Mission Locale et les autres emplois aidés mobilisables.

Cette prestation a permis au titre de 2013 à la MILO les actions et résultats suivants :

62 entreprises rencontrées sur l'année / 236 jeunes mis en relation sur des offres d'emploi collectées par la Mission Locale (hors offres Pole Emploi) / 21 périodes en entreprises dans le cadre du programme CIVIS / 26 Evaluations en milieu de travail négociés par la Mission locale et 6 Evaluations en milieu de travail préalable au recrutement.

24 JAN. 2014

FERRÁZARIAT GETTÉRAL

Cette action permet à la Mission Locale d'être au contact direct des entreprises tout au long de l'année

Il est donc proposé au Conseil de renouveler cette action avec la Mission Locale pour un montant de 4000 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DÉCIDE** de reconduire la prestation intermédiation sur le marché du travail à hauteur de 4000 € avec la Mission Locale et d'**AUTORISER** le Président à la signature de la convention afférente.

Publié à HERICOURT, LeU 01.14

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

70400

DU PAYS D'HERICOURT

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

2 4 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés :

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

* *

N°016/2014

Objet: Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'ADCH pour 2014

Le Président expose que chaque année, il est proposé redéfinir les missions confiées à l'ADCH dans le cadre d'une Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens. Les axes de travail retenus pour 2013 pourraient être reconduits pour 2014 :

Axe 1: Volet entreprises.

- Information à la création / reprise d'activité en partenariat avec la Boutique de Gestion de Franche Comté dans le cadre du projet « Créaffaire ». Il s'agit de mettre en place sur le territoire de la CCPH des actions ayant pour but de détecter et accompagner des porteurs de projets d'entreprises. A ce titre l'ADCH participera à la préparation, à l'organisation et à l'animation d'ateliers spécifiques et de toutes autres opérations d'information sur la création et la reprise d'entreprise. Cette action est conduite depuis 2011. En 2013, elle a permis la mise en place d'ateliers et de séances d'information en direction des porteurs de projets. 139 personnes ont ainsi pu bénéficier d'une sensibilisation à la création / reprise d'activité. 37 projets ont vu le jour et sont en cours d'accompagnement par la boutique de gestion.
- Il est demandé pour 2014 que soit intégrée à la convention la transmission d'un rapport mensuel remis au Président de la CCPH et au vice-président délégué sur les contacts avec les entreprises ainsi qu'une liste détaillée des actions individuelles d'accompagnement.
- Organisation, en partenariat avec les services institutionnels pertinents, d'actions d'information en direction des entreprises du territoire communautaire sur toutes les thématiques liées à l'emploi et la formation.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN. 2014

Axe 2 : espace TIC

Accompagnement à la formalisation ou à la création d'outils de recherche d'emploi, (CV, lettre de motivation, ...) pour toute personne, prioritairement domiciliée sur le territoire communautaire, demandeur d'emploi ou non.

Accès à une offre de formation TIC sous forme d'actions collectives encadrées en direction du public sénior du territoire de la CCPH.

Axe 3 : Clause insertion dans les marchés publics du territoire.

Cet axe intervient en cofinancement d'une action PLIE. Il s'agit :

- d'accompagner sur le territoire de la CCPH les entreprises attributaires de marchés présentant une clause d'insertion
- de repérer et évaluer au préalable des demandeurs d'emploi éligibles aux clauses d'insertion.
- d'organiser des parcours d'insertion pour ces publics en mutualisant les heures générées par l'ensemble des chantiers mobilisant une clause d'insertion sur le territoire de la CCPH (quel que soit le maître d'ouvrage).

En 2013, la CCPH a voté une somme de **48 000** € pour la mise en œuvre de cette convention d'objectifs. Il est proposé de renouveler ce montant pour 2014. Le bureau a émis un avis favorable à cette reconduction. Les crédits seront prévus au budget.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer la convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'ADCH pour un montant de 48 000 € dans les conditions décrites cidessus.

Publié à HERICOURT, Le **Cu (ài iu**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

70400

SOUS-PRÉFECTURE DE LURA arrivé le

2 4 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés:

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE!

arrivé le

2 4 JAN, 2014

N°017/2014

Objet : Créations d'emplois agent de maîtrise au 1er avril 2014

Le Président expose que deux agents du service Environnement – Déchets Ménagers peuvent prétendre à être nommés au grade d'agent de maîtrise (catégorie C) suite à leur inscription sur liste d'aptitude grâce à la promotion interne.

Ces deux agents sont actuellement en poste sur le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe.

Compte tenu de la manière de servir de ces 2 agents, jugée très satisfaisante, il est proposé de les nommer au 1^{er} avril 2014 et de supprimer les emplois correspondants dès leur titularisation dans le nouveau grade.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité DÉCIDE de :

- de créer deux postes d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} avril 2014
- de supprimer, à leur titularisation, les postes actuellement occupés par ces deux agents, soit deux postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Publié à HERICOURT, Le **24 roi AL**



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, (CHAGEY) Yves (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Selvice CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIÈBAUD (VÉRLANS) - Guy GREZÈL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés:

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HÉRICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DÓLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

* * *

arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

N°018/2014

Objet : Autorisation à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2014

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a prévu de voter son budget primitif fin avril 2014. Or, durant le premier trimestre, la collectivité peut être amenée à réaliser des dépenses d'investissement nouvelles (non concernées par les crédits de reports). Du fait de l'absence de crédits, la collectivité peut se trouver en difficultés notamment pour répondre à des besoins ponctuels.

L'article 15 de la loi n°88-15 du 5 janvier 1988 portant sur l'amélioration de la décentralisation permet aux collectivités territoriales sur autorisation du Conseil d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non comprises les dépenses afférentes au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption, l'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour mémoire, les dépenses d'investissement du budget primitif 2013 et des décisions modificatives s'élèvent au total à 2 593 152 € hors dette. Sur la base de ce montant, les dépenses d'investissement peuvent ainsi être engagées, liquidées et mandatées dans la limite de 648 138 € selon la répartition suivante :

- pour le chapitre 20 « immobilisations incorporelles » : 42 175,00 €
- pour le chapitre 21 « immobilisations corporelles » : 280 127,25 €
- pour le chapitre 23 « immobilisations en cours » : 325 835,75 €

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

Ainsi, les opérations engagées telles que PLOYE, l'extension de Grandjean non prévues au Budget 2013 pourront être honorées avant le vote du budget de même que l'opération Pâquis.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement des chapitres 20, 21 et 23 avant le vote du budget primitif 2014.

Publié à HERICOURT, Le **24/0/14** Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

2 4 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés :

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

2 4 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

N°019/2014

Objet : Signature de la convention de collecte des OM pour le hameau d' Essouavre

Le Président expose que depuis l'année 2011 afin de gérer une situation ambigüe concernant la collecte des déchets ménagers du hameau d'Essouavre (en partie sur la commune de Saulnot et sur la commune de le Vernoy), la CCPH a passé une convention de collecte des déchets ménagers avec la Communauté de Communes de la Vallée du Rupt (collectivité de rattachement de la commune de Le Vernoy).

Par cette convention, nous collectons les déchets de 3 foyers de ce hameau et refacturons directement à la Communauté de Communes de la vallée du Rupt au même tarif que ceux appliqués aux villages de la CCPH.

Cette convention étant arrivée à son terme en fin d'année 2013, il convient de la renouveler par voie d'avenant pour l'année 2014, sachant que dès la mise en place de la redevance incitative sur notre territoire, il conviendra d'ajuster cette convention avec les intéressés voire d'y mettre fin.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer l'avenant à la convention de collecte et de traitement avec la Communauté de Communes de la Vallée du Rupt.

Publié à HERICOURT, Le **24,01/4**



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

ait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de suffrages exprimés

Nbre de membres présents

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

2 4 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés:

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

* * * * * *

N°020/2014

Objet : Demande de subvention à la CAF pour les 4ièmes Journées Petite Enfance

Le Président expose qu'en 2014 aura lieu la 4ème édition des « Journées Petite Enfance de la CCPH », évènement traditionnel piloté par la maison de l'enfant, qui rencontre toujours un succès auprès des publics.

Les journées Petite Enfance 2014 auront lieu les 16 et 17 mai 2014.

Le déroulement prévu est identique à celui de 2013 et proposera une conférence, un spectacle, une visite de la maison de l'enfant, des portes-ouvertes avec ateliers, une présentation des activités réalisées et une petite réception conviviale. Cette année, un partenariat est également à l'étude avec le service Médiathèque.

Ce projet est avant tout l'occasion de mettre en valeur et de promouvoir les services Petite Enfance et d'ouvrir les portes de la Maison de l'Enfant aux nouveaux publics.

Le budget de cet évènement est de 1 400 € et est soutenu par la CAF par une subvention dédiée sachant que la CAF intervient en sus au titre du Contrat Enfance Jeunesse. Il est nécessaire d'adopter le plan de financement suivant pour déposer la demande de subvention.

arrivé le

Cout global prévisionnel du projet :

Dépenses		Recettes	
Communication	120 €	CAF	630 € (environ 45%)
Spectacle	500 €		
Soirée – débat	400 €	CCPH	770 € (environ 55%)
Réception	130 €		
Création d'un album et divers	250 €		
TOTAL	1400€	TOTAL	1400 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le plan de financement des journées petite enfance et d'autoriser le Président au dépôt du dossier de subvention auprès de la CAF.

Publié à HERICOURT, Le 24/01/14

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

> > Le Président,

GOMMUNAUTE DE COMMUNES 70400 * DU PAVS D'HÉRICOURT *

> SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

> > 24 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41.

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

* * * * *

SOUS-PRÉFECTURE DE L.C arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GENER

N°021/2014

Objet: Attribution d'une subvention à l'association BMX de Champey

Le Président expose que la Fédération française de Cyclisme a retenu le club de BMX de Champey, dont la piste a été totalement rénovée en 2013, pour organiser cette année une course nationale dénommée « Challenge de France BMX 2014».

Le budget prévisionnel de cette compétition s'élève à 11 300 €.

Budget prévisionnel	
Organisation compétition	3 382 €
Service médical	2 500 €
Location sanitaire	3 000 €
Location chapiteaux	2 500 €
TOTAL	11 300 €

Le club sollicite une subvention de 1 500 € pour 2014 pour l'organisation de cette compétition nationale sur le territoire de la CCPH.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer une subvention de 1500 € à l'association BMX de Champey et **AUTORISE** le Président à signer la convention correspondante.

Publié à HERICOURT, Le **24/01/14**

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

> > Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIÈBAUD (VÉRLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés :

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

.

arrivé le

2 4 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNERA

N°022/2014

Objet : Attribution d'une subvention à l'ADAPEI de Haute-Saône

Le Président expose que depuis plus de 50 ans. l'ADAPEI de la Haute-Saône remplit des missions d'intérêt général au service des personnes porteuses d'un handicap intellectuel tout en apportant soutien et attention à leurs familles.

Ainsi, l'association accompagne aujourd'hui plus de 1 100 personnes handicapées et gère 25 établissements et services sur l'ensemble du département.

Ses principales missions sont :

- Accompagner chaque personne dans le respect de son projet de vie et de son individualité,
- Défendre les intérêts des personnes et de leur famille,
- Accueillir les personnes handicapées dans le cadre et des structures adaptées,
- Promouvoir la citoyenneté, l'accessibilité à tout pour tous et favoriser le changement de regard de la société,
- Etablir des coopérations et concertations avec nos partenaires,
- Innover et inventer de nouveaux modes d'accompagnement et de prise en charge.

L'association a sollicité la CCPH afin d'obtenir une subvention pour l'année 2014.

SOUS-PRÉFECTURE DE LUR

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer une subvention de 100 € à l'association ADAPEI de la Haute-Saône.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRA!

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS) S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VÉRLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DÓLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

> • • * * * *

24 JAN. 2014

N°023/2014

Objet : Attribution d'une subvention à l'association BGE Franche-Comté

Le Président expose que BGE Franche-Comté est une association créée en 1991 qui a pour objectif d'accueillir, accompagner des porteurs de projets de créations d'entreprises par le biais de conseils, formations, services aux entreprises, études et gestion de pépinières. Nous soutenons déjà cet organisme à travers la convention annuelle d'objectif confiée à l'ADCH pour le projet Créaffaire.

BGE organise un concours lié à la création récompensant les entreprises installées sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville : le concours Talents des Cités.

Profitant de la notoriété du concours Talents des Cités, crée par le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement depuis 2002, l'association souhaite renforcer la valorisation des créateurs sur les quartiers sensibles par une dotation avec des fonds de partenaires locaux et une communication locale.

Organisé depuis 2008 dans l'Aire Urbaine le concours est renouvelé pour l'année 2014, en partenariat avec la MIFE-MDE Belfort/Montbéliard ainsi que les organismes d'accompagnement à la création – reprise d'entreprise.

Ce concours est récompensé par plusieurs prix : prix local, prix régional et prix national. Les candidats de l'Aire urbaine concourent pour le prix local, les lauréats candidateront pour le prix régional et enfin les primés régionaux participeront au prix national. Une trentaine de candidatures sont attendues pour 6 lauréats au niveau local.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Les objectifs de l'action sont de :

 Valoriser et récompenser financièrement les parcours professionnel et personnel des jeunes entrepreneurs installés dans des quartiers éligibles au titre de la politique de la ville de l'Aire urbaine,

Sensibiliser la population et les acteurs des quartiers éligibles à la création d'entreprise

comme voie d'insertion professionnelle,

 Donner l'opportunité, à tous ceux qui souhaitent créer ou développer leur projet, d'accéder à l'ensemble des soutiens à la création d'entreprise.

Ce concours concerne tous les quartiers prioritaires de la politique de la Ville de Belfort, Offemont, Beaucourt, Montbéliard, Audincourt, Valentigney, Bethoncourt, Grand-Charmont, Bavans, Etupes et Héricourt.

Plan de financement de l'action

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement		Subventions publiques	
Communication	300 €	Ville d'Offemont	500 €
Mission réception	500 €	Ville de Beaucourt	500 €
Frais généraux (frais de déplacement, masse salariale)	1 200 €	ССРН	500 €
1		Mairie de Belfort / CAB	2 000 €
TOTAL	2 000 €	Préfecture du Territoire de Belfort	1 000 €
99.50.404.003		PMA	1 500 €
		MDE25	500 €
Dotations versées aux lauréats	10 500 €	Sous-préfecture de Montbéliard	1 000 €
		Autres financements	
		Partenaires bancaires	1 000 €
		EDF	1 000 €
		Autres partenaires privés (GE, Alstom, Groupama)	3 000 €
TOTAL DU PROJET	12 500 €	TOTAL DU PROJET	12 500 €

L'association sollicite la CCPH afin d'obtenir une subvention de 500 € afin de valoriser la mise en place de ce concours à l'échelle de l'Aire urbaine.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer une subvention de 500 € à l'association BGE Franche-Comté et **AUTORISE** le Président à signer la convention correspondante.



SOUS-PREFECTURE DE LURE amivá le 2 4 JAN. 2014 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

<u>Excusés</u>

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉPAL

N°024/2014

Objet : Budget principal : décision modificative écriture d'ordre

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Président expose que pour mémoire, en date du 11 avril 2013 la CCPH a voté son budget principal, qu'il convient d'ajuster par une seconde décision modificative.

A la demande du Trésor public, il convient d'abonder les chapitres 041 en dépenses et recettes d'investissement de 600 € pour passer les écritures patrimoniales concernant l'acquisition de l'ensemble immobilier situé au 13 rue de la Tuilerie.

Il convient également d'abonder le chapitre 024 en recettes d'investissement pour passer les écritures de cession du local situé 6 rue Martin Niemöller. Afin d'équilibrer cette recette, le chapitre 13 subvention d'investissement est réduit d'autant.

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

Soit en dépense d'investissement :

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :

BP : 75 000,00 €	DM : + 600,00 €	nouveaux	crédits :	75
	(article 2132)	600,00€		

Soit en recette d'investissement :

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales :

BP : 75 000,00 €	(article 13141)	600,00€	credits.	
Chapitre 024 – Produits de	es cessions :			
BP : 120 000,00 €	DM : + 10 000,00 €	nouveaux 000,00€	crédits :	130
Chapitre 13 – Subventions	d'investissement :			
BP : 1 147 807,00 €	DM : - 10 000,00 €	nouveaux 807,00€	crédits :	1 137

DM - + 600 00 6

Ces ajustements entraînent les modifications suivantes :

- la section de fonctionnement reste inchangée elle s'équilibre à 6 561 994 €
- la section d'investissement augmente de 600 €, elle s'équilibre à 3 839 889 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **APPROUVE** la présente décision budgétaire modificative n°2 concernant l'exercice 2013 du budget principal.

Publié à HERICOURT, Le **24 (01)14**

DD . 75 000 00 6

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

75

crédite .

DOLLYGOLIV

TO TO THE PROPERTY A

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

2 4 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU PAYS D'HERICOURT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etalent présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHAGEY) (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés:

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HÉRICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DÓLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SÁULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

* * * *

arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

N°025/2014

Objet : Adoption du plan de financement de l'extension de la salle de restauration Grandjean

Le Président expose que lors de la séance du 14 novembre 2013, le Conseil Communautaire a adopté l'Avant-projet définitif pour l'extension de la salle de restauration de Grandjean pour un coût travaux de 38 000 € HT.

Pour cette extension de 30 places environ, l'acquisition de mobilier (tables et chaises) est nécessaire et les devis s'élèvent à environ 5 800 € HT.

La CAF de Haute Saône n'intervient pas sur les projets de création ou d'extension des salles de restauration mais vient financer le mobilier par une aide de 30% soit en l'espèce une subvention de 1 740 €.

En ce qui concerne le Conseil Général, une aide de 25% sera recherchée au titre du PACT.

Il convient donc d'adopter le plan de financement suivant :

DEPENSES EN €	HT	RECETTES	
Honoraires	5 150 €	CAF	1 740 €
Travaux	38 000 €	CG 70 - PACT	12 500 €
Mobilier	5 800 €	ССРН	35 760 €
Imprévus	1 050 €		
TOTAL	50 000 €	TOTAL	50 000 €

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le plan de financement suivant et d'autoriser le Président au dépôt des dossiers de subvention auprès de la CAF et du Conseil Général au titre du PACT.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400
DU PAYS D'HÉRICOURT

Bink alle

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

2 4 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU PAYS D'HERICOURT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

51

Etaient présents : Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIÈBAUD (VÉRLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DÓLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

* * * * *

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

N°026/2014

Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Conformément aux délibérations n°50/2008, 64/2008 et n°76/2010, le Président doit informer le Conseil Communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

@ Marchés publics : NEANT

			lot 1 désamiantage déconstruction		
M339/2013	PBTP	Travaux	Pâquis	02/01/14	180 624,00 €
M340/2013	XARDEL	Travaux	lot 2 déconstruction dépollution	02/01/14	134 425,00 €
M357/2013	WESCO	Fournitures	Mobilier Pôle PLOYE	10/12/13	8 540,02 €

Avenants aux Marchés publics : NEANT

Contrat de location : NEANT

Contrat d'assurance : NEANT

Régies comptables : NEANT

@ Dons et legs : NEANT

Monoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT

Actions en justice : NEANT

© Conventions de formation du personnel : NEANT

© Contrat de travail à durée déterminée : contrats du 6 décembre 2013 au 13 janvier 2014

Objet du contrat	Nombre contrats	de Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
STRUCTURE MULTI	-ACCUEIL		
Remplacement	1	16	1
	1	18	1
	3	28	2
	1	8	1
	1	20	1
RESTAURATION SO	OLAIRE		
Remplacement	1	19h00	1
SERVICE ENVIRON	NEMENT DECH	ETS	
Remplacement	1	7	1
MEDIATHEQUE			
Emploi avenir	1	35	1
Remplacement	2	35	1
ADMINISTRATIF			
Néant			
PERISCOLAIRE			
	1	5h20	1
	1	16h50	1
Renfort activité	1	8 h	1
Emploi Avenir	1	17h30	1
SERVICE ENTRETIE	N DES BÂTIME	NTS	
	1	12h	1
Remplacement	1	15 h	1

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée

Publié à HERICOURT, Le **WOI I**

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

> > Le Président,



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

70400

DU PAYS D'HÉRICOURT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés:

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

* * * *

N°027/2014

Objet : Acceptation d'une indemnité de sinistre

Le Président expose que début 2013, la Communauté de Communes a de nouveau subi un sinistre par dégât des eaux sur le site du Centre Sportif Intercommunal André Girard.

Ce sinistre nécessite des travaux électriques de remise en état ainsi que le remplacement de la laine de verre située entre le faux plafond et le dallage de l'étage sur une partie du rez de chaussée.

Les travaux sont estimés à environ 2 300 €.

Notre compagnie d'assurance nous propose une indemnité de 2 065,06 € après application d'une vétusté.

Il convient donc d'accepter cette indemnité de sinistre.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ACCEPTE** ce versement au titre de l'indemnité de sinistre d'un montant de 2065,06 €.

Publié à HERICOURT Le **Valo!/l**y

SOUS-PRÉFECTURE DE LUR. arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉMÉPA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

DU PAYS D'HÉRICOURT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

ait à Héricourt, le 22 janvier 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Hérlcourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés :

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

the state of the s

N°028/2014

Objet : 2ème étape du Pacte Fiscal : versement d'un fonds de concours à la Ville d'Héricourt

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L. 5214-16 VI,

Le Président expose que dans la poursuite des échanges et réunions de travail visant à l'élaboration d'un pacte fiscal et financier entre la CCPH et ses communes, différents éléments ont déjà été présentés aux conseillers communautaires. L'approche développée appelle à traiter principalement 4 volets, pour 4 grandes étapes menées successivement ou conjointement dont la première, traitant des modalités d'application du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), a été votée par le conseil communautaire, le 6 avril 2012.

La seconde étape consiste en un versement de fonds de concours en fonctionnement affecté à la Ville d'Héricourt pour l'exercice 2014.

Il est destiné à soutenir les missions de fleurissement, à améliorer et embellir les abords des équipements communaux et intercommunaux en vue d'un rayonnement intercommunal ou qui contribuent à valoriser le cadre de vie du territoire communautaire.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Conformément à l'article L. 5214-16 VI du Code général des collectivités territoriales, le versement de fonds de concours entre un EPCI et ses communes membres est soumis à certaines règles :

- les fonds de concours sont réservés au financement des dépenses de fonctionnement et d'investissement liées à un (des) équipement(s),
- leur montant ne peut excéder la part autofinancée par le bénéficiaire du fonds de concours en propre hors subventions
- leur attribution se fait après accords concordants du conseil communautaire et du conseil municipal concerné, avec indication précise de l'affectation du fonds.

Dans ce cadre, la Ville d'Héricourt sollicite un fonds de concours de fonctionnement pour les dépenses précitées à hauteur de 376 000 €.

La Médiathèque François Mitterrand, le Centre sportif intercommunal André Girard, la Cuisine centrale, le siège de la Communauté de communes du pays d'Héricourt, le Centre d'affaires Pierre Carmien, le Pôle périscolaire Cadet Rousselle, la Maison de l'enfant, l'Ecole de musique, les zones d'activités (ronds-points, abords, massifs)...sont autant d'équipements qui nécessitent des abords très entretenus mais surtout embellis par de nombreux massifs et décorations florales qui sont totalement accessoires des équipements précités.

La Ville d'Héricourt a en charge cette mission qui bénéficie largement aux équipements intercommunaux. Il convient donc que ces charges de centralité puissent être soutenues financièrement par la communauté. Le conseil communautaire est donc amené à délibérer sur l'attribution d'un fonds de concours à la Ville.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE**, de l'attribution d'un fonds de concours à la Ville d'Héricourt d'un montant de 376 000 €. Ce versement en fonctionnement pour l'exercice 2014 sera dédié à la participation aux charges liées aux espaces verts et à l'équipement floral des abords des bâtiments communautaires ou de rayonnement intercommunal.
- PRÉCISE que ce fonds de concours constitue le 2^{ème} volet du Pacte fiscal
- AUTORISE le Président à signer tout acte et document inhérent à l'exécution de la présente délibération.
- PRÉCISE que le calendrier de versement de ces fonds sera le suivant : dès réception de la demande de la Ville sur la base des montants dépensés l'année 2013.

- Tableau de financement prévisionnel -

Montant total du coût de fonctionnement des frais de fleurissement des équipements communautaire ou à vocation intercommunale	800 000 €
Fonds de concours CCPH	376 000 €
Reste à la charge de la Ville d'Héricourt (soit 53 %)	424 000 €

Publié à HERICOURT, Le **QUIONI**

SOUS PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

2 4 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

.

N°29/2014

Objet : Tenue de la séance à huis clos

Vu l'article L. 212- 1-18 du Code Général des Collectivités

Le Président demande au Conseil Communautaire, compte tenu des enjeux évoqués lors du rapport à venir que le conseil se tienne à huis clos.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité DECIDE de se réunir à huis clos.

Publié à HERICOURT, Le **U/O//14**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 21 janvier 2014

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

- -

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

.

N°030/2014

Objet : Opération Pâquis : réfaction des honoraires de maîtrise d'œuvre – non application

Le Président expose que par délibération en date du 3 décembre 2013, le Conseil Communautaire a adopté l'avant-projet définitif pour la réhabilitation du site du Pâquis – désamiantage – déconstruction et dépollution pour un montant de 850 000 € HT (base +options).

Une consultation a ensuite été engagée afin de retenir les entreprises en charge du désamiantage (lot n°1) et de la déconstruction – dépollution (lot n°2).

Cette consultation a permis de retenir pour le lot 1 l'entreprise PBTP pour un montant de 180 624.00 € HT (base) et pour le lot 2 l'entreprise Xardel pour un montant de 134 425.00 € HT (base).

Les offres de ces deux entreprises intègrent des options qu'il conviendra ou non de lever en fonction des compléments apportés au diagnostic amiante. En fonction de la nature des travaux supplémentaires il conviendra de lever soit l'option du lot 1 soit l'option du lot 2. Ces options se chiffrent respectivement à 342 035.00 € HT et 570 129.60 € HT.

Soit un coût travaux à l'ouverture des plis de 657 084 € HT (lot 1 (base+option) + lot 2 base) ou de 885 178.60 € HT (lot 1 base + lot 2 (base+option)). Selon l'hypothèse qui sera avérée au vu des analyses complémentaires à venir, le maître d'œuvre a donc réalisé une estimation juste au stade APD (850 000 € HT) puisque celle-ci intégrait la totalité de l'opération, donc l'option.

Dans le 1^{er} cas (657K€) nous sommes inférieurs à l'estimation ce qui est favorable à la Communauté de Communes, dans le second (885 K€) le taux de tolérance (2%) est respecté.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE amvé le 2 4 JAN. 2014 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL Donc compte tenu de l'absence d'erreur du maître d'œuvre, il est proposé de ne pas appliquer la réfaction à sa rémunération, d'accepter les offres des entreprises remises et de ne pas pénaliser la maîtrise d'œuvre.

Pour mémoire, le taux de rémunération est de 3,30% forfaitisé à 28 050 € HT.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DÉCIDE** de ne pas appliquer de réfaction au cabinet Itinéraires architecture pour les motifs évoqués ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

Le Président,

Publié à HERICOURT, Le **24/01/14**



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

2 4 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

Procurations:

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE anivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

N°031/2014

Objet : Acquisitions foncières au Pâquis - Suppression des servitudes sans objet

Le site du Pâquis ayant été morcelé et divisé au fil des années, un nombre important de servitudes diverses et variées existaient entre les différents propriétaires successifs des tissages.

La CCPH étant désormais propriétaire de l'ensemble du site, il est nécessaire de supprimer toutes les servitudes devenues sans objet ce qui simplifiera la signature de l'acte de cession à intervenir ultérieurement avec le futur acquéreur.

Le Conseil Communautaire **AUTORISE** le Président à faire établir un acte en l'étude de Gouilloux - Labosse pour supprimer toutes les servitudes qui n'ont plus lieu d'être et à le signer.

Publié à HERICOURT, Le **14/01/14**



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 22 janvier 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 21 janvier

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 13 janvier 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 63

Nbre de membres présents

41

Nbre de suffrages exprimés

51

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Henri JACQUOT, Sylvie BISSEY (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY, Sophie SEYRIG, Yves GERMAIN (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Claude PERRIN, Alain DEPOIRE (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Jean-Claude PILLODS (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Bernard JACOUTOT (ETOBON) - Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Fernand BURKHALTER, Sandrine PALEO, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Patrick PAGLIA, Elisabeth CARLIN, Sylvie CANTI (HERICOURT) - Gilbert DUHOUX, Patrick CHAPOULIE (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY, Rémy VIENOT (MANDREVILLARS) - Didier DARD, Nicole LIEVRE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE, Jean THIEBAUD (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) - Jean-François NARDIN, Pascal MILLET (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 63 membres.

Excusés

Mmes MM. Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Pierre COULON (CHAGEY) - Jean-Pierre MATTHEY, Michel LAIZE (CHAVANNE) - Lionel HENISSE (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Dominique LAVALETTE, Claude LAVALETTE (COURMONT) - Nasser DIFFALAH, Hassan ZOUBIR (COUTHENANS) - Yannick CHASTRES (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Joël GOUX (ETOBON) - Jean-Michel VILLAUME, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Leïla SCHOTT, Monique RAPIN (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Denis JACOUTOT (TAVEY) - Virginie DOLOTA (TREMOINS) - Yolande POITIERS (VILLERS SUR SAULNOT)

SOUS-PRÉFECT UNE DE LURA arrivé le

24 JAN. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Procurations :

Michel CLAUDEL à Sylvie BISSEY / Lionel HENISSE à Marie-Odile NOWINSKI / Nasser DIFFALAH à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Joël GOUX à Bernard JACOUTOT / Jean-Michel VILLAUME à Gérard SCHARPF / Claude STEVENOT à Danielle BOURGON / Maryse GIROD à Martine PEQUIGNOT / Leïla SCHOTT à Gilles LAZAR / Jacques ABRY à Patrick CHAPOULIE / Denis JACOUTOT à Gérard CLEMENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Grégoire GILLE délégué de la Commune de TREMOINS

.

N°032/2014

Objet : Opération Pâquis - Adoption du plan de financement

Le Président expose que les marchés de travaux ayant été attribués, il convient de déposer les dossiers de subvention auprès de la Région au titre de la politique PAYS et du Conseil Général au titre du PACT. Il rappelle que le FNADT au titre de l'année 2014 a déjà été sollicité.

Dans le cadre du contrat de Pays et de la politique de requalification des friches industrielles, la CCPH bénéficie pour cette opération de requalification du pâquis d'une subvention totale de 210 500 € et a obtenu l'autorisation d'engager les dépenses à la date du 9 février 2012.

Plan de financement :

DEPENSES EN € HT		RECETTES	
Etudes et honoraires	70 000 €	PACT	362 500 €
Acquisitions friches	610 000 €	FNADT 2013	200 000 €
Travaux	1 000 000 €	FNADT 2014	360 000 €
Imprévus	70 000 €	REGION	210 500 €
•		CCPH	617 000 €
TOTAL	1 750 000 €	TOTAL	1 750 000 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président au dépôt du dossier de subvention sur la base du plan de financement ci-dessus présenté auprès des financeurs.

Publié à HERICOURT, Le **Quiol/I**



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. ait à Héricourt, le 22 janvier 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 15 avril

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 9 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

49

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 avril 2014 Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

M. Didier TRIBOUT (HERICOURT)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

1 8 AVR. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Pouvoirs:

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Sébastien SENECOT (CHAVANNE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - Valéry VOUAGNET (COURMONT) - André BOYER (ETOBON) - Catherine LOCATELLI (MANDREVILLARS) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°033/2014

Objet : Détermination du nombre de Vice-Présidents

Vu l'article L5211-10 du CGCT: "le bureau de l'EPCI est composé du Président, d'un ou plusieurs Viceprésidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres. Le nombre de Vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20% de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze Vice-présidents. [...] L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-présidents supérieur [...] sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif et le nombre de quinze."

Il convient donc de fixer le nombre de Vice-présidents.

Le Conseil Communautaire à la majorité des deux tiers (42 votes pour, 2 abstentions, 5 votes contre) **DÉCIDE** de fixer à 15 le nombre de Vice-présidents.

Publié à HERICOURT, Le (9.04.14)



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 16 avril 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 15 avril 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 15 avril

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 9 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

49

Nbre de suffrages exprimés

49

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

1 8 AVR. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

M. Didier TRIBOUT (HERICOURT)

Pouvoirs:

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Sébastien SENECOT (CHAVANNE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - Valéry VOUAGNET (COURMONT) - André BOYER (ETOBON) - Catherine LOCATELLI (MANDREVILLARS) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°034/2014

Objet: Composition du bureau

Vu l'article L 5211-10 du CGCT, le bureau de l'EPCI (Communauté de Communes) est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres.

Il est rappelé qu'il est de pratique constante au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt que chacune des 20 communes puisse être représentée à cette instance qui jusqu'à présent n'a pas voix délibérative.

À défaut de dispositions législatives expresses régissant le fonctionnement du bureau, celui-ci peut faire l'objet de dispositions particulières adoptées par l'organe délibérant dans son règlement intérieur. Ce règlement sera proposé à l'assemblée communautaire lors d'un conseil à venir. Aussi il est proposé dès à présent de décider de la composition du bureau laquelle sera ensuite reprise dans le cadre du règlement intérieur de l'assemblée communautaire.

Il est donc proposé la rédaction suivante : "le bureau est composé du Président, des Vice-présidents, des maires des communes ou représentants des communes non attributaires d'une vice-présidence, la ville d'Héricourt étant représentée au total par 5 membres."

Le Conseil Communautaire à la majorité (45 votes pour, 4 abstentions) ACTE de la composition du bureau telle que présentée.

Publié à HERICOURT, Le 17.04.14 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 16 avril 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 15 avril

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 9 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 avril 2014

Etaient présents : Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) -Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

M. Didier TRIBOUT (HERICOURT)

Pouvoirs:

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Sébastien SENECOT (CHAVANNE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - Valéry VOUAGNET (COURMONT) - André BOYER (ETOBON) - Catherine LOCATELLI (MANDREVILLARS) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°035/2014

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

arrivé le

1 8 AVR. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Objet : Election de la commission d'appel d'offres de la Communauté de Communes

Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics:

La commission d'appel d'offres est composée du Président de la Communauté de Communes et de 5 titulaires et 5 suppléants. L'élection a lieu sur la même liste sans panachage ni vote préférentiel à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les opérations de vote se sont déroulées dans les conditions réglementaires.

Ont été élus à la majorité (2 abstentions) :

Titulaires:

- Jean-Jacques SOMBSTHAY
- Jacques ABRY
- Gérard CLEMENT
- Luc BOULLEE
- Anne-Marie BOUCHE

Suppléants :

- Robert BOURQUIN
- Martine PEQUIGNOT
- Jean VALLEY
- Marie-Odile NOWINSKI
- Jean-Claude KUBLER

Publié à HERICOURT, Le 17.04.14 OMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS D'HÉRICOURT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. ait à Héricourt, le 16 avril 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU PAYS D'HERICOURT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 15 avril

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 9 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

49

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDRÉVILLARS) -Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Formant la maiorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

M. Didier TRIBOUT (HERICOURT)

Pouvoirs:

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Sébastien SENECOT (CHAVANNE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - Valéry VOUAGNET (COURMONT) - André BOYER (ETOBON) - Catherine LOCATELLI (MANDREVILLARS) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°036/2014

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

arrivé le

1 8 AVR. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Objet : Élection de la commission de délégation de services publics de la Communauté de Communes

Vu l'article L 1411-5 du CGCT

Cette commission est composée du Président de la Communauté de Communes et de 5 titulaires et 5 suppléants sur la même liste sans panachage ni vote préférentiel. Il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les opérations de vote se sont déroulées dans les conditions réglementaires.

Ont été élus à la majorité (2 abstentions) :

Titulaires:

- Robert BOURQUIN
- Martine PEQUIGNOT
- Gérard CLEMENT
- Jean VALLEY
- Gilles LAZAR

Suppléants:

- Marie-Odile NOWINSKI
- Jacques ABRY
- Michel CLAUDEL
- Jean-Jacques SOMBSTHAY
- Luc BOULLEE

HERICOURT, Le 12.04.14 OMMUNAUTÉ DE COMMUNES OU PAYS D'HÉRICOL

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 15 avril

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 9 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

49

Nbre de suffrages exprimés

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHÉ , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO , Alain PARCELLIER, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) -Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

M. Didier TRIBOUT (HERICOURT)

Pouvoirs:

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Sébastien SENECOT (CHAVANNE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - Valéry VOUAGNET (COURMONT) - André BOYER (ETOBON) - Catherine LOCATELLI (MANDREVILLARS) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

Objet : Élections des représentants de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine

Le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine regroupe à ce jour 10 collectivités : Conseil Général 90, Communauté d'Agglomération Belfortaine, ville de Belfort, Conseil Général 25, Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, ville de Montbéliard, Conseil Général 70, Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, ville d'Héricourt, et Communauté de communes du Sud Territoire.

Ce syndicat est une structure de projets communs à l'échelle d'un bassin d'emploi de 300 000 habitants. Conformément aux statuts du SMAU il convient de désigner 1 représentant titulaire ainsi que son suppléant.

Après appel à candidature, le Conseil Communautaire à la majorité (47 pour, 2 abstentions) DÉSIGNE Jacques ABRY en tant que titulaire et Jean-Jacques SOMBSTHAY en tant que suppléant.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

r upile a HERICOURT. Le 17.04.14

SOUS-PRÉFECTURE DE LUREDU PAYS D'HÉRICOURT

1 8 AVR. 2014

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 16 avril 2014

Le Président,

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2014

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 15 avril

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 avril 2014

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 9 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

49

Nbre de suffrages exprimés

49

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHÉ, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO , Alain PARCELLIER, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Didier TRIBOUT (HERICOURT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Sébastien SENECOT (CHAVANNE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - Valéry VOUAGNET (COURMONT) - André BOYER (ETOBON) - Catherine LOCATELLI (MANDREVILLARS) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

1 8 AVR. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

N°038/2014

Objet : Élections des représentants de la Communauté de Communes au SYTEVOM :

Le SYTEVOM est un syndicat départemental qui gère le traitement des déchets ménagers, les déchetteries ainsi que les points d'apport volontaire.

Conformément aux statuts du syndicat il convient de désigner 3 délégués titulaires ainsi que 3 délégués suppléants pour représenter la Communauté de Communes.

Après appel à candidature, le Conseil Communautaire à la majorité (47 pour, 2 abstentions) **DÉSIGNE** Jean VALLEY, Christian GAUSSIN et Fernand BURKHALTER en tant que titulaires ainsi que leurs suppléants respectifs Jean-Denis PERRET-GENTIL, Jean-François NARDIN et Dominique CHAUDEY.

Publié à HERICOURT, Le 17.04.14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 16 avril 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 15 avril

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 9 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

49

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHÉ, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO , Alain PARCELLIER, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

1 8 AVR. 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Excusés

Mmes MM. Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Didier TRIBOUT (HERICOURT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Sophie SEYRIG à Christian PY

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Sébastien SENECOT (CHAVANNE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - Valéry VOUAGNET (COURMONT) - André BOYER (ETOBON) - Catherine LOCATELLI (MANDREVILLARS) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°039/2014

<u>Objet</u> : Élections des représentants de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration du Collège :

Il convient de désigner un représentant de la Communauté de Communes pour siéger au Conseil d'Administration du collège Pierre et Marie Curie.

Après appel à candidature, le Conseil Communautaire à la majorité (47 pour, 2 abstentions) **DÉSIGNE** Luc BOULLÉE en tant que représentant de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration du collège.

Publié à HERICOURT, Le 13.04.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 16 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 15 avril

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 9 avril 2014

> Nore de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

49

Nbre de suffrages exprimés

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 avril 2014 Etaient présents : Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) -Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) -Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Didier TRIBOUT (HERICOURT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Sophie SEYRIG à Christian PY

<u>Assistaient à la séance :</u>

Mmes MM. Sébastien SENECOT (CHAVANNE) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - Valéry VOUAGNET (COURMONT) - André BOYER (ETOBON) - Catherine LOCATELLI (MANDREVILLARS) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIÈBAUD (VERLANS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

arrivé le

N°040/2014

Objet : Délégation du Conseil Communautaire au Président :

Vu les articles L 5211-1, L 5211-2 et L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales Vu les articles L2122-22 et L 2122-23 du même code

Le Président de la Communauté de Communes et le Bureau peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception des matières suivantes :

- Vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances.
- Approbation du compte administratif.
- Dispositions à caractère budgétaire prises pour un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en vertu de l'article L1612-15 du CGCT.
- Décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'EPCI.
- Adhésion de l'établissement à un établissement public.
- Délégation de la gestion d'un service public.
- Dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président devra rendre compte des attributions exercées par le bureau et lui-même par délégation du conseil.

Au vu de ces indications et afin de faciliter le fonctionnement de la Communauté de Communes d'un point de vue administratif et financier, le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et 1 abstention) DÉCIDE de déléguer au Président les matières suivantes :



- Procéder, dans les limites fixées par le Conseil Communautaire, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris des opérations de couverture des risques de taux et de change et de passer à cet effet les actes nécessaires, à la souscription de ligne de trésorerie.
- Toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite de 1 500 000 € HT ainsi toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans.
- Passer les contrats d'assurance.
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires
- · Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts, dans la limite des crédits inscrits au budget.
- Intenter au nom de la Communauté de Communes les actions en justice ou de défendre la Communauté de Communes dans les actions intentées contre elle dans les cas définis par le Conseil Communautaire.
- Passer des conventions de formation du personnel.
- Recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer sur des emplois permanents des fonctionnaires ou des agents non titulaires momentanément indisponibles. Le Président sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil. Signer les contrats correspondants.
- Recruter des agents contractuels en contrat de droit privé type emploi avenir et CUI / CAE. Signer les contrats correspondants.

Publié à HERICOURT, Le 13.04.14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 16 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400
* DU PAYS D'HÉRICOURT *

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlifa MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

arrivé le - 9 MAI 2014

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°041/2014

Objet: Adoption du compte rendu du conseil du 15 avril 2014

Le Président présente le compte rendu du Conseil Communautaire du 15 avril 2014.

Les Conseillers Communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le compte rendu du précédent Conseil.

Publié à URT, HERICOURT, Le CO. OS. 14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400
* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistalent à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°042/2014

Objet : Adoption de l'APD pôle de Coisevaux - avenant au mandat SOCAD - adoption du plan de financement de l'opération

Le Président rappelle que par 2 délibérations N°141/2013 du 26 septembre 2013 et N°189/2013 du 13 décembre 2013, le conseil communautaire a décidé d'engager l'opération d'extension du pôle périscolaire de Coisevaux et d'en confier la réalisation par voie de mandat à la SOCAD (Société d'Economie Mixte).

Le coût travaux du projet était évalué de manière très sommaire à 155 000 € HT soit une base de 1500 € le m².

L'APD tel que présenté se fixe à 202 600 € HT contre 155 000 € HT prévisionnel.

Le coût des travaux comprend le surcoût lié à la surface complémentaire du programme (+ 41 m²) et à certains travaux sur la partie existante afin de répondre aux éléments fonctionnels du programme et de mise en conformité et sécurité.

Ce surcoût sur l'existant est de 37 568.18 euros HT ramenant ainsi le coût des travaux de l'extension proprement à 165 031,82 euros HT.

Le coût au m² incluant ces modifications complémentaires est de 1 393.63 euros HT.

Sur le plan de financement :

Il convient de compléter les dossiers de subvention qui ont été déposés auprès du Conseil Général au titre du PACT, de l'Etat au titre de la DETR et de la CAF en ajustant le plan de financement de la manière suivante.

DEPENSES		RECETTES	
NATURE	MONTANT	NATURE	MONTANT
Etudes et honoraires	27 000 €	PACT	50 000.00 €
(Maîtrise d'œuvre, SPS, études de sol et	2. 000 0	CAF	60 687.00 €
contrôle technique)		DETR	50 000.00 €
Mandat de réalisation	14 968.50 €	CCPH (autofinancement)	83 881,50 €
Travaux	202 600 €		
TOTAL	244 568,50 €	TOTAL	244 568,50 €

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- ADOPTE l'APD présenté qui se fixe à 202 600 € HT,
- AUTORISE le mandataire à poursuivre sa mission de réalisation sur ces bases et de fixer la rémunération du maître d'œuvre sur ce montant APD,
- ADOPTE le plan de financement proposé.
- AUTORISE le Président à compléter les dossiers de subvention

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE urrivé le

Publié à Le 07. 05.14 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNÒY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

arrivé le

- 9 MAI 2014

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

Mimes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°043/2014

Objet: Débat d'orientation budgétaire 2014.

Le Président rappelle que le débat d'orientation budgétaire est une formalité obligatoire pour toutes les communes et structures intercommunales comprenant au moins une commune de 3 500 habitants ou plus et ceci conformément à l'article 15 de la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Le débat d'orientation budgétaire est organisé dans les deux mois précédant l'examen du budget prévisionnel. Ce débat constitue, selon une jurisprudence constante, une formalité substantielle de la procédure budgétaire et doit donner lieu à une délibération, qui toutefois n'emporte pas, par elle-même, de caractère décisionnel.

Après un rappel du contexte économique et territorial, le Président expose les orientations générales du budget 2014. Il présente ensuite les grandes lignes du pacte fiscal et financier, les enjeux du schéma de mutualisation et le programme d'investissement 2014.

Ce point ne donne pas lieu à un vote.

Public à HERICOURT Le 07,05.14 DU PAYS D'HERICOURT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGI LA Sandrine PALEO, Martine PEOLIGNOT, Didier TRIBOLIT, Dominique VARESCHARD

Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°044/2014

Objet: Adoption du compte administratif 2013 du budget principal

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le 1^{er} vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2013 du budget principal de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 2 abstentions) **ADOPTE** le compte administratif 2013 du budget principal.

DEPENSES:

Section de fonctionnement :

5 793 178.48 €

Section d'investissement :

1 751 873.91 €

RECETTES:

Section de fonctionnement :

6 157 531.10 €

Section d'investissement :

1 606 243.19 €

Publié à HERICOURT, Le 63.05.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°045/2014

Objet: Adoption du compte de gestion 2013 du budget principal

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 2 abstentions) **ADOPTE** le compte de gestion 2013 du budget principal.

DEPENSES:

Section de fonctionnement :

5 793 178.48 €

Section d'investissement :

1 751 873.91 €

RECETTES:

Section de fonctionnement :

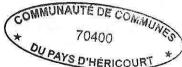
6 157 531.10 €

Section d'investissement :

1 606 243.19 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 07.05.16



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean-VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS * * * * *

N°046/2014

Objet : Affectation des résultats du budget principal

Le Président Fernand BURKHALTER explique que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

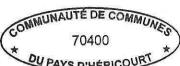
Le conseil communautaire à la majorité DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	782 333,45 €	364 352.62 €	1 146 686.07 €
Investissement	- 451 393.00 €	- 147 630.72 €	- 599 023.72 €

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2014 : Excédent	1 146 686,07 €
Solde d'Investissement - Besoin de financement	- 599 023,72 €
Solde des Restes à réaliser d'investissement (Recettes-dépenses) : besoin de financement	- 89 721,34 €
Déficit de financement en investissement (Déficit d'investissement - Restes à réaliser)	- 688 745,06 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	688 745,06 €
2. Report en fonctionnement au R/002	457 941,01 €
3. Report en investissement au D/001	599 023,72 €

Pour l'affectation des résultats il convient d'intégrer les restes à réaliser de l'exercice en dépenses pour 1 056 719,34 € et en recettes pour 966 998,00 € ; ils se soldent par un besoin de financement de 89 721,34€.

Publié à HERICOURT, Le 37.05.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°047/2014

Objet : Adoption du compte administratif 2013 du budget annexe ordures ménagères

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif 2013 du budget annexe des ordures ménagères. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le 1er vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif de ce budget annexe de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 abstentions) de ses membres, **ADOPTE** le compte administratif du budget annexe Ordures ménagères.

DEPENSES: Section de fonctionnement: 1 513 892.88 €

Section d'investissement : 35 051.96 €

RECETTES: Section de fonctionnement: 1 569 160.58 €

Section d'investissement : 66 630.47 €

Publié à HERICOURT, Le 03.03.14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°048/2014

Objet : Adoption du compte de gestion 2013 du budget annexe ordures ménagères

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 abstentions) de ses membres, **ADOPTE** le compte de gestion du budget annexe Ordures ménagères.

DEPENSES:

Section de fonctionnement :

1 513 892.88 €

Section d'investissement :

35 051.96 €

RECETTES:

Section de fonctionnement :

1 569 160.58 €

Section d'investissement : 66 630.47 €

Publié à HERICOURT, Le **A & I**



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 30 avril 2014

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François

RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLÉMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLÉE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistalent à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°049/2014

Objet : Reprise des résultats du Budget annexe ordures ménagères

Le Président rappelle que l'instruction comptable M4 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du Compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le Conseil communautaire à la majorité (4 abstentions) AFFECTE les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	564 434,71 €	55 267,70 €	619 702,41 €
Investissement	126 869,59 €	31 578,51 €	158 448,10 €

Pour l'affectation des résultats il convient d'intégrer les restes à réaliser de l'exercice en dépenses pour 584 577 € et en recettes pour 0 €, ils se soldent par un besoin de financement de 584 577 €.

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET OM	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2014 : Excédent	619 702,41 €
Solde d'investissement : Excédent d'investissement	158 448,10 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses) : besoin de financement	- 584 577,00 €
Déficit de financement en investissement (Excédent d'investissement – Restes à réaliser)	- 426 128,90 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	426 128,90 €
2. Report en fonctionnement au R/002	193 573,51 €
Report en investissement au R/001	158 448,10 €





Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents : Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques

GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la maiorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°050/2014

Objet : Adoption du compte administratif 2013 du budget annexe Transport à la Demande

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif 2013 du budget annexe du service de Transport à la demande. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le 1er vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif de ce budget annexe de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 abstentions) de ses membres, ADOPTE le compte administratif du budget annexe Transport à la demande.

146 670.55 € Section de fonctionnement : **DEPENSES:**

> 451.00 € Section d'investissement :

146 670.55 € RECETTES: Section de fonctionnement :

2 296.68 € Section d'investissement :

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 07.05.14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Love

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François

RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLÉMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs |

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

<u>Assistaient à la séance</u> :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°051/2014

Objet : Adoption du compte de gestion 2013 du budget annexe Transport à la Demande

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 abstentions) de ses membres, **ADOPTE** le compte de gestion du budget annexe Transport à la demande.

DEPENSES:

Section de fonctionnement :

146 670.55 €

Section d'investissement :

451.00 €

RECETTES:

Section de fonctionnement :

146 670.55 €

Section d'investissement :

2 296.68 €



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 63 25.14

> SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

> > - 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) -Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°052/2014

Objet : Reprise des résultats du Budget annexe Transport à la Demande

Le Président rappelle que l'instruction comptable M43 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (4 abstentions) DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	0.00 €	0.00€	0.00€
Investissement	+ 7 797,06 €	+ 1 845,68 €	+ 9 642,74 €

Résultat de fonctionnement à affecter en 2014	0,00€
Solde d'investissement : Excédent	9 642,74€
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses)	0,00€
Excédent de financement en investissement (Excédent d'investissement - Restes à réaliser)	
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	0,00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	0,00 €
Report en investissement au R/001	9 642,74 €

Publié à HERICOURT, Le 61.05.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014 Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM, Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRÍN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

- 9 MAI 2014

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

arrivé le

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°053/2014

Objet: Adoption du compte administratif 2013 du budget annexe Centre d'affaires Pierre Carmien

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif 2013 du budget annexe CAPC. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le 1er vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif de ce budget annexe de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 abstentions) de ses membres, ADOPTE le compte administratif du Centre d'Affaires Pierre Carmien.

DEPENSES:

Section de fonctionnement :

117 716.05 €

Section d'investissement :

62 585.02 €

RECETTES:

Section de fonctionnement :

105 785.40 € 74 199.13 €

Section d'investissement :

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT. Le 07/05/14



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014 Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

arrivé le

- 9 MAI 2014

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°054/2014

Objet : Adoption du compte de gestion 2013 du budget annexe Centre d'affaires Pierre Carmien

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 abstentions) de ses membres, ADOPTE le compte de gestion du Centre d'Affaires Pierre Carmien.

DEPENSES:

Section de fonctionnement :

117 716.05 €

Section d'investissement :

62 585.02 €

RECETTES:

Section de fonctionnement :

105 785.40 €

Section d'investissement :

74 199.13 €

Publié à HERICOURT Le 09-05

DU PAYS D'HÉRICOURT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD

(HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°055/2014

Objet : Reprise des résultats du Budget annexe Centre d'affaires Pierre Carmien

Le Président rappelle que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (4 abstentions) DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	+ 14 723.97 €	- 11 930.65 €	+ 2 793.32 €
Investissement	+ 59 434.44 €	+ 11 614.11 €	+ 71 048.55 €

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET CAPC	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2014 : (Excédent)	2 793,32 €
Solde d'Investissement : Excédent d'investissement	71 048,55 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses)	0,00 €
Excédent de financement en investissement (Excédent d'investissement – Restes à réaliser)	
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	The state of the s
1 Affectation au R/1068	0,00€
2. Report en fonctionnement au R/002	2 793,32 €
Report en investissement au R/001	71 048,55 €

70400

Publié à HERICOURT, Le 03-05.14

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

- 9 MAI 2014 **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nore de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°056/2014

<u>Objet</u> : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Conformément à la délibération n°040/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

@ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

@ Marchés publics :

			Restructuration laverie - Pôle de		
M79/2014	BONNET-THIRODE	Fournitures et Services	Saulnot	03/03/14	6 610,17 €
M80/2014	Finindev	Services	rôle TH TFB TFNB REOM, Majic 3, diagnostic fiscal	12/03/14	6 250,00€
M103/2014	ERDF	Travaux	Mise hors tension bâtiment Hermès	26/03/14	4 728,00 €
M122/2014	TERREST INGENIERIE	Services	AMO pour le suivi de dépollution de la chaufferie Pâquis	07/04/14	8 510,00 €
M131/2014	MONNIER TP	Travaux	Quais de transfert - Echenans	11/04/14	6 582,00€

Avenants aux Marchés publics : NEANT

Contrat de location : NEANT
 Contrat d'assurance : NEANT
 Régies comptables : NEANT

Ons et legs : NEANT

Monoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT

Actions en justice : NEANT

Conventions de formation du personnel : NEANT

@ Contrat de travail à durée déterminée : contrats du 14 janvier au 15 avril 2014

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
Objet du contrat		E MULTI-ACCUEIL	Troffible de Belletiolaire
Remplacement	3	28 h	3
Kompiaoomoni	1	7h30	1
	3	15h30	1
	1	10h30	1
	1	35h	1
	RESTAURA	ATION SCOLAIRE	
Remplacement	1	19h00	1
	1	17h30	1
	1	10 h 18h30	1
	1	21h30	1
	SERVICE ENVIR	ONNEMENT DECHET	rs
Remplacement	3	35	1
	MED	IATHEQUE	
		néant	
	ADM	INISTRATIF	
	SATISTICS IN CONTRACTOR WITH SAME	Néant	A 8 00 2 1 10 A 10 14 2 1 2 3
		ISCOLAIRE	
	3	19 h	1
	1	13h50	1
	1	31 h	1
Remplacement	1	20 h	1
	1	14 h 50	11
	2	12 h	1
		Para I	
	1	03h20	1
Renfort activité	1	15h	1
	SERVICE ENTRI	TIEN DES BÂTIMEN	TS

Publié à HERICOURT, Le 63 as. (4



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

Burkalle

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilia MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°057/2014

Objet: Adoption du Budget Principal 2014

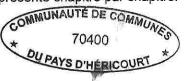
Le Président expose que la Communauté de communes se trouve confrontée à des marges de plus en plus serrées qui ont été renforcées par l'intégration des transferts de 2012 (multi-accueil, médiathèque). En effet, les charges supplémentaires liées à ces services pèsent fortement sur le budget surtout si on y ajoute l'entretien d'un bâti vieillissant. Les services transférés par leurs volumes rendent le budget plus sensible à toute hausse de charges (fluides, glissement-vieillesse-technicité, assurances, charges administratives, normes, maintenance, entretien du patrimoine immobilier...). De ce fait, l'épargne nette de la collectivité et sa capacité d'autofinancement s'en trouvent dégradées. Ce budget 2014 traduit néanmoins une ambition forte en matière d'investissements mais également dans la préservation de la qualité de services offerts aux usagers (transport, petite enfance, services aux familles...). Conformément au DOB, ce budget s'équilibre sans recours à la pression fiscale auprès des ménages et par un emprunt pour faire face au programme d'investissement.

Après une présentation du budget par chapitre avec un focus précis sur les charges à caractère général et la masse salariale, un examen est réalisé par service avec un zoom sur le programme d'investissement. Le Président précise que le budget principal s'équilibre à 6 798 124.05 € en section de fonctionnement et

à 5 923 733.68 € en section d'investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité de ses membres (4 votes contre), **ADOPTE** le présent Budget primitif 2014 présenté chapitre par chapitre.

Publié à HERICOURT, Lee>o> 14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES **DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SÚTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°058/2014

Objet: Vote des taux

Le Président explique que le budget a été élaboré sans hausse des taux ménages ni de la CFE.

L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à l'unanimité adopte les taux suivants :

Taux de TH:

8.19 %

Taux de FNB:

2,28 %

Taux de FB: Taux de CFE:

0 % 25,68 %

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Publié à HERICOURT Le 07.05.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°059/2014

Objet: Vote du coefficient de la TASCOM pour 2015

Le Président rappelle que dans le cadre de la réforme de la Taxe Professionnelle, la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) prévue à l'article 3 de la loi n° 72-657 du 13 juillet est dorénavant perçue au profit de l'EPCI sur le territoire duquel est situé l'établissement imposable. Les collectivités locales ont la possibilité de moduler le montant de la TASCOM, à la hausse ou à la baisse en appliquant un coefficient multiplicateur.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **FIXE** le coefficient multiplicateur de TASCOM à 1,15 à effet 2015. effet 2015. arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Publié à HERICOURT, LO 07.05. W



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etalent présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS * * * * *

N°060/2014

Objet: Avancements de grade – création et suppression d'emplois

Le Président expose que dans le cadre du déroulement des carrières, certains agents peuvent bénéficier en 2014 d'un avancement de grade. Leur dossier a ainsi été présenté à la CAP du 13 mars dernier, qui a émis un avis favorable pour l'ensemble de nos agents.

Grade actuel	Promouvable au grade de	Date de transformation de poste
Adjoint administratif de 2ème classe	Adjoint administratif de 1ère classe	01/12/2014
Educateur de jeunes enfants	Educateur principal de jeunes enfants	01/07/2014
Adjoint technique de 1ère classe	Adjoint technique principal de 2éme classe	15/12/2014
Adjoint technique de 1ère classe	Adjoint technique principal de 2éme classe	20/11/2014
Adjoint technique de 1ère classe	Adjoint technique principal de 2éme classe	01/07/2014
Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	01/07/2014

Le Conseil Communautaire à la majorité (4 votes contre) **DECIDE** de créer les 6 postes correspondants aux nouveaux grades et de supprimer les 6 emplois correspondants aux anciens grades conformément au tableau susvisé.

Publié à HERICOURT, Le 02.05.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°061/2014

Objet : Création de postes

Le Président expose que suite à l'ouverture du pôle Ploye en janvier 2014, il convient d'ajuster le temps de travail d'un adjoint technique de 2éme classe, actuellement à 16H annualisé qui effectue des heures complémentaires au pôle périscolaire de PLOYE.

Son travail sera annualisé sur les 36 semaines de l'année scolaire et cet agent aura plusieurs affectations sur les bâtiments de la CCPH.

Il convient donc d'augmenter le temps de travail du poste qui passera de 16 h à 31.5 h.

Le Président explique par ailleurs que la hausse des effectifs périscolaires, le développement des temps d'accueils à Châlonvillars et à Ploye, alliés à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires ont généré en 2013 des besoins en secrétariat au service périscolaire.

D'autre part, le retour d'une personne en disponibilité et d'une personne en congé parental, des mutations d'agent et des modifications horaires pour temps partiel ont engendré des mouvements internes du personnel qui se sont traduits par :

- La création d'un poste administratif au périscolaire, financé intégralement pour 2014 par le fond d'amorçage
- La création d'un poste administratif au service marché-achat archives.

Le Conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) DECIDE :

- de créer à compter du 1^{er} mai 2014 un poste d'adjoint technique de 2éme classe à 31h30 et de supprimer à la même date le poste d'adjoint technique de 2 ème classe à 16h.
- de créer deux postes d'adjoints administratifs de 2éme classe à temps complet à compter du 1er mai 2014.

Publié à HERICOURT, Le 02 05 4



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER. Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS

nmunautaire a choisi pour secretaire de seance Angelique BARROCAS
déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°062/2014

Objet: Attribution d'une subvention au COS

Le Président rappelle que, comme chaque année, il convient de fixer le montant de la subvention à verser au Comité des Œuvres Sociales pour le personnel de la CCPH.

Le montant de la subvention est calculé sur la base de la masse salariale hors charges de l'année N-1 au taux de 0.45%.

Le montant de la subvention 2014 sera donc de 0.45% de la masse salariale 2013, soit 15 008 €.

Le Conseil Communautaire **DECIDE** à l'unanimité de fixer le montant de la subvention 2014 à verser au Comité des œuvres Sociales à 15 008 €.

Publié à HERICOURT, Le 97.05.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU PAYS D'HERICOURT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) -TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SÚTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE Pouvoirs : arrivé le

- 9 MAI 2014

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

. . . .

N°063/2014

Objet : Adoption du Budget annexe Ordures ménagères 2014

Le Président expose que le budget prévisionnel 2014 est élaboré conformément aux prévisions de l'an dernier ayant servi à la décision de maintenir les tarifs facturés, décision confirmée par les bons résultats de l'exercice adopté lors du compte administratif. Ce budget est, en effet, bien maitrisé depuis plusieurs années avec la volonté affirmée de consolider l'autofinancement et générer des excédents qui serviront à investir sans recours de manière trop importante à l'emprunt tout en permettant le lancement de la mise en place de la redevance incitative sur le territoire communautaire.

Le budget 2014 est marqué par la poursuite du programme d'investissement en vue de la mise en place du tri sélectif en porte à porte dans les villages et au projet de redevance incitative. Un certain nombre de dépenses ont donc été inscrites en reste à réaliser pour faire face à ces investissements qui se déroulent sur deux exercices. C'est donc un budget intermédiaire qui est présenté au conseil communautaire avec une maîtrise nécessaire des coûts de fonctionnement et la préparation de la mutation du service ordures

Le budget 2014 s'équilibre à 1 753 418,14 € en fonctionnement et à 998 779,05 en investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 abstentions), ADOPTE le présent Budget annexe « ordures ménagères » 2014 présenté chapitre par chapitre.

Publié à HERICOURT Le 07,05.44



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

ait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean-VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°064/2014

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

arrivé le

2 n MAI 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Objet : Adoption du Budget annexe Transport à la demande 2014

Le Président expose que le budget prévisionnel TAD 2014 est élaboré pour la 5ème année (il est budgété en € HT). Ce budget est basé sur l'application stricte du marché qui nous lie au transporteur et tient compte des modifications et impacts apportés au marché avec la nouvelle consultation réalisée en 2012 : hausse des tarifs de la prestation et ouverture du transport le samedi après-midi. Ce budget prend également en considération le succès du TAD qui connaît une augmentation continue du nombre de ses prises en charge. Pour 2014, ce budget annexe devrait s'équilibrer grâce à une subvention provenant du budget principal à hauteur de 97 056 €. Pour mémoire l'année passée elle a été réalisée à hauteur de 104 537,02 € au CA du TAD 2013. Le budget 2014 est marqué par une réelle stabilité puisque les crédits budgétés en 2014 sont quasiment identiques à ceux prévus en 2013. Les éléments de modification du service (nouveau marché de transport, réservation H-1...) ont eu un impact l'an dernier et sont dorénavant stabilisés d'un point de vue budgétaire. Le Conseil général qui jusque-là avait accompagné l'essor du TAD a confirmé sa nouvelle politique en la matière avec une subvention plafonnée à 40 090 €.

Le budget 2014 s'équilibre à 155 597 € en fonctionnement et à 11 939,42 € en investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité (2 abstentions), **ADOPTE** le présent Budget annexe Transport à la demande 2014 présenté chapitre par chapitre.

Publié à HERICOURT, Le 16.05.14 70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014

Le Président.

COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU PAYS D'HERICOURT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014 Etaient présents : Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques

GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud SOUS-PRÉFECTURE DE LURE TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain arrivé le PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

arrivé le

- 9 MAI 2014

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°065/2014

Objet: Adoption du Budget annexe Centre d'Affaires Pierre Carmien 2014

Le Président expose que Ce nouveau budget annexe pour le Centre d'affaires Pierre Carmien se traduit par un niveau budgétaire très proche de celui de l'année passée et marque encore l'implication de la CCPH dans le domaine économique au moyen de la mise à disposition de bureaux locatifs. Ce budget est assujetti à la TVA. Le budget 2014 est marqué par une forme de continuité notamment en dépenses avec une stabilisation des charges à caractère général malgré la prise en compte d'une hausse prévisible du coût des fluides. En recettes, on constate une hausse importante des loyers qui s'explique par le report d'un trimestre de loyer d'un locataire au titre de l'exercice 2013. Pour cet exercice 2014, ce budget annexe repose sur un taux d'occupation qui reste important avec 3 locataires qui devraient occuper le bâtiment pour environ 90% de la surface, les 10 % restants étant occupés en réalité par la CCPH. L'ensemble du centre d'affaires est donc aujourd'hui loué. Cela explique que cette année encore, il n'est pas prévu de subvention émanant du budget principal pour équilibrer le budget lequel ne prévoit que quelques dépenses d'investissement réparties entre les principaux chapitres d'investissement.

Le budget 2014 s'équilibre à 128 493,32 € en fonctionnement et à 148 648,55 € en investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité (2 abstentions), ADOPTE le présent Budget annexe Centre d'Affaires Pierre Carmien 2014 présenté chapitre par chapitre.

Publié à HERICOURT. Le 03.07.11 PAYS D'HÉRICOUR

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pavs

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°066/2014

Objet : Fixation des indemnités du Président et des Vice-Présidents

Le Président expose qu'en application des dispositions réglementaires, le montant de l'enveloppe se définit sur la base du nombre de vice-présidents calculé à hauteur de 20% de l'effectif du conseil communautaire par la méthode de droit commun soit 44 délégués (alors que le conseil a dérogé par méthode dite libre et retenu 50 délégués), arrondi à l'unité supérieure.

Il en résulte que l'enveloppe se calcule sur la base de 9 vice-présidents à laquelle s'ajoute l'indemnité du Président.

L'enveloppe maximale est donc égale à 132 323,06 €.

Proposition:

PRESIDENT: 58 % de l'indemnité mensuelle d'un président soit 1 482,18 euros brut.

Soit 38.99 % de l'indice 1015 (sans changement)

1er Vice- Président : 79 % de l'indemnité de vice-président soit 740,90 euros brut.

Soit 19.49 % de l'indice 1015 (sans changement)

Du 2ème au 8ème Vice-Président : 56 % de l'indemnité de vice-président soit 526,88 euros brut.

Soit 13.86 % de l'indice 1015 (sans changement mais 4 VP de plus)

Du 9ème au 15ème Vice-Président : 45 % de l'indemnité de Vice-Président soit 421,20 euros brut.

Soit 11.08 % de l'indice 1015 (sans changement)

Consommation de l'enveloppe : cette proposition représente 80,3% de l'enveloppe indemnitaire soit un total de 106 315,99 €

Dates d'effet :

Compte tenu que le Président et les Vice-Présidents sortants ont poursuivi ou pris leurs missions sans interruption, le Président a pris un arrêté de délégation à effet du 16 Avril. Il est proposé de faire courir leurs indemnités à cette date.

Incidences budgétaires :

Les crédits ont été ouverts au budget 2014 pour couvrir les indemnités et les charges afférentes.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et 2 abstentions) **DECIDE** de fixer comme proposé les indemnités avec prise d'effet à la date de délégation.

Président : 38,99% de l'indice 1015 effet au 16 Avril

• 1er Vice Président : 19,49% de l'indice 1015 effet au 16 Avril

Du 2^{ème} au 8^{ème} Vice Président : 13,86% de l'indice 1015 effet au 16 Avril

• Du 9ème au 15ème Vice Président : 11,08% de l'indice 1015 effet au 16 Avril

OMMUNAUTÉ DE COMMUN

70400 PAYS D'HÉRICOUR

Publié à HERICOURT, Le 🌭 OS Ny

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avrii 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°067/2014

Objet : Election des représentants dans les organismes extérieurs

Le Président expose qu'il convient de désigner les représentants de la Communauté de Communes au sein des organismes extérieurs suivants :

1. ADCH

Le conseil communautaire à l'unanimité **DESIGNE** Marie Odile NOWINSKI / Grégoire GILLE / Jean VALLEY / Jacques ABRY / Gérard CLEMENT et Luc BOULLEE.

2. Mission Locale Espace Jeunes

Il convient que chaque commune soit représentée à l'assemblée générale.

Le conseil communautaire à l'unanimité **DESIGNE** Michel CLAUDEL, Josette LOCH, Sophie SEYRIG, Claude PERRIN, Jean-Pierre MATHEY, Marie Odile NOWINSKI, Robert BOURQUIN, Valéry VOUAGNET, Jean Denis PERRET GENTIL, Dominique CHAUDEY, Daniel COUSSEAU, Eric STEIB, Jean Jacques SOMBSTHAY, Christian GAUSSIN, André LAUCHER, Georges DORMOY, Jean THIEBAUD, Guy GREZEL et Jean-François NARDIN.

3. Pôle énergie

Depuis 2008, la CCPH est membre actif de la régie autonome constituant le Pôle.

Le conseil communautaire à l'unanimité **DESIGNE** Christian GAUSSIN comme titulaire et Dominique CHAUDEY comme suppléant.

4. OMS

La CCPH gère de manière conjointe avec l'Office Municipal des Sports d'Héricourt (OMS) les plannings des installations sportives, l'accueil des manifestations sportives,...

Le conseil communautaire à l'unanimité DESIGNE Luc BOULLEE.

5. Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés de Haute-Saône Suite au transfert de compétences lié à la loi de décentralisation, le PDEDMA est à présent sous responsabilité du Conseil Général. Il s'agit de désigner deux représentants de la CCPH à la commission consultative du plan.

Le conseil communautaire à l'unanimité DESIGNE Jean VALLEY en tant que titulaire et Josette LOCH en tant que suppléante.

6. Association pour la sauvegarde du Fort du Mont Vaudois Le conseil communautaire à l'unanimité DESIGNE Luc BOULLEE et Dominique CHAUDEY respectivement titulaire et suppléant.

7. Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE)

Ce Conseil a deux grandes missions :

- Emettre les avis relatifs aux demandes de conventionnement des employeurs et aux demandes de concours du fonds départemental pour l'insertion,
- Déterminer la nature des actions à mener en vue de promouvoir les actions d'insertion par l'activité économique.

Le conseil communautaire à l'unanimité DESIGNE Marie-Odile NOWINSKI comme titulaire et Grégoire GILLE comme suppléant.

8. Commission Locale de l'Eau du SDAGE

En décembre 2010 était adopté le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) à l'échelle du Bassin Rhône-Méditerranée avec, pour objectif, l'atteinte ou le maintien du bon état des eaux en 2015, conformément à la Directive Européenne Cadre sur l'Eau.

Le SDAGE se construit en associant à la fois les collectivités, les usagers et les services de l'Etat concernés. C'est pourquoi ces acteurs sont réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau, la CLE.

Cet organe gère l'ensemble de la procédure d'élaboration, puis de mise en œuvre du SAGE. C'est un lieu privilégié de concertation, de débat, et de prise de décisions. La CLE valide ainsi chacune des étapes de la phase d'élaboration.

Le conseil communautaire à l'unanimité DESIGNE Fernand BUKHALTER pour siéger au sein de cette instance.

9. SCoT « Nord Doubs »

Le Syndicat Mixte du SCoT « Nord Doubs » a été créé pour permettre l'élaboration d'un document partagé à l'échelle d'un bassin de vie cohérent.

Le Président a ainsi sollicité la CCPH afin de désigner des représentants pour participer à l'élaboration du SCoT.

Le conseil communautaire à l'unanimité DESIGNE Fernand BUKHALTER et Jean-Jacques SOMBSTHAY pour siéger au sein de cette instance.

10. ACCOLAD

Publié à

Le 07:05:14

Dans le cadre de la gestion de la médiathèque, la CCPH adhère à l'ACCOLAD depuis 2012.

Cette association intervient au titre de la promotion et la conservation du patrimoine écrit, graphique et musical, d'informations et conseils, de formation professionnelle, de coopération entre bibliothèque et du développement de la lecture auprès de publics spécifiques.

Le conseil communautaire à l'unanimité DESIGNE Luc BOULLEE pour siéger au sein du conseil d'administration de l'ACCOLAD. SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

HERICOURT,

OMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT

- 9 MAI 2014

arrivé le

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER. Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS

N°068/2014

Objet : Commission de Délégation de Service Public : Remplacement d'un titulaire

Vu l'article L 1411-5 du CGCT

Le Président expose lors du conseil communautaire du 15 avril, le conseil communautaire a élu les membres de la commission de délégation de service public.

Suite à la démission de Gilles LAZAR de son mandat de conseiller communautaire, il convient de procéder au renouvellement intégral de la commission de délégation de service public.

Les opérations de vote se sont déroulées dans les conditions réglementaires.

Ont été élus à la majorité (2 abstentions) :

Titulaires:

- Robert BOURQUIN
- Martine PEQUIGNOT
- Gérard CLEMENT
- Jean VALLEY
- Blaise Samuel BECKER

Suppléants :

- Marie-Odile NOWINSKI
- Jacques ABRY
- Michel CLAUDEL
- Jean-Jacques SOMBSTHAY
- Luc BOULLEE

Publié à HERICOURT, Le **01.05.14**



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER Etalent présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- 9 MAI 2014

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°069/2014

Objet: Désignation des commissions - Composition des commissions

Le Président expose qu'il convient d'identifier les commissions permanentes de la communauté de communes à créer et d'en déterminer la composition. Ces éléments seront repris dans le règlement intérieur de la Communauté de communes. Une même commission concernera plusieurs vice-présidents.

Les commissions seront composées de conseillers communautaires titulaires ou suppléants hors président et viceprésident, auxquels peuvent s'ajouter en sus des conseillers municipaux. Chaque commune ne pourra pas être représentée plus de deux fois au sein d'une même commission. Un même conseiller communautaire, titulaire ou suppléant, ou municipal ne pourra être membre au maximum que de deux commissions.

Le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** de créer les 7 commissions suivantes et d'adopter la composition présentée ci-dessus :

- 1ère Commission aménagement du territoire, habitat, haut-débit
- 2^{ème} Commission développement économique, emploi, formation
- 3^{ème} Commission petite enfance, enfance, jeunesse
- 4ème Commission mutualisation, finances
- 5^{ème} Commission développement culturel & sportif, éducation, patrimoine, communication
- 6ème Commission environnement, déchets ménagers
- 7ème Commission gestion des cours d'eau, énergies renouvelables, développement durable, tourisme.

Publié à HERICOURT, Le •3.0s./4



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°070/2014

Objet : Adoption du règlement intérieur

Le Président rappelle que les conseils municipaux des communes de plus de 3500 habitants doivent se doter d'un règlement intérieur (art L2121-8 du CGCT).

Selon l'article L5211-1 du code général des collectivités territoriales, les dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale.

Ainsi les organes délibérants des EPCI, comprenant une commune d'au moins 3500 habitants sont également tenus d'établir dans les mêmes conditions que les communes de 3500 habitants et plus leur rèalement intérieur.

Dans le cadre des renouvellements de conseil, le règlement intérieur doit être adopté dans les 6 mois de l'installation du nouveau conseil.

Le Conseil communautaire ADOPTE à la majorité (2 abstentions) le règlement intérieur joint en annexe.

Publié à HERICOURT, Le CJ.05.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°071/2014

Objet : Commercialisation des Guinnottes - cession d'un lot à M. Wack

Le Président explique que M. WACK est un investisseur privé qui possède plusieurs bâtiments industriels dans diverses zones d'activités ainsi qu'un parc de logements locatifs important.

Il a pour projet de construire sur le lot 1B des Guinnottes 1 un bâtiment artisanal destiné à la location ou à la vente.

Ce bâtiment sera composé d'un atelier de 400 m² et de 100 m² de bureaux auxquels s'ajoute un petit logement de fonction. L'investisseur présente toutes les garanties financières requises.

Il convient sur cette opération d'autoriser la SOCAD qui est l'aménageur de la ZA, à la signature de l'acte de vente sur la base de 18 € HT/m² soit pour un lot de 1900 m² un prix de 34 200 € HT.

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) EMET un avis favorable à la cession par la SOCAD du lot 1B des Guinnottes 1 à la SCI WACK dans les conditions susvisées.

Publié à HERICOURT, Le 02.0514

PAYS D'HÉRICOUR

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM, Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François (HERICOURT) -RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

arrivé le

- 9 MAI 2014

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°072/2014

Objet : Commercialisation des Guinnottes – cession d'un lot à STCI

Le Président expose que la société STCI, actuellement installée à Luze, est spécialisée dans l'installation thermique de génie climatique et réseaux de chaleur enterrés. L'entreprise compte à ce jour 3 salariés et souhaite se développer. Elle intervient sur des gros chantiers (hôpital médian, hôpital de Besançon ...). Le gérant Monsieur AUBERT souhaite construire un local industriel d'environ 250 m² composé de bureaux,

d'un atelier et de stockage. A ce titre une parcelle d'environ 10 ares est nécessaire.

Un compromis de vente est en cours de signature avec la SOCAD pour le lot 5B des Guinnottes 2 d'une surface comprise entre 1 000 m² et 1500 m², pour un prix de 18 € HT/ m². Le projet est en voie d'être finalisé pour délimiter l'emprise exacte nécessaire au projet. Le lot 5B est issu du lot 5 qu'il convient de diviser pour répondre aux demandes de petite taille.

L'entreprise présente toutes les garanties financières requises à l'examen des 3 derniers bilans. Le projet est très pressé. Le bureau a émis un avis très favorable à ce dossier.

Il convient donc d'autoriser la SOCAD à procéder à la signature de l'acte de vente du lot 5B des Guinnottes 2 au prix de 18€ HT le m².

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) EMET un avis favorable à la cession par la SOCAD du lot 5B des Guinnottes 2 à la STCI dans les conditions susvisées.

Publié à HERICOURT, Le 07.06.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014 Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°073/2014

Objet: Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF - Signature d'un avenant CEJ

Le Président expose que suite à la réorganisation du service périscolaire en raison de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2013, le conseil communautaire a décidé d'ouvrir un accueil extrascolaire le mercredi après-midi sur le pôle de Châlonvillars, répondant ainsi à la demande des parents d'élèves. Après huit mois de test, il s'avère que le pôle accueille en moyenne 25 enfants les mercredis après-midi. Cette ouverture répond donc aux besoins des familles et aux conditions requises pour maintenir ce service puisque nous exigions une moyenne de 20 enfants.

De plus à compter du 1er novembre 2013, la coordination qui comptait jusqu'à présent deux agents a été renforcée par un agent temps complet soit 3 ETP, et ce afin de faire face à l'évolution constante des effectifs et des temps d'accueils.

Afin de s'inscrire dans les financements pour l'accueil des mercredis sur le pôle de Châlonvillars ainsi pour le poste de coordination supplémentaire, il convient de signer un avenant au contrat enfance et jeunesse avec la Caisse Nationale d'Allocations Familiale de la Haute Saône pour tenir compte de ces modifications.

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) AUTORISE le Président à signer avec la CAF l'avenant au CEJ ainsi que tous les actes s'y rapportant.

Publié à HERICOURT, Le 07.05.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°074/2014

<u>Objet</u> : Opération terrain de foot synthétique : Acquisition d'une parcelle de terrain à la commune de Brevilliers

Le Président expose que dans le cadre de l'implantation du terrain de foot synthétique sur la commune de Brevilliers, il est nécessaire d'acquérir deux parcelles à la commune de BREVILLIERS qui représente l'emprise foncière actuelle du terrain de foot.

Les parcelles sont cadastrées en section A n°1477 et 1478 pour une contenance totale de 1ha 49 a 60 ca :

- Parcelle n°1477 : 1 ha 43 a 97 ca
- Parcelle n°1478 : 05 a 63 ca

Le conseil municipal de BREVILLIERS a délibéré favorablement lors de sa séance du 24Janvier 2014 pour cette cession à l'euro symbolique.

La CCPH s'engage à prendre en charge tous les frais liés à cette cession.

Le conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder à l'acquisition des parcelles 1477 et 1478 d'une surface totale de 14960 m², **l'AUTORISE** à la signature des documents afférents étant précisé que les frais notariés seront à la charge de la CCPH.

Publié à HERICOURT, Le **07.05.16**



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAÙLNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs : Mmes MM, Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°075/2014

Objet : AED : attribution de fonds de concours aux communes

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient au titre de ses statuts les travaux de voiries effectués par les communes par un abondement de l'A.E.D à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Général de Haute-Saône. 5 dossiers ont été déposés et sont complets.

- La commune de BREVILLIERS sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de 2 778.60 €, soit 15 % de la subvention de 18 524 € versée par le Conseil Général.
- La commune de CHALONVILLARS sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de 750 €, soit 15 % de la subvention de 5 000 € versée par le Conseil Général.
- La commune de CHAMPEY sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de 1 904.40 €, soit 15 % de la subvention de 12 696 € versée par le Conseil Général.
- La commune de SAULNOT sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de 2 609.25 €, soit 15 % de la subvention de 17 395 € versée par le Conseil Général.
- La commune d'<u>HERICOURT</u> sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de 4 511.85 €, soit 15 % de la subvention de 30 079 € versée par le Conseil Général.

Le Conseil communautaire à l'unanimité ADOPTE le montant de ces fonds de concours AED et AUTORISE le Président à procéder à leur versement en faveur des communes.

Publié à HERICOURT, Le 09.05 14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fajt à Héricourt, le 30 avril 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

49

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean-VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°076/2014

Objet: Politique Habitat 2020: Attribution de subventions.

Le Président expose que le 22 décembre 2006, le Conseil Général de la Haute Saône a obtenu la délégation de compétence des « aides à la pierre ». Par conséquent, au-delà de ses fonds propres, le Conseil Général gère une enveloppe annuelle de droits à engagements remise par l'Etat afin de réaliser les objectifs de production de logements à loyers modéré et possède un droit de tirage sur une enveloppe annuelle de l'ANAH destinée à la réhabilitation du parc privé.

Lors de sa prise de délégation, le Conseil Général s'est fixé trois objectifs-cadres en faveur du logement des hauts-saônois visant à :

- Faciliter l'installation de nouvelles populations
- Favoriser la mise sur le marché d'un plus grand nombre de logements conventionnés
- Assurer une politique cohérente de l'habitat sur le territoire départemental

Après deux années d'exercice de délégation, le Conseil Général décide de territorialiser la politique du logement. Matérialisée par les contrats d'objectifs territoriaux, cette démarche privilégie une approche ascendante issue des besoins locaux identifiés et hiérarchisés par les acteurs locaux et mis en cohérence à l'échelle intercommunale. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt signe son contrat territorial d'objectifs le 15 novembre 2010, ce qui lui permet d'identifier, formaliser et partager, à l'horizon 2020 (durée du contrat : 2010-2020), différentes opérations relatives à l'habitat sur son espace de projet qui sont réparties sous les axes suivants :

- Axe 1 : Promouvoir et diffuser un développement et un accueil résidentiel sur l'ensemble du territoire communautaire
- Axe 2 : Faire de la Ville d'Héricourt l'un des trois pôles de l'Aire urbaine en proposant un habitat résidentiel de qualité et diversifié

- Axe 3 : Mettre en œuvre des outils et des méthodes d'accompagnement afin de promouvoir l'habitat du Pays d'Héricourt
- Axe 4 : Inscrire le patrimoine immobilier de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt dans la démarche de développement durable

Concrètement, la communauté de communes participe financièrement à :

- La mise en œuvre des actions d'animation et de communication
- La constitution et le suivi des dossiers par notre prestataire Habitat et Développement

De la façon suivante :

- Aide à la précarité énergétique propriétaires occupants : prime forfaitaire de 500 € dans le cadre du programme habiter mieux (dossiers déposés auprès de l'ANAH) avec un gain énergétique de 25%
- Aide à l'autonomie préventive non financée par l'ANAH pour des propriétaires occupants modestes : subvention de 25% plafonnée à 8 000 € HT de travaux
- Aide aux travaux de façades : base 10% dans la limite de 8 000 € HT de travaux
- Subvention aux travaux d'économie d'énergie pour les logements loués dans le cadre du programme Habiter Mieux : aide de 1 000 € par logement bénéficiant du programme Habiter Mieux ANAH avec l'obtention d'une étiquette D après travaux avec un gain énergétique de 35%
- Aide complémentaire de 5% des travaux subventionnés par l'ANAH pour les logements conventionnés privés permettant de mobiliser une aide complémentaire du Conseil Général
- Aide complémentaire de 5% de 50 000 € de travaux HT par logement pour les logements communaux conventionnés dans le cadre de l'intervention du Conseil Général
- Intervention ponctuelle pour les dossiers LHI (Lutte contre l'Habitat Indigne) si besoin et selon avis de la Communauté de Communes.

Pour information, le cumul des subventions attribuées dans le cadre d'habiter mieux peut parfois être supérieur au coût total des factures. Cela est dû à la nouvelle politique de l'ANAH effective depuis juin 2013. Les propriétaires sont alors remboursés et le reste est déduit des aides de l'ANAH.

Conformément à cette politique, 17 dossiers ont été engagés au titre « d'Habiter mieux », 2 au titre des « façades », 1 au titre des « logements conventionnés » et 1 au titre de « l'OPAH ».

Sur ces 21 dossiers, 14 se situent à Héricourt, 2 à Saulnot, 2 à Champey, 1 à Echenans, 1 à Chenebier et 1 à Châlonvillars. Ils mobilisent 13 840 € de subventions de la CCPH.

SUBVENTION HABITER M	IIEUX	
Propriétaire	Aurélien MAHUET/Amélie ANCE	
Adresse	2, rue Alexandre DUMAS - 90800 BAVILLIERS (travaux à Héricou	
Type de travaux	Menuiserie/isolation/mise en plac	e poêle à bois
- Montant maximum	de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des devis HT		17 016.55 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		9 955 €
- Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION HABITER M		
Propriétaire	Jean-Marie LEGRAND	
Adresse	21, rue Salvador Allende – 70400 HERICOURT	
Type de travaux	Remplacement chaudière	370
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
- Montant total des devis HT		4 601 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		3 520 €
- Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION HABITER M	EUX	
Propriétaire	Noël ROESS	
Adresse	3, rue du 47 RA - 70400 HERICC	OURT
Type de travaux	Remplacement de chaudière	
- Montant maximum o	de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des devis HT		8 695 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		8 347 €
- Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION HABITER MIE	UX	
Propriétaire	Françoise POIREL	
Adresse	25, rue de Colmar - 70400 HERIO	
Type de travaux	Menuiserie/remplacement de cha	udière
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
- Montant total des dev		15 537.88 €
	autres financeurs (CG, ANAH, ASE)	11 768 €
- Montant subvention		500 €

Propriétaire	Jean ROBERT	
Adresse	15, rue de la Fontaine GONVIL	ARS - 70400 SAULNOT
Type de travaux	Remplacement de chaudière	
	de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des d		8 065.41 €
	ns autres financeurs (CG, ANAH, ASE)	6 403 €
- Montant subventi		500 €

Propriétaire	MEUX Françoise CATTIN	
Adresse	44, rue Paul Vinot -70400 HEI	RICOURT
Type de travaux	Remplacement chaudière/rem	placement d'un velux
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
- Montant total des devis HT		6 851.56 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		6 831 €
- Montant subventi		500 €

SUBVENTION HABITER M Propriétaire	Maurice BARTHOULOT	
Adresse	8, rue de la Fontaine à Roue G	ONVILLARS - 70400 SAULNOT
Type de travaux	Remplacement de chaudière	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
Montant total des de		6 800.11 €
	s autres financeurs (CG, ANAH, ASE)	5 320 €
- Montant subvention		500 €

SUBVENTION HABITER N Propriétaire	Jeanine ARNOULD		
Adresse	19, grande Rue – 70400 CHAMF		
Type de travaux	Remplacement de chaudière/me	nuiseries	
	de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des d		15 853.12 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		11 926 €	
- Montant subventi		500 €	

SUBVENTION HABITER N Propriétaire	Denis SILLI	
Adresse	3, Rue Aristide Briand – 70400 l	HERICOURT
Type de travaux	Remplacement de chaudière/me	enuiseries/isolation
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
Montant total des		17 424.67 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		10 098 €
- Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION HABITER N Propriétaire	Jean LARQUEMIN	Jean LARQUEMIN	
Adresse	40, rue Pierre de Coubertin - 7	40, rue Pierre de Coubertin - 70400 HERICOURT	
Type de travaux	Remplacement de chaudière		
Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €	
- Montant total des devis HT		5 720 €	
Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		4 397 €	
- Montant subvention CCPH		500 €	

SUBVENTION HABITER IV	IEUX	
Propriétaire	Hubert COURTALIN	
Adresse	2, rue Bel Air - 70400 HERICOU	RT
Type de travaux	Remplacement de chaudière/me	nuiseries
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
- Montant total des devis HT		6 217.35 €
 Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE) 		6 152 €
- Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION HABITER N Propriétaire	Guy GENEY	
Adresse	8, rue Jacques Prévert – 70400 h	HERICOURT
Type de travaux	Remplacement de chaudière/isol	ation extérieure
 Montant maximum 	de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des devis HT		16 564.60 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		13 032 €
- Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION HABITER MIE	UX		
Propriétaire	Ghislain CHOUET		
Adresse	4, grande Rue – 70400 ECHENA	NS SOUS MONT VAUDOIS	
Type de travaux	Remplacement de chaudière/menuiseries/ mise en place por granules		
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €	
- Montant total des devis HT		25 530 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		14 000 €	
- Montant subvention CCPH		500 €	

SUBVENTION HABITER N	IIEUX	
Propriétaire	Daniel HAGIMONT	
Adresse	3, rue Georges Marconnet – 7040	00 HERICOURT
Type de travaux	Remplacement de chaudière/isola	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
- Montant total des devis HT		21 518.52 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		14 000 €
- Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION HABITER MI	EUX	
Propriétaire	Patricia GOULOUBIEFF	
Adresse	9, faubourg de Belfort – 70400 HE	RICOURT
Type de travaux	Remplacement de chaudière/isola	ation
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
 Montant total des devis HT 		5 153 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		3 630 €
- Montant subvention CCPH		500 €

SUBVENTION HABITER M			
Propriétaire	Michèle ALEXANDROFF		
Adresse	18, rue de la revenue – 70400 CH	IENEBIER	
Type de travaux	Remplacement de chaudière/mise	e aux normes électriques	
 Montant maximum of 	de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des devis HT		20 058 €	
 Montant subvention 	- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		
- Montant subvention CCPH		500 €	

Propriétaire	Mohamed EL HACHANI	
Adresse	12, route nationale - 70400 CHA	LONVILLARS
Type de travaux	Remplacement de chaudière/me	nuiseries
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		20 000 €
- Montant total des devis HT		13 340.46 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		10 670 €
- Montant subvention CCPH		500 €

Propriétaire	Guy GENET	Guy GENET		
Adresse	8, rue Jacques Prévert – 70400	HERICOURT		
Type de travaux	Rénovation façade			
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €		
- Montant total des devis HT		9 200 €		
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		0€		
- Montant subvention CCPH		800 €		

Propriétaire	Jean-Marie LEGRAND	
Adresse	21, rue Salvador Allende – 70 400	HERICOURT
Type de travaux	Rénovation façade	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €
- Montant total des devis HT		4 640 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		0 €
- Montant subvention CCPH		464 €

Propriétaire		Jean VALLEY	
Adresse	3, rue des Vieilles Vies -		
Type de travaux	Travaux standard/isolati	on	
- Montant total de travaux TTC		109 888 €	
- Montant total de travaux subventionnés		59 520 €	
- Montant subventions ANAH		33 545 €	
- Montant subvention CCPH		2 976 €	

Pour mémoire l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est terminée depuis novembre 2010 en ce qui concerne la réservation de subvention. Une demande de paiement d'une subvention réservée en septembre 2010 concernant deux logements conventionnés a été déposée.

SUBVENTION OPAH Propriétaire	Philippe WEINBRENNER	
Adresse	55, avenue Saint Valbert - 704	400 HERICOURT
Type de travaux	Remplacement de chaudière/r	nenuiseries/isolation
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		11 000 €
- Montant total des devis HT		12 343.20 €
- Montant total des devis TTT - Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)) 0€
- Montant subvention CCPH		1 100 €

M. Valley ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité AUTORISE le Président à procéder au paiement des subventions pour l'ensemble des dossiers ci-dessus présentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

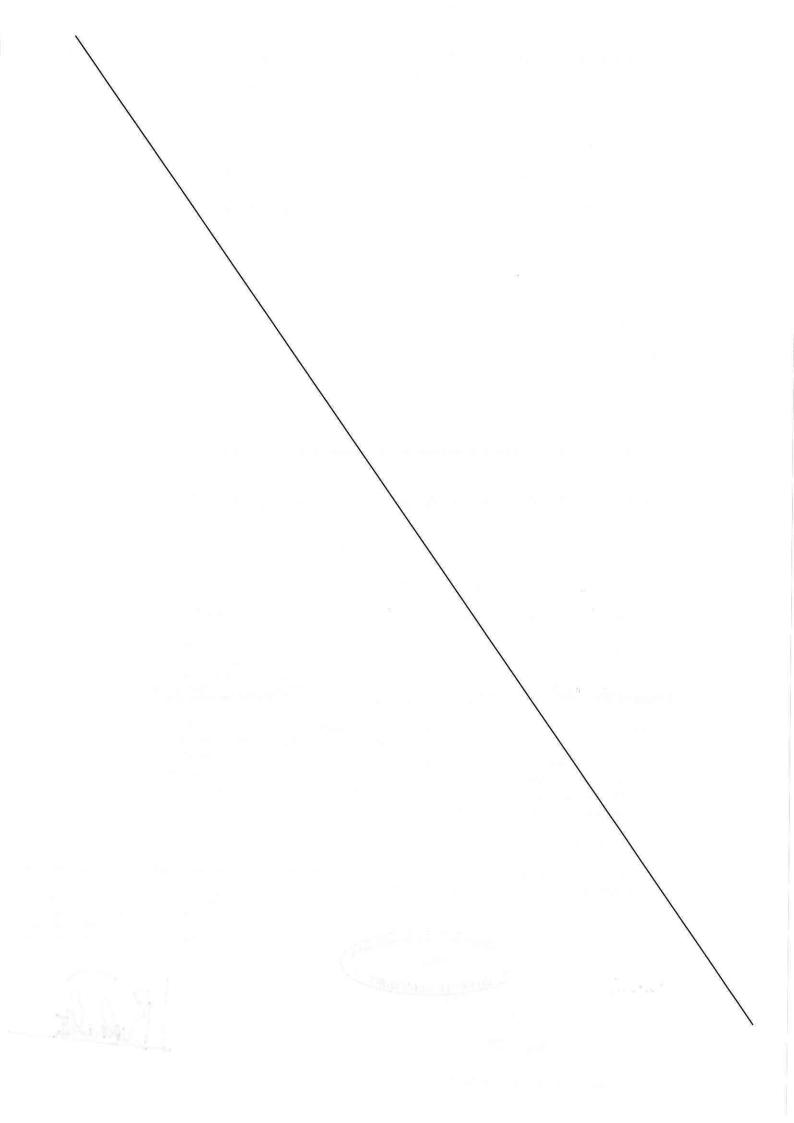
Publié à HERICOURT, Le 07.05.14

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves

SOUS-PRÉFECTURE DE LURESUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

arrivé le

- 9 MAI 2014

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

COLLECTIVITÉS TERRITOR A COMmunautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°077/2014

Objet : Fonds de concours fleurissement à la Ville d'Héricourt : modalités de versement...

Le Président expose que dans le cadre de la seconde étape du Pacte Fiscal, un fonds de concours en fonctionnement de 376 000 € est attribué à la Ville d'Héricourt depuis 2012.

.

Ce fonds est destiné à soutenir les missions de fleurissement, à améliorer et embellir les abords des équipements communaux et intercommunaux en vue d'un rayonnement intercommunal ou qui contribuent à valoriser le cadre de vie du territoire communautaire.

En effet, la Médiathèque François Mitterrand, le Centre sportif intercommunal André Girard, la Cuisine centrale, le siège de la Communauté de communes du pays d'Héricourt, le Centre d'affaires Pierre Carmien, le Pôle périscolaire Cadet Rousselle, la Maison de l'enfant, l'Ecole de musique, les zones d'activités (rondspoints, abords, massifs)... sont autant d'équipements qui nécessitent des abords très entretenus mais surtout embellis par de nombreux massifs et décorations florales qui sont totalement accessoires des équipements précités.

Par délibération n°28/2014 en date du 21 janvier 2014, le conseil communautaire a déjà décidé d'attribuer ce fonds de concours pour l'exercice 2014 mais il convient toutefois de préciser, à la demande du Trésor public, que le versement de ce fonds de concours se fera mensuellement à la Ville d'Héricourt.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 votes contre) **AUTORISE** le versement mensuel de ce fonds de concours Fleurissement d'un montant annuel de 376 000 €.

Publié à HERICOURT, Le 6 7 . 65.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 30 avril 2014
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nore de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistalent à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°078/2014

Objet: Attribution de subventions aux associations: Communication

Le Président présent les demandes de subventions reçues :

CHEVAL

L'association organise pour la 9ème année le Raid équestre des Bois de Saulnot qui se déroulera les 2,3 et 4 mai 2014. Plus de 25 épreuves dont 5 internationales sont organisées. Ces épreuves, dont 10 sont qualificatives pour la finale nationale, sont les seules à être organisées en Franche-Comté et même dans l'Est de la France. La manifestation accueille de nombreux cavaliers européens et de niveau national. La CCPH accompagne cet évènement depuis plusieurs années.

Pour mémoire, en 2013 l'association CHEVAL a reçu une aide de 1 000 €.

Le budget de ce projet s'élève à 31 200 € et sont recherchées les aides de diverses collectivités plus les ventes de produits, les dons et les engagements de participation.

L'association demande une subvention de 1500 € pour 2014. Il est proposé de reconduire la subvention à hauteur de 1 000 €.

Le conseil communautaire à l'unanimité DECIDE d'attribuer une subvention de 1000 €

La Pluie Vénitienne

L'association a vu le jour en septembre 2012 afin d'acquérir sa propre identité et d'organiser les éditions de "La Pluie Vénitienne" tout en gardant comme partenaire Tip Top Forme.

Pour la 6ème année, le carnaval se déroulera les 19 et 20 avril 2014 et est l'œuvre de carnavaliers présentant un défilé de costumes dans les rues d'Héricourt autour desquels se greffent diverses animations. Un spectacle est proposé le samedi soir à la Halle de Cavalerie et sur chaque entrée, 1 euros est reversé à Handicap International.

Pour mémoire, en 2013, l'association a reçu une aide de la CCPH de 1 100 €.

Le budget de ce projet s'élève à 11 800 € et sont recherchées les aides du Conseil Régional, du Conseil Général, de la ville d'Héricourt, plus les recettes de la buvette, les sponsors, la location des costumes, et de divers activités pendant la manifestation.

L'association sollicite une subvention de 1 100€. Il est proposé de reconduire la subvention de 1 100 €.

Le conseil communautaire à l'unanimité DECIDE d'attribuer une subvention de 1100 €

Publié à HERICOURT, Le **Ø .QS.[4** Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

TO400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°079/2014

Objet: Attribution de subventions aux associations: Culture et Equipements Sportifs.

Le Président présente les demandes de subventions reçues :

Alternadiff

Festival « Impétus »

Cet évènement est un festival de musiques alternatives qui a lieu sur plusieurs jours dans l'Aire urbaine sous l'égide du MOLOCO et qui rassemble de nombreux festivaliers y compris des suisses et allemands. Un concert est accueilli au Gatering Café à Héricourt sous gestion Alternadiff.

Pour mémoire, en 2013 l'association Alternadiff a reçu une aide de 1 000 € de la CCPH. Dans le cadre du festival 2014, le concert a eu lieu le 21 avril pendant lequel trois groupes se sont produits. Le budget du festival « Impetus » pour la partie Héricourtoise est de 3 780 € et sont recherchées les aides de la Ville d'Héricourt, du Moloco.

L'association sollicite une subvention de 1 000 €. Il est proposé de reconduire la subvention de 1000 €

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** d'attribuer une subvention de 1000 € à l'association.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Compte tenu de la réflexion engagée par la CCPH quant à son intervention de plus en plus prononcée en direction du foot, il est proposé de statuer sur les dossiers qui ont déjà fait l'objet d'un appui par le passé et de revenir lors d'un prochain conseil aux autres dossiers.

Entente Sportive Haute Lizaine

Stage de football

Le club organise un stage de football du 7 au 11 juillet 2014 pour les enfants du club âgés de 5 à 13 ans.

- De 9 heures à 12 heures : perfectionnement technique et jeu en rapport avec le thème étudié
- De 12 heures à 13 heures : repas pour les inscrits servis par les restaurants "Chez Pierrette" de Couthenans
- De 13 heures à 17h30 : Ateliers découvertes avec un thème différents chaque jour (sortie au poney club "le Galopin" par exemple) et tournoi de foot en fin de journée.

Pour mémoire, l'Entente Sportive Haute Lizaine est le 2ème club de la Haute-Saône et compte 325 licenciés répartis en 23 équipes.

Le nombre de places disponibles est de 40 enfants, qui seront encadrés par 5 éducateurs.

Les prix du stage sont de 98 euros en demi-pension et de 74 euros en externe pour les enfants de la CCPH (128 € et 94 € pour les enfants hors CCPH).

Le budget de ce projet est de 5 840 euros et l'association demande une subvention de 2 000 euros comme en 2013.

Il est proposé de reconduire la subvention de 2 000 € pour 2014. Les crédits ont été réservés au budget.

M. STEIB ne prend pas part au vote.

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** d'attribuer une subvention de 2000 € à l'association.

SGH Football

Stage de football

Le club a organisé un stage de football du 20 au 23 avril 2014 pendant les vacances de Pâques pour les enfants de 9 à 12 ans.

- Activités football le matin,
- Repas traiteur pris au stade du Mougnot le midi (livrés par notre cuisine centrale)
- Ateliers de découverte l'après-midi (handball, badminton, escalade, ponev).

Ce stage s'adresse à tous les joueurs licenciés d'Héricourt et des environs. 40 enfants pourront être accueillis et seront encadrés par 4 animateurs du club. La participation demandée s'élève à 60 euros repas compris pour les 4 jours.

Le budget de ce projet est de 5 400 euros et l'association sollicite une subvention de 2 000 € à répartir entre la ville d'Héricourt et la CCPH.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000 € pour ce projet.

Les crédits ont été réservés au budget.

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** d'attribuer une subvention de 1000 € à l'association.

70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 30 avril 2014
Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean-VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°080/2014

Objet: Ressources humaines: Extension de la Mutuelle aux conjoints.

Le Président expose que par délibération en date du 6 juillet 2012, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement concernant la participation de la collectivité vis-à-vis de la protection complémentaire santé que peuvent souscrire les agents au titre du contrat groupe.

La CCPH a fixé sa participation à 70% des cotisations dues par les agents et leurs enfants, le montant ayant été gelé sur 3 exercices et sur la base des cotisations versées en 2012 <u>en excluant de cette participation les conjoints des agents adhérents au contrat groupe.</u>

Afin de remédier à cette exclusion, et après avis favorable du comité technique, il est proposé à compter du 1er mai 2014 d'accorder pour les conjoints des agents adhérents à la mutuelle une aide de 14 €, correspondant à celle allouée aux enfants des adhérents.

La participation financière de la CCPH à la mutuelle à compter de cette date serait fixée comme suit :

Situations familiales	Participation à la mutuelle du 1 ^{er} mai 2014 au 31 décembre 2015		
Adulte	34.00 €		
Adulte + 1 enfant	48.00 €		
Adulte + 2 enfants ou plus	63.00 €		
Couple	48.00€		
Couple + 1 enfant	62.00€		
Couple + 2 enfants ou plus	77.00 €		

Les montants retenus sont gelés jusqu'au 31 décembre 2015 inclus. La participation est versée mensuellement aux agents y ouvrant droit sur les bulletins de salaire. La dépense correspondante sera inscrite au budget 2014. Elle sera au maximum de 8 000 €

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 votes contre) **DECIDE** d'accorder à compter du 1er mai 2014, pour les conjoints des agents adhérents à la mutuelle de la CCPH, une aide de 14€.

Publié à HERICOURT, Le **4.00.14**



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

vokaller

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°081/2014

<u>Objet</u> : Ressources humaines : Modification du dispositif d'attribution des Chèques vacances .

Le Président expose que la mise en place des chèques vacances au profit du personnel de la CCPH résulte d'une délibération prise en 2006, sachant qu'à l'issue de revalorisations successives les agents bénéficient depuis le 1^{er} janvier 2012 d'une dotation égale à 50 chèques vacances, la participation de de la Collectivité étant fixée comme suit :

- 75% pour les salariés les plus modestes, non imposables l'année N-1
- 70% pour les autres sachant toutefois que les agents dont la rémunération est supérieure au plafond de la sécurité sociale ne peuvent percevoir qu'une aide limitée à 50% (rémunération moyenne brute au cours des 3 mois précédant l'engagement d'épargne)

La valeur unitaire du chèque vacances est de 10 €. Les agents qui ont souhaité bénéficier de cet avantage social ont pu recevoir une aide, selon leur situation, allant de 250 à 375 €, pour une valeur globale de 500 €.

Le Président propose, à compter du **1**^{er} **mai 2014**, d'augmenter le nombre de chèques vacances qui pourrait passer de 50 à 60 avec une participation patronale identique variant de 50, 70 ou 75%.

Toutefois, afin de répondre aux différents besoins et aux différentes possibilités financières des agents, il est proposé de maintenir un choix aux agents entre **3 plans d'épargne** : 400 €, 500 € ou 600 €, soit 40, 50 ou 60 chèques vacances avec une participation patronale identique pour les 3 plans d'épargne, soit 50, 70 ou 75% :

	Part patronale	Part salariale	
Plan d'épargne de 400 €	300, 280 ou 200 €	100, 120 ou 200 €	
Plan d'épargne de 500 €	375, 350 ou 250 €	125, 150 ou 250 €	
Plan d'épargne de 600 €	450, 420 ou 300 €	150, 180 ou 300 €	

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions et 1 vote contre) **DECIDE** d'augmenter le nombre de chèques vacances qui est proposé aux agents d'acquérir, à compter du 1er mai 2014, soit 60 chèques d'une valeur de 10 € dans les conditions susvisées, tout en laissant le choix aux agents d'acquérir 40, 50 ou 60 chèques.

Publie a HERICOURT, Le **07,02,14**



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°082/2014

Objet : Admissions en non-valeur de créances ordures ménagères.

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures. Il est proposé de distinguer selon les motifs de l'admission en non-valeur deux types de créances et d'admettre les cas suivants pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

1) Au titre des créances éteintes :

L'état présenté par la Trésorerie représente un montant de 1 012.02 € portant sur les années 2006 à 2013.

COMMUNE						TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2006	2007	2010	2012	2013		
CHALONVILLARS		186.76 €	77.41 €	164.55 €		428.72 €	Liquidation judiciaire (2 dossiers) Procédure de rétablissement personnel (1 dossier)
HERICOURT	192.50 €	195.40 €			195.40 €	583.30 €	Procédure de rétablissement personnel (1 dossier) Liquidation judiciaire (1 dossier)

				T	T	1	
TOTAL	192.50 €	382.16 €	77.41 €	164.55 €	195.40 €	1 012.02 €	

2) Au titre des créances admises en non-valeur pour d'autres motifs :

COMMUNE									MOTIF DE LA PRESENTATION
	2006	2007	2008	2009	2011	2012	2013		
HERICOURT	192.50 €	224.28 €			96.45€	172.90 €	192.90 €	879.03 €	COMBINAISON INFRUCTUEUSE D'ACTES (5 dossiers)
CHAMPEY			195.40 €	195.40 €				390.80 €	COMBINAISON INFRUCTUEUSE D'ACTES (1 dossier)
TOTAL	192.50 €	224.28 €	195.40 €	195.40 €	96.45 €	172.90 €	192.90 €	1 269.83 €	

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de <u>1 269.83 €</u> portant sur les années 2006 à 2013.

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** d'admettre en non-valeur les créances d'ordures ménagères pour un montant total de **2 281.85 €.**

Publié à HERICOURT, Le **04.05:14**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Président, à savoir Monsieur Ferna Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°083/2014

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

arrivé le

Objet : Moyens généraux : Autorisation de poursuite permanente accordée au Trésorier.

Le Président expose que suite au renouvellement de notre assemblée, il convient en vertu de l'article R1617-24 du CGCT de reconduire l'autorisation permanente de poursuite générale par le Comptable Public pour l'ensemble des titres que nous émettons.

L'autorisation de poursuite concerne les seules mesures de recouvrement forcé.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Comptable Public d'Héricourt et Champey à poursuivre le recouvrement contentieux des titres de recette émis par tout acte de poursuite.

Cette autorisation est valable jusqu'à sa révocation.

Publié a HERICOURT, Le 67.65.11,



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nhre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014 Etaient présents : Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques

GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE , Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la maiorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°084/2014

Objet : Présentation de la liste des marchés 2013

Le Président expose que l'article 133 du code des marchés publics prévoit que la personne publique publie au cours du premier trimestre de chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires.

Cette liste sera publiée au registre des délibérations et sur le site Internet de la Communauté de communes.

S'agissant d'une information, ce point ne donne pas lieu à un vote du conseil communautaire.

Publié à HERICOURT, Le 07.0514

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE ,Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilia MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

<u>Pouvoirs</u>

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°085/2014

Objet : Ressources humaines : Création d'emplois de non titulaires.

Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 modifiant la loi de 1984

Le Président expose que les emplois au sein des collectivités territoriales doivent être pourvus par des agents titulaires. Toutefois, par dérogation et dans des cas limités, les collectivités sont autorisées à :

- recruter un agent non titulaire de droit public pour la satisfaction d'un besoin temporaire,
- recruter un agent non titulaire de droit public sur un emploi permanent. Il est donc nécessaire de procéder à la création d'emplois de non titulaires pour <u>renfort des équipes périscolaires</u> notamment sur le temps du midi et TAP au regard des effectifs accueillis ainsi que pour la distribution des bacs dans le cadre de la mise en place de la collecte sélective.

Période du 5 mai au 6 juillet 2014 : service périscolaire

- Création d'un poste <u>non permanent</u> d'adjoint d'animation de deuxième classe à temps non complet à savoir 17 heures 15 hebdomadaires.
- Création d'un poste <u>non permanent</u> d'adjoint d'animation de deuxième classe à temps non complet à savoir 6 heures hebdomadaires.
- Création d'un poste <u>non permanent</u> d'adjoint d'animation de deuxième classe à temps non complet à savoir 2 heures hebdomadaires.

La rémunération sera basée sur le premier échelon du grade d'adjoint d'animation à savoir IB 330 IM 316.

Période du 5 mai au 30 juin 2014 : service OM

 Création d'un poste <u>non permanent</u> d'adjoint technique de deuxième classe à temps non complet à savoir 20 heures hebdomadaires.

La rémunération sera basée sur le premier échelon du grade d'adjoint technique de deuxième classe à savoir IB 330 IM 316

Le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** de créer les emplois de non titulaires pour les périodes identifiées dans les conditions susvisées.

Publié à HERICOURT, Le 01.05.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 29 avril 2014 - 19h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 avril à 19h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 22 avril 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

42

Nbre de suffrages exprimés

50

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 22 avril 2014

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH, Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, PUR GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Danielle BOUCHE, Danielle BOUCHE, Danielle BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Propriet PARESCHARD.

Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT), membres titulaires et Valéry VOUAGNET, Yves LIGIER, membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean-Claude PERRIN (CHAMPEY) - Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL)

Pouvoirs:

Mmes MM. Stéphanie CHEVRIER à Jean-Claude KUBLER / Sophie SEYRIG à Christian PY / Jean-Claude PERRIN Claude à Jean VALLEY / Danielle CROISSANT à Marie-Odile NOWINSKI / Jean VILLANI à Valéry VOUAGNET / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET-GENTIL / Dominique CHAUDEY à Jean-Marc CROISSANT / Alain PARCELLIER à Fernand BURKHALTER / Pierre-Yves SUTTER à Martine PEQUIGNOT / Jean-François NARDIN à Yves LIGIER

Assistaient à la séance :

Mmes MM. André BOYER (ETOBON) - André LAUCHER (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°086/2014

Objet: Modification du plan de financement de l'opération du Pâquis - FNADT 2014.

Le Président rappelle que par délibération <u>N°183/2013</u>, le conseil communautaire a autorisé à l'unanimité le dépôt d'un dossier de subvention pour l'opération de requalification du Pâquis afin de mobiliser l'enveloppe 2014 du FNADT sur la base d'un coût travaux de **900 000 € HT**.

Les travaux identifiés alors étaient la démolition et le désamiantage. Or compte tenu des résultats des appels d'offres très inférieurs aux chiffrages prévisionnels, ces travaux seront présentés pour solder le FNADT 2013 déjà acquis.

En conséquence, il convient de substituer les travaux complémentaires programmés et sur lesquels nous avons pris des engagements avec le groupe tout en restant dans l'enveloppe de coût initialement prévue de 900 000 € HT.

Les dépenses concerneront les acquisitions liées au relogement des propriétaires du Pâquis qui avaient été exclues jusque-là, les travaux de dépollution du site et les travaux de voiries de l'impasse de la Manufacture et de la Rue Bardot que nous engagerons en partenariat avec la Ville d'Héricourt d'ici la fin d'année pour une mise en œuvre en 2015.

Il convient donc d'affiner les travaux sans modification du coût d'opération qui reste de 900 000 € HT sur la base du plan de financement ci-après.

PLAN DE FINANCEMENT FNADT 2014

Dépenses en € HT		Recettes			
Acquisitions pour relogement des propriétaires du Pâquis Dépollution du site (ex chaufferie) Travaux connexes réseaux et voiries Honoraires	265 000 € 256 600 € 353 400 € 25 000 €	FNADT (30%) Pour mémoire PACT CG 70 (18%*) Contrat de Pays Région (11%**) CCPH (41%)	270 000 € 158 750 € 95 250 € 376 000 €		
TOTAL	900 000 € HT	TOTAL	900 000 €		

PACT: 25% de 635 000 € soit 18% de 900 000 €

Contrat de Pays : 15% de 635 000 € soit 11% de 900 000 €

Le conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le nouveau plan de financement tel que présenté pour mobiliser le FNADT 2014 et **AUTORISE** le Président au dépôt des dossiers.

Publié à HERICOURT, Le 3-55-14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 30 avril 2014 Le Président,

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrivé le

- 9 MAI 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°087/2014

Objet : Adoption des comptes rendus du conseil du 29 avril 2014

Le Président présente les comptes rendus des Conseils Communautaires du 29 avril 2014.

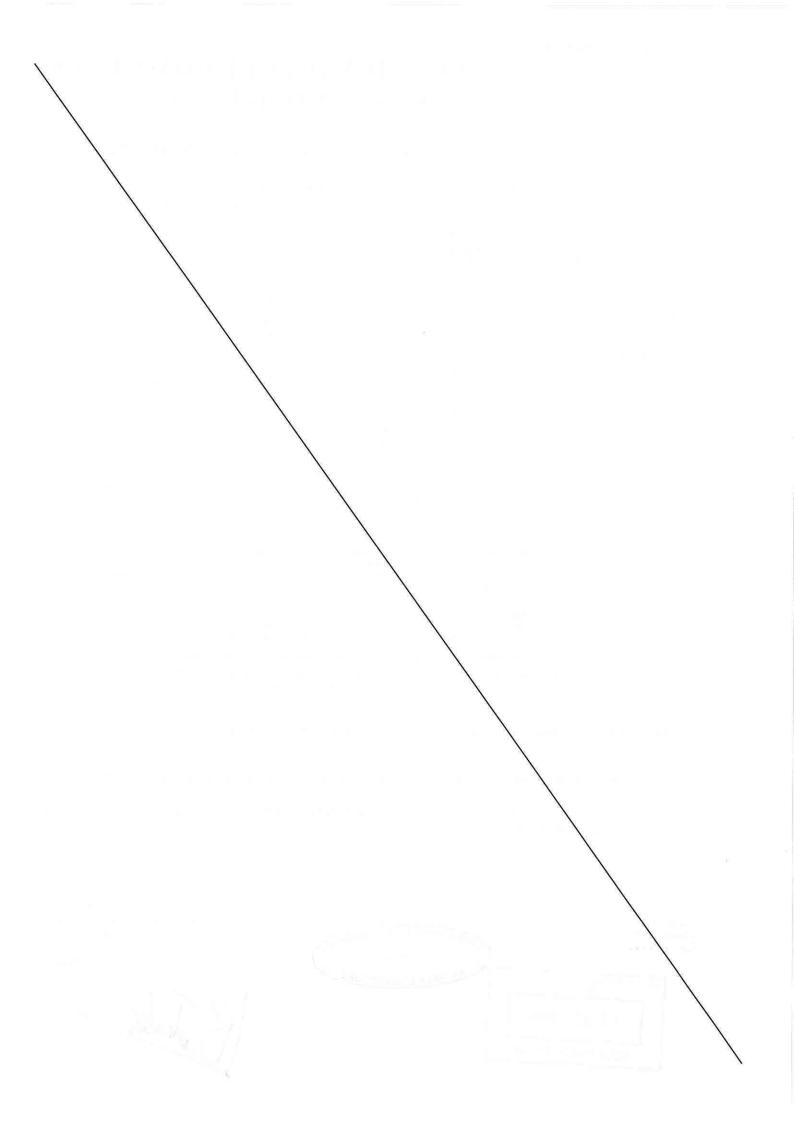
Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** les comptes rendu des conseils communautaires du 29 avril 2014.

Publié à HERICOURT, Le 13-26-14

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE 1 6 JUIL. 2014 RÈGLEMENTATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400
* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014 Le Président,

Brokaller



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°088/2014

Objet: Adoption de l'Avant Projet Définitif de l'opération d'extension du Multi accueil-RPAM

Le Président explique qu'il s'agit dans la continuité des décisions qui ont été prises de présenter l'Avant-Projet Définitif qui comprend à la fois la création d'un espace dédié au multi accueil mais aussi la requalification du Rez de chaussée de la Maison de l'enfant pour y reloger le RPAM. Cette opération se traduira donc par la libération totale de l'étage de la Maison de l'enfant (soit plus de 400 m²).

Ce projet se fixe à 1 084 500 € HT au stade APD contre 990 000 € au stade esquisse et 1 144 850 € HT au stade APS.

Il faut noter que l'ensemble des espaces a été optimisé au maximum car actuellement les 2 services utilisent les 2 étages pour une surface de 804 m².

Le projet optimisé présente une surface globale de <u>732 m²</u> y compris les surfaces développées nécessaires à l'extension de 10 places supplémentaires et ce en mutualisant les espaces d'activités entre les 2 services.

Certaines prestations ont été proposées en option et dépendront des résultats de la consultation.

Plan de financement :

DEPENSES en € HT	RECETTES PREVISIONNELLES			
Honoraires (Maîtrise d'œuvre, SPS, bureaux de contrôle)	96 500 €	DETR %	25,00	300 250 €
Coût travaux - VRD	1 084 500 €	CAF MULTI ACCUEIL	20,10 %	265 344 €
Mobilier et informatique	20 000 €	PACT	11,70 %	140 550 €
		Fonds 43.20 %	propres	494 856 €
TOTAL	1 201 000 €	TOTAL	100,00 %	1 201 000 €

En ce qui concerne le multi accueil, le projet prévoit 310 m² de surface dont 6 chambres de 5 lits permettant l'accueil de 30 enfants ainsi que tous les espaces nécessaires : local poussette, hall d'Accueil sécurisé, vestiaires du personnel, bureau de direction, sanitaires, biberonnerie, lingerie, salles d'activités, ...

En ce qui concerne le RPAM, sont prévus 252 m²un grand Hall pour l'accueil des assistantes maternelles, 2 bureaux pour les agents, un vestiaire, un local PMI, une grande salle d'animation et un espace calme ainsi que des sanitaires et un coin lange.

168 m² d'espaces seront mutualisés : office de réchauffage, salle de motricité, salle d'activités.

Le Conseil communautaire à l'unanimité ADOPTE l'APD qui se fixe à 1 084 500 € HT; AUTORISE le Président à signer l'avenant de maîtrise d'œuvre correspondant.

Publié à HERICOURT. Le 17.06.06

Fait et délibéré les jours, mois et au susuits, on pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE REGLEMENTATION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistalent à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°089/2014

<u>Objet</u> : Information du conseil sur la cession du lot 4/5 des Guinnottes 1 entre la SOCAD et la SCI des grands prés

Le Président explique qu'en date du 5 JUIN 2014, à l'occasion d'un salon commercial organisé par la SA GAUSSIN MANUGISTIQUE à Héricourt en présence des membres de son assemblée générale, de ses clients venus du monde entier et de ses clients potentiels, Monsieur GAUSSIN a signé l'acte d'acquisition à la SOCAD, aménageur de la ZAC des GUINNOTTES du lot 4/5 d'une surface de 40 006 m² au nom de la SCI des grands prés au prix de 18 € HT du m² soit un montant total de 738 108 € HT.

Ce point ne donne pas lieu à vote car il s'agit d'une information.

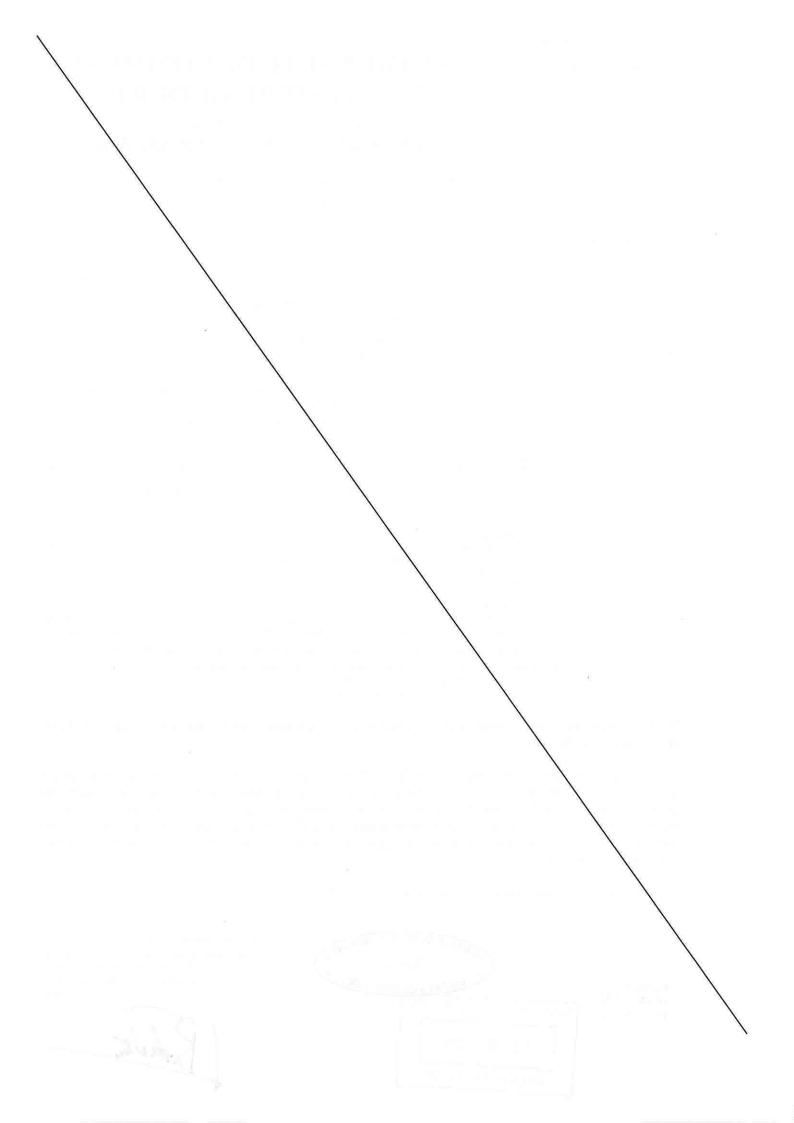
Publié à HERICOURT, Le 13.06.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Surlealto.

Fait à Héricourt, le 13 juin 2014



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°090/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

REGLEMENTATION

Objet : Choix de la méthode de droit commun pour la répartition 2014 du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

Le Président explique que le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012.

Une répartition « de droit commun » du FPIC est prévue à la fois pour le prélèvement et le reversement, en fonction de la richesse respective de l'EPCI et de ses communes membres (mesurée par leur contribution au potentiel fiscal agrégé (PFA)). Toutefois, par dérogation, l'organe délibérant de l'EPCI peut procéder à une répartition alternative.

Le 4 juin 2013, la Communauté de communes a reçu les notifications des montants de FPIC avec les fiches de calcul des montants individuels selon les critères de droit commun. La communauté a choisi par délibération du 4 juillet 2013 d'adopter la formule de <u>droit commun</u>. En 2014, le montant perçu est passé de 220 052 € à 333 472 €.

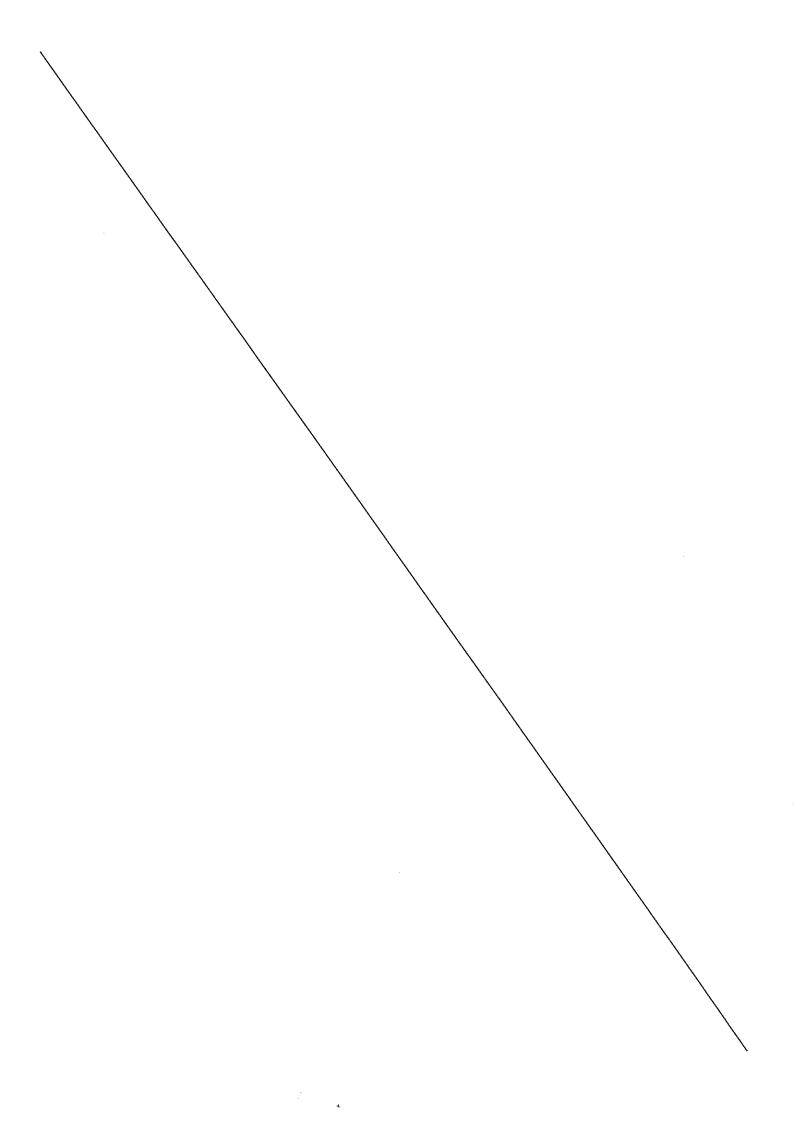
La CCPH ayant choisi l'an dernier l'application du droit commun, il est proposé de retenir, cette année encore, la répartition de droit commun dans l'attente de la réalisation du pacte fiscal & financier qui doit permettre à l'ensemble intercommunal de redéfinir une politique fiscale partagée et cohérente.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **ADOPTE** la méthode de droit commun pour la répartition du FPIC pour l'année 2014

Publié à HERICOURT, Le 19.06,14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistalent à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°091/2014

<u>Objet</u> : Adoption du compte-rendu annuel au concédant (CRAC) des Guinnottes présenté par la SOCAD.

Le Président rappelle que conformément à la convention d'aménagement, signée avec la SOCAD pour l'opération d'aménagement des Guinnottes, la Société d'Economie Mixte doit remettre avant le 30 juin 2014 le compte-rendu annuel au concédant (CRAC) pour l'année passée.

Le CRAC reprend les points suivants : Historique - Maîtrise foncière - Conditions financières - (Commercialisation, prix de cession et surfaces à commercialiser, ventes réalisées au 31/12/2013, participation) - Moyens de financement (emprunt, découvert individualisé, avances de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, subventions) - Perspectives et conclusions - Annexes.

Fin 2013, le résultat est de – **700 187** € (pour les tranches I et II) mais les dépenses sont quasi achevées et il reste encore des lots à commercialiser.

A ce titre, le bilan actualisé cumulé des 2 tranches se présente de manière très positive puisque la participation de la CCPH devrait être ramenée de 884 207 € à 224 207 € soit un retour de 660 000 € envisagé.

La trésorerie de l'opération au 31/12/2013 présente un découvert de 288 148€.

Au regard de la perspective de céder la parcelle 4/5 sur la première tranche courant de l'année 2014, il est convenu que la SOCAD actualisera le bilan financier pour l'année 2014 en prenant en compte cette recette et analysera les possibilités de reversement de tout ou partie de l'avance de 400 000 € et/ou de la participation à la CCPH.

Par ailleurs et compte-tenu de ce qui est présenté aux paragraphes « Perspectives » ci-dessus, un avenant de prolongation de la durée de concession jusqu'au 31/12/2015 est nécessaire afin de permettre la commercialisation des lots restant à vendre et de procéder à la clôture de l'opération.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- ✓ APPROUVE le CRAC au 31 décembre 2013
- ✓ **SOLLICITE** dès que possible la SOCAD pour le remboursement de tout ou partie de l'avance de 400 000 €.
- ✓ DECIDE de prolonger la convention au 29/09/2015.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 17 06.14

sous préfecture de lure, ARRIVÉ LE 1 6 JUIL. 2014 RÈGLEMENTATION 70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Bushalle

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°092/2014

Objet : Adoption du compte-rendu annuel au concédant (CRAC) de l'opération « Devillers » présenté par la SOCAD.

Le Président rappelle que comme chaque année la SOCAD a remis à la CCPH son compte-rendu annuel au concédant (CRAC) pour l'opération immobilière dite DEVILLERS pour l'année passée. Le CRAC reprend les points suivants : Historique – Situation administrative – Données physiques – Compte de gestion au 31/12/2013 – Moyens de financement – Conclusions. Le compte de gestion au 31/12/2013 fait apparaitre un résultat cumulé de 390 370,87 €. La trésorerie cumulée au 31/12/2013 est de 95 225,88 €.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **APPROUVE** le CRAC remis par la SOCAD pour l'opération immobilière DEVILLERS au 31 décembre 2013

Publié à HERICOURT, Le 12-06. (4)

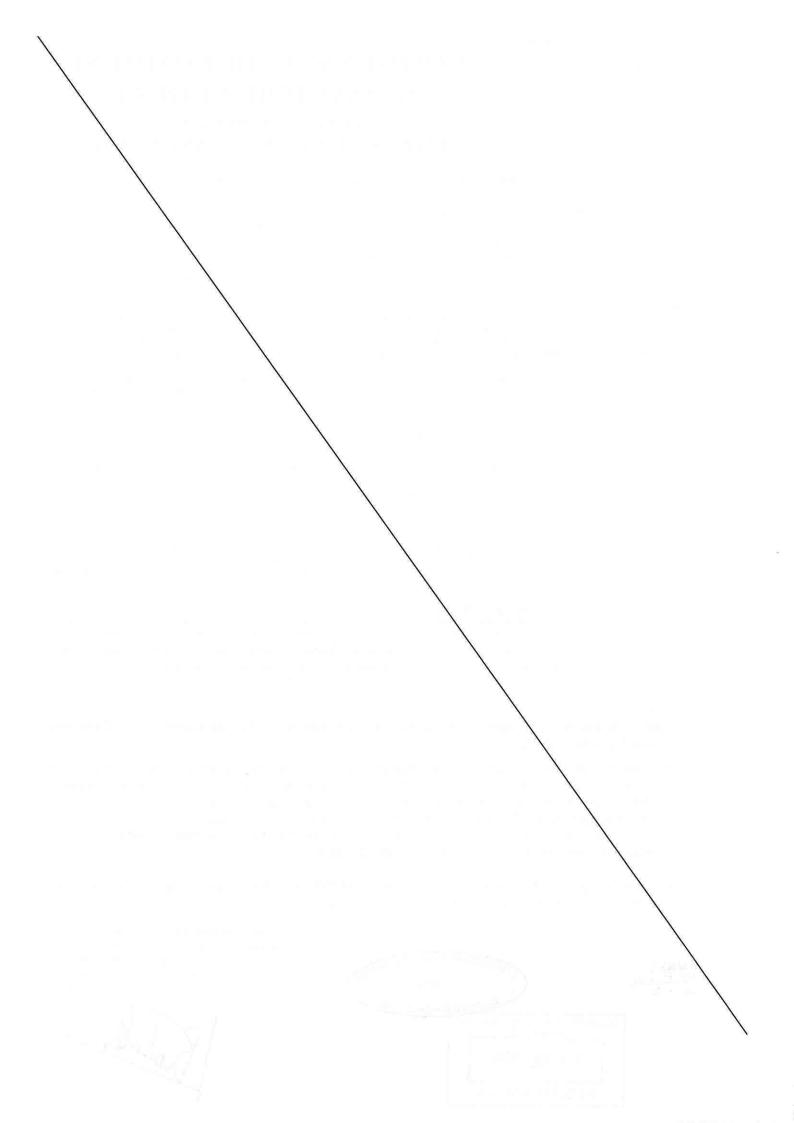


1 6 JUIL. 2014

RÈGLEMENTATION

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014 Le Président,

Sakalle Le Flesh



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Etalent présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléquée de la Commune de COUTHENANS

 \diamond \diamond \diamond \diamond

N°093/2014

Objet: Adoption de la Tarification périscolaire et extrascolaire 2014-2015.

Le Président expose qu'il est nécessaire de délibérer sur les tarifs péri et extrascolaires à effet du 02 septembre 2014.

Conformément à la convention de délégation de service public signée avec les Francas un engagement de revalorisation de 2% de la tarification appliquée par la communauté de communes a été convenu. Cette hausse de 2% tient compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (+0.7% sur la dernière période de 12 mois) ainsi que de la hausse de la masse salariale. 2% sont ainsi appliqués à tous les tarifs.

Rappel des tranches

Tranches				
<u>T-2</u>	QF ≤ 440			
<u>T-1</u>	440 < QF ≤ 570			
T0	570 < QF ≤ 1			
	<u>500</u>			
T+1	1 500 < QF			



Tarifications proposées pour le périscolaire :

	ССРН	Tarifs Intra 2013/2014	Evolution 2014/2015	Tarifs Extra 2013/2014	Evolution 2014/2015	Tarif majoré 2014/2015
MATIN T-2 sans petit-	T-2	0.96	0.98€	1.38 €		
déjeuner	T-1	1.07 €	1.09€	1.38 €	1.40 €	1.40 €
7h30	Τ0	1.17 €	1.19€			
à8h30	T+1	1.32 €	1.34€			
MATIN	T-2	1.37 €	1.40€			Maritie Name
avec	T-1	1.53 €	1.56 €			2.08€
petit-	TO	1.68 €	1.71€	2.04 €	2.08€	
déjeuner 7h30 à 8h30	T+1	1.93 €	1.97 €	- 2.04 €	2.00 €	
MIDI	T-2	3.72 €	3.80 €		5.87 €	5.87 €
avec	T-1	4.33 €	4.42 €			
repas	Τ0	4.79 €	4.88 €	5.76 €		
11h30 à 13h30	T+1	5.50 €	5.61 €			
	T-2	0.96 €	0.98 €		1.40 €	1.40 €
Midi	T-1	1.07 €	1.09 €	4.00.6		
sans	Τ0	1.17 €	1.19€	1.38 €		
repas	T+1	1.32 €	1.34 €			
Panier Repas		2.90 €	2.95 €	2.91 €	2,96 €	2,96 €
Temps Périscolai 45 mn apr	Activités ires rès l'école	gratuit				
COID	T-2	1.78 €	1.81 €			2.80 €
SOIR 16h30 à	T-1	2.09€	2.13€	2756	2.80 €	
18h30 a	Τ0	2.29 €	2.33 €	2.75€		
101130	T+1	2.60€	2.65 €			

Tarifications proposées pour les mercredis :

	ССРН	Tarifs Intra 2013/2014	Evolution 2014/2015	Tarifs Extra 2013/2014	Evolution 2014/2015	Tarif majoré 2014/2015
REPAS	T-2	3.72 €	3.80€			
11h30	T-1	4.33 €	4.42 €	7.60 €	E 076	5 07 <i>C</i>
à14h00	T O	4.79€	4.88 €	7.60€	5.87€	5.87€
	T+1	5.50 €	5.61 €			
MUDI	T-2	0.96 €	0.98€			1.40 €
MIDI	T-1	1.07 €	1.09€	1 20 6	1.40 €	
sans	T O	1.17 €	1.19€	1.38 €		
repas	T+1	1.32 €	1.34€			
Panier Repas	2	2.90 €	2.95€	2.91 €	2.96 €	2.96 €
APRES-	T-2	2.70€	2.75€		5.05€	5.05€
MIDI	T-1	3.00 €	3.06€	1.05.6		
14h00 à	T0	3.31 €	3.38€	4.95 €		
17h00	T+1	3.82 €	3.90€			
RELAIS SOIR 17h00 à 18h30	T-2	1.37 €	1.40€	2.19 €	2.23 €	2.23 €
	T-1	1.53 €	1.56 €			
	T 0	1.68 €	1.71€			
	T+1	1.93 €	1.97 €			

Tarifications proposées pour l'extrascolaire et les vacances scolaires :

	ССРН	Tarifs Intra 2013/2014	Evolution 2014/2015	Tarifs Extra 2013/2014	Evolution 2014/2015	Tarif majoré 2014/2015
RELAIS	T-2	1.34 €	1.37 €		.0.00	2 22 6
MATIN	T-1	1.50 €	1.53 €	2 40 6		
7H30 à	TO	1.68 €	1.71 €	2.19 €	2.23 €	2.23€
9h00	T+1	1.93 €	1.97 €			
	T-2	3.06€	3.12 €			
MATIN	T-1	3.44 €	3.50 €	4.95€	5.05€	5.05€
9h00 à 12h00	T O	3.82 €	3.89€	4.95 €	5.05€	
121100	T+1	4.39 €	4.48 €			
MIDI	T-2	3.72 €	3.80 €		5.87€	5.87€
avec	T-1	4.33 €	4.42 €			
repas 12h00 à	TO	4.79 €	4.88 €	7.60 €		
14h00	T+1	5.50 €	5.61 €			
Panier Repas		2.90 €	2.95 €	2.91 €	2.96 €	2.96 €
APRES-	T-2	3.06 €	2.75€		5.05€	5.05€
MIDI	T-1	3.44 €	3.06€	4.95€		
14h00 à	T0	3.82 €	3.38€	4.93 €		
17h00	T+1	4.39 €	3.90€			
RELAIS	T-2	1.34 €	1.40€		2.23€	
SOIR	T-1	1.50 €	1.56 €	2.19 €		2.23 €
17h00 à	Τ0	1.68 €	1.71€	2.18 €		2.23 €
18h30	T+1	1.93 e	1.97 €			

En cas de retard récurrents (après 18h30), une majoration de 2.23€ sera appliquée En parallèle, il est proposé de maintenir sans augmentation les suppléments pour l'organisation de sorties pendant les vacances, sur les temps extrascolaires :

Enfants inscrits sur la semaine entière : gratuit
Enfants inscrits moins de 5 jours dans la semaine : 2.50 €
Enfants inscrits uniquement à la sortie : 5.00 €

Et sur les mercredis :

Enfants inscrits 4 mercredis par mois gratuit
Enfants inscrits moins de 4 fois dans le mois : 2.50 €
Enfants inscrits uniquement à la sortie : 5.00 €

Par ailleurs concernant les <u>repas adultes,</u> il est proposé de les augmenter de la manière suivante :

Agents communaux et intercommunaux en formation ou en mission:

Tarif actuel :

5.70€

Evolution 2014-2015:

5.81 €

Autres adultes extérieurs :

Tarif actuel:

7.68 €

Evolution 2014-2015:

7.90 €

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) :

- ADOPTE la politique tarifaire telle que présentée en annexe pour l'année scolaire 2014-2015.
- **DECIDE** d'appliquer une majoration de 2.23 € en cas de retard récurrents des familles après 18h30.
- DECIDE de maintenir les frais d'inscription de 10 € par dossier
- DECIDE de maintenir la gratuité du service de 15h45 à 16h30 pour les activités de TAP

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Publié à HERICOURT

RÈGLEMENTATION

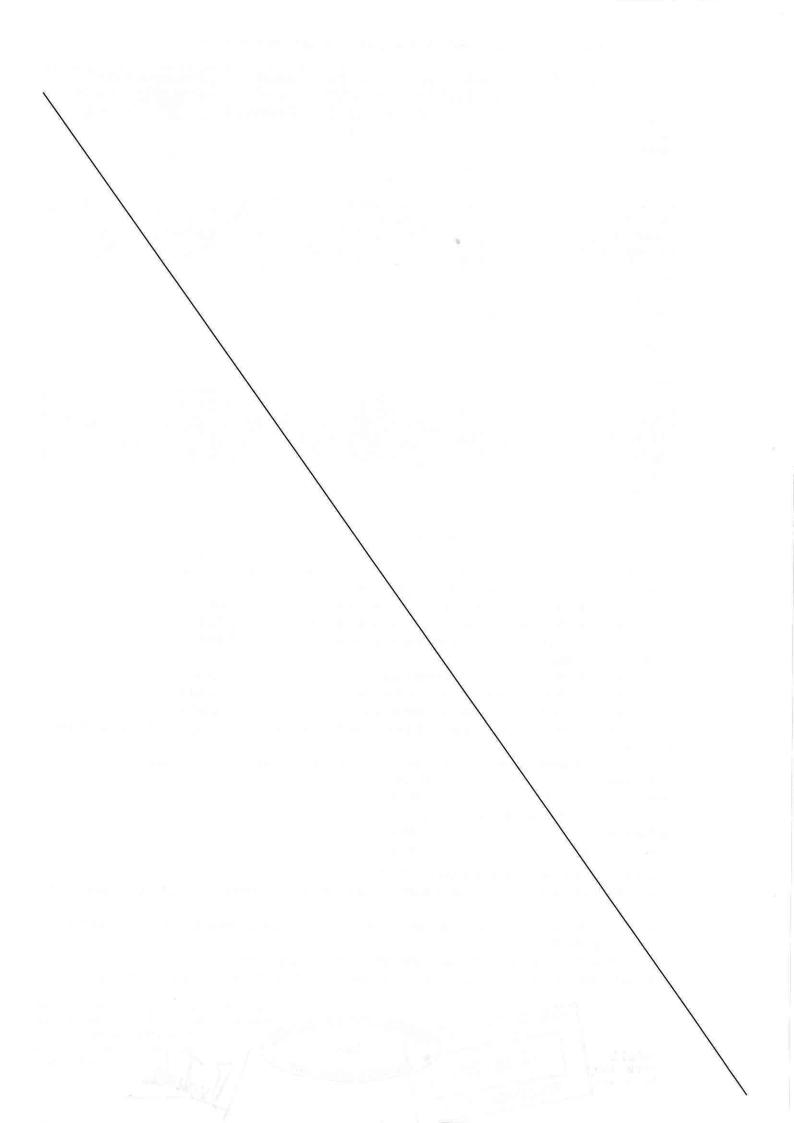
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 13 juin 2014

Le Président,

RÈGLEMENTATION



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etalent présents

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°094/2014

Objet : Séjour vacances d'été à Longevilles Mont d'Or

Le Président expose que depuis février 2012, le conseil a acté le principe de développer les centres de loisirs sous forme de mini-camps en été comme en hiver. Pour l'été 2014, le service périscolaire propose un séjour en direction des 8-12 ans pour un effectif de 40 enfants à Longevilles Mont d'or (25) du 15 au 18 juillet 2014 (4 jours et 3 nuits).

A Longevilles Mont d'or (25), la société « Espace Mont d'Or » qui apporte toutes les garanties de sécurité propose un forfait tout compris, hébergement, restauration (4 repas/j), trois activités avec moniteurs (Spéléo, stand up paddle, catamaran ou dériveur selon l'âge des enfants), deux sorties baignade pour un coût total de 8 875 € TTC dont le transport A/R pour 911 €.

Budget prévisionnel- (hors charges de personnel)

DEPENSES		RECETTES		
Hébergement et activités	7 964 €	Familles		6 350 €
Transport A/R	911 €	CAF vacances	aides	600 €
		CCPH		1 925 €
TOTAL	8 875 €	TOTAL		8 875 €

Rappel des tarifs appliqués pour le séjour hiver 2014 qu'il est proposé de reconduire sans changement.

T-2 QF ≤ 440 \Rightarrow 75€ T-1 440 < QF ≤ 570 \Rightarrow 85€ T0 570 < QF ≤ 1 500 \Rightarrow 150€ T+1 1500 < QF \Rightarrow 230€

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le programme, **ADOPTE** la tarification proposée et **AUTORISE** le Président à la signature de toutes les pièces afférentes à la mise en œuvre de ce séjour.

Publié à HERICOURT, Le (2.06,14)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 13 juin 2014
Le Président,

Burkalla

SOUS PRÉFECTURE **DE LURE,** ARRIVÉ LE

RÈGLEMENTATION

1 6 JUIL. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°095/2014

Objet : Modification de la maquette financière du PLIE

Le Président expose que la CCPH porte le dispositif du PLIE depuis 2005 et gère une enveloppe FSE attribuée par les services de l'Etat. L'enveloppe actuelle concerne la période 2011-2014. Elle permet de cofinancer des actions portées par les acteurs locaux de l'emploi. La maquette financière est structurée selon <u>2 axes</u> correspondant à la nomenclature européenne du FSE :

- > Axe 3 / sous-mesure 312 : actions d'animation du dispositif PLIE et actions « de parcours » à destination de bénéficiaires du dispositif
- > Axe 5 / sous mesure 511 : actions d'assistance technique : opérations de contrôle des dépenses conventionnées : chaque action du PLIE fait l'objet d'un contrôle annuel afin de vérifier la réalité des dépenses engagées.

La maquette financière du PLIE fait apparaître les montants FSE mobilisables par année. Cette maquette est corrigée par avenant au fur et à mesure de l'avancement de la programmation afin de tenir compte des dépenses effectivement réalisées et des enveloppes complémentaires éventuellement attribuées à la CCPH par les services de l'Etat en Région (DIRECCTE* cellule FSE).* DIRECCTE: Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.

Ainsi, fin 2013, une enveloppe complémentaire FSE de 410 000€ a été attribuée à la Franche-Comté dont 32 500€ pour PLIE d'Héricourt.

Il convient donc de modifier la maquette financière actuelle du PLIE **en ajoutant ces 32 500 € sur l'axe 3** dédié aux actions dites « de parcours » en direction des publics suivis dans le cadre du

dispositif. Le montant global de l'axe 3 pour la période 2011-2014 passe donc de 573 183.83 € à **605 683.83** €.

Les sommes inscrites au titre de l'axe 5 « assistance technique » demeurent inchangées.

Soit les montants ci-après, validé par le comité de pilotage du PLIE en date du 20 mai 2014

	Axe 3 (€)	Axe 5(€)	Total(€)
2011 (Réalisé)	145 951.35	5 681.00	151 632.35
2012 (Réalisé)	168 102.56	12 931.00	180 334.14
2013 (Programmé 2013)	171 790.01	10 983.00	182 773.01
2013(Programmé 2014)	120 175.04	1727.53	121 902.57
Total	605 683.83	30 623.11	636 306.94

En référence au tableau de programmation, le conseil communautaire du 21 janvier 2014 a validé le plan de financement PLIE **pour le premier semestre 2014** (sur des reliquats de crédits de l'année 2013) pour des montants FSE de **80 481.73 € au titre de l'axe 3 et 1727.53 € au titre de l'axe 5**.

Le montant des reliquats disponibles à ce jour pour le second semestre 2014 est donc de 39 693.31 € (120 175.04€ - 80 481.73 €).

Ce montant ne permet pas d'envisager une poursuite de toutes les actions sur le second semestre, encore moins de prévoir des actions nouvelles.

Alertés, les services de l'Etat ont répondu que d'autres reliquats seraient sans doute mobilisables prochainement.

Réuni le 20 mai 2014, le comité de pilotage a donné un avis favorable afin de solliciter les opérateurs du PLIE pour une prolongation de leurs actions jusqu'au 31 décembre 2014. La validation de cette nouvelle programmation sera effective dès que la CCPH aura confirmation par les services de l'Etat de la disponibilité des crédits correspondants.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer la demande d'avenant de modification de la maquette financière PLIE prenant en compte l'enveloppe complémentaire de 32 500 € au titre de l'axe 3, **PROPOSE** aux opérateurs du PLIE qui le souhaitent une prolongation de leur action au 31 décembre 2014 avec modification du plan de financement sous réserve des crédits disponibles. La signature de cet avenant pourra faire l'objet d'un versement d'une avance de 50% du montant FSE de la tranche annuelle 2014.

Publié à HERICOURT, Le 13.06, II

COMMUNAUTE DE COMMUNES
70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014 Le Président,

RÈGLEMENTATION

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.



Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.



SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

REGLEMENTATION

Objet: Attribution de subventions aux associations

Le Président présente les demandes de subventions reçues au titre du développement culturel et sportif.

Ces dossiers ont reçus l'aval de la commission et du bureau.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer des subventions dans le cadre des actions de développement culturel et sportif comme suit :

- Alternadiff: 2 500 €
- In Ouïe Cours : 1 000 € pour le fonctionnement de l'association et 500€ pour l'organisation du festival métissé des musiques amplifiées
- Chœur et orchestre du collège Pierre et Marie Curie : 500 €
- Musique et Mémoire : 1 000 €
- Musique en Pays d'Héricourt : 3 500 €
- Come and Play : 200 €
- Collège Pierre et Marie Curie : 2 400 €
- La Vaudoise Gym : 500 €
- Classe de foot du Collège Pierre et Marie Curie partenariat SGH Football et ESHL : 3 260 €

Publié à HERICOURT, Le 19-06-14

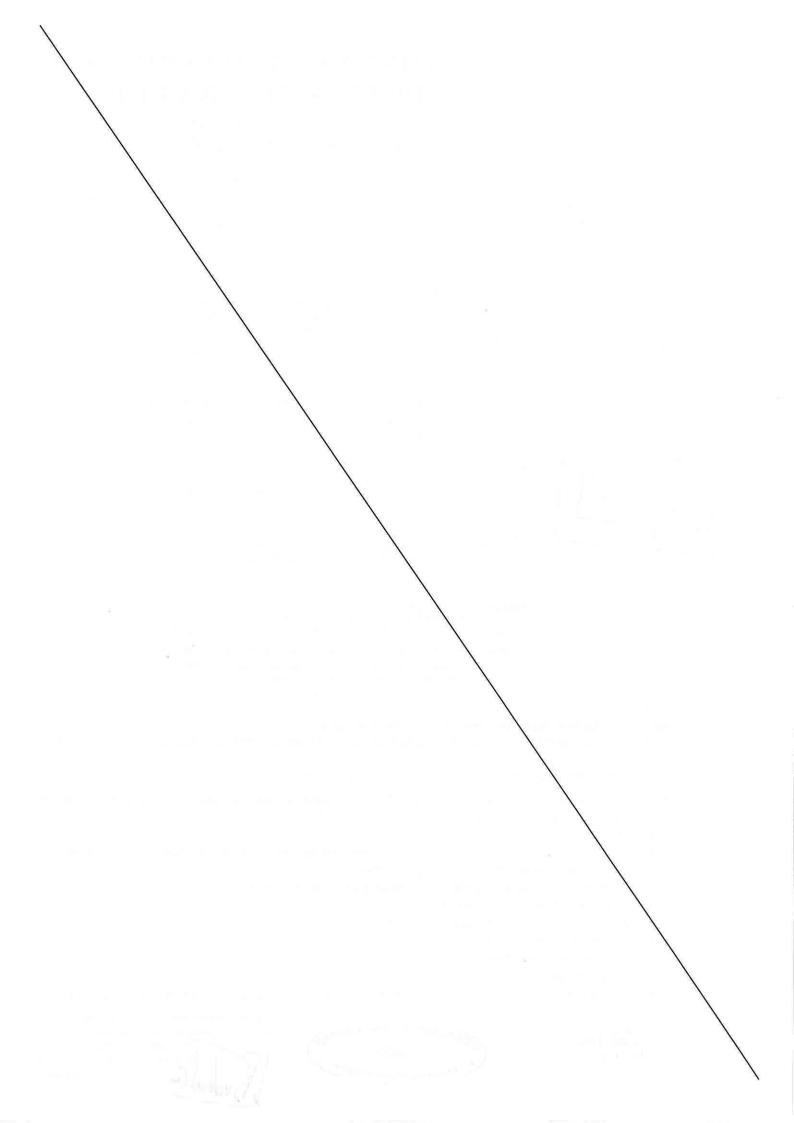


Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Rait à Héricourt, le 13 juin 2014

Le Président.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

RÈGLEMENTATION

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.



Objet : Attribution de subventions à la Compagnie Aérogramme

Le Président explique que cette association créée en 2002 a pour but le développement et la promotion de la création artistique sous toutes ses formes. L'association se fixe l'objectif de fédérer le village de Vyans le Val autour d'un projet pluriculturel, qui rassemblera des amateurs et des professionnels du spectacle pour la réalisation d'un parcours nocturne du 9 au 12 juillet 2015 : « Les Enchantées du Val ».

Des musiciens, des comédiens et metteurs en scène professionnels encadreront une vingtaine d'amateurs environ en vue de la création et de la réalisation d'un parcours légendaire.

La préparation de ce projet se déroulera de janvier 2014 à juillet 2015 par le biais de diverses activités. Ce projet vise tous les habitants de la Communauté de Communes quel que soit leur âge.

Le budget de ce projet est évalué à 14 320 € et plusieurs subventions sont sollicitées à la commune de Vyans le Val, la commune d'Héricourt et la Région Franche-Comté.

La commission et le bureau proposent de ne pas rejeter cette initiative et de la soutenir à hauteur de 500 € cette année avec un complément en 2015 après nouvelle rencontre avec le porteur du projet et recadrage du projet.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **ATTRIBUE** une subvention de 500 € à la compagnie Aérogramme.

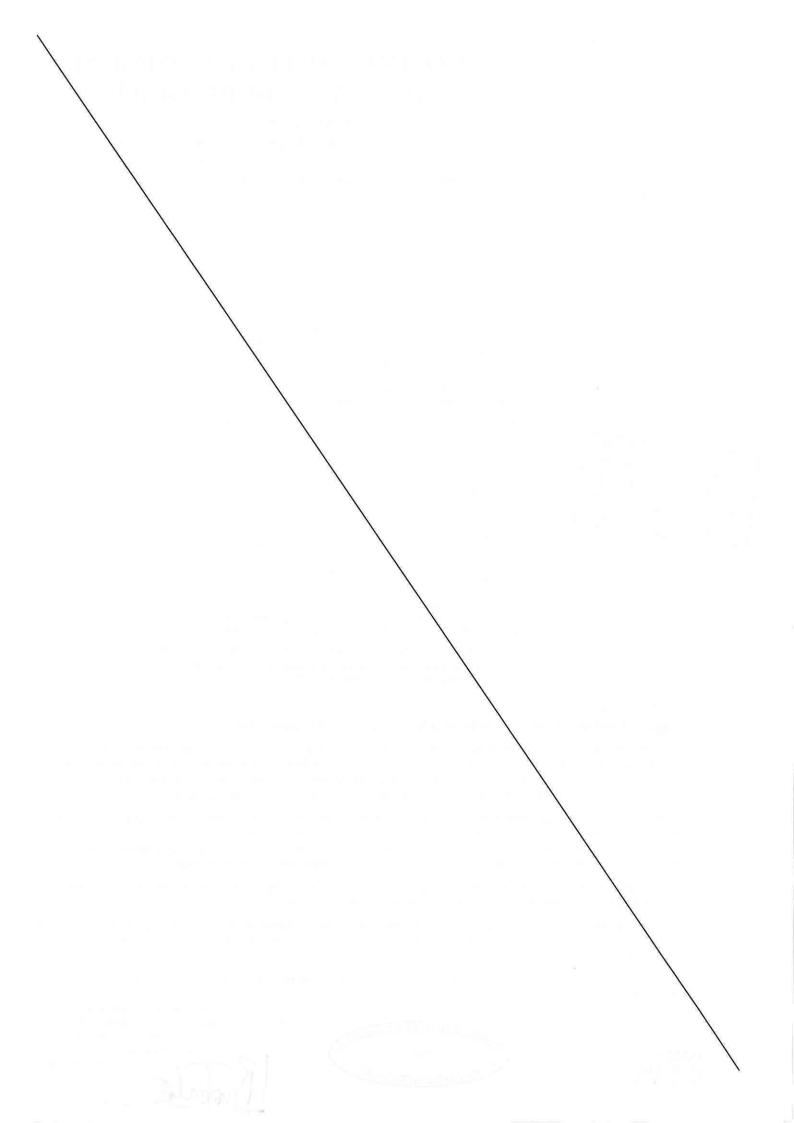
TO400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014

Le Président,

Publié à HERICOURT, Le D. 06.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) -Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COÙTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) -Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS .. 4 4 4

N°098/2014

Objet : Attribution de subventions aux associations

Le Président présente les dossiers de subventions reçus au titre de la communication et de l'évènementiel.

Les demandes ont reçu un avis favorable de la commission et du bureau.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

- Comité départemental de Cyclisme de Haute Saône : 300 €
- Héricourt 2 roues : 500 €
- SGH Athlétisme : 1 000 €
- Comité des fêtes de Chenebier : 250 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014

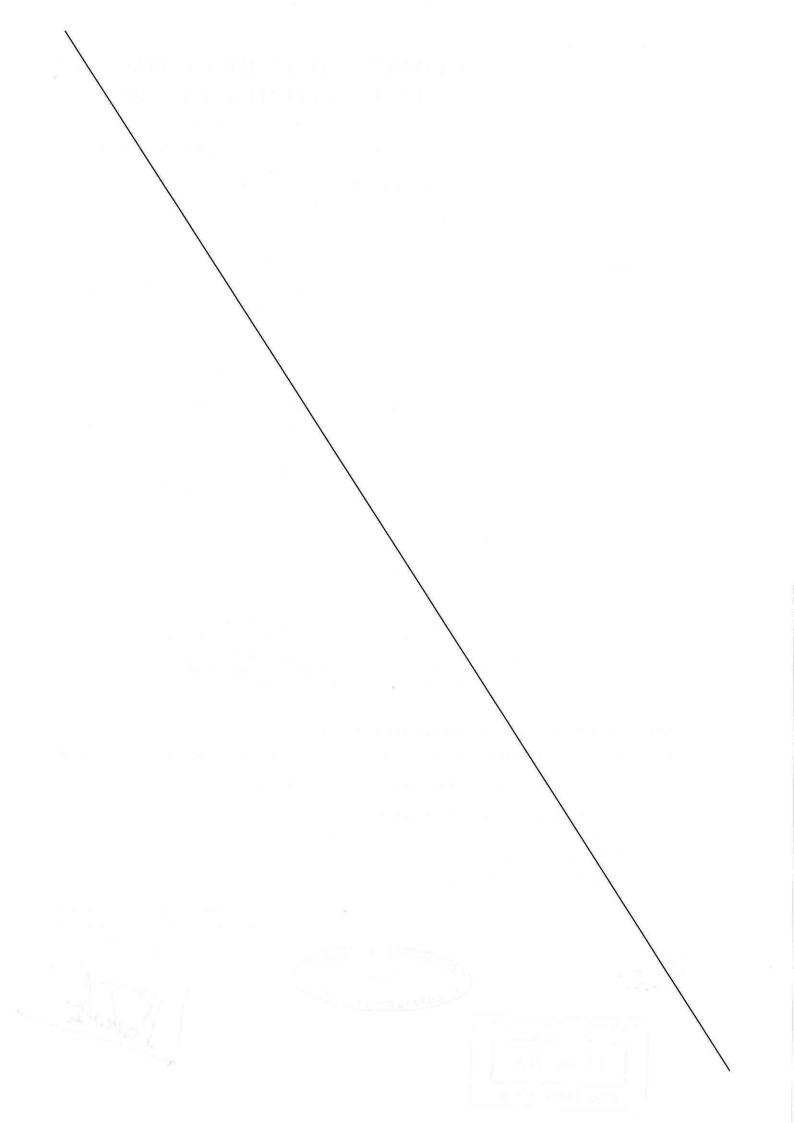
Le Président,

Surhalte

Publié à HERICOURT, Le 17.06.14



OMMUNAUTÉ DE COMMUNA DU PAYS D'HÉRICOUR



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) -Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)



Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) -Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°099/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

REGLEMENTATION

Objet : Attribution de subventions à l'AAPPMA

Le Président explique que l'A.A.P.P.M.A. d'Héricourt a sollicité la CCPH et la Ville d'Héricourt au début de cette année afin de prendre en charge conjointement l'achat d'un simulateur de pêche qui serait utilisé lors de manifestations comme le forum des associations.

Selon le devis fourni par l'association, le montant de ce matériel s'élève à 3 018 € TTC.

La commission confirme qu'il est nécessaire de demander à l'association d'utiliser cet équipement dans les pôles périscolaires. Le bureau propose d'attribuer une subvention de 1 000 € mais de conditionner son versement à l'achat du matériel et à la signature d'une convention d'intervention de l'association dans les temps d'activités périscolaires.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et 3 abstentions) DECIDE d'attribuer une subvention de 1000 € à l'AAPPMA sous réserve d'une utilisation de cet équipement dans les pôles périscolaires, AUTORISE le Président à la signature d'une convention d'intervention avec l'association.

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

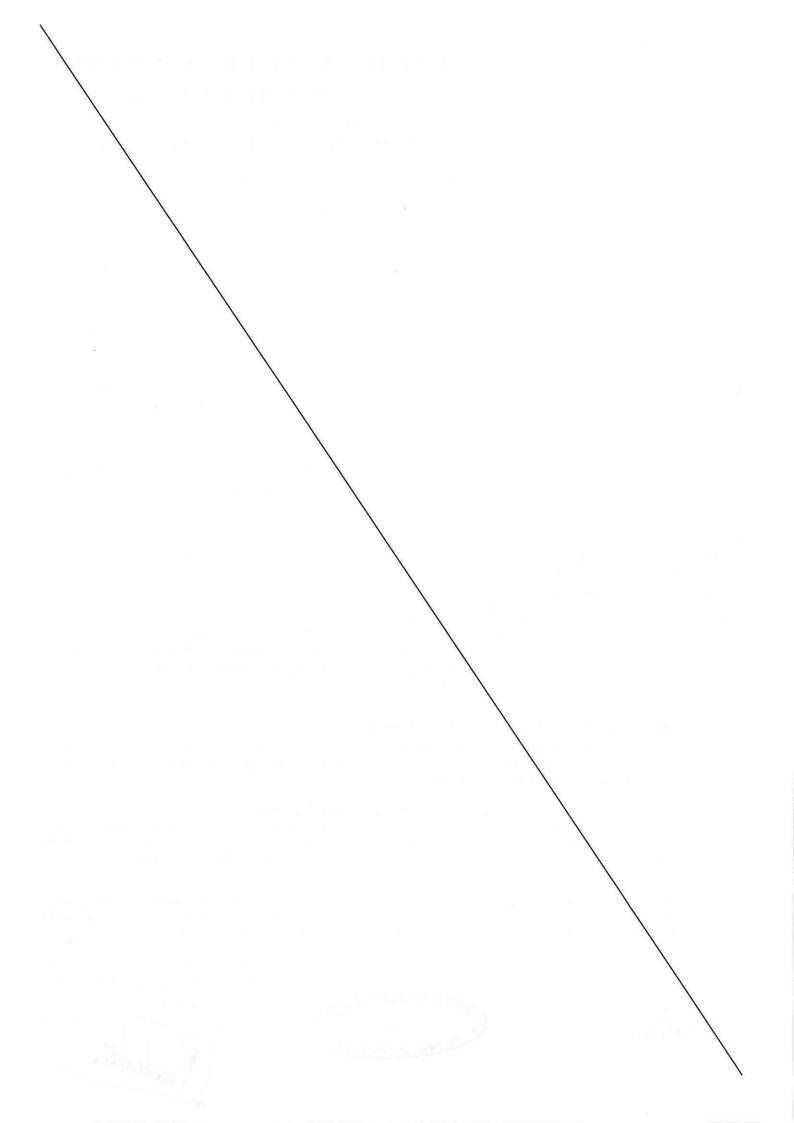
Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014

Le Président,

Publié à HERICOURT. Le 17.06.44







COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES **DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) -Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) -Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS * * * *

N°100/2014

Objet: Attribution de subventions aux associations

Le Président présente les dossiers de subventions reçus au titre du Patrimoine.

Les demandes ont reçues un avis favorable de la commission et du bureau.

Le Conseil communautaire l'unanimité DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

- Histoire et Patrimoine d'Héricourt : 1 000 €
- Les Amis du Fort du Mont Vaudois : 1 750 €

Publié à HERICOUR" Le 13.06.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014

Le Président.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nore de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°101/2014

<u>Objet</u> : Attribution d'un fonds de concours à la Ville d'Héricourt pour la restauration du Fort du Mont Vaudois.

Le Président expose que depuis 2009, la CCPH soutient financièrement la Ville d'Héricourt pour effectuer des travaux de restauration pour le Fort du Mont Vaudois (8 967,50 € en 2009, 9 138 € en 2010 et 5 912 € en 2013).

Ainsi, dans la continuité de la remise en état des lieux, une 9^{ème} tranche de travaux porte cette fois-ci sur la sécurisation du passage des visiteurs afin d'accueillir les nombreuses manifestations qui se déroulent sur le site en toute sérénité.

Les travaux pour cette nouvelle tranche s'élèvent à 136 000 € HT mais se réaliseront sur plusieurs exercices et se répartiront selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	en HT		Recettes en HT	
	vaux	136 000 €	 DETR 2014 (25 %) Conseil Régional (20 %) Conseil Général (25 %) Réserve Parlementaire (11 %) Charge résiduelle (19%) Dont - Ville d'Héricourt CCPH 	34 000 € 27 200 € 34 000 € 15 000 € 25 800 € 12 900 €
TOTAL		136 000 € HT	TOTAL	136 000 € HT

La commission et le bureau ont émis un avis favorable pour le versement d'un fonds de concours de 12 900 € à la Ville d'Héricourt qui porte ce projet.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer un fonds de concours à la Ville d'Héricourt pour un montant de 12 900 € et **AUTORISE** le Président à la signature de la convention fixant les modalités d'attribution.

Publié à HERICOURT, Le 17.06.14

RÈGLEMENTATION

SOUS PRÉFECTURE DE LURE. * DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odiel MONTANIE - MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odiel MONTANIE - MATHEY (CHAVANNE) - MARIE-ODIEL - CHAVANNE) - MARIE-ODIEL - CHAVANNE - MARIE- -

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.



Objet: Attribution d'une subvention exceptionnelle à APACH

Le Président expose que l'association APACH, Association pour la Promotion de l'Artisanat et du Commerce Héricourtois s'est reconstituée en juin 2013 et compte actuellement 18 adhérents.

L'association souhaite redynamiser prioritairement le centre-ville en développant des actions de communication et la publicité afin que les habitants aient une meilleure connaissance des commerces et des produits proposés.

Pour l'année 2014, plusieurs animations sont projetées.

L'association a donc déposé une demande de subvention auprès de la CCPH afin de soutenir ces évènements.

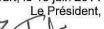
Le bureau propose d'accorder à titre exceptionnel une subvention de 1 500 € à l'APACH afin de permettre à l'association de se relancer

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'APACH.

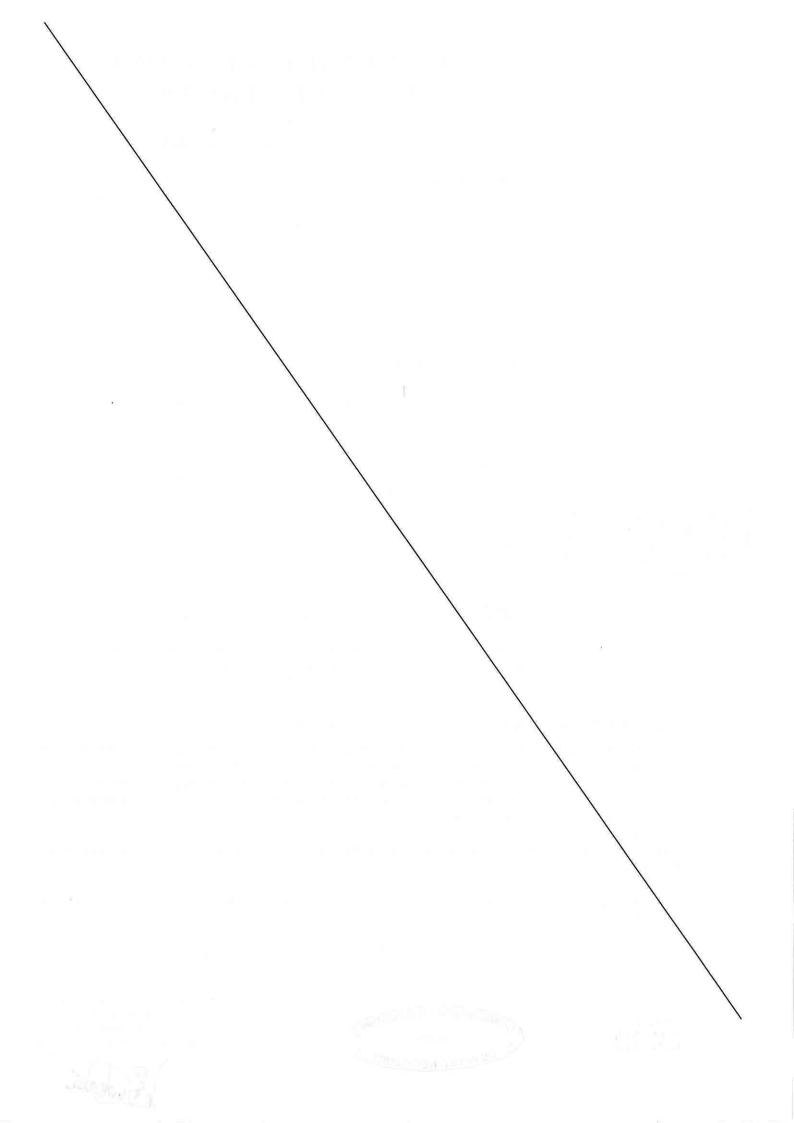
Publié à HERICOURT, Le 13.06.4



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014







COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°103/2014

<u>Objet</u> : Adoption du plan de financement modifié pour l'extension du pôle périscolaire de Coisevaux

Le Président rappelle que lors du dernier Conseil communautaire, l'Avant-Projet Définitif de l'opération d'extension du pôle périscolaire de Coisevaux a été adopté ainsi que le plan de financement prévisionnel.

La CAF a été sollicitée pour accompagner notre projet à hauteur de 60 687 € sachant que le nouveau règlement national de la CAF n'était pas encore paru. Ceci étant fait depuis peu, la CAF a examiné notre dossier et devrait intervenir à hauteur de 80 000 € par une subvention d'investissement de 40 000 € et par un prêt à taux zéro de 40 000 €.

En conséquence, il convient d'ajuster le plan de financement de la manière suivante :

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant	Nature	Montant	
✓ Etudes et honoraires	27 000.00 €	✓ PACT (20,45 %)	50 000.00 €	
(Maîtrise d'œuvre, SPS,		✓ CAF (16,35 %)	40 000.00 €	
études de sol et contrôle		✓ DETR (28,20 %)	68 969.20 €	
technique)		✓ CCPH (35 %)	85 599.30 €	
✓ Mandat de réalisation	14 968.50 €	, ,		
✓ Travaux	202 600.00 €			
TOTAL	244 568.50 €	TOTAL	244 568.50 €	

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le plan de financement modifié tel que susvisé et **AUTORISE** le Président à la signature de la convention d'attribution du prêt d'investissement avec la CAF.

HERICOURT, Le P.OS. III.

SOUS PRÉFECTURE DE LURE.

TO400

*

DU PAYS D'HÉRICOURT *

ARRIVE LE

RÈGLEMENTATION

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire

4 juin 2014 Nbre de Conseillers

Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°104/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

REGLEMENTATION

<u>Objet</u> : Service périscolaire : signature d'une convention avec la Communauté de communes du Pays de Villersexel

Le Président expose qu'à la rentrée scolaire 2014-2015, quatre communes de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel (Granges-la-Ville, Granges-le-bourg, Crevans et Secenans) seront rattachées au Pôle Educatif de Saulnot.

Une convention doit être établie pour fixer les modalités de partenariat entre les deux communautés de communes pour fixer les modalités d'accès aux services périscolaires.

Un accord a été trouvé pour d'une part appliquer les tarifs de la CCPH aux ressortissants de ces nouvelles communes (et non les tarifs de la CCPV), et d'autre part déterminer les modalités de participation financière de la CCPV, basée sur la règle d'usage en la matière à savoir le coût heures enfants réalisé.

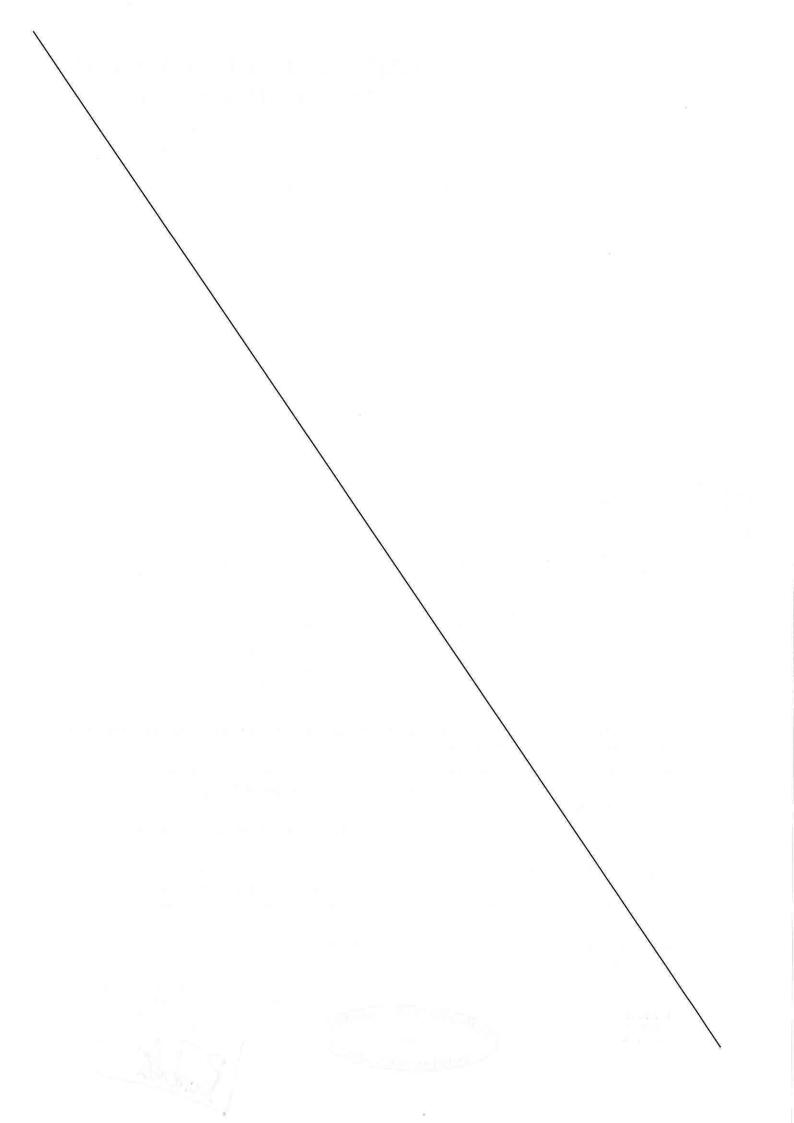
Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat entre les 2 EPCI.

Publié à HERICOURT, Le 13.06 W.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°105/2014

Objet : Adoption du règlement intérieur du service périscolaire

Le Président présente le projet de modification du règlement intérieur du service périscolaire lequel intègre des ajustements notamment en ce qui concerne les délais d'inscription, la facturation mais également les régimes alimentaires qui sont plus encadrés. Ce nouveau règlement sera applicable à compter de la rentrée scolaire 2014-2015.

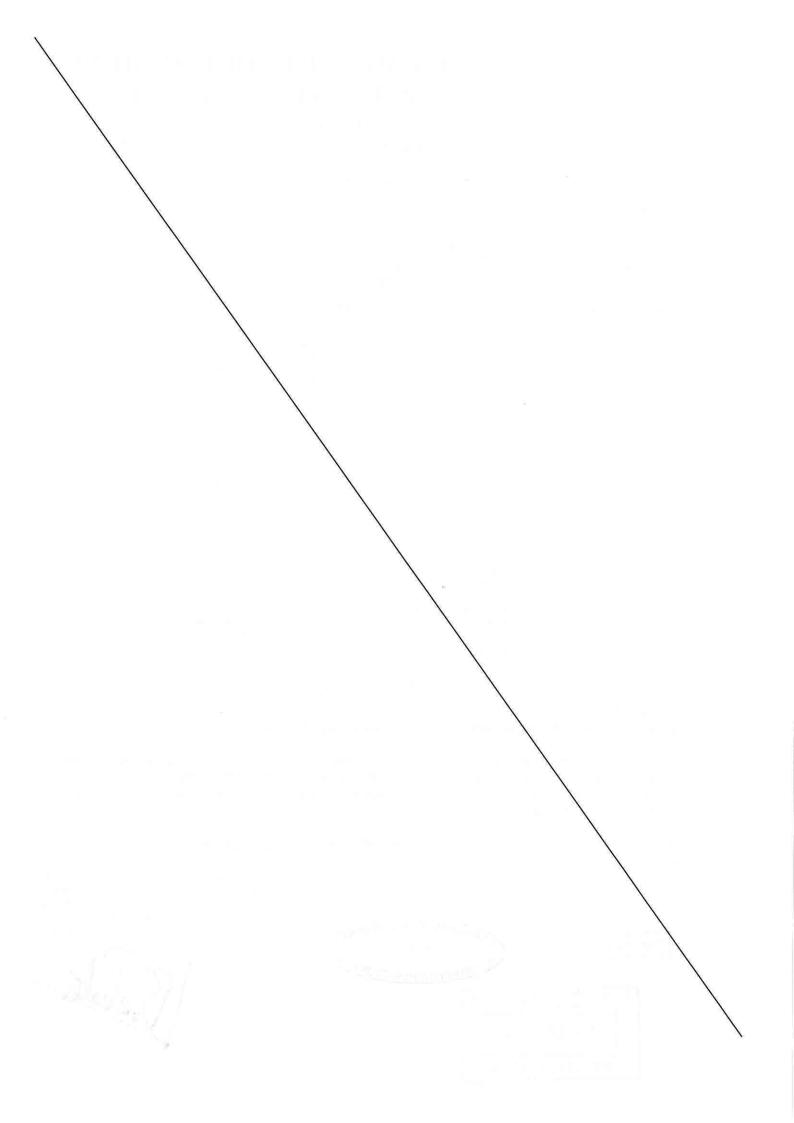
Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le nouveau règlement de fonctionnement du service périscolaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 12.06.4







COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Etaient présents : Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) -Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) -Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléquée de la Commune de COUTHENANS

> . . . **

N°106/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

REGLEMENTATION

Objet : AED : attribution d'un fonds de concours à la Ville d'Héricourt

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient au titre de ses statuts les travaux de voiries effectués par les communes par un abondement de l'A.E.D (Aide Exceptionnelle Départementale) à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Général de Haute-Saône.

Conformément aux dispositions réglementaires qui régissent les fonds de concours, il s'avère que le montant du fonds de concours doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire.

La commune d'HERICOURT sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de 3 922.05 €, soit 15 % de la subvention de 26 147 € versée par le Conseil Général.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité ADOPTE le montant de ce fonds de concours AED et AUTORISE le Président à procéder à son versement en faveur de la commune d'Héricourt.

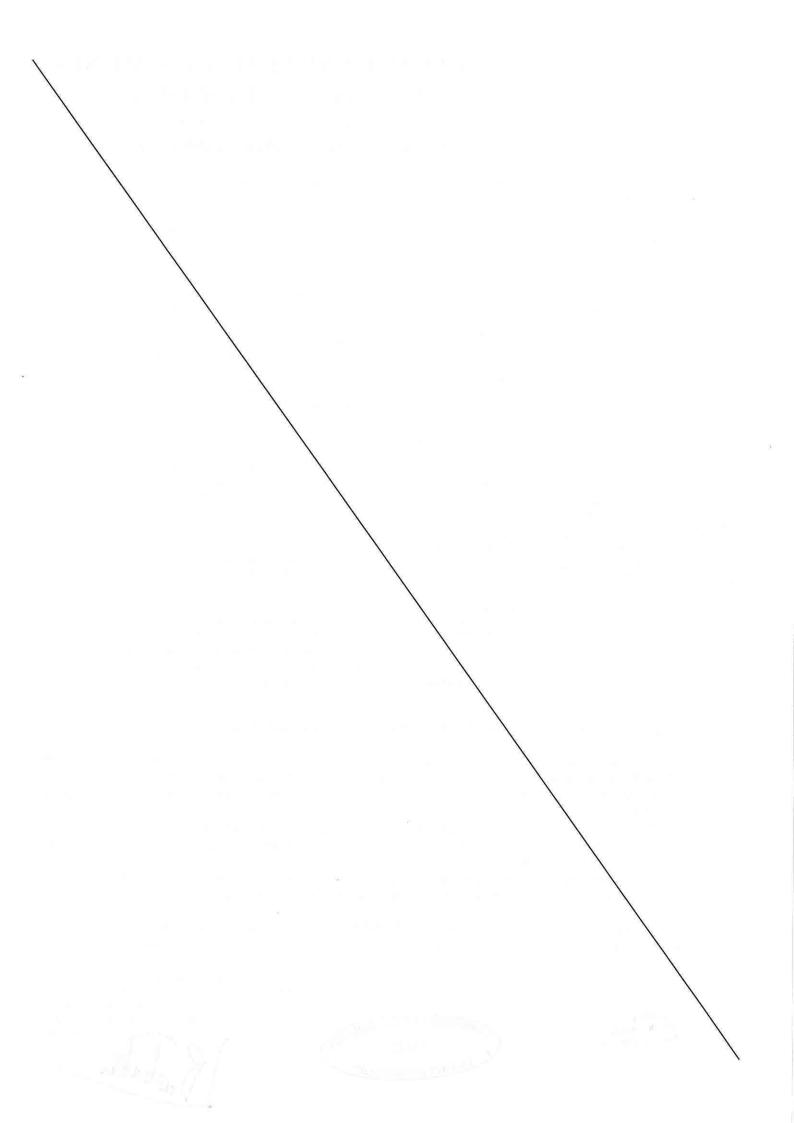
Publié à HERICOURT Le 17.06. Ly



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 13 juin 2014

Le Président.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Etaient présents:

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Ciaude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *



Objet : Modification du règlement intérieur

Le Président expose que lors du dernier conseil communautaire, le règlement intérieur de l'assemblée a été adopté à la majorité.

Suite à la saisine par un élu communautaire d'une demande de modification du règlement intérieur, il est proposé les modifications suivantes :

Chapitre 7 : Expression des élus

Article 32 : Constitution des groupes d'élus

Les élus peuvent constituer des groupes politiques, y compris pour un élu seul.

Chaque groupe, une fois constitué, doit informer officiellement le Conseil Communautaire, par la voie de son Président, de sa composition, de sa présidence et de sa dénomination.

Dans les mêmes conditions, le Conseil communautaire doit être tenu informé de toute modification intervenant ultérieurement.

Chaque groupe exerce ses activités librement dans le respect du présent règlement intérieur. Il dispose pour ce faire des moyens prévus par la législation en fonction des possibilités et des moyens dont dispose la Communauté de communes.

Les groupes sont notamment consultés sur les modifications du présent règlement intérieur à soumettre à l'Assemblée délibérante et sur toutes les questions relatives au fonctionnement de ladite Assemblée.

Article 33. Le droit à l'expression des élus d'opposition



En application de l'article L 2121-27-1 du CGCT, lorsque la communauté de communes du pays d'Héricourt diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil communautaire, un espace est réservé à l'expression des groupes d'opposition.

Relèvent de ces dispositions, le bulletin communautaire ou tout autre support dont le contenu ne se limite pas à des renseignements pratiques sur la Communauté de communes et les services communautaires mais rend compte de l'activité communautaire.

En ce qui concerne le bulletin communautaire, une page entière est réservée à l'expression des groupes qui se sont constitués et chaque groupe disposera d'un espace d'expression pour insérer un article d'une longueur comprise entre 1500 et 1800 signes maximum.

Pour les autres supports, l'espace réservé aux différentes tendances sera proportionnel à leur représentativité au sein de l'assemblée étant précisé que l'encart réservé à l'ensemble des groupes constitués ne pourra pas excéder 5% du nombre de pages dudit support.

La communauté de communes devra prévenir les groupes d'opposition du planning à respecter au moins 15 jours avant la date limite d'envoi de l'article.

Concernant le site Internet, aucune page ne sera réservée à l'expression des groupes d'opposition mais les bulletins et autres supports communautaires y seront présentés en téléchargement.

Les autres articles seront sans changement sauf en ce qui concerne leur numérotation.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions, 5 votes contre) **MODIFIE** le règlement intérieur dans les conditions susvisées.

Publié à HERICOURT, Le 19.06.14

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE 1 6 JUIL. 2014 RÈGLEMENTATION TO400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°108/2014

<u>Objet</u> : Décision modificative budgétaire n°1 – Budget annexe Centre d'Affaires Pierre Carmien

Le Président expose que le remboursement de la caution de l'entreprise Gaussin n'a pas été prévue au moment du budget. En effet, la société louait les plateaux 3, 5, 6 et 7 du premier étage du CAPC. Le bail a expiré au 31 juillet 2013.

Lors du renouvellement du bail, l'entreprise a fait part de sa volonté de louer en plus le plateau 4. Un nouveau bail a donc été signé en date du 1^{er} octobre 2013.

C'est pourquoi, la caution de l'ancien bail (3 178 €) doit être restituée à la société et un nouveau dépôt de garantie d'un montant de 4 049 € est demandé à la société.

Aussi, il convient de prévoir les crédits budgétaires nécessaires. Par conséquent, il convient d'abonder de 3 178,00 € le chapitre 16 en dépenses d'investissement et de déduire ce montant des dépenses imprévues d'investissement.

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

Soit en dépense d'investissement :

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées :

BP : 18 184,76 €	DM:+3178,00€	nouveaux crédits : 21 362,76 €
	(article 165)	nourous sound : 21 oct,1 o c

Chapitre 020 - Dépenses imprévues :

Timping of Dobolico	o improvace :	
BP : 18 000 €	DM : - 3 178,00 €	nouveaux crédits : 14 822 €

Le Conseil communautaire à la majorité (4 abstentions) **APPROUVE** la présente décision budgétaire modificative n°1 concernant l'exercice 2014 du budget Centre d'Affaires Pierre Carmien.







Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°109/2014

<u>Objet</u> : Délégation au Président pour le recrutement des emplois contractuels, vacataires et activités accessoires.

Le Président expose qu'il est nécessaire de renforcer les services par des contractuels dans deux cas :

 Dans le service périscolaire dont les effectifs varient et nécessitent de renforcer l'équipe d'animateurs pendant la période scolaire mais aussi pendant les vacances scolaires afin de tenir compte des taux d'encadrement qui sont fonction des effectifs accueillis.

Ce renforcement a minima se fait sous forme de contrat à la semaine ou entre chaque période de vacances scolaires à un temps de travail déterminé .

 Dans le service des déchets ménagers et notamment pour la mise en place des bacs dans les villages et sur la commune d'Héricourt : il est nécessaire de recruter des agents à temps complet pour finaliser cette mise en place.

A ce titre, la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3 1°, permet le recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité. Il convient à cet effet :

 d'autoriser le Président à recruter des agents contractuels en application de l'article 3 1° de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour faire face à des besoins liés à un accroissement d'activité au service Périscolaire et au service déchets Ménagers.

- d'autoriser le Président à effectuer les formalités de recrutement des agents et à signer les contrats d'engagement, de renouvellement ainsi que toute pièce utile au recrutement.
- de créer, pour chaque période de vacances scolaires au maximum 6 emplois non permanents d'adjoint d'animation de 2ème classe, pour la période de l'année scolaire 2014-2015. Les contrats seront établis sur une durée de 20 heures hebdomadaires maximale (la moyenne des heures contrat pouvant avoir une amplitude de 5 h à 20 h.
- de créer pour le service déchets ménagers 3 postes d'adjoints techniques à temps non complet soit 30 heures hebdomadaires pour distribuer les bacs pour la période du 16 juin au 31 août 2014.

La rémunération des agents sera calculée par référence aux indices de rémunération du 1er échelon du grade d'adjoint d'animation de 2ème classe ou du grade d'adjoint technique de 2ème classe.

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et de l'organisation des TAP, il a été décidé dans le PEDT d'avoir recours à des intervenants. Ceux-ci seront recrutés en activité accessoire ou en tant que vacataire.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) AUTORISE le Président à :

- Créer 6 postes d'adjoint d'animation à temps non complet pour la période scolaire 2014-2015, les recrutement pouvant se faire sur une durée hebdomadaire de 5 h à 20 heures ,de fixer la rémunération au 1^{er} échelon du grade de recrutement, de procéder aux recrutements et de signer les contrats y afférents.
- Créer 3 postes d'adjoint technique de 2ème classe à 30 heures pour la période du 16 juin au 31 août 2014, de fixer la rémunération au 1^{er} échelon du grade de recrutement, de procéder aux recrutements et de signer les contrats y afférents.
- Recourir à des agents en activités accessoires ou en tant que vacataire, de procéder à leur recrutement et de signer les arrêtés y afférents.

Publié à HERICOURT, Le 19.06.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014 Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

• • • • •

N°110/2014

<u>Objet</u> : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire.

Conformément aux délibérations n°50/2008, 64/2008 et n°76/2010, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...); NEANT
- Marchés publics :

M160/2014	04/06/2014	CT réhabilitation Crèche	SOCOTEC	6480,00€
M170/2014	14/05/2014	Réparation de la boîte à vitesse	500000	11 115,89 €

Avenants aux Marchés publics : NEANT

Contrat de location : NEANT

@ Contrat d'assurance : NEANT

Régies comptables : NEANT

Ons et legs : NEANT

- Monoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- @ Actions en justice : NEANT
- © Conventions de formation du personnel : NEANT

© Contrat de travail à durée déterminée : contrats du 16 avril 2014 au 6 juin 2014

	Nombre de		
Objet du contrat	contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
	STRUCTUR	E MULTI-ACCUEIL	
Néant			
	PERI	SCOLAIRE	
	1	06h00	1
Renfort activité	1	17h15	1
	SERVICE ENVIR	ONNEMENT DECH	ETS
	5	35	4
	1	15h00	1
Remplacement	2	20 h	2
Renfort Activité	2	20h	2
	MED	IATHEQUE	
Néant			
	ADMI	NISTRATIF	
Néant			94
	RESTAURA	TION SCOLAIRE	
Remplacement	1	18h00	1
	SERVICE ENTRE	TIEN DES BÂTIME	NTS
Néant			

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Publié à HERICOURT, Le (7.06.14

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE 1 6 JUIL. 2014 RÈGLEMENTATION Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 juin 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 12 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 4 juin 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

40

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Chenebier, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 4 juin 2014.

Etaient présents :

Mmes MM. Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilla MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY, Eric STEIB (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM. Jacques GIRODS (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VILLANI (COURMONT) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER, Didier TRIBOUT (HERICOURT) - Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT)

Pouvoirs:

Mmes MM. Jacques GIRODS à Josette LOCH / Sophie SEYRIG à Christian PY / Patrick PAGLIA à Fernand BURKHALTER / Martine PEQUIGNOT à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Didier TRIBOUT à Anne-Marie BOUCHE / Jean-François RIBIERE à Christian GAUSSIN

Assistaient à la séance :

Mmes MM. Pascale RAPP (COISEVAUX) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - André BOYER (ETOBON) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

 \diamond \diamond \diamond \diamond \diamond

N°111/2014

Objet : Demande de subventions auprès de la CAF de Haute Saône.

Le Président expose que comme chaque année, les services petite enfance sollicitent les aides de la CAF pour les acquisitions liées à des dépenses d'équipement ou de fonctionnement lorsque celles-ci sont éligibles.

Il convient d'autoriser le Président au dépôt des dossiers dès à présent et à solliciter les aides à hauteur de 30 % des dépenses suivantes :

Pour le RPAM : Aide à l'équipement pour l'atelier d'éveil Psychomoteur (tapis) :

Devis de: 870 € HT

Pour le Multi-accueil : Aide à l'équipement (Linge, chaises -hautes, appareil Audio)

Devis de : 570 € HT

Pour le RPAM et le Multi-Accueil pour des besoins mutualisés: Aide à l'équipement :

Paperboard, vidéoprojecteur et cloisons mobiles.

Devis de : 850 € HT

Pour le Multi-accueil : Aide au fonctionnement pour un Atelier analyse de la Pratique.

Devis de : 2 000 € HT (crédits formation).

Soit au total des dépenses de 4 300 € HT et les aides de la CAF seront mobilisées à hauteur de 1 290 €.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à solliciter les aides de la CAF pour les projets susvisés et à signer tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 13 juin 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 13-06-14 COMMUNAUTE DE COMMUNESTO

sous préfecture de lure, ARRIVÉ LE 1 6 JUIL. 2014 RÈGLEMENTATION Bushalte

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents : Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Excusés:

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Claude PERRIN (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) -Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIÉRE ((SAULNOT) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) - André LAUCHER (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) -Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléquée de la Commune de COUTHENANS

**

. . .

N°112/2014

Objet : Adoption du compte rendu du conseil communautaire du 12 juin 2014.

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 12 juin 2014.

Des demandes de précisions sont faites par des conseillers communautaires.

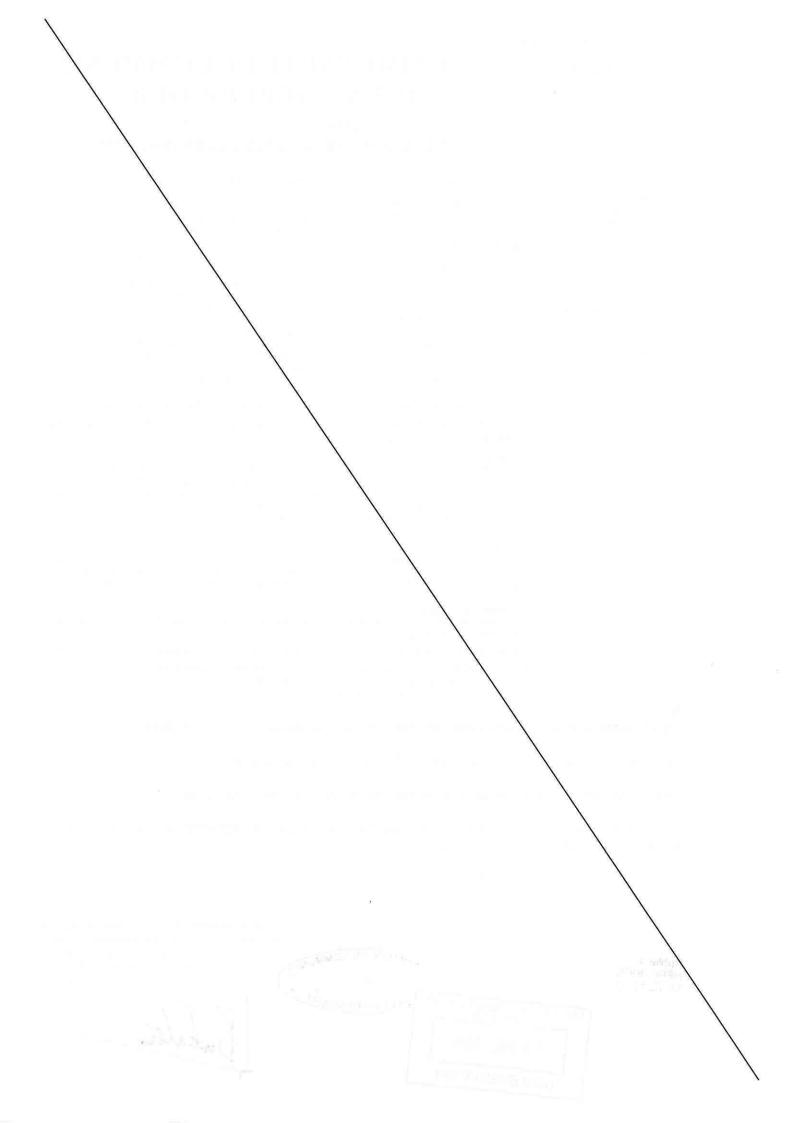
Ces corrections faites, le Conseil communautaire à l'unanimité ADOPTE le compte rendu du Conseil communautaire du 12 juin 2014.

Publié à HERICOURT, Le 4.07.14

70400 SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE PAYS D'HERICOURT 1 6 JUIL. 2014 REGLEMENTATION

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)



Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°113/2014

Objet : Mandat de gestion à la SOCAD pour le lancement des études de faisabilité pour l'aménagement des GUINNOTTES 3

Le Président expose que compte tenu de la commercialisation rapide des GUINNOTTES 1 et 2, il convient de réaliser une nouvelle zone d'activités économiques, située dans le prolongement de la zone des GUINNOTTES 2, en bordure de la RD 438 à 2X2 voies, sur un périmètre de 8 à 10 hectares visant à créer une surface commercialisable comprise entre 6 et 8 hectares.

La SOCAD aménageur des Guinnottes 1 et 2 a été sollicitée pour engager toutes les démarches préalables et propose d'assurer le suivi de la réalisation des études de faisabilité et la conduite de toutes les procédures requises pour une rémunération de 14 700 € HT ce qui correspond au prix du marché de ce type d'étude, soit 19 journées de travail d'une chargée d'opération et 3,5 jours d'une assistante d'opération.

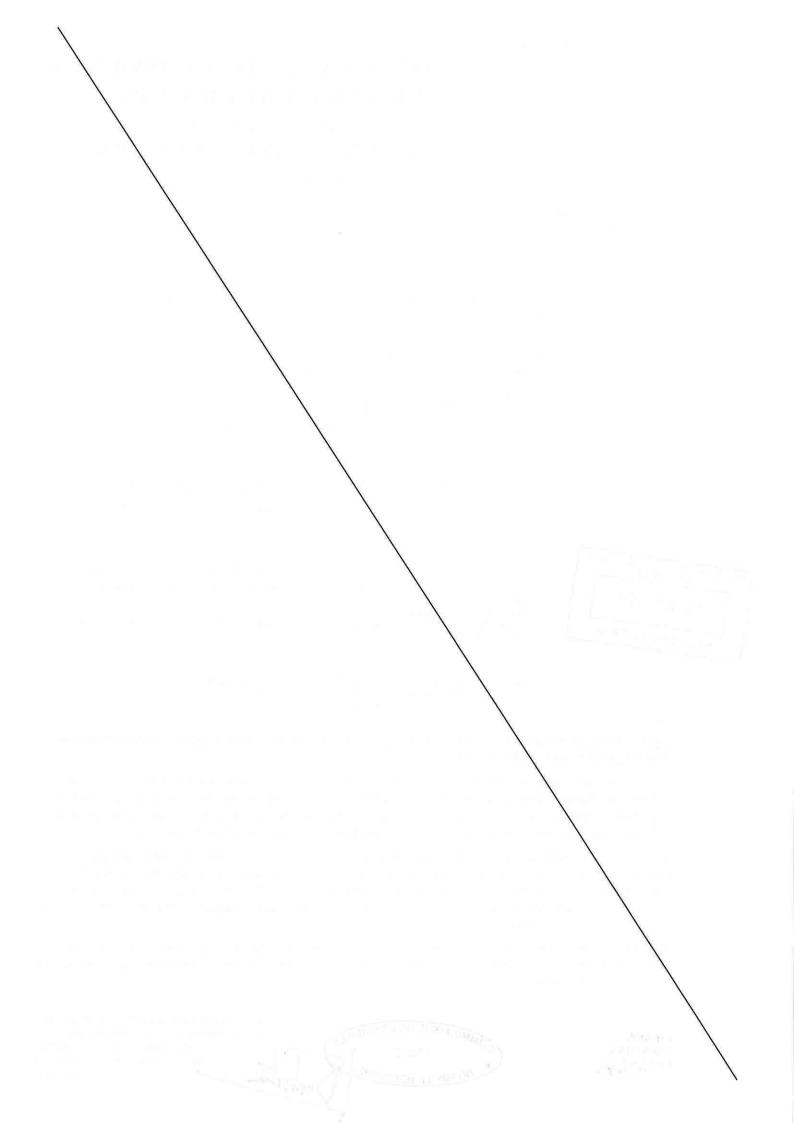
Le Conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **DECIDE** de mandater la SOCAD afin de lancer les études de faisabilités pour les Guinnottes 3 et **AUTORISE** le Président à la signature des documents afférents.

Publié à HERICOURT, Le 11.01, 14 TO400

* DU PAYS D'HÉRICOURT

UNE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)



Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°114/2014

<u>Objet</u> : Commercialisation des GUINNOTTES 2 : Cession du lot 8C par la SOCAD à SIAM INDUSTRIES

Le Président expose que la société SIAM INDUSTRIE (Société d'Ingénierie et d'Analyse des Matériaux) actuellement implantée au Techn'Hom à Cravanche et dans des locaux provisoires à Etupes, conçoit et fabrique des pièces pour l'aéronautique avec un marché de polissage pour des butées de porte pour AIRBUS, mais compte aussi parmi ses clients de grandes entreprises comme Manoir Aérospace ou Turboméca ou plus près les forges de Bologne.

Son PDG désire créer un centre de formation en aéronautique sur le pôle des Guinnottes. SIAM cherche ainsi pour se développer à acquérir une parcelle de 5 000 m² environ.

Cette acquisition porte donc sur le lot 8 C cadastré YA n°64 d'une surface de 4 565 m² utile pour un prix de 68 475 € HT soit 15 € HT du m² : 2 500 m² pour 37 500 € en acquisition directe et 2 065 m² pour 30 975 € par compromis de vente. La signature de l'acte de vente interviendra fin juillet.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **EMET** un avis favorable à la cession par la SOCAD du lot 8C des Guinnottes 2 à la Société SIAM INDUSTRIE pour la parcelle YA 64 dans les conditions susvisées.

Publié à HERICOURT, Le 11,01,14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

70400

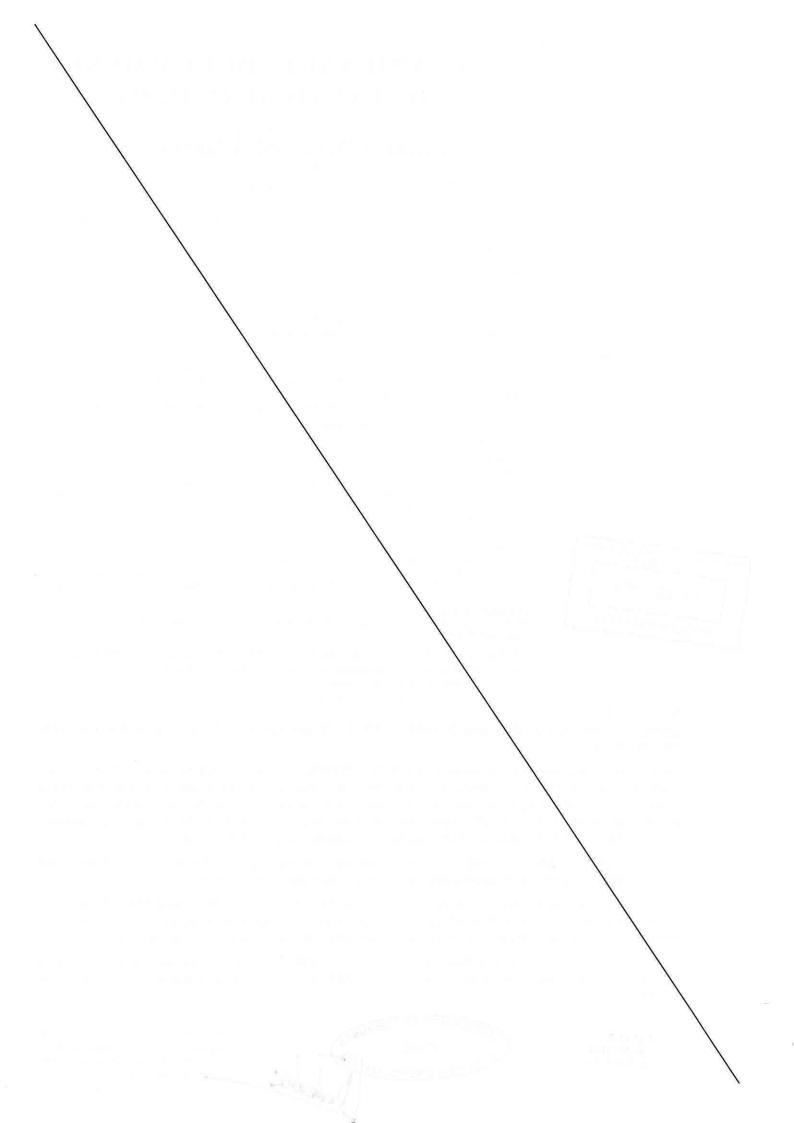
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014

Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU PAYS D'HERICOURT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Claude PERRIN (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) -Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs : Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) - André LAUCHER (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) -Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

arrivé le

1 8 AOUT 2014

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

N°115/2014

Objet: ZAC des Guinnottes 1: Rétrocession des réseaux et voirie par la SOCAD à la CCPH puis rétrocession de la CCPH à la Ville d'Héricourt et à Brevilliers

Le Président expose que conformément aux dispositions de la convention publique d'aménagement de la ZAC des GUINNOTTES, l'aménageur de la ZAC soit la SOCAD doit remettre à la collectivité, l'ensemble des ouvrages ainsi que l'ensemble du foncier non commercialisé.

Il convient aujourd'hui de céder par acte authentique les parcelles concernées par les équipements publics entre la SOCAD, propriétaire actuel du foncier et la CCPH.

Le dossier de remise des équipements collectifs à la Communauté de communes du Pays d'HERICOURT porte sur la cession de 13 parcelles cadastrées Section AL (HERICOURT) n°732, 834, 847, 851, 852, 860, 862, 863, 879, 885, 889, 891, et Section ZA (BREVILLIERS) n°244 et 246, pour une surface globale de 25 810 m².

Ces parcelles constituent pour l'essentiel l'emprise :

- de la voie de desserte de la zone d'activités,
- du bassin de rétention.
- de l'emplacement des 3 bâches constituant les réserves d'eau pour la sécurité incendie.

Par ailleurs, les réseaux mis en place concernent l'évacuation des eaux usées et pluviales, les alimentations en électricité, gaz, téléphone, Très haut débit, eau potable, et l'éclairage public.

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE

Le coût de réalisation de ces travaux (travaux seuls hors honoraires et frais divers) s'élève à 2 439 326,50€ HT et se répartit comme suit :

✓ Terrassement des plateformes et voiries : 1 267 746,10€ HT
 ✓ Voirie, eau, assainissement : 724 177,49€ HT
 ✓ Téléphone, gaz, très haut débit : 58 928,20€ HT
 ✓ Finition de voirie : 144 959,14€ HT
 ✓ Espaces verts : 53 172,68€ HT

✓ Electricité et éclairage public : 190 343,01€ HT

Enfin, l'opération a bénéficié de 1 525 416,39€ de subventions provenant de :

✓ FEDER: 400 000,00 €
 ✓ FNADT: 483 856,28€
 ✓ Région Franche-Comté: 194 306,00 €
 ✓ Département de Haute-Saône: 447 254,39€

Surface en Section Ν° Correspondances terrain m² 732 Parcelle non utilisée en bordure de la RD 438 2108 ΑL 834 Parcelle au-dessus du bassin 2089 AL 847 AL53 Fond parcelle SOMECA AL 851 462 AL 852 Fond parcelle SOMECA 1106 AL 860 Voirie sur partie haute de la zone jusqu'au lot 1 7644 740 AL 862 Fond parcelle lots 4/5 AL 863 Bassin (partie) 462 Parelle triangulaire accès AVIA / MONNIER AL 879 32 ΑL 885 Voirie impasse lot 2 539 1280 AL 889 Voirie entrée de zone AL891 Bassin (partie) 1493 ZΑ 244 917 Parcelles entrée de zone ZΑ 246 2165 **TOTAL** 21 090

L'ensemble de ces équipements sera ensuite cédé à la Ville d'Héricourt (section AL) et à la commune de Brevilliers (Section ZA) qui en assureront l'entretien et la maintenance.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

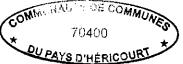
- VALIDE la rétrocession de ces équipements par la SOCAD à la CCPH,
- AUTORISE la rétrocession des équipements et du foncier, appartenant ainsi à la CCPH, à la Ville d'Héricourt, et à Brevilliers pour ce qui les concernent respectivement
- AUTORISE le Président à signer les actes correspondants, étant précisé que les frais seront à la charge de la CCPH.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014 Le Président,

Dunkalle

Publié à HERICOURT, Le 14.68,14



COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU PAYS D'HERICOURT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nore de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

47

Etaient présents : Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) -Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Excusés:

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Claude PERRIN (CHAMPEY) - Maríe-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) - Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIÉRE ((SAULNOT) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS * * * * *

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

RÈGLEMENTATION

Objet : Opération Pâquis : Signature de 2 marchés de maîtrise d'œuvre pour la réfection de l'impasse de la Manufacture et de la rue Bardot et d'une convention avec la Ville

Le Président expose que dans le cadre de l'opération du PAQUIS, il convient d'engager les travaux de réfection de l'impasse de la Manufacture ainsi que de la Rue BARDOT afin de reprendre et séparer l'ensemble des réseaux qui desservent actuellement les terrains d'emprise du projet étant précisé que les réseaux à l'intérieur du foncier cédé seront quant à eux à la charge de l'acquéreur.

Les travaux Impasse de la Manufacture sont estimés au maximum à 204 234 € HT (stade esquisse) avec une rémunération de la Maîtrise d'œuvre de 4,65 % soit une rémunération prévisionnelle de 9 496,87 € HT. Les travaux Rue BARDOT sont estimés au maximum à 239 769 € HT (stade esquisse) avec une rémunération de maîtrise d'œuvre de 3,85 % soit une rémunération prévisionnelle de 9 231,11 € HT.

La maîtrise d'œuvre sera confiée principalement au cabinet CETEC (95%) et accessoirement au cabinet Itinéraires (5%).

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) AUTORISE le Président à la signature des 2 marchés de maîtrise d'œuvre et à la signature d'une convention avec la Ville d'Héricourt fixant les modalités de participation financière pour la réfection de la Rue Bardot.

Publié à HERICOURT. Le 11.07. 14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014

Le Président,

OMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°117/2014

<u>Objet</u> : Signature d'une convention avec le Conseil Général de la Haute-Saône dans le cadre de la desserte de la future zone SUPER U.

Le Président expose qu'au titre de sa compétence développement économique, la CCPH a été associée au projet de desserte de la nouvelle zone commerciale portée par SUPER U au lieu-dit « Prés du Fol », faubourg de Montbéliard à Héricourt.

Ce projet devrait se traduire par la création d'une ZA commerciale de l'ordre de 7 hectares. Les travaux de voirie sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de la Haute-Saône consistent en la transformation du giratoire du faubourg de Montbéliard en deux étapes.

Il convient de préciser au moyen d'une convention la participation financière de chacune des parties intéressées au projet sachant que conformément- au règlement départemental de voirie, le Conseil, général ne participe pas au financement des giratoires qui desservent les zones à caractère commercial d'où les participations de la CCPH, de la Ville mais aussi du porteur du projet commercial.

L'opération est estimée à 1 050 000 €, le financement se répartissant tel que suit :

Conseil Général 525 000 €
 SCI Prés du Fol (SUPER U) 250 000 €

• CCPH 137 500 €

Ville d'Héricourt
 137 500 €

La convention deviendrait caduque dans le cas où les conditions financières susvisées n'étaient pas remplies par l'une des parties, en particulier si le projet de SUPER U n'aboutissait pas.

La CCPH a voté sa participation de 137 500 € au budget 2014. Cette participation sera étalée par tiers sur 3 ans, de 2014 à 2016.

Le Conseil Communautaire à la majorité (4 votes contre) ACTE la participation de la CCPH à hauteur de 13.09 %, plafonnée à 137 500 € et AUTORISE le Président ou le Vice-président délégué à signer la convention à intervenir.

> Publié à HERICOURT. Le 11.07.14

RÈGLEMENTATION

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014 Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

DU PAYS D'HÉRICOUR

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47



L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) — Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) — Claude PERRIN (CHAMPEY) — Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) — Jean VILLANI (COURMONT) — Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) — Daniel COUSSEAU (ETOBON) — Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) — Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) — Grégoire GILLE (TREMOINS) — Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

 \diamond \diamond \diamond \diamond

N°118/2014

Objet: Décision modificative budgétaire n°1: Budget principal

Vu l'article L1612-11 du code général des collectivités territoriales ;

Le Président expose qu'en date du 29 mars 2014 la CCPH a voté son budget principal, qu'il convient d'ajuster par une première décision modificative.

Cette DM est motivée par :

- 1) D'une part, le transfert de la somme de 200 000 € inscrite au chapitre 77 « produits exceptionnels » au chapitre 024 « produits des cessions ». Cette inscription concerne la cession du bâtiment du Pâquis à l'entreprise Hermès qui avait été inscrite en <u>recettes de fonctionnement</u> et qu'il convient de passer en <u>recettes d'investissement</u>.
- 2) D'autre part, il convient d'inscrire en **dépenses et recettes d'investissement** au chapitre 041 « opérations patrimoniales » la somme totale de <u>968 703.22 € :</u>
- Tout d'abord pour intégrer dans notre patrimoine des bâtiments ayant fait l'objet d'une cession à l'euro symbolique en notre faveur :
 - 1. la commune de Coisevaux nous a cédé le bâtiment abritant le pôle périscolaire de Coisevaux situé au lieudit *Les Prés Neufs*, pour une valeur estimée à 80 000 € (celui-ci intégrera notre état de l'actif à l'article 21312).
 - 2. la ville d'Héricourt nous a cédé :
 - le bâtiment de la cantine Grandjean situé rue du Groupe Scolaire pour une valeur estimée dans le cadre du transfert de compétence à **200 000 €** (celui-ci intégrera notre état de l'actif à l'article 21312)
 - o un bâtiment dans le cadre de l'opération Pâquis situé rue Bérégovoy pour une valeur estimée à 307 012 € (celui-ci intégrera notre état de l'actif à l'article 2138).

- o et dans le cadre du transfert de compétence les bâtiments de la médiathèque et de la crèche situés 1 rue de la tuilerie et 35 rue de Lattre de Tassigny pour une valeur globale estimée à 360 000 € (260 000 € pour la médiathèque et 100 000 € pour la crèche) ceux-ci intégreront notre état de l'actif à l'article 21318.
- Ensuite, afin de récupérer le FCTVA sur les études suivies de travaux passées sur l'exercice 2012 et 2013, il est possible de transférer ces écritures sur l'imputation comptable correspondant aux travaux, à savoir à l'article 2313. Ces transferts concernent l'opération « pôle enfance » pour 2 152.80 € et l'opération « regualification du secteur gare » pour 18 462.02 €.

De la même manière, afin de récupérer le FCTVA sur les frais de publication passés sur l'exercice 2013 concernant le marché de maîtrise d'œuvre du pôle enfance, il est possible de transférer ces écritures sur l'imputation comptable correspondant aux travaux, à savoir à l'article 2313 pour 1 076.40 €.

- 3) Par ailleurs, dans le cadre de l'opération du Pâquis, concernant l'échange de bien entre la CCPH et le Consorts GAVOILLE, il faut comptablement constater les écritures d'achat et de vente des deux bâtiments même si cet échange n'a pas généré de soulte. Aussi, à cet effet il convient d'inscrire 30 000€ en recettes d'investissement au chapitre 24 « produit des cessions » pour comptabiliser la cession du bâtiment situé 8 rue Martin Niemöller au Consorts GAVOILLE. Il faut également inscrire 30 000 € en dépenses d'investissement au chapitre 21 « immobilisations corporelles » pour comptabiliser l'acquisition du bâtiment situé 7 et 9 rue Marcel Bardot.
- 4) Enfin, dans le cadre de l'opération des Guinnottes II, la CCPH avait versé une avance de 400 000 € à la SOCAD pour limiter les frais financiers de l'opération. Compte tenu du bilan financier 2013 tel qu'il résulte du CRAC adopté lors de notre dernière session, il convient de solliciter le retour de l'avance de 400 000 € à la CCPH avec 2 versements de 200 000 € en Septembre et Décembre 2014. Ainsi, l'emprunt budgété par la communauté en sera réduit d'autant permettant de faire face aux dépenses d'investissement tout en maintenant très bas le niveau d'endettement communautaire.

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

Chapitre 023 - Virement à la		¥	Wild Court	100000000000000000000000000000000000000
BP : 817 532,68 €	DM : - 200 000,00 €	nouveaux 532,68 €	crédits :	617
Soit en recette de fonctionne Chapitre 77 – Produits except	tionnels :			
BP : 369 100,00 €	DM : - 200 000,00 € (article 775)	nouveaux 100,00 €	crédits :	169
Soit en dépense d'investisse Chapitre 041 – Opérations pa				
BP : 0,00 €	DM: + 968 703,22 €	nouveaux 703,22 €	crédits :	968
Chapitre 21 - Immobilisations				
BP : 464 940.69 €	DM : + 30 000,00 € (article 2138)	nouveaux 940,69 €	crédits :	494
Soit en recette d'investissen Chapitre 024 – Produits des c				
BP: 0,00 €	DM : + 230 000,00 €	nouveaux 000,00 €	crédits :	230
Chapitre 021 - Virement de la				
BP : 817 532,68 €	DM : - 200 000,00 €	nouveaux 532,68 €	crédits :	617
Chapitre 041 - Opérations pa				
BP : 0,00 €	 DM: + 968 703,22 € article 2031: 20 614.82 € article 2033: 1076.40 € article 13241: 640 000 € article 13141: 307 012 € 	nouveaux 703,22 €	crédits :	968
Chapitre 16 - Emprunt				
BP : 788 856,16 €	DM : - 400 000,00 €	nouveaux 856,16 €	crédits :	388
Chapitre 27 - Autres immob	ilisations financières			
BP:0 €	DM : + 400 000,00 €	nouveaux 000,00 €	crédits :	400

Ces ajustements entraînent une modification de l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

- La section de fonctionnement diminue de 200 000 €, elle s'équilibre à 6 598 124.05 €
- La section d'investissement augmente de 998 703.22 €, elle s'équilibre à 6 922 436.90 €

Le Conseil communautaire à l'unanimité **APPROUVE** la présente décision budgétaire modificative n°1 concernant l'exercice 2014 du budget principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

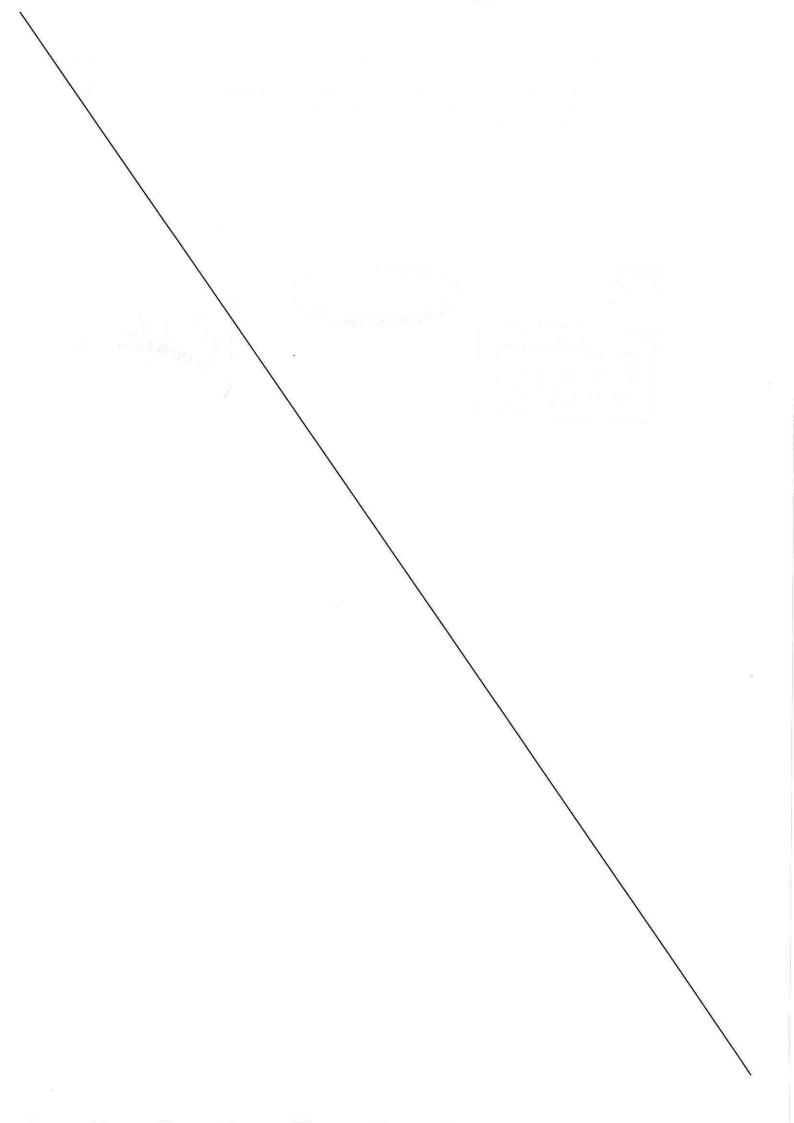
Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 11.04 .14



70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°119/2014

Objet : Décision modificative budgétaire n°1 : Budget annexe des OM

Vu l'article L1612-11 du code général des collectivités territoriales ;

Le Président expose qu'en date du 29 mars 2014 la CCPH a voté son budget primitif, qu'il convient d'ajuster par une première décision modificative. Il convient de réduire de 25 552 € le chapitre 020 « dépenses imprévues d'investissement » pour se tenir au taux maxi autorisé par la réglementation, soit 7,5 % des dépenses réelles prévisionnelles de la section.

Par ailleurs, afin de récupérer le FCTVA sur les frais de publication passés sur l'exercice 2013 concernant le camion benne et les bacs pour les déchets ménagers, il est possible de transférer ces écritures sur les imputations comptables correspondant aux biens à savoir à l'article 2182 et 2157. Pour cela, il convient d'inscrire en dépenses et recettes d'investissement au chapitre 041 « opération patrimoniales » la somme de 2 152.80 €. Aussi, afin d'équilibrer cette décision modificative il est proposé d'ajouter 25 552 € au chapitre 23 « immobilisations en cours ». Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

En dépense d'investissement :

Chapitre 020 – Depenses im	prevues			
BP : 92 722,07 €	DM : - 25 552,00 €	nouveaux c	rédits : 67 1	170,07
Chapitre 23 - Immobilisations	s en cours			
BP : 150 000,00 €	DM : + 25 552,00 € (article 2313)	nouveaux 552 00 €	crédits :	175

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales :

BP: 0,00 €	DM:+2152.80€	nouveaux crédits : 2 152,80 €
	 article 2182 : 1076.40 € article 2157 : 1076.40 € 	200

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales :

BP: 0,00 €	DM:+2152.80€	nouveaux crédits : 2 152,80 €
	(article 2033)	

Ces ajustements entraînent une modification de l'équilibre de la section d'investissement, quant à la section de fonctionnement elle reste inchangée :

- La section de fonctionnement s'équilibre à 1 753 418.14 €
- La section d'investissement augmente de 2152.80 €, elle s'équilibre à 1 000 931.85 €

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) APPROUVE la présente décision budgétaire modificative n°1 concernant l'exercice 2014 du budget annexe ordures ménagères.

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, LO 11.07.14



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) -- André LAUCHER (TAVEY) -- Jean THIEBAUD (VERLANS) -- Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléquée de la Commune de COUTHENANS

 \diamond \diamond \diamond \diamond

N°120/2014

<u>Objet</u> : Décision modificative budgétaire n°2 – Budget annexe centre d'affaires Pierre Carmien.

Vu l'article L1612-11 du code général des collectivités territoriales ;

Le Président expose qu'en date du 29 mars 2014 la CCPH a voté son budget primitif, celui-ci a fait l'objet d'une première décision modificative lors du conseil communautaire du 12 juin, et aujourd'hui il convient de l'ajuster par une seconde DM. Il convient de réduire les chapitres 022 « dépenses imprévues de fonctionnement » et 020 « dépenses imprévues d'investissement » pour se tenir au taux maxi autorisé par la réglementation, soit 7,5 % des dépenses réelles prévisionnelles de la section.

Aussi, afin d'équilibrer cette décision modificative il est proposé d'ajouter ces crédits en fonctionnement au chapitre 011 « charges à caractère général » et en investissement au chapitre 23 « immobilisations en cours ».

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

En dépense de fonctionnement :

Chapitre 022 – Dépenses imprévu	es	
BP : 5 296,01 €	DM : - 1 580,00 €	nouveaux crédits : 3 716,01 €
Chapitre 011 - Charges à caractè	re général	
BP : 36 750,00 €	DM : + 1 580,00 € (article 60613)	nouveaux crédits : 38 330,00 €

En dépense d'investissement :

Chapitre 020 - Dépenses imprévues

BP + DM n°1 : 14 822,00 €	DM : - 8 145,00 €	nouveaux crédits : 6 677,00 €
Chapitre 23 - Immobilisations er	cours	
BP : 21 848,26 €	DM : + 8 145,00 € (article 2313)	nouveaux crédits : 29 993,26 €

Ces ajustements ne changent pas l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement.

- La section de fonctionnement s'équilibre à 128 493.32 €
- La section d'investissement s'équilibre à 148 648.55 €

Le Conseil communautaire à l'unanimité **APPROUVE** la présente décision budgétaire modificative n°2 concernant l'exercice 2014 du budget annexe centre d'affaires Pierre Carmien.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014 Le Président,

) unkalle

Publié à HERICOURT, Le **11.07.14**

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE 1 6 JUIL, 2014 RÈGLEMENTATION TO400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Claude PERRIN (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) -Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIÉRE ((SAULNOT) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ARRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) - André LAUCHER (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) -Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°121/2014

Objet : Attribution d'un fonds de concours à la commune de Chenebier

Le Président expose que lors du Conseil Communautaire du 7 juillet 2011, il a été décidé d'attribuer une enveloppe de fonds de concours aux communes. L'enveloppe réservée à la commune de Chenebier s'élève à 21 990 € et 13 176,70 € ont déjà été attribués pour le financement des travaux de réfection du clocher de l'église.

La commune de Chenebier sollicite le solde du fonds de concours qui s'élève à <u>9 473,30 €</u> pour ses travaux d'aménagement de cœur de village-tranche 1.

Le coût du projet s'élève à 224 186,60 € HT avec une participation de 158 358,30 € de la commune.

70400

DU PAYS D'HÉRICOURT

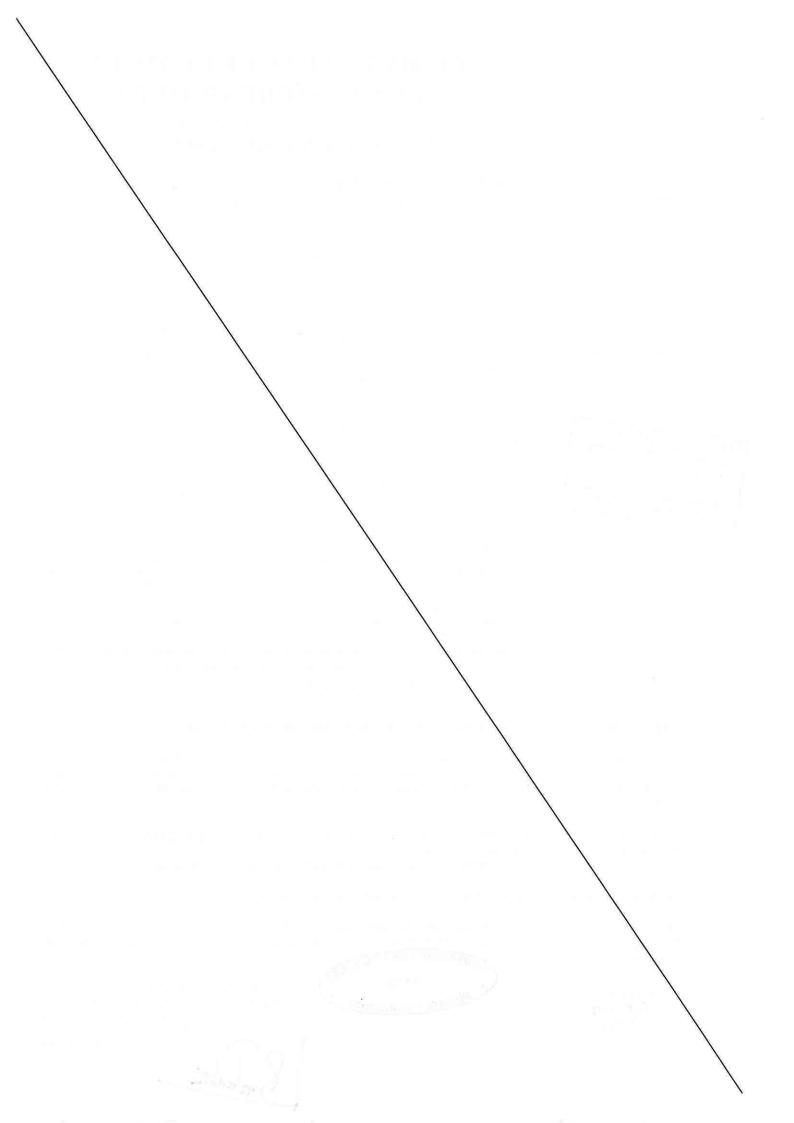
La totalité de l'enveloppe réservée à la commune est ainsi consommée.

Le Conseil communautaire à l'unanimité DECIDE d'attribuer à Chenebier un fonds de concours de 9 473,30 € pour le projet susvisé et AUTORISE le Président à la signature de la convention fixant les COMMUNAUTÉ DE COMMUNES modalités d'attribution.

Publié à HERICOURT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°122/2014

Objet : AED : Attribution d'un fonds de concours à la commune de Trémoins

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient au titre de ses statuts les travaux de voiries effectués par les communes par un abondement de l'A.E.D (Aide Exceptionnelle Départementale) à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Général de Haute-Saône. Conformément aux dispositions réglementaires qui régissent les fonds de concours, il s'avère que le montant du fonds de concours doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire.

1 dossier a été déposé par la Commune de Trémoins et est complet.

La commune de <u>TREMOINS</u> sollicite ce fonds de concours et demande le paiement de 1 464.15 €, soit 15 % de la subvention de 9 761 € versée par le Conseil Général.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le montant de ce fonds de concours AED et **AUTORISE** le Président à procéder à son versement en faveur de la commune de Trémoins.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 11.07.14



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°123/2014

Objet : Elections professionnelles : Composition du Comité

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32,33 et 33-1,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et notamment ses articles 1, 2, 4,8 et 26,

Considérant que la consultation des organisations syndicales est intervenue le 10 juillet 2014 soit plus de 10 semaines avant la date du scrutin.

Considérant que l'effectif apprécié au 1^{er} janvier 2014 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 77 agents.

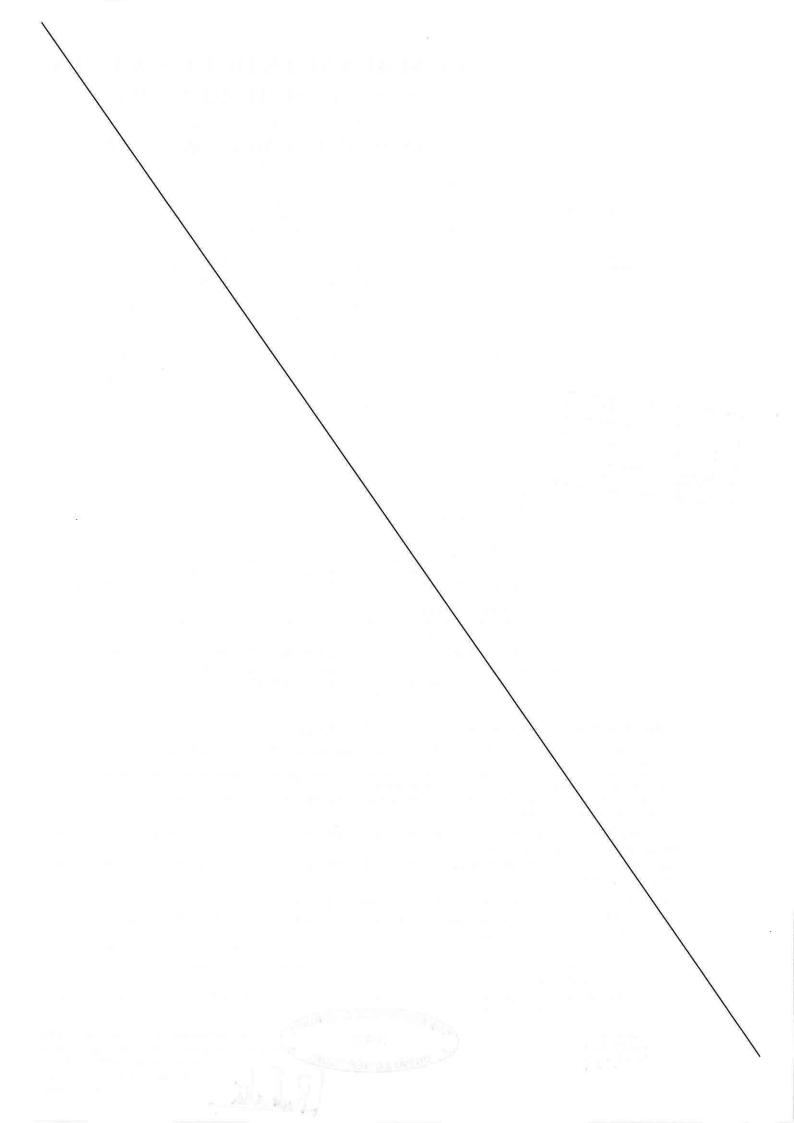
L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **FIXE** le nombre de représentants titulaires du personnel à cinq (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants),
- DECIDE le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.
- DECIDE le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants élus de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt en la Commune Commune de Commune d

Publié à HERICOURT, Le 11.01.14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

REGLEMENTATION

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Etaient présents :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

N°124/2014

Objet : Elections professionnelles : création du CHSCT

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32,33 et 33-1,

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et notamment ses articles 1, 2, 4,8 et 26,

Vu le décret n° 85 - 603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale modifié.

Considérant la consultation des organisations syndicales intervenue le 10 juillet 2014 (plus de 10 semaines avant la date du scrutin).

Considérant que l'effectif apprécié au 1^{er} janvier 2014 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 77 agents et justifie la création d'un CHSCT.

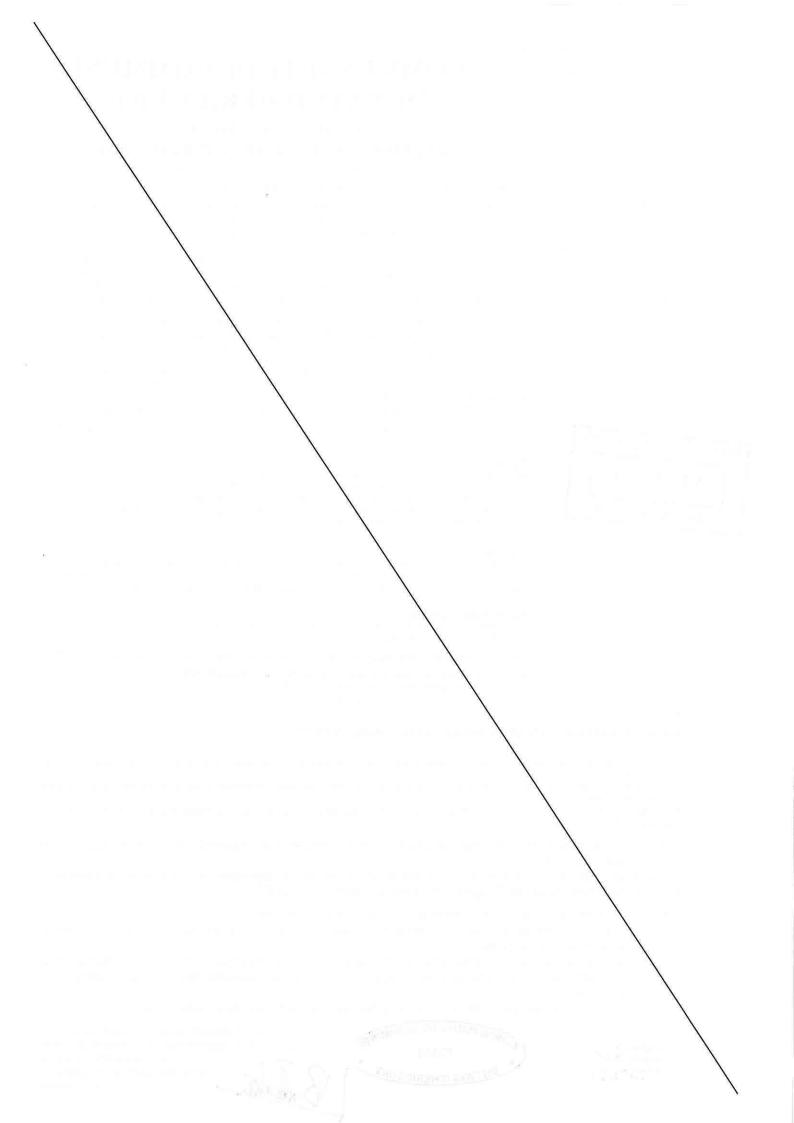
L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **FIXE** le nombre de représentants titulaires du personnel à Cinq (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants)
- DECIDE le maintien du paritarisme numérique au CHSCT en fixant un nombre de représentants de la collectivité (ou de l'établissement) égal à celui des représentants titulaires et suppléants du personnel.
- DECIDE le recueil, par le CHSCT de l'avis des représentants élus de la collectivité.

Publié à HERICOURT, Le**11.01.1**4



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Etaient présents :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

 $\diamond \quad \diamond \quad \diamond \quad \diamond \quad \diamond$

N°125/2014

Objet: Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Vu l'article 1650 A - 1 du Code Général des Impôts prévoyant la création d'une commission Intercommunale des Impôts Indirects (CIID) pour les EPCI soumis de plein droit ou sur option au régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C. Vu les articles 1504, 1505 et 1517 du Code Général des Impôts.

Le Président expose que la Commission Intercommunale des Impôts Directs se substitue à la commission communale des impôts directs de chaque commune de l'EPCI en ce qui concerne les locaux commerciaux.

La commission est composée de 11 membres :

- Le Président de la CCPH ou 1 Vice-président délégué
- Et 10 commissaires

La CCPH doit présenter à l'administration fiscale une liste comportant 20 noms pour les commissaires titulaires et 20 noms pour les commissaires suppléants.

Cette liste doit être adoptée par le Conseil Communautaire.

En conséquence, afin de constituer cette liste, il a été demandé aux communes de la CCPH de designer un contribuable titulaire et un contribuable suppléant ressortissant de leur commune, en veillant à ce qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêt sur le plan professionnel avec l'activité de la commission (notaire, agent immobilier...).



Pour la commune d'Héricourt, il a été demandé de désigner 3 contribuables titulaires et 3 contribuables suppléants ressortissants de la commune, ainsi qu'un contribuable titulaire et un contribuable suppléant non domicilié dans la CCPH.

Le tableau complet est annexé à la présente délibération.

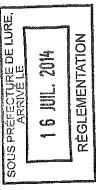
Le Conseil communautaire à l'unanimité ADOPTE la proposition de désignation des commissaires telle que présentée en annexe.

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014

Publié à HERICOURT, Le H. OF. 14

Burballe

C	The fact		Pote de reference	Perfeccion	Strudbart	Adrese	Date de naissance	Profession
Continuine	t (mparic		העוב תב דותפטעותה	TARRATAL	and the same of th			
Brovilliers	Muse Elisabeth THIMEL	6, Ruc du Tenple 70400 BREVILLIERS	25/11/1962	Sans profession	M. Michel CLAUDEL	3 B, Grade rue 70400 BREVILLIERS	14/07/1958	Responsable Système Client
Chagoy	Mine Josette LOCH	10, Rue du Pré de la miche 70400 CHAGEY	20/06/1944	Retraitée	M. Jacques GIRODS	44, Grande rue 70400 CHAGEY	14/04/1942	Retraité
Champey	M. Ciaude PERKIN	26. Rue de la Goutte Morel 70400 CHAMPEY	20/09/1955	Retraité	M. Jean-Plerre HENRY	16, Grande rue 70400 CHAMPEY	15/10/1965	Chef de projet PSA
Chalonyilars	Mme Christelle LEGROS	15, Rue du Chanoine Frezard 70400 CHALONVILLARS	22/07/1968	Axalisire de puériculture	Mme Anne-Lise RIVERO	10, Impasses des Mésanges 70400 CHALONVILLARS	03/01/1964	Sans profession
Сначание	M. Schwerben SENECOT	1, Rue de la Maisonnteite 70400 CHAVANNE	22/08/1972	Adjoint en chel DIR/EST	M. Pabppe TOPENOT	1, Rue de la Matrie 70400 CHAVANNE	23/10/1971	Professeur des écoles
Chenebier	M. Francis ABRY	10 Bis, Rue des Combes 70400 CHENEBIER	G6/02/1963	Тесһвіст	Mme Cosinne MAIRE	2, Rue du verger au roi 70400 CFIENEBIER	29/02/1964	Societaire de Mairie
Coisevaux	M. Fancis DEPARIS	Ferme du Mont 70400 COISEVAUX	09/03/1951	Gérant	M. Max GIRARDET	3, Rue de la Goutte aux cerfs 70400 COISEVAUX	10/12/1960	Paysagiste
Cournont	M. Daniel MOUREY	8, Rue Principale 70400 COURMONT	13/10/1955	Adjoint technique	M. Parick MEYSSONNIER	6, Rue du Vieux Moulin 76400 COURMONT	14/02/1953	Retruité
Couthenans	Mine Martine PHILIPPE-KAMMERER	13, Chemin du moulin 70400 COUTHENANS	27/01/1959	Educatrice	Мте Augülque BARROCAS	17, Rue de l'Etsing 70400 CCUTFIENANS	03/02/1880	Chef de service
Echenans sous Mont Vaudois	M. Michel LANFUMEZ	9, Rue du Muguet 70400 ECHENANS /S MONT VAUDOIS	05/04/1953	Inspecteur académique	M. Laurent DECLERCK	17, Genide rue 70400 ECHENANS /S MONT VAUDOIS	14/10/1966	Ingehieur PSA.
Елебон	M. Frédéric BOLLLOT	24, Grande rue 70400 ETOBON	22/04/1969	Informaticien	M. Eric HAINEZ	4, Chemin des Champs du Chêne 70400 ETOBON	07/03/1959	Mûrsniden
	M. Gérad SCHARPF	41, Avenue Léon Jouhaux 70400 HERICOURT	08/08/1939	Remité	M. Alain BILLEREY	34, Grande rue 70400 BUSSUREL,	26/06/1951	Renaité
	M. lean-Jarques JOLY	22, Rue Pierre de Coubertin 70400 HERICOURT	04/10/1946	Remaité	Mine Yvette NAJAC	8, Rue Abin Fournier 70409 HERICOURT	07/02/1948	Retraitée
1000 1341	Mine Ataste POURCHOT	12, Rue du Four 79400 HERICOURT	20/11/1943	Lustintrice retrative	M. Marc CARENINI	6, Rue des Egalités 70409 HERICOURT	28/10/1949	Artisan retralté
	M. Guy MONNIER	28, Quartier du Mont Bonnet 90170 ETUEFFONT	29/04/1955	Ацюситертелейг	Mme Danielle HUBL,TZ	2, Ruc Camille Claudel 90000 BELFORT	17/03/1943	Remaitée
Luze	M. Gilbert DUHOUX	1, nre du Paquot 70400 LUZE	06/04/1948	Retraité	M. Eric STEIB	20, Rue des Blambois 70400 LUZE	21/08/1967	Enseignant
Mandrovillars	M. Hervé ROSSE	4, Rue du Berger 70400 MANDREVILLARS	28/03/1963	Technicien	Mme Matic-Helenc WEISS	3, Rue Principale 70400 MANDREVILLARS	18/08/1951	Retraitée
Saulnot	M. Christian GAUSSIN	28, Grande rue 70400 SAULNOT	10/11/1957	Technicien	M. Jean-François RIBIERE	11 Bis, Rue de la Scierie 70400 SAULNOT	08/12/1942	Remité
Tavey	M. Gérad CLEMENT	2, Rue des noyers 70400 TAVEY	17/09/1955	Artisan	M. André LAUCHÉR	1 B, Rus Marcel DURRY 70400 TAVEY	17/02/1947	Retralté
Trémoins	M. Jean SPETZ	3, Impasse des Dreurets 70400 TREMOINS	28/12/1945	Remité	Mmc Estelle BOUCHE	16, Grande rue 70400 TREMOINS	25/08/1973	Comptable
Verlass	M. Philippe GUYOT	11, Rue Nicolas Lalvuotte 70400 VERLANS	05/09/1959	Professeur des écoles	M. Luc BOULLEE	2, Rue Nicolas Lalouette 70400 VERLANS	14/01/1949	Remité
Villers-aur-Saulnot	M. Gilbert FILET	2 Bis, Rue de Gonvillars 70400 VILLERS SUR SAULNOT	13/11/1946	Retraité	M. Alain ROBERT	1, Rue de la Brume 70400 VILLERS SUR SAULNOT	29/05/1948	Retraité
Vyans le Val	M. Guy TUAILLON	6, Rue Etrintolet 70400 VYANS LE VAL	05/10/1946	Retraité	M. Pascal MILLET	2 A, Rue dos Faux 70400 VYANS LE VAL	14/05/1946	Retraité
						CHILLIANG VICO	AOUS DEFENDE INFE	





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH (CHAGEY) — Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) — Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) — Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) — Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) — Robert BOURQUIN (COISEVAUX) — Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT)—Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) — Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) — Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) — Gérard CLEMENT (TAVEY) — Luc BOULLEE (VERLANS) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°126/2014

Objet: Attribution de subventions politique Habitat

Le Président expose que dans le cadre de notre politique HABITAT 2020, 4 nouveaux dossiers ont été engagés au titre des « façades », 1 au titre d' »habiter mieux » et 1 au titre des « logements communaux » et mobilisent les subventions de la CCPH.

SUBVENTION FACADES				
Propriétaire	PIERRE COUDERC			
Adresse	34, rue Louis Renard 70400 HEF	34, rue Louis Renard 70400 HERICOURT		
Type de travaux	Rénovation façade	Rénovation façade		
 Montant maximum de t 	Montant maximum de travaux subventionnables HT			
 Montant total des trava 	- Montant total des travaux HT			
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		0€		
- Montant subvention CCPH		693 €		

Propriétaire	MONIQUE MACHADO	
Adresse	15, rue des Perrières 70400 CH/	MPEY
Type de travaux	Rénovation façade	
Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €
 Montant total des trav 	aux HT	9 600 €
 Montant subventions 	autres financeurs (CG, ANAH, ASE)	0€
- Montant subvention CCPH		800 €

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	CELINE POUDEROUX

Adresse	4, rue Alain Fournier 70400 HERIO	OURT	
Type de travaux	Rénovation façade		
 Montant maximum de 	Montant maximum de travaux subventionnables HT		
 Montant total des trav 	- Montant total des travaux HT		
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		0€	
- Montant subvention CCPH		800 €	

SUBVENTION FACADES			
Propriétaire	GUY LEMARQUIS		
Adresse	resse 5, rue des Sorbiers 70400 HERICO		
Type de travaux	Rénovation façade		
Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €	
Montant total des travaux HT		7990 €	
 Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE) 		0€	
- Montant subvention CCPH		799 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX			
Propriétaire	ELISABETH RAGUIN		
Adresse	9, rue des Vieilles Vies 70400 CH	AMPEY	
Type de travaux	Changement chaudière		
 Montant maximum de 	Montant maximum de travaux subventionnables HT		
 Montant total des trava 	aux HT	9 476 €	
 Montant subventions a 	Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		
 Montant subvention 	CCPH	500 €	

Propriétaire	MAIRIE DE TREMOINS	
Adresse		
Type de travaux	Menuiserie/remplacement de chau	dière
Montant maximum de travaux subventionnables HT		140 000 €
 Montant total des trav 	- Montant total des travaux HT	
 Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE) 		14 000 €
- Montant subvention CCPH		7 000 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour l'ensemble des dossiers ci-dessus présentés.

Publié à HERICOURT, Le 11.04.14

TO400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

REGLEMENTATION

Etaient présents:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°127/2014

Objet: Modification du règlement intérieur de la Médiathèque intercommunale

Le Président expose que dans le cadre du projet d'établissement validé par le Conseil Communautaire le 13 Décembre 2013, il est nécessaire de revoir les règles du prêt des documents aux usagers de la Médiathèque.

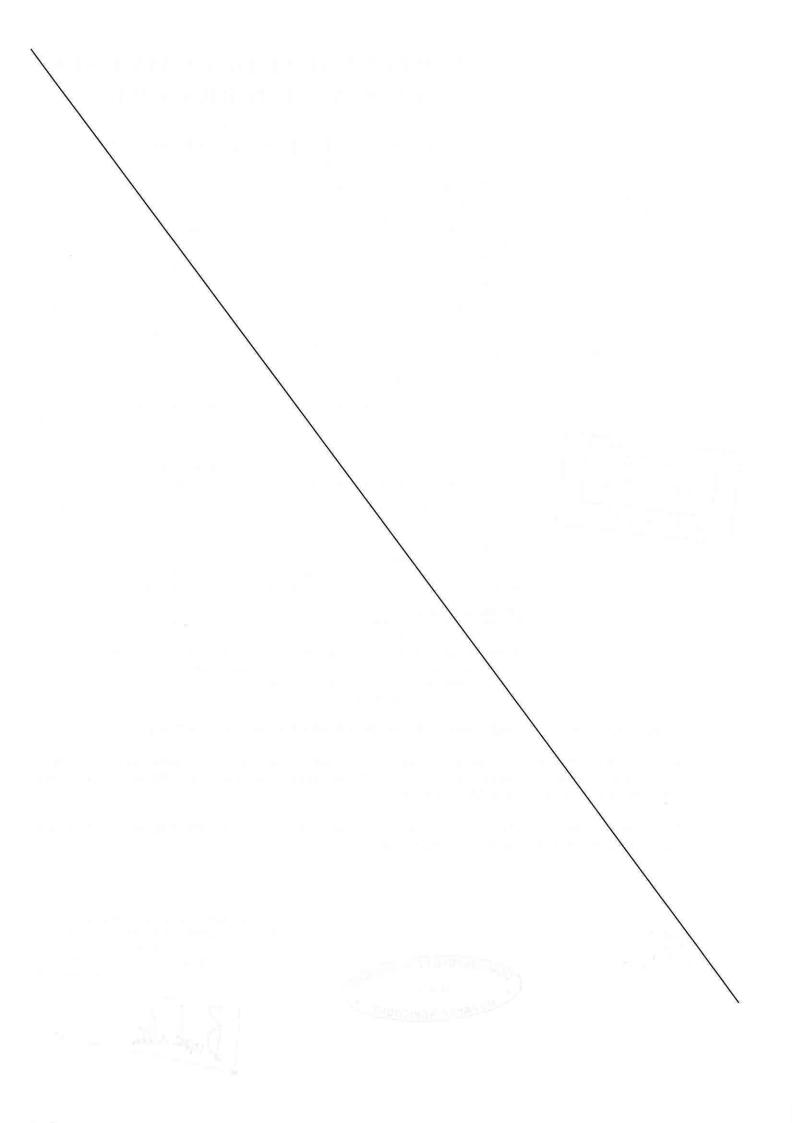
L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à l'unanimité **VALIDE** les modifications du règlement intérieur de la Médiathèque F. Mitterrand.

Publié à HERICOURT, Le 11.04.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014 Le Président,

Burkaki



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE 1 6 JUIL. 2014 RÈGLEMENTATION Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH (CHAGEY) — Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) — Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) — Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) — Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) — Robert BOURQUIN (COISEVAUX) — Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) — Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) — Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) — Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) — Gérard CLEMENT (TAVEY) — Luc BOULLEE (VERLANS) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°128/2014

<u>Objet</u> : Pôle périscolaire de Châlonvillars : acquisition foncière auprès de la commune de Châlonvillars

Le Président expose que lors de la construction du pôle périscolaire de Châlonvillars, la commune avait consenti la mise à disposition du terrain d'emprise dans l'attente de régulariser le foncier.

Un projet de division est ainsi présenté au Conseil communautaire, projet qui recueille l'accord de la CCPH et de la commune de Châlonvillars. Il s'agit en conséquence de soustraire de la parcelle communale A 1230, l'emprise de 5 ares 14 qui comprend le bâtiment ainsi que les abords et un espace vert.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à la signature de l'acte d'achat des terrains d'une surface de 5 ares 14 à retirer de la parcelle A 1230 et à signer des documents notariés étant précisé que les frais d'acte et de bornage sont à la charge de la CCPH.

Publié à HERICOURT, Le 11.07.14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400
* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014

Le Président.

The same of the sa

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

RÈGLEMENTATION

Etaient présents:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH (CHAGEY) — Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) — Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) — Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) — Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) — Robert BOURQUIN (COISEVAUX) — Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) — Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) — Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) — Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) — Gérard CLEMENT (TAVEY) — Luc BOULLEE (VERLANS) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°129/2014

Objet : Subvention CAF : acquisition de tablettes et d'un logiciel au périscolaire

Le Président expose que la Communauté de communes souhaite acquérir pour le service périscolaire 10 tablettes tactiles munies d'un logiciel de gestion (sur les conseils du contrôleur financiers CAF).

Les 10 tablettes seront mises en place sur chaque école d'Héricourt, Bussurel et Vyans le Val.

Une demande de subvention peut être déposée auprès des services de la CAF au titre des aides allouées pour l'équipement pour un taux de 30%.

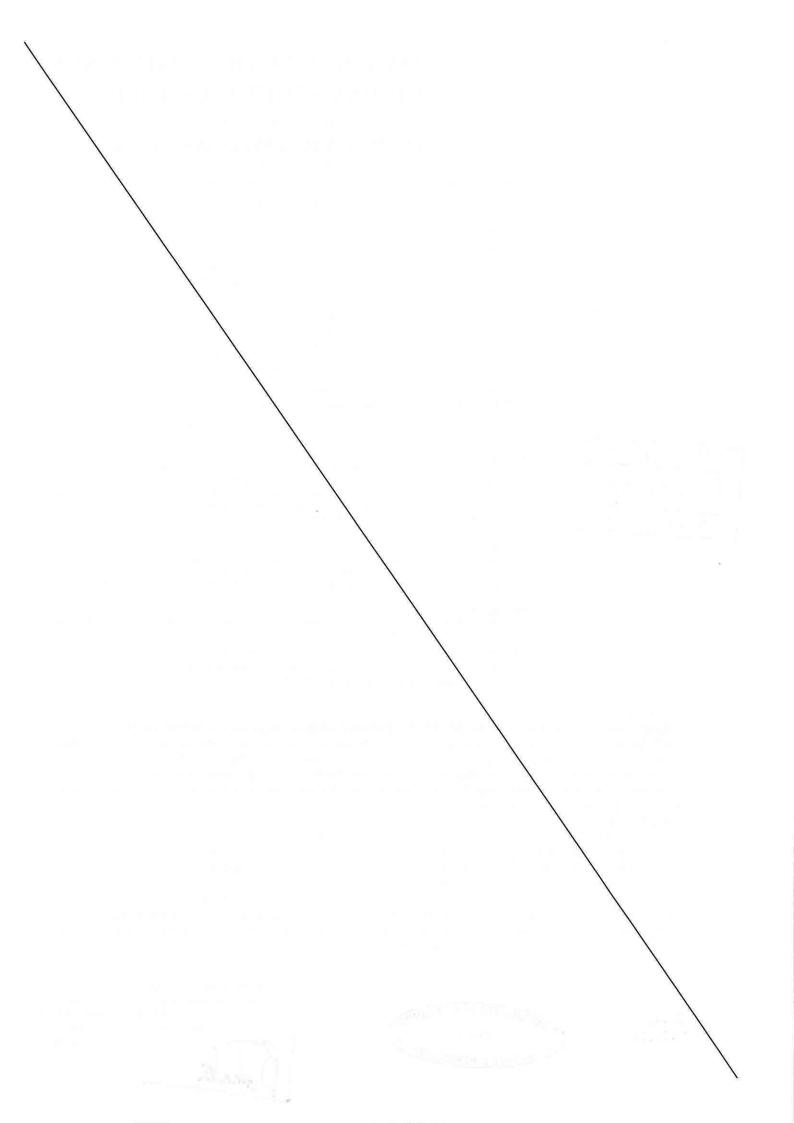
Plan de financement (HT)

DEPENSES		RECETTES	107 == W 7-
Logiciel et paramétrage	5 800€	CAF	2 880 €
Matériel informatique	3 800€	CCPH	7 830 €
Formation	1 110€		
Total	10 710 €		10 710 €

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le plan de financement proposé, **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de demande de subventions auprès des services de la CAF au titre des aides allouées pour l'équipement et à signer tout document afférent.

Publié à HERICOURT, Le 11.07.14





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE 1 6 JUIL. 2014 RÈGLEMENTATION Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilia MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * *

N°130/2014

Objet: Attribution d'une subvention à l'ADIL 70

Le Président expose que l'ADIL70 (Association Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Saône) est accompagnée depuis plusieurs années par la CCPH au moyen d'une subvention pour aider au fonctionnement de cette association.

L'ADIL a pour mission d'informer et de conseiller gratuitement le public dans le domaine de l'habitat (financement, contrats, relation avec les professionnels, assurances, fiscalité, copropriété, location, réglementation sur la qualité de l'habitat...).

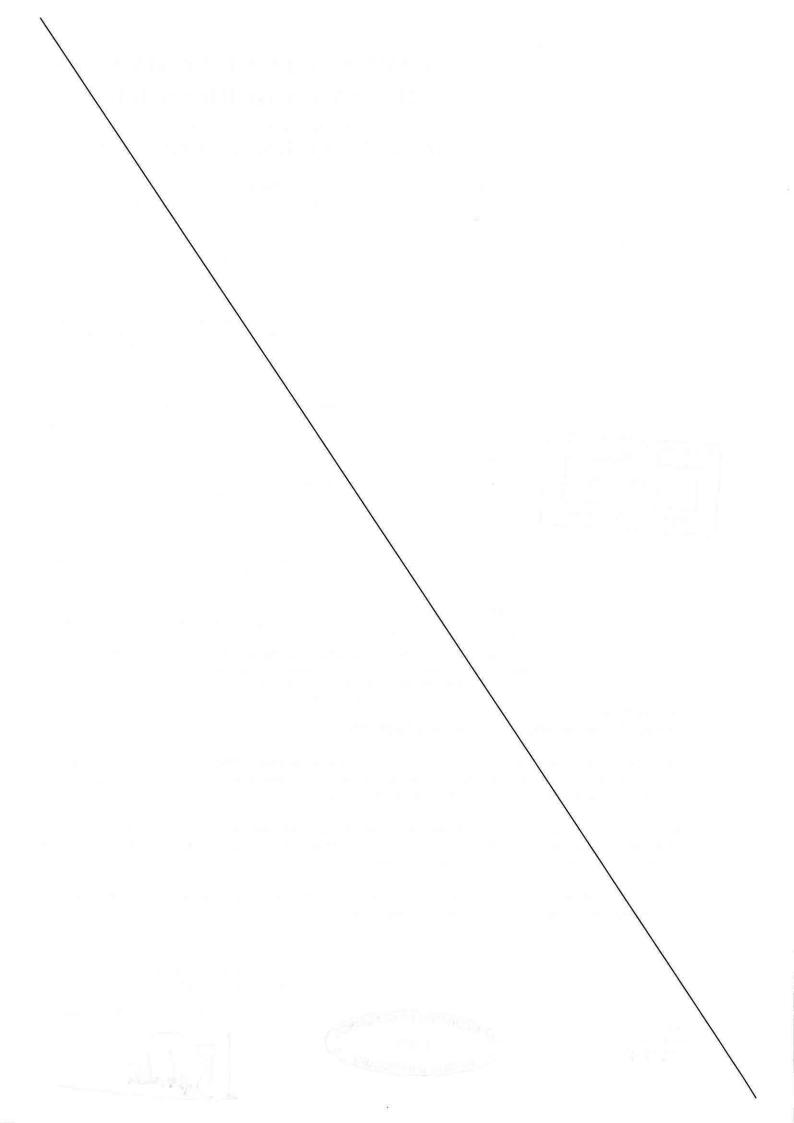
L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer une subvention de 100 € à l'ADIL 70 pour l'année 2014.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014

Le Président,

Publié à HERICOURT, Le **11 01 1**4





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Etaient présents :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°131/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

REGLEMENTATION

Objet : Attribution d'une subvention à la Marche Buissonnière

Le Président expose que la Marche Buissonnière est le premier club de randonnée de la Haute-Saône et compte 130 adhérents.

La Marche Buissonnière autofinance ses sorties et voyages mais sollicite la CCPH pour la soutenir dans ses actions de formation à destination des randonneurs.

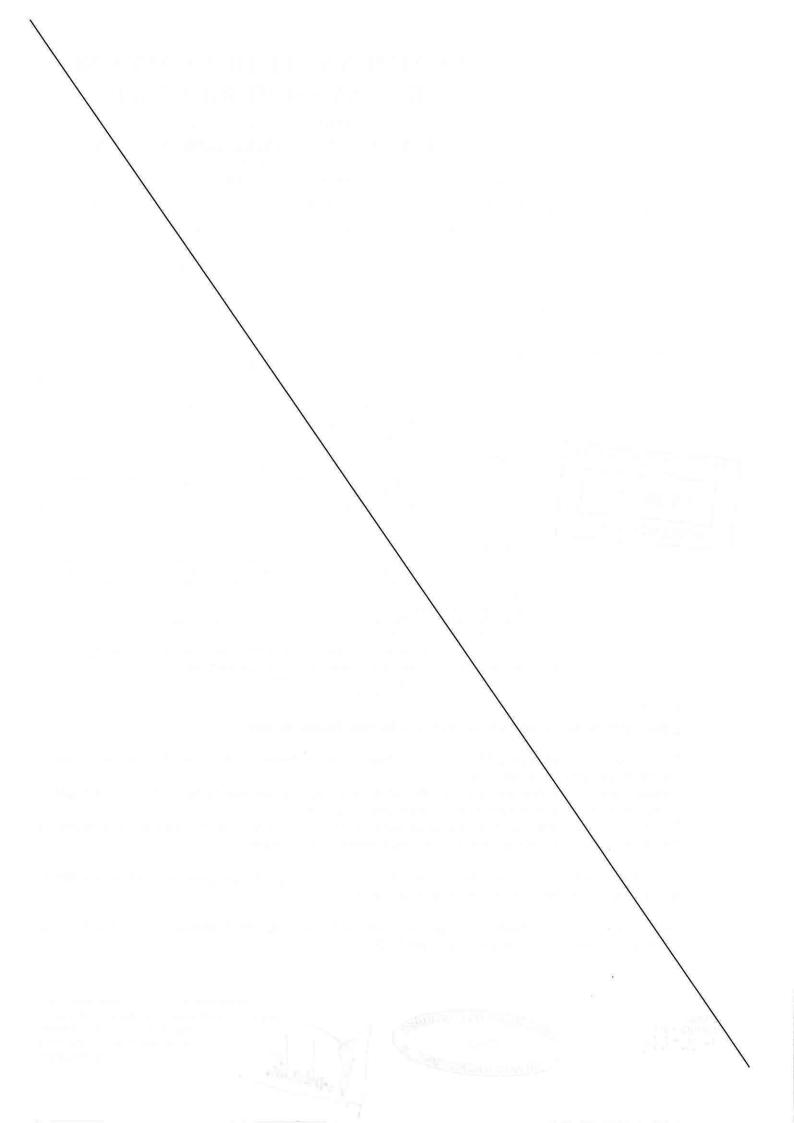
En effet, pour permettre au club d'évoluer dans de bonnes conditions et en toute sécurité plusieurs formations destinées aux adhérents sont organisées chaque année.

Pour 2014, l'association souhaite former 8 à 10 personnes. Le budget pour ces formations est de 610 € et la CCPH est sollicitée à hauteur de 250 €.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** d'attribuer une subvention de 250 € à la Marche Buissonnière pour l'année 2014.

Publié à HERICOURT, Le 11.01.14





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE arrive le

1 1 AOUT 2014

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) -Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) — Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) — Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) — Gérard CLEMENT (TAVEY) — Luc BOULLEE (VERLANS) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Claude PERRIN (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) -Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) - Jean-François RIBIÉRE ((SAULNOT) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°132/2014

Objet: Règlement de formation des élus et décision modificative budgétaire

Le Président expose qu'afin de garantir le bon exercice des fonctions d'élu local, la loi a instauré un droit à la formation de 18 jours par mandat au profit de chaque élu et ce quel que soit le nombre de mandats qu'il exerce. Ce droit a bien été inscrit dans le règlement de formation adopté par la CCPH lors de séance du 4 Mars 2010 (délibération n°31/2010).

Toutefois, dans les 3 mois du renouvellement de l'assemblée, une délibération doit être prise pour déterminer les orientations de la formation et les crédits ouverts à ce titre. Les crédits sont plafonnés à 20 % du montant maximum des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus.

Sont pris en charge les frais d'enseignement (si l'organisme est agréé par le ministère de l'intérieur), de déplacement (hébergement et restauration) et éventuellement de perte de revenus, dans les conditions prévues par la réglementation.

Le montant de l'enveloppe des indemnités votées pour l'exercice 2014 est de 132 323,06 € soit un maximum de 26 464 € (20%) sachant qu'aucun crédit n'a été prévu au budget pour 2014.

Par ailleurs, un tableau des actions suivies financées par la collectivité est annexé au compte administratif et donne lieu à un débat annuel.

Chaque élu pourra bénéficier, pour la durée du mandat, des droits à la formation selon ses souhaits, à la condition que l'organisme soit agréé par le ministère de l'intérieur et que la formation demandée soit proche des thématiques retenues.

Après examen en bureau, le règlement de formation suivant est proposé :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2123-12 et suivants, Considérant que la formation des élus à leurs fonctions est un droit pour les élus qui le souhaitent, Il est proposé d'adopter le règlement de formation suivant :

Article. 1er. – Chaque élu pourra bénéficier, pour la durée du mandat, des droits à la formation selon ses souhaits, à la condition que l'organisme soit agréé par le ministère de l'intérieur.

Il dispose pour la durée du mandat de **18 jours de congés formation** et ce quel que soit le nombre de mandats exercés.

Toute formation engagée par un conseiller municipal au sein de sa commune devra ainsi être transmise pour information à la Communauté de communes pour la tenue du calcul des jours formation utilisés.

Article 2 : Les thèmes privilégiés ouverts à la formation des élus seront :

- les fondamentaux de l'action publique locale,

- les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions,
- les formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole, bureautique, gestion des conflits, ...)
- les formations portant sur le budget, la fiscalité, la compréhension des modes de gestion des services publics (régie, affermage, délégation ...).
- les formations portant sur les compétences exercées par la Communauté de communes du Pays d'Héricourt

Article 3: L'élu doit adresser par écrit sa demande de formation 2 mois au moins avant la date de formation, au Président de la Communauté de communes qui en accuse réception. Un imprimé type disponible au service Ressources Humaines doit être renseigné.

La demande doit notamment être accompagnée du bulletin d'inscription et du contenu dispensé ainsi que préciser les conditions de déplacement qui sont envisagées.

Article 4 : Le montant des dépenses totales du budget formation des élus sera plafonné à 3% du montant total des indemnités susceptibles d'être allouées aux élus chaque année.

Article. 5. – Chaque année, un débat en séance aura lieu au vu du tableau récapitulatif des formations suivies annexé au compte administratif.

Il est proposé à ce titre de prévoir un taux de 3% pour l'année 2014 soit un budget formation élu plafonné à 3 969,69 € arrondi à 4000 €.

Cette proposition nécessite de prendre une décision modificative au budget principal.

Chapitre 65: article 6535 formation: + 2 000 €

Chapitre 65 : article 6532 : frais de missions : + 2000 € Dépenses imprévues de fonctionnement : - 4000 €

Soit la DM2 suivante :

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Chapitre 022 – Dépenses imprévues de fonctionnement

BP : 30 000 € DM : - 4 000 € nouveaux crédits : 26 000 €

La section de fonctionnement s'équilibre sans changement à 6 598 124.05 €

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **ADOPTE** le règlement de formation des élus ci-dessus ainsi que la décision modificative budgétaire n°2 du Budget principal.

Publié à HERICOURT, Le OR OR. 14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014

Le Président,
Par délégation
du Président

1°'Vice-Président.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH (CHAGEY) — Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) — Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) — Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) — Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) — Robert BOURQUIN (COISEVAUX) — Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahilia MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) — Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) — Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) — Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) — Gérard CLEMENT (TAVEY) — Luc BOULLEE (VERLANS) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°133/2014

Objet : Achat d'une carte de paiement au service OM

Le Président expose que le service des OM a rencontré à plusieurs reprises des difficultés lors de leur prise de fonction à 4 heures le matin, suite à des vols de carburants (réservoirs vides) se trouvant ainsi confrontés à l'impossibilité de refaire le plein de gasoil en raison des stations-services non encore ouvertes. De même, depuis que le service fonctionne les jours fériés, il est déjà arrivé de ne pas pouvoir refaire le plein de carburant en cours de journée si les stations sont fermées, et ce notamment lorsque les équipes utilisent suite à des pannes ou maintenance de véhicule, la même benne.

Il a été recherché les moyens de faire face à ces situations qui même si elles restent très occasionnelles, génèrent de réels dysfonctionnements dans le service.

La meilleure solution, la plus efficace et la moins onéreuse parait être la Carte Achat de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche Comté.

Le principe de la Carte Achat est de déléguer aux utilisateurs l'autorisation d'effectuer directement auprès de fournisseurs référencés les commandes de biens et de services nécessaires à l'activité des services en leur fournissant un moyen de paiement, offrant toutes les garanties de contrôle et de sécurité pour la maîtrise des dépenses publiques.

Dès validation des services du Trésor, la carte est opérationnelle et cela pour une durée de 3 ans. Les porteurs sont désignés avec des paramètres d'habilitation spécifiques.

Ces solutions de paiement et de commande sont des cartes à autorisation systématique fonctionnant sur un réseau fermé de fournisseurs désignés par la collectivité. Tout retrait d'espèces est impossible. Le montant plafond global de règlements effectués par les cartes achat est fixé au préalable pour une périodicité annuelle.

La tarification mensuelle est fixée à 20 € par carte d'achat, dont la gratuité de la commission monétique. Des frais moratoires seront, par contre, facturés à la collectivité en cas de retard.

Le bureau préconise toutefois la mise en place de cette carte achat exclusivement pour le service OM. Elle sera limitée au carburant avec un montant plafonné et utilisable qu'en cas d'absolue nécessité (suite à vandalisme, jour férié...).

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** de mettre en place la carte d'achat public pour le service ordures ménagères dans les conditions susvisées.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 11, o1, 14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE 1 6 JUIL. 2014

REGLEMENTATION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS PRÉFECTURE DE LURE,

ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

RÈGLEMENTATION

Etaient présents : Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.



Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Claude PERRIN (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) - Jean VILLANI (COURMONT) -Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIÉRE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis **ABRY**

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) - André LAUCHER (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) -Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * *

N°134/2014

Objet : Admissions en non-valeur OM

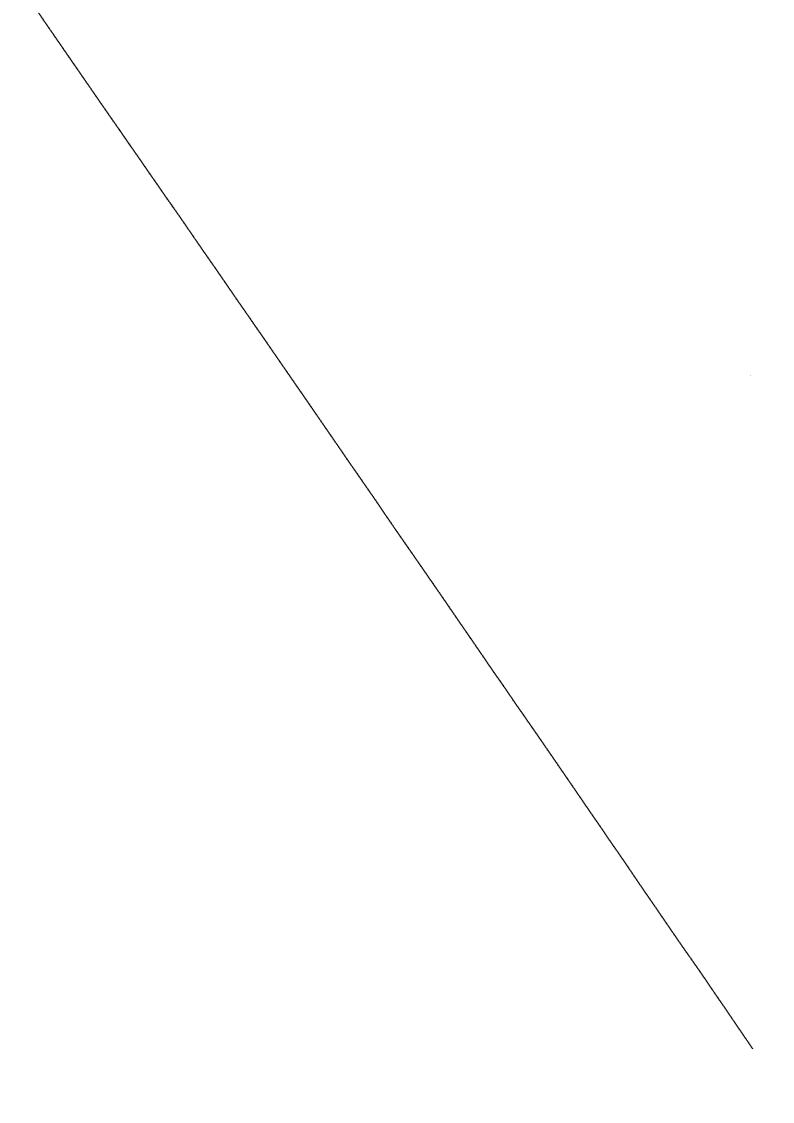
Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre de procédures iudiciaires.

L'état présenté à ce jour par la Trésorerie représente un montant de 203.65 € portant sur les années 2012 et 2013

COMMUNE						TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2006	2007	2010	2012	2013		
HERICOURT				105.95 €	97.70 €	203.65 €	Procédure de rétablissement personnel (1 dossier)
TOTAL		8		105.95 €	97.70 €	203.65 €	

Le Conseil communautaire à l'unanimité ADMET en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de 203.65 €.

Publié à HERICOURT, LO 44.07.14 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 70400 DU PAYS D'HÉRICOURT



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

1 6 JUIL. 2014

REGLEMENTATION

Etaient présents:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH (CHAGEY) — Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) — Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) — Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) — Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) — Robert BOURQUIN (COISEVAUX) — Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) — Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) — Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) — Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) — Gérard CLEMENT (TAVEY) — Luc BOULLEE (VERLANS) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés:

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

.

N°135/2014

Objet : Admissions en non-valeur - service Périscolaire

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre de procédures iudiciaires.

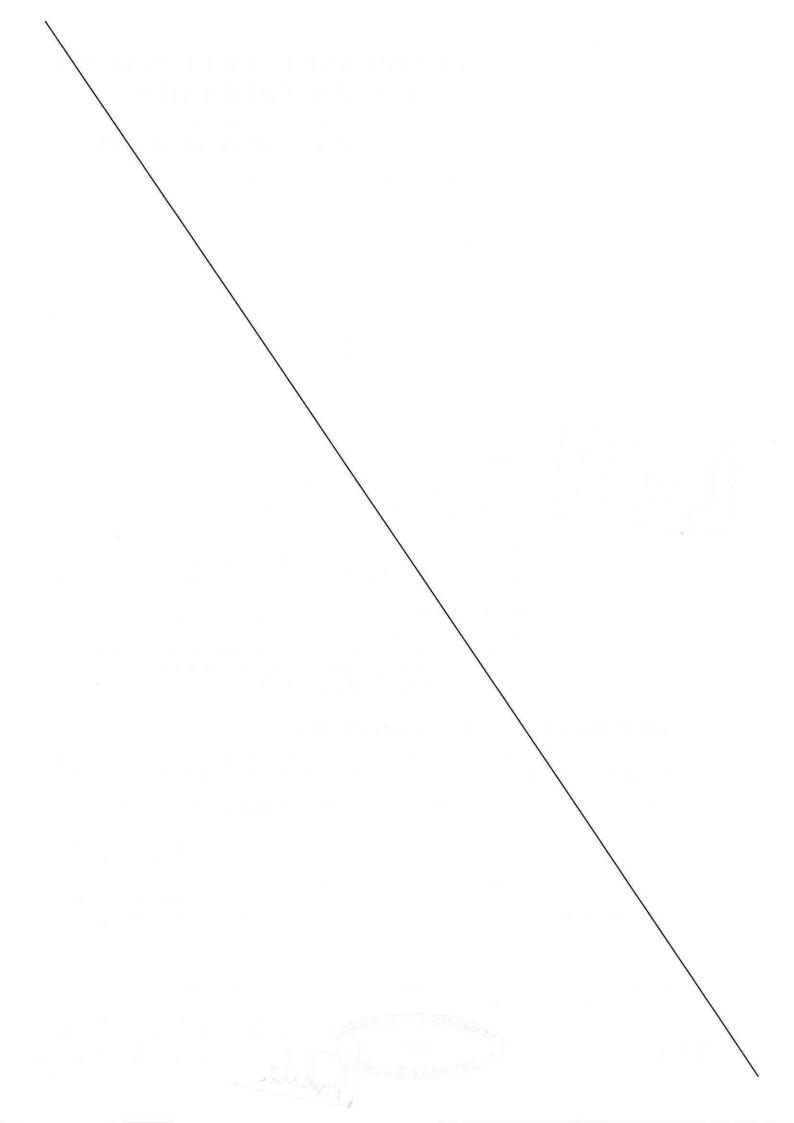
L'état présenté à ce jour par la Trésorerie représente un montant de <u>350.35 €</u> portant sur l'année 2013.

COMMUNE						TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2006	2007	2010	2012	2013		
Cadet Rousselle					350.35 €	350.35 €	Procédure de rétablissement personnel (1 dossier)
TOTAL					350.35 €	350.35 €	£

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADMET** en non-valeur des créances périscolaires pour un montant total de **350.35** €.

Publié à HERICOURT, Le 11.07.14





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 10 juillet 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 juillet à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 2 Juillet 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 50

Nbre de membres présents

37

Nbre de suffrages exprimés

47

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 juillet 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Angélique BARROCAS (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Didier TRIBOUT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires et Valéry VOUAGNET (COURMONT), Alain ROBERT (VILLERS S/SAULNOT) Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 50 membres.

Excusés :

Mmes MM Jacques GIRODS (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Claude PERRIN (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKY (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jean-François RIBIERE ((SAULNOT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)

Pouvoirs:

Jacques GIRODS à Josette LOCH / Arnaud TRIBILLON à Jean-Denis PERRET GENTIL / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESHARD / Claude PERRIN à Jean VALLEY / Jean-Claude KUBLER à Stéphanie CHEVRIER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Marie-Odile NOWINSKI à Francis ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (Coisevaux) – André LAUCHER (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Angélique BARROCAS déléguée de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°136/2014

<u>Objet</u> : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire.

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT
- @ Marchés publics :

M157/2014 X	(ardel Démolition	Travaux	dépollution site du Pâquis	02/07/14	128 749.00€ HT
M203/2014 U	JP Solutions	Services	Com trì sélectif + impression	12/06/14	4680.00€HT

- Avenants aux Marchés publics :
- Avenant n°1 lot 1 Désamiantage site du Pâquis : +58 380.30 € HT soit un montant total marché de 239 004.30 € HT
- Avenant n°2 lot 2 Déconstruction démolition site du Pâquis : +33 021.15 € HT soit un montant total marché de 243 619.35 € HT
- © Contrat de location : NEANT
- © Contrat d'assurance : NEANT

® Régies comptables : NEANT

@ Dons et legs : NEANT

Monoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT

@ Actions en justice : NEANT

© Conventions de formation du personnel : NEANT

© Contrat de travail à durée déterminée : contrats du 7 juin au 1er juillet 2014

		Nombre de Bénéficiaires
		Nombre de Denencialies
		1
	J. Company of the Com	1
		1
	2 h	1
enir 1	25 h	1
STRUCTU	JRE MULTI-ACCUEIL	
3	28 h	3
MI		
2	29 h	2
RESTAU	IRATION SCOLAIRE	(1575 of 1040)
2	19h	2
1	17h30	1
1	30 h	1
SERVICE ENV	IRONNEMENT DECH	ETS
2	20 h	1
2	30 h	2
2	35 h	2
1	2h	1
2	35	1
AD	MINISTRATIF	
SERVICE ENT	RETIEN DES BÂTIME	NTS
	contrats	Contrats Temps de travail PERISCOLAIRE 1 3.5 h 1 35 h 1 20 h 1 25 h

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée

Publié à HERICOURT, Le 11,04,14





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) -Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHÀUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) -, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) -

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°137/2014

Objet: Adoption du compte-rendu du Conseil Communautaire du 10 juillet 2014

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 10 juillet 2014

Les conseillers communautaires à l'unanimité APPROUVENT le compte rendu du précédent Conseil.

Publié à HERICOURT, Le 06, 10.14

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014

Le Président.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH (CHAGEY) — Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) — Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) — Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) — Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) — Robert BOURQUIN (COISEVAUX) — Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) —, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) — Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) — Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) — Gérard CLEMENT (TAVEY) — Grégoire GILLE (TREMOINS) — Luc BOULLEE (VERLANS) — Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°138/2014

Objet : Adoption des Tarifs de la Médiathèque pour 2014-2015

Le Président expose que les tarifs de la Médiathèque ne sont revalorisés qu'une fois tous les deux ans.

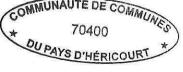
Il est proposé au Conseil d'approuver les tarifs 2014-2015 de la Médiathèque sur la même base que ceux mis en place en 2013-2014 à savoir :

MEDIATHEQUE	Année scolaire 2014 /2015
ABONNEMENT ANNUEL	-
Jeunes de moins de 16 ans et détenteurs Carte Avantage culturel	Gratuit
Jeunes de 16 à 18 ans, étudiants, chômeurs,	8,80
Adultes Communauté Communes	13,80
Adultes extérieurs	22,50
Collectivités extérieures (hors CCPH)	16,80

AUTRES TARIFS		
Renouvellement d'une carte perdue	5,80	
Pénalités de retard : par document non retourné au 3ème rappel	11,60	
Vente d'ouvrages sortis du fonds (l'unité)	0,50	
Atelier reliure	Tarif trimestriel forfaitaire 30 séances/an	
Résident du périmètre CCPH		
Tarif normal	40,80	
Tarif réduit (Jeunes de 16 à 18 ans, étudiants, chômeurs)	24,50	
Non résident du périmètre CCPH	8	
Adulte	51,00	
Tarif réduit (Jeunes de 16 à 18 ans, étudiants, chômeurs)	30,60	
Consultation internet	Gratuit	

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** les tarifs de la Médiathèque pour 2014-2015 tels que présentés ci-dessus.

Publié à HERICOURT Le 06, 10, 14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014 Le Président,



sous préfecture de lure, ARRIVÉ LE - 7 OCT. 2014 RÈGLEMENTATION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du **Conseil Communautaire** 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stephanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) -Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Nbre de suffrages exprimés Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

> Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.

N°139/2014

Objet: Passation d'un avenant n°4 à la délégation de service public périscolaire et extrascolaire.

Le Président expose que la délégation de services périscolaires et extrascolaires a été confiée aux Francas par délibération en date du 13 décembre 2011. Pour mémoire la délégation a une durée de 4 ans et s'achève au 31 décembre 2015.

La rémunération du délégataire évolue conformément à la convention de délégation en fonction d'un certain nombre d'indicateurs prévus au contrat : Evolution du service (ouverture, fermeture, TAP ...), indexation en fonction du point d'indice de la convention de l'animation et de l'indice des prix à la consommation, évolution des effectifs, évolution des aides des partenaires pondérée par la variation de la politique tarifaire de la CCPH.

Un nouvel avenant à cette convention doit être signé qui concerne exclusivement le pôle périscolaire de la Roselière suite à l'application de la réforme des rythmes scolaires. Il en découle un impact sur l'organisation des mercredis après-midi sur Coisevaux puisque les enfants de Saulnot y sont accueillis les mercredis après-midi.

Cet avenant prend en compte :

- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires
- La mise en place de l'accueil du mercredi matin
- L'extension de l'accueil aux enfants des guatre communes de la CC du Pays de Villersexel : Crevans, Secenans, Grange La Ville et Grange le Bourg
- Les nouveaux locaux et effectifs supplémentaires sur la restauration pour la personne de service
- La mise en place d'un accueil les mercredis à Coisevaux pour les enfants de Saulnot

La rémunération du délégataire au titre de l'année 2014 (de septembre à décembre) serait donc impactée comme suit : +11 675.65 € sur la tranche ferme.

Pour l'année 2015 l'impact serait de +29 189.13 € sur la tranche ferme

La rémunération 2014 après prise en compte de cet avenant n°4 se décomposera donc comme suit :

Tranche ferme : 392 000.76 €

Option Accueil des mercredis Echenans : 11 469.43 €

• Option Accueil des mercredis Chenebier : 6522.61 €

Option Petites vacances Saulnot : 15 532.58 €

Option Accueil été Saulnot : 10 456.01 €

La rémunération 2015 du délégataire se décomposera de la manière suivante hors indexation et article 18 de la convention pour l'année 2015 :

Tranche ferme : 409 514.24 €

Option Accueil des mercredis Echenans : 11 469.43 €

Option Accueil des mercredis Chenebier : 6522.61 €

Option Petites vacances Saulnot : 15 532.58 €

Option Accueil été Saulnot : 10 456.01 €

Le montant cumulé total des avenants étant supérieur à 5 % du contrat initial, la commission de délégation de service public a été saisie afin de rendre son avis conformément à l'article L1411-6 du CGCT qui stipule que tout projet d'avenant à une convention de délégation de service public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5% est soumis pour avis à la commission de délégation de service public prévue à l'article L1411-5.

La commission réunie le 22 septembre a rendu à l'unanimité un avis favorable à la passation de cet avenant.

L'avenant n°4 portera la rémunération du délégataire à 435 981,39 € TTC pour 2014 et à 453 494,87 € TTC hors indexation et article 18 de la convention pour l'année 2015.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°4 à la délégation de service public péri et extrascolaire.

Publié à HERICOURT, Le 06.10.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014 Le Président,

Durk alk

sous préfecture de lure, ARRIVÉ LE

- 7 OCT, 2014

RÈGLEMENTATION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arraud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahilia MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de

Excusés :

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE) -

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

 \diamond \diamond \diamond \diamond

N°140/2014

<u>Objet</u> : Signature d'une convention avec la SOCAD pour une étude de localisation d'un nouveau par d'activités économiques

Le Président expose que conformément aux orientations déclinées dans le Schéma de développement intercommunal et reprises dans le PACT, la CCPH doit se lancer dans de nouvelles études destinées à localiser un nouveau parc d'activités d'une dimension comprise entre 20 et 30 hectares.

C'est pourquoi, la Société d'Economie Mixte SOCAD, et le cabinet Delplanque et associés, ont été sollicités au titre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de localisation d'un nouveau parc d'activités.

Cette étude prendra en compte les missions suivantes :

- Etape 1 : Localisation des sites potentiels.
- Etape 2 : Etude de préfaisabilité sur la base de 2 sites identifiés
- Analyse de l'accessibilité et de la visibilité
- Analyse de la contrainte foncière
- Analyse des documents d'urbanisme : zonage, évolution du zonage, modalités de mise en adéquation des documents si nécessaires ...
- Analyse sommaire des contraintes environnementales, géologiques, archéologiques, paysagères,
- Esquisse d'un périmètre envisageable pour les deux sites
- Analyse topographique et hydraulique
- Esquisse d'aménagement pour les deux sites

- Estimation sommaire du coût des travaux
- Synthèse comparative des deux sites au regard des opportunités et contraintes identifiées
- Réunion de restitution

Cette étude d'un montant de 12 200 HT (soit 14 640 € TTC) a été prévue au budget 2014.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **AUTORISE** le Président à la signature de la convention de mandat avec la SOCAD et le Cabinet Delplanque et associés pour un montant de 12 200 € HT.

Publié à HERICOURT, Le 06.10,14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014 Le Président,

nealte



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

- 7 OCT. 2014

REGLEMENTATION

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°141/2014

Objet : Demande de renouvellement de l'agrément de la CAF pour le RPAM pour la période 2015-2018

Le Président expose que la branche famille de la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) est soucieuse du développement des Relais Parents Assistantes Maternelles.

La C.A.F participe activement au financement du RPAM par le biais d'un engagement qui se traduit par un double volet :

- une prestation de service
- une prestation Contrat Enfance Jeunesse (Volet enfance).

Ainsi, pour l'année 2014, la CAF interviendra à hauteur de 73 % du budget global de fonctionnement du service.

Pour bénéficier du versement de la prestation de service la C.C.P.H doit bénéficier d'un agrément des services départementaux de la C.A.F. Cet agrément est acté pour une durée de 4 ans et est renouvelable à chaque fin de période.

L'agrément du R.P.A.M arrive à échéance au 31 Décembre 2014 et il convient de solliciter son renouvellement.

Le « contrat de projet » se décline en deux parties

- Bilan des 4 années écoulées (2010-2014)
- Perspectives pour la période à 2015/2018

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à déposer la demande de reconduction de l'agrément du R.P.A.M. auprès de la C.A.F. de Haute-Saône pour la période 2015/2018.

Publié à HERICOURT, Le 06, 10.14 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400
* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014

court Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

<u>Etaient présents</u>:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.



N°142/2014

Objet : Attribution d'une subvention à la mission locale au titre de l'exercice 2014

Le Président expose que la CCPH soutient la mission locale d'Héricourt au titre de deux actions :

- Une prestation ayant pour objectifs la rencontre avec les entreprises et le développement d'un réseau d'employeurs afin de repérer des offres d'emploi et mettre en place des actions de mise en situation de travail pour le public jeune. Le coût de cette action, soutenue depuis plusieurs années est de 4 000€ (voté lors du Conseil Communautaire du 21 janvier 2014).
- Une subvention permettant de soutenir les missions traditionnelles d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes du Pays d'Héricourt.

Pour 2014, la Mission Locale a présenté à la CCPH une demande de subvention d'un montant de 16 000€. Il est prévu qu'une partie de la subvention cofinance l'action PLIE portée par la mission locale pour le premier semestre 2014 à hauteur de 5355 €.

Des éléments complémentaires à la demande de subvention ont été demandés par la CCPH afin de mesurer la situation financière de la Mission Locale.

A la lecture du dernier bilan et du compte de résultat présentés lors de l'assemblée générale de l'association le 4 juillet 2014, il apparaît que la structure ne rencontre pas de difficulté financière particulière.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- DECIDE de maintenir le montant de la subvention à hauteur de celui de 2013 soit 14 000 €,
- AUTORISE le Président à procéder au versement de la subvention de 14 000 € à la Mission Locale,
- AUTORISE le Président à signer la convention d'attribution de la dite subvention.

Publié à HERICOURT, Le 06. (0. U.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014 Le Président.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlia MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.

N°143/2014

<u>Objet</u> : Avenant à la maquette financière du PLIE pour le second semestre 2014 - Inscription d'une nouvelle action portée par l'ADCH

Le Président expose que conformément à la décision du comité de pilotage du 20 mai 2014, les opérateurs du PLIE ont été sollicités afin d'envisager <u>une poursuite jusqu'au 31 décembre 2014 des actions engagées</u> sur le premier semestre 2014 sous réserve des crédits FSE disponibles.

La mission locale a fait savoir qu'elle n'envisageait pas une poursuite de son action sur le second semestre 2014 car elle travaille actuellement sur un autre projet de chargé de mission entreprise. Ce projet fera l'objet d'un autofinancement de septembre à décembre 2014.

Les autres opérateurs du PLIE ont répondu favorablement à cette proposition et ont transmis un nouveau plan de financement de leur action.

Parallèlement, la CCPH a sollicité les services de l'Etat afin de bénéficier d'une nouvelle enveloppe FSE complémentaire de manière à réserver une suite favorable à la totalité des demandes des partenaires du PLIE.

La cellule FSE a donné un accord de principe fin août. Il conviendra de formaliser une <u>demande d'avenant à</u> la maguette financière de la subvention globale FSE 2011-2013.

Par ailleurs, L'ADCH a déposé un dossier de demande de subvention en juillet 2014 pour <u>une action en direction du public sénior</u>. Cette proposition d'action fait suite à une réunion de travail associant les services de l'Etat (DIRECCTE UT70), Pôle Emploi et la CCPH. Les chiffres de l'emploi sur notre zone géographique montrent que la proportion du public sénior est en augmentation par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi. L'ADCH propose un accompagnement spécifique pour ce public, sur la période du1er septembre 2014 au 31 décembre 2014 et prenant en compte les représentations des employeurs et des demandeurs d'emploi. Cette opération répond au cahier des charges de l'appel à projet 2013 du PLIE du Pays d'Héricourt, renouvelé à l'identique pour 2014 dans le cadre du calendrier de fin de gestion des fonds européens de la programmation 2007-2013, notamment concernant le volet « Valorisation des parcours et reconnaissance des compétences acquises ».

Le coût prévisionnel est de 9 869.12 €, cofinancés à hauteur de 4969.12 € par le FSE dans le cadre de la programmation PLIE et 4900.00 € par l'Etat et donc sans apport de la CCPH.

Le Comité de pilotage du PLIE réuni le 9 septembre 2014 a validé le nouveau plan de financement prévisionnel du PLIE pour l'année 2014 (avenants de prolongation des actions du premier semestre et nouvelle action présentée par l'ADCH) a validé l'action et le plan de financement associé tels qu'annexés à cette délibération.

La commission emploi réunie le 10 septembre 2014 n'a pas émis de commentaires complémentaires ni le bureau du 16 Septembre.

La poursuite des actions PLIE jusqu'au 31 décembre 2014 permet ainsi de ne pas mettre en difficulté les différents partenaires, dans l'attente de pouvoir mobiliser des crédits de la nouvelle programmation européenne 2015-2020.

La CCPH travaille actuellement avec les services du Conseil Général afin de définir les modalités d'un partenariat dans le cadre de la programmation du PLIE à compter de janvier 2015 en lien avec les directives du Programme Opérationnel FSE.

Grégoire GILLE (Président de l'ADCH) et Gérard CLEMENT (Trésorier de l'ADCH) ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- VALIDE le nouveau plan de financement de la programmation PLIE 2014 tel qu'annexé à cette délibération
- **AUTORISE** le président à signer les avenants aux conventions des actions du premier semestre ainsi que la convention de subvention avec l'ADCH pour l'action « Séniors dynamiques ».
- AUTORISE le Président à procéder au versement d'une avance de 50% du montant prévisionnel FSE de la tranche 2014.
- **AUTORISE** le Président à demander un avenant à la maquette financière de la subvention globale FSE 2011-2014 selon le nouveau plan de financement de la tranche annuelle 2014.

Publié à HERICOURT, Le 06, 10, 14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *





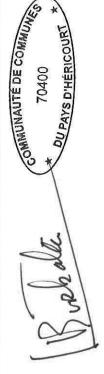
SOUS PRÉFECTURE DE LURE,
ARRIVÉ LE
- 7 OCT, 2014
RÈGLEMENTATION

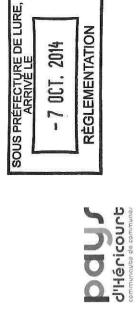
PLIE DU PAYS D'HERICOURT

Plan de financement prévisionnel par axe, mesure, sous-mesure, dispositifs et types de financement avenants n° 2aux conventions 2013 + nouvelle action ADCH

Tranche annuelle 2014 complète

					Cor	Contrepartie nationale	lle				Tarry do
		101	Total		Venti	lation indicative de l	Ventilation indicative de la contrepartie nationale	nale		Financement	opinanco
		757			Public			Privé		total	connance-
				Total	Organisme	Aufres	Total	Organisme	Autres		ment FSE
Ave morning come morning dispositiff	°Z	(a)	(p) = (c) + (f)	(a) + (b) = (c)	(p)	(e)	(h) = (g) + (h)	(b)	(h)	(f) = (a) + (b)	() = (a) / ()
Ake, illesule, sous-illesule, disposiul	PRESAGE	€	€ %		% € %	•		€	% → %		%
Axe 3		145 475,36	361 981 €	319244,02	43080	276164,02	42736,63		42736,63	507456,01	
Mesure 31											
Sous-mesure 312											
DISPOSITIF PLIE / Animation & Gestion du PLIE	35931	18725,00	18725,00	18725,00	18725,00	00'0		00'0		37450,00	20,00%
DISPOSITIF PLIE / GESTION DE PARCOURS	ja .	126750,36	343255,65	300519,02	24355,00	276164,02	42736,63	00'0	42736,63	470006,01	26,97%
- Référent d'accompagnement - Pole Emploi	35855	00'0	00'0	00'0			00'0			00'0	%00'0
Passerelle vers l'emploi - MISSION LOCALE	35861	5355,00	5355,00	5355,00	5355,00		00'0			10710,00	20,00%
Animation de la clause insertion et médiation entreprise -	35872	32844,50	4000,00	4000,00	4000,00		00'0			36844,50	89,14%
- ACI - Jardins	35884	37082,11	219360,00	187300,00	15000,00	172300,00	32060,00		32060,00	256442,11	14,46%
INEO Ateliers emploi	35896	4065,00	00'0	00'0			00'0			4065,00	100,00%
ACI - FRIP'Vie	35882	36334,63	109640,65	98964,02		98964,02	10676,63		10676,63	145975,28	24,89%
ACI - éRIGE	36393	6100,00	00'0	00'0		00'0				6100,00	100,00%
Séniors dynamiques - ADCH	36969	4969,12	4900,00	4900,00		4900,00				9869,12	99'35%
Axe 5											
Mesure 51											
Sous-mesure 511			3.								
Dispositif Assistance Technique	35932	1727,53	19522,47	19522,47	19522,47					21250,00	8,13%
Total de la subvention globale		147202 89	381503.12	338766 49	62602.47	276164 02	42736 63	000	42736 63	528706.01	27 84%





PLIE DU PAYS D'HERICOURT

Plan de financement prévisionnel par axe, mesure, sous-mesure, dispositifs et types de financement avenants aux conventions 2013

(Programmé en 2013) Semestre 1

Année : 2014

					Con	Contrepartie nationale	ale				
			Total		Ventil	lation indicative de	Ventilation indicative de la contrepartie nationale	nale		Cinconomon	Taux de
		FSE			Public			Privé		fotal	cofinance-
				Total	Organisme intermédiaire	Autres	Total	Organisme intermédiaire	Autres		ment FSE
Axe. mesure, sous-mesure, dispositif	ů.	(a)	(p) = (c) + (b)	(a) + (b)		(e)	(f) = (g) + (h)	(6)	(h)	(i) = (a) + (b)	(j) = (a) / (j)
	PRESAGE	ŧ	¥ = 1	5 E %	Ē	עע	¥	ν	ע	0	9/
Axe 3		80 481,73	186 256 €	165450,4	35580	129870,4	20805,84		20805,84	266737,97	
Mesure 31											
Sous-mesure 312											
DISPOSITIF PLIE / Animation & Gestion du PLIE	35931	18725,00	18725,00	18725,00	18725,00	00'0		00'0		37450,00	20,00%
DISPOSITIF PLIE / GESTION DE PARCOURS		61756,73	167531,24	146725,40	16855,00	129870,40	20805,84	00'0	20805,84	229287,97	26,93%
- Référent d'accompagnement - Pole Emploi	35855	00'0	00'0	00'0			00'0			0,00	%00'0
Passerelle vers l'emploi - MISSION LOCALE	35861	5355,00	5355,00	5355,00	5355,00		00'0			10710,00	%00'09
Animation de la clause insertion et médiation entreprise - ADCH"	35872	12930,69	4000,00	4000,00	4000,00	160	00'0			16930,69	76,37%
- ACI - Jardins	35884	20940,04	113405,84	96100,00	7500,00	88600,00	17305,84		17305,84	134345,88	15,59%
INEO Ateliers emploi	35896	1960,00	00'0	00'0			00'0			1960,00	100,00%
ACI - FRIP'Vie	35882	17500,00	44770,40	41270,40		41270,40	3500,00		3500,00	62270,40	28,10%
ACI - éRIGE	36393	3071,00	00'0	00'0		00'0				3071,00	100,00%
Axe 5											
Mesure 51											
Sous-mesure 511											
Dispositif Assistance Technique	35932	1727,53	19522,47	19522,47	19522,47					21250,00	
Total de la subvention globale		82209,26	205778,71	184972,87	55102,47	129870,40	20805,84	00'0	20805,84	287987,97	28,55%



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

70400

DU PAYS D'HÉRICOURT

sous préfecture de lure, arrivé le - 7 OCT, 2014 règlementation

PLIE DU PAYS D'HERICOURT

Day Communes of communes

Plan de financement prévisionnel par axe, mesure, sous-mesure, dispositifs et types de financement avenants n° 2aux conventions 2013 + action nouvelle ADCH

Semestre 2 (Programmé en 2014)

Année : 2014

	-										
			Total		Vent	Ventilation indicative de la contrepartie nationale	la contrepartie nati-	onale		Financomont	Taux de
		FSE			Public			Privé		- rinainceillein.	cofinance-
				Total	Organisme intermédiaire	Autres	Total	Organisme intermédiaire	Autres	lora	ment FSE
	°Z	(8)	(b) = (c) + (f)	(c) = (d) + (e)	(g)	(e)	(t) = (d) + (h)	(6)	(h)	(1) = (a) + (b)	(j) = (a) / (i)
Axe, mesure, sous-mesure, dispositif	PRESAGE	()	0.	% € /%		€	€	% € %	% →	€	%
Axe 3		64 993,63	179 724 €	153793,62	7500	146293,62	21930,79		21930,79	239818,04	
Mesure 31											
Sous-mesure 312											
DISPOSITIF PLIE / Animation & Gestion du PLIE	35931	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0		00'0	#DIV/0i
DISPOSITIF PLIE / GESTION DE PARCOURS		64993,63	179724,41	153793,62	7500,00	146293,62	21930,79	00'0	21930,79	239818,04	27,10%
- Référent d'accompagnement - Pole Emploi	35855	00'0	00'0	00'0			00'0			00'0	%00'0
Passerelle vers l'emploi - MISSION LOCALE	35861	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0			00'0	#DIV/o!
Animation de la clause insertion et médiation entreprise - ADCH"	35872	19913,81	4000,00	00'0	00'0		00'0			23913,81	83,27%
- ACI - Jardins	35884	16142,07	105954,16	91200,00	7500,00	83700,00	14754,16		14754,16	122096,23	13,22%
INEO Ateliers emploi	35896	2105,00	00'0	00'0			00'0			2105,00	100,00%
ACI - FRIP'Vie	35882	18834,63	64870,25	57693,62		57693,62	7176,63		7176,63	83704,88	22,50%
ACI - éRIGE	36393	3029,00	00'0	00'0		00'0				3029,00	100,00%
Séniors dynamiques - ADCH	36669	4969,12	4900,00	4900,00	00'0	4900,00	00'0	00'0	00'0	4969,12	100,00%
Axe 5											
Mesure 51											
Sous-mesure 511											
Dispositif Assistance Technique	35932	00'0	00'0	00'0	00'0				13.3	00,00	%00'0
Total de la subvention globale		64993,63	179724,41	153793,62	7500,00	146293,62	21930,79	00'0	21930,79	239818,04	. 27,10%



Plan de financement prévisionnel 2014 (avenants 1 et 2 aux conventions 2013) et action nouvelle ADCIH

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlia MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs .

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.

N°144/2014

<u>Objet</u> : Rapport définitif des contrôles d'opérations menés par la Commission Interministérielle de Contrôle de Cohérence en mai 2013 - demande de reversement de trop versé de FSE aux Jardins Ouvriers

Le Président expose que deux dossiers de la programmation PLIE ont fait l'objet, en mai 2013, d'un contrôle complémentaire dit « contrôle d'opération » mené, au niveau national, par la CICC (Commission Interministérielle de Contrôle de Cohérence) :

- 1. Action « <u>Traversées vers l'emploi</u> » portée par l'<u>ADCH</u> au titre de la programmation PLIE 2010 : les contrôleurs valident l'ensemble des dépenses retenues et ne relèvent aucune anomalie dans le dossier.
- **2. Action «** Renforcement de l'encadrement technique en chantier d'insertion » portée par les Jardins du Mont Vaudois au titre de la programmation PLIE 2008 : Dans le cadre de leur rapport provisoire, les contrôleurs ont retenu un périmètre des dépenses éligibles et un mode de calcul des ressources de l'action conduisant à réduire la subvention FSE de 39 349.60 € à 4 899.46 €, soit un montant de subvention FSE versé à tort de 34 450.14 €. Ces différences sont liées à une évolution des instructions européennes en cours de programmation.

En réponse à ce rapport provisoire, et en tenant compte du périmètre des dépenses retenues, la CCPH a proposé un argumentaire justifiant le calcul des ressources de l'action. Les éléments présentés ont été jugés recevables. Le rapport final de contrôle, reçu en juin 2014, et prenant en compte ces remarques conduit à un montant final de subvention FSE de 34 826.64 €. Soit un montant FSE versé à tort de 4 522.96€.

Le Comité de pilotage du PLIE réuni le 9 septembre 2014 a validé ces conclusions.

La commission emploi réunie le 10 septembre 2014 n'a pas émis de commentaires complémentaires ni le bureau du 16 septembre.

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **AUTORISE** le Président à procéder à la demande de reversement d'un montant de 4 522.96€ à l'attention des Jardins du Mont Vaudois conformément aux conclusions du rapport final de la CICC.

Publié à HERICOURT, Le 06.10.14

OMMUNAUTÉ DE COMMUNES 70400 DU PAYS D'HÉRICOURT Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014 Le Président,

Dorkale

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVE LE

- 7 OCT. 2014

REGLEMENTATION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Etaient présents:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants

ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

- 7 OCT. 2014

RÈGLEMENTATION

N°145/2014

Objet : Présentation du Rapport d'activité annuel des déchets au titre de l'exercice 2013

Le Président expose que conformément à la loi BARNIER du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement qui met l'accent sur la transparence et l'information des usagers, le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2013.

Ce rapport devra ensuite être présenté par chaque maire en conseil municipal dans le cadre de la présentation du rapport annuel d'activités portant sur l'ensemble des compétences de la Communauté de communes.

Le rapport d'activité retrace l'organisation des services, présente le détail des collectes des différents déchets, leurs traitements, le coût du service, et le compte administratif du budget annexe.

S'agissant d'une information, ce point ne donne pas lieu à délibération.

Publié à HERICOURT, Le C6. O. Lu



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00 Date de la Convocation du Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

<u>Etalent présents</u>:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) –

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°146/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

- 7 OCT. 2014

REGLEMENTATION

Objet: Attribution de fonds de concours AED

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient au titre de ses statuts les travaux de voiries effectués par les communes par un abondement de l'A.E.D (Aide Exceptionnelle Départementale) à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Général de Haute-Saône.

Conformément aux dispositions réglementaires qui régissent les fonds de concours, il s'avère que le montant du fonds de concours doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire.

2 dossiers ont été déposés par la Commune de MANDREVILLARS et sont complets.

La commune de MANDREVILLARS sollicite ce fonds de concours à hauteur de :

- 292.50 €, soit 15 % de la subvention de 1 950 € versée par le Conseil Général pour la première demande ;
- 750 €, soit 15 % de la subvention de 5 000 € versée par le conseil Général pour la seconde demande.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le montant de ces fonds de concours AED qui s'élèvent au total à 1 042.50 € et **AUTORISE** le Président à procéder à leur versement en faveur de la commune de MANDREVILLARS.

Publié à HERICOURT, Le **O**G. 10, 144



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etalent présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahiila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

- 7 OCT. 2014

RÈGLEMENTATION

N°147/2014

Objet: Attribution de subventions Habitat 2020

Le Président expose que dans le cadre de la politique HABITAT 2020, 5 nouveaux dossiers ont été engagés au titre des « façades » et 5 au titre d' »habiter mieux » qui mobilisent les subventions de la CCPH.

SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	JACQUES BLAISE	
Adresse	8 rue d'Echenans – 70400 CHA	GEY
Type de travaux	Rénovation façade	
 Montant maximum de tra 	ıvaux subventionnables HT	8 000 €
 Montant total des travaux 	k HT	18 691 €
 Montant subventions a ASE) 	autres financeurs (CG, ANAH,	0€
- Montant subvention CC	PH .	800 €

SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	JEAN FRANCOIS RINGUET	
Adresse	11, rue Pierre Carmien 70400 Lt	JZE
Type de travaux	Rénovation façade	
 Montant maximum de travaux subventionnables HT 		8 000 €
 Montant total des travaux 	(HT	8 192.16 €
- Montant subventions a ASE)	utres financeurs (CG, ANAH,	0€
 Montant subvention CC 	PH	800 €

SUBVENTION FACADES	· 1885年 1985年 198	
Propriétaire	HERVE CHAMBARD	
Adresse	2, rue des Lilas 70400 HERICOI	URT
Type de travaux	Rénovation façade	
 Montant maximum de tra 	avaux subventionnables HT	8 000 €
 Montant total des travau 	IX HT	24 766.36 €
 Montant subventions ASE) 	autres financeurs (CG, ANAH,	0€
- Montant subvention C	СРН	800 €

SELECTION CONTRACTOR AND ADDRESS OF THE ADDRESS OF	70044-0-30 JB 95	100 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Montant total des travau		7 005.97 €
Type de travaux	Rénovation façade ravaux subventionnables HT 8 000 €	
Adresse	9, rue du Breuil 70400 HERICOL	URT
Propriétaire	PATRICE NIMETZ	

SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	LAHBIB BOUAKEL	
Adresse	29, rue Jacques Prévert 70400 l	HERICOURT
Type de travaux	Rénovation façade	
 Montant maximum de tr 	avaux subventionnables HT	8 000 €
 Montant total des travau 	x HT	5 681.82 €
 Montant subventions ASE) 	autres financeurs (CG, ANAH,	0€
 Montant subvention C 	СРН	568 €

 Montant subvention Co 	CPH	500 €
 Montant subventions a ASE) 	autres financeurs (CG, ANAH,	10 632 €
 Montant total des travau 	x HT	18 945.55 €
 Montant maximum de tra 	avaux subventionnables HT	20 000 €
Type de travaux	Remplacement chaudière	
Adresse	1 rue du Fays – 70400 COISEV	AUX
Propriétaire	RENE BOURQUIN	
SUBVENTION HABITER MIEU		

- Montant subvention CC	PH	500 €
 Montant subventions a ASE) 	utres financeurs (CG, ANAH,	8 193 €
 Montant total des travaux 	W W W W W W W W W W W W W W W W W W W	11 797.52 €
 Montant maximum de tra 	vaux subventionnables HT	20 000 €
Type de travaux	Remplacement de chaudière et	
Adresse	16, rue de la Pommeraie 70400	
Propriétaire	LUCIEN ORTOLA	
SUBVENTION HABITER MIEUX		

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	ISABELLE PLANSON	
Adresse	24, rue du Passeur 70400 LUZE	
Type de travaux	Mise en place poële à bois, VM0	C. Isolation.
 Montant maximum de tra 	vaux subventionnables HT	20 000 €
 Montant total des travaux 	HT	20 666.67 €
 Montant subventions a ASE) 	utres financeurs (CG, ANAH,	11 000 €

SUBVENTION HABITER MIEU		
Propriétaire	GILBERT BOURQUIN	
Adresse	7, rue du Moulin 70400 COISE\	
Type de travaux	Remplacement chaudière et isc	lation combles
	avaux subventionnables HT	20 000 €
 Montant total des travau 		14 488 €
	autres financeurs (CG, ANAH,	11 244 €

500€

500€

ASE)		500 €
	autres financeurs (CG, ANAH,	14 000 €
AND THE PROPERTY OF THE PROPER		20 587.48 €
		20 000 €
e travaux	Remplacement menuiseries et mise en place chauffage central	
е		
taire		
INTION HABITER MIEUX		
•	taire e travaux Montant maximum de tra Montant total des travaux Montant subventions a	2, rue de l'Eglise 70400 TREMO e travaux Montant maximum de travaux subventionnables HT Montant total des travaux HT Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH,

Ce sont au total 6168 € de subventions que la CCPH accorde sur ces 10 dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour l'ensemble des dossiers ci-dessus présentés.

Publié à HERICOURT Le **06.10**, **14**

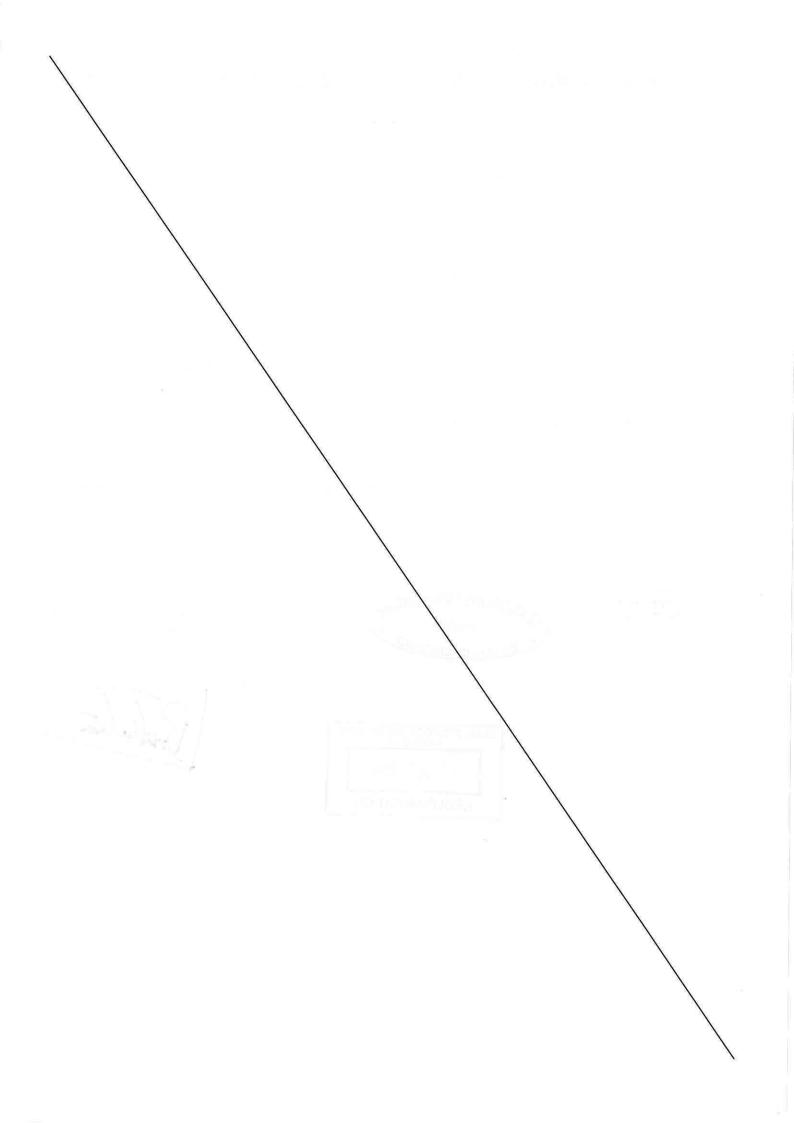


Montant subvention CCPH

Montant subvention CCPH

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014 Le Président,

sous préfecture de lure, ARRIVÉ LE - 7 OCT, 2014 RÈGLEMENTATION



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

<u>Etaient présents</u>:

Mmes MM MONDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) –

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH (CHAGEY) — Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) — Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) — Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) — Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) — Robert BOURQUIN (COISEVAUX) — Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) —, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) — Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) — Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) — Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) — Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.



N°148/2014

Objet : Demande de subvention auprès de la CAF pour la ludothèque

Le Président expose que conformément aux orientations du projet d'établissement de la Médiathèque, la Ludothèque prend une place de plus en plus prégnante et permet de capter de nouveaux publics. Aussi, la CCPH a inscrit au Budget Primitif les investissements ci-après dans la poursuite de la création d'un fonds de jeux dédiés tout public :

Acquisition de jeux : 12 500€ HT

Acquisition de matériel pour la création d'un espace de jeux vidéo : 3 146 € HT

Acquisition de mobilier : 2 854 € HT

Afin de financer ces équipements, l'aide de la CAF de Haute-Saône est sollicitée par une demande de subvention d'investissement à hauteur de 30% du montant HT des investissements amortissables à savoir 5 550 €.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à solliciter les aides à l'investissement de la CAF de Haute Saône et à signer tout document afférent.

Publié à HERICOURT, Le 06 . 10 . 14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH (CHAGEY) — Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) — Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) — Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) — Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) — Robert BOURQUIN (COISEVAUX) — Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) —, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) — Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) — Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) — Gérard CLEMENT (TAVEY) — Grégoire GILLE (TREMOINS) — Luc BOULLEE (VERLANS) — Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.

N°149/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

-7 OCT. 2014

RÈGLEMENTATION

Objet : Opération Pâquis - remboursement de sinistre à l'entreprise NG Charpente

Le Président expose que la communauté de communes avait acquis 2 bâtiments au CDCE, l'un pour reloger M. Gavoille, l'autre M. DERRIER (acquis 1€ à la ville). Ces 2 bâtiments ont été incendiés.

Le bâtiment dédié à la SARL DERRIER avait fait l'objet de travaux menés d'une part par l'entreprise DERRIER (au titre de la soulte de 104 400 € convenue lors de l'échange) et aussi par la CCPH en propre (environ 55 000 € HT). Or les travaux engagés par la CCPH avant l'incendie n'ayant pas été réceptionnés, nous avons refusé de les payer et avons demandé à ce que l'assurance chantier des entreprises soit activée ce qui a été le cas.

L'entreprise NG CHARPENTE que nous avions retenu et qui avait fini ses travaux, nous demande de prendre en charge la franchise que son assurance lui a appliquée soit 2 108 €.

Compte tenu de la situation particulière, il semble de bon sens que l'entreprise n'ait pas à supporter ce préjudice d'autant que l'entreprise NG CHARPENTE a déployé tous ses moyens pour activer son assurance chantier. C'est pourquoi il est proposé de prendre en charge la franchise.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** de prendre en charge la franchise de NG Charpente pour un montant de 2 108 € TTC.

Publié à HERICOURT, Le 06.10,14 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400
* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

<u>Etaient présents</u>:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean Claude VIIII ER. Stéphanie CHEVILLER, Christian RV. Sephie SEVRIC (CHALLONVIII ARS)

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH (CHAGEY) — Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) — Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) — Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) — Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) — Robert BOURQUIN (COISEVAUX) — Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) —, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) — Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) — Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) — Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) — Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.

N°150/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

- 7 OCT. 2014

REGLEMENTATION

Objet : Acquisition à l'euro symbolique de l'entreprise foncière du terrain stabilisé à la ville d'Héricourt

Le Président expose que la dernière modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a été l'occasion d'intégrer la compétence sportive du terrain synthétique de Brevilliers mais aussi du stabilisé de la Lizaine, et ceci à effet du 1^{er} septembre 2014.

A ce titre, il convient que la CCPH soit propriétaire de l'emprise du stabilisé et de réaliser ce transfert de propriété au moyen d'un acte notarié.

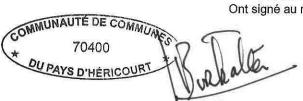
La surface à acquérir auprès de la ville d'Héricourt est de **1ha 44a 52ca** étant entendu qu'en l'absence d'évaluation des charges, cette cession se réalise à l'euro symbolique.

Par ailleurs, il est convenu que la ville d'Héricourt poursuive l'entretien et la maintenance du stabilisé et de ses abords compte tenu que la CCPH ne dispose pas pour l'heure des services techniques et des équipements dédiés nécessaires.

Il convient à cet effet d'autoriser le Président ou le vice-président délégué à la signature d'une convention avec la ville d'Héricourt fixant les modalités de mise à disposition étant précisé que la ville facturera à la CCPH les interventions au coût réel et au temps passé.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **AUTORISE** le Président ou le vice-président délégué à la signature de l'acte notarié, sachant que les frais en seront supportés par la CCPH ainsi qu'à la signature d'une convention de mise à disposition de moyens.

Publié à HERICOURT, Le 06, 10, lu



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire de la Communautaire de la Communautaire

24 Septembre 2014

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°151/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

7 OCT. 2014

RÈGLEMENTATION

<u>Objet</u> : Acquisition à l'euro symbolique de l'entreprise foncière du terrain de l'extension du Multi-accueil à la ville d'Héricourt

Le Président expose que le projet d'extension du Multi Accueil qui s'engagera prochainement se réalise pour partie sur l'emprise du parc Bretegnier de la commune qui a consenti à céder à la CCPH le foncier nécessaire à l'euro symbolique.

La surface est à prélever de la parcelle cadastrée section AR numéro 0672, propriété de la commune d'Héricourt, et se fixe à **4 213 m² en vue de l'extension de la Maison de l'Enfant**.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président ou la vice-présidente déléguée à la signature de l'acte d'acquisition de cette emprise à l'euro symbolique étant précisé que la CCPH supportera les frais notariés relatifs à l'acte.

Publié à HERICOURT, Le 06.0.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 11 juillet 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°152/2014

Objet : Ajustement de la grille tarifaire des services extrascolaires

Le Président expose que le 12 juin 2014, le conseil communautaire a délibéré sur les tarifs péri et extrascolaires à effet du 02 septembre 2014 en décidant :

- d'augmenter les tarifs de 2% globalement
- d'appliquer une majoration de 2.23€ en cas de retard récurrents des familles après 18h30.
- de maintenir les frais d'inscription de 10€ par dossier
- de maintenir la gratuité du service de 15h45 à 16h30 pour les activités de TAP

En ce qui concerne la tarification extrascolaire des petites et grandes vacances, que nous n'avons pas encore appliquée, nous avions décidé que les tarifs des après-midi seraient identiques à ceux des mercredis après-midi. Or, nous avons désormais pour les vacances, des tarifs différents entre les demi-journées du matin et celles de l'après-midi. Il convient en conséquence d'harmoniser nos tarifs pour garder une cohérence pendant les vacances.

Par conséquent, il est proposé que les tarifs des matins soient applicables aux tarifs des aprèsmidis ce qui génère des changements très à la marge.

Ces nouveaux tarifs s'appliqueront dès les prochaines vacances de la TOUSSAINT.

Rappel des tranches

Tranche	e <u>s</u>
<u>T-2</u>	QF ≤ 440
<u>T-1</u>	440 < QF ≤ 570
<u>T0</u>	570 < QF ≤ 1 500
<u>T+1</u>	<u>1 500 < QF</u>

<u>Tarifications proposées pour l'extrascolaire et les vacances scolaires :</u>

	TARIFS	VACANCES					
	ССРН	Tarifs Intra 2013/2014	Tarifs délibérés le 12/06/2014	Nouvelles propositions	Tarifs Extra 2013/2014	Evolution 2014/2015	Tarif majoré 2014/2015
	T-2	1.34 €	1.37 €	1.37 €			
RELAIS MATIN	T-1	1.50 €	1.53 €	1.53 €			
7H30 à	T 0	1.68 €	1.71 €	1.71 €	2.19€	2.23 €	2.23 €
9h00	T+1	1.93 €	1.97 €	1.97 €			
	T-2	3.06€	3.12€	3.12€	Carl Alenda		No Proper
MATIN	T-1	3.44 €	3.50 €	3.50 €		5.87€	
9h00 à T	TO	3.82 €	3.89€	3.89 €	4.95 €	5.87€	
	T+1	4.39 €	4.48 €	4.48 €			
MIDI	T-2	3.72 €	3.80 €	3.80 €			ATTENNE TO THE REAL PROPERTY.
avec	T-1	4.33 €	4.42 €	4.42 €			
repas 12h00 à	T O	4.79 €	4.88 €	4.88 €	7.60 €	5.87€	5.87€
14h00	T+1	5.50 €	5.61 €	5.61 €			
Panier Repas		2.90 €	2.95€	2.95€	2.91 €	2.96 €	2.96 €
	T-2	3.06 €	2.75€	3.12€			
APRES- MIDI	T-1	3.44 €	3.06€	3.50 €			
14h00 à	T0	3.82 €	3.38€	3.89€	4.95 €	5.87 €	5.87 €
17h00	T+1	4.39 €	3.90€	4.48 €			
RELAIS	T-2	1.34 €	1.37€	1.37€			
SOIR 17h00 à	T-1	1.50 €	1.53€	1.53 €			
18h30	T O	1.68 €	1.71€	1.71€	2.19€	2.23 €	2.23€
	T+1	1.93 €	1.97€	1.97 €			

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'ajuster la tarification extrascolaire telle que présentée ci-dessus pour l'année scolaire 2014-2015.

PAYS D'HÉRICOUR

Publi HERIODUIG, Le 06. (0. W Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, DE COMMUNES

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014

Le Président,

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

- 7 OCT, 2014

RÈGLEMENTATION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danieile BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.

N°153/2014

Objet: Décision modificative n°3 – Budget principal

Le Président expose qu'en date du 29 mars 2014 la CCPH a voté son budget principal, il a été modifié par deux DM et aujourd'hui il convient de l'ajuster par une troisième décision modificative. Cette DM est motivée ainsi :

- 1) D'une part, dans le cadre de l'opération de relogement des entreprises situées sur le site du Pâquis, concernant l'échange de bien entre la CCPH et MENATEC SERVICES, celui-ci n'a donné lieu à aucun versement mais il faut comptablement constater les écritures d'achat et de vente des deux bâtiments même si cet échange ne génère pas de soulte. Aussi, à cet effet il convient d'inscrire 25 000 € en dépenses d'investissement au chapitre 21 « immobilisations corporelles » pour comptabiliser l'acquisition du bâtiment situé 31 avenue Jean Jaurès. Il faut également inscrire 25 000 € en recettes d'investissement au chapitre 024 « produit des cessions » pour comptabiliser la cession partielle du bâtiment situé 7 rue du Groupe Scolaire à Monsieur et Madame BIANCHI.
 - Cette somme de 25 000 € correspond à la valeur d'acquisition du bâtiment à savoir 40 000 € moins la valeur des travaux de séparation de la copropriété effectués par l'entreprise pour notre compte pour 15 000 €.
- 2) D'autre part, afin d'acheter des équipements pour la cuisine centrale en raison de l'accroissement du nombre de services sur les pôles (Saulnot, Châlonvillars, Ploye), il convient d'inscrire 20 000 € en dépenses d'investissement au chapitre 21 « immobilisations corporelles ». Il s'agit de trois armoires mobiles, deux pour maintenir la température à froid dans les véhicules lors des livraisons sur les différents pôles et, une pour garder les plats à température chaude à la cuisine centrale.

Par conséquent, afin d'équilibrer cette décision modificative il est proposé de réduire les dépenses imprévues d'investissement de 20 000 €.

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

Soit en dépense d'investissement :

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles:

BP : 494 940,69 €	DM:+45 000 €	nouveaux crédits : 539 940,69 €
	 article 2138 : 25 000 € 	
	 article 2188 : 20 000 € 	

Chapitre 020 - Dépenses imprévues :

Oliapido ozo	Doponoco improvaco	EA.	
	BP : 30 000,00 €	DM : - 20 000,00 €	nouveaux crédits : 10 000,00 €

Soit en recette d'investissement :

Chapitre 024 - Produits des cessions :

BP : 230 000,00 €	DM : + 25 000,00 €	nouveaux crédits : 255 000,00 €

Ces ajustements n'ont pas d'incidence sur l'équilibre de la section de fonctionnement, néanmoins ils entraînent une modification de l'équilibre de la section d'investissement comme suit :

- La section d'investissement augmente de 25 000 €, elle s'équilibre à 6 947 436.90 €
- La section de fonctionnement reste inchangée, elle s'équilibre à 6 598 124.05 €

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **APPROUVE** la présente décision budgétaire modificative n°3 concernant l'exercice 2014 du budget principal.

Publié à HERICOURT, Le 06.10.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014 Le Président,

sous préfecture de lure, ARRIVÉ LE

- 7 OCT, 2014

RÈGLEMENTATION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

<u>Etaient présents</u>:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jo

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH (CHAGEY) — Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) — Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) — Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) — Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) — Robert BOURQUIN (COISEVAUX) — Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) —, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) — Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) — Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) — Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) — Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°154/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

- 7 OCT. 2014

RÉGLEMENTATION

Objet: Admissions en non-valeur OM

La Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre de procédures judiciaires sachant que la CCPH accordé au trésorier la décision d'engager systématiquement les poursuites.

L'état présenté à ce jour par la Trésorerie représente un montant de <u>4 940,20 €</u> portant sur les années 2009 et 2014.

COMMUNE							TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2009	2010	2011	2012	2013	2014		
HERICOURT	195,40 €	406,37 €	583,70 €	1 187,89 €	1 268,85 €	195,40 €	3 837,61 €	Procédure de rétablissement personnel (2 dossiers) Liquidation judiciaire (7 dossiers)
CHALONVILLARS					188,80 €	188,80€	377,60 €	Liquidation judiciaire (1 dossier)
SAULNOT		158,59€	188,80 €	188,80 €	188,80 €		724,99 €	Liquidation judiciaire (1 dossier)
TOTAL	195,40 €	564,96 €	772,50 €	1 376,69 €	1 646,45 €	384,20 €	4 940,20 €	s = 10

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADMET** en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de **4 940,20 €**.

Publié à HERICOURT, Le 06.10.14 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) -Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLÉE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.



N°155/2014

Obiet : Admissions en non-valeur périscolaire

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

Depuis le 1er janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée.

A défaut de contestation de notre part, cela signifie que nous acceptons implicitement la décision d'effacement des dettes qui fait l'objet d'un jugement par le tribunal d'instance et donc, la demande d'admission en non-valeur qui s'en suit et qui doit toujours être validée par une délibération.

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de 412,47 € portant sur les années 2008 à 2013.

COMMUNE							TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
COMMUNICINE	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
HERICOURT		60.52	233.45			118.50	412.47	Procédure de rétablissement personnel (1 dossier) Liquidation judiciaire (2 dossiers)
TOTAL		60.52	233.45			118.50	412.47	

Le Conseil communautaire à l'unanimité ADMET en non-valeur des créances périscolaire pour un montant total de 412.47 €.

DU PAYS D'HÉRICOUR

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014

Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 06.10.14

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Amaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°156/2014

Objet : Ajustement de la durée d'amortissement des investissements communautaires

Le Président expose que lors de la séance du 7 juillet 2011 le conseil a fixé par délibération n°101/2011 les durées d'amortissement des biens communautaires. Conformément à l'article R.2321-1 du CGCT les dotations aux amortissements des immobilisations constituent des dépenses obligatoires pour notre EPCI et l'évolution des nomenclatures comptables M14, M4 et M43 nécessite de réactualiser la délibération initiale.

Il est donc demandé à l'Assemblée de se prononcer sur les durées d'amortissement des biens selon le tableau ci-dessous et de les mettre en application pour les amortissements de l'exercice 2014.

Nomenclature M14:

Type de bien	Articles	Durée minimum	Durée maximu m	Durée retenue
Bien et matériel de faible valeur ≤ à 1500 €		1 an	1 an	1 an
Subventions d'équipement ou fonds de concours de faible valeur ≤ à 1500 €		1 an	1 an	1 an
Frais d'études, de recherche, de développement et frais d'insertion	2031 à 2033	5 ans	5 ans	5 ans
Subventions d'équipement versées aux organismes publics	204111 à 204183	1 an	15 ans	15 ans
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé	20421 à 20423	1 an	5 ans	5 ans

Type de bien	Articles		Durée minimum	Durée maximu m	Durée retenue
Subventions d'équipement versées en nature aux organismes publics	204411 204413	à	1 an	15 ans	15 ans
Subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé	204421 204423	à	1 an	5 ans	5 ans
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels, droits et valeurs similaires	2051		1 an	2 ans	2 ans
Immeubles de rapport	2132		15 ans	20 ans	20 ans
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	21568		6 ans	10 ans	10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	2181		15 ans	20 ans	15 ans
Matériel de transport	2182		4 ans	8 ans	7 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	2183		2 ans	5 ans	4 ans
Mobilier	2184		10 ans	15 ans	10 ans
Autres immobilisations corporelles	2188		10 ans	15 ans	10 ans

Nomenclatures M4 et M43:

Type de bien	Article	Durée minimu m	Durée maximu m	Durée retenue
Bien et matériel de faible valeur ≤ à 1500 €		1 an	1 an	1 an
Frais d'études, de recherche, de développement et frais d'insertion	2031 à 2033	5 ans	5 ans	5 ans
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels, droits et valeurs similaires	2051	1 an	2 ans	2 ans
Constructions - bâtiments	2131	15 ans	20 ans	20 ans
Installations à caractère spécifique	2153	6 ans	10 ans	10 ans
Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	2157	5 ans	10 ans	10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	2181	15 ans	20 ans	15 ans
Matériel de transport	2182	4 ans	8 ans	7 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	2183	2 ans	5 ans	4 ans
Mobilier	2184	10 ans	15 ans	10 ans
Autres immobilisations corporelles	2188	10 ans	15 ans	10 ans

Le Conseil communautaire à l'unanimité APPROUVE les durées d'amortissement présentées cidessus concernant les investissements communautaires.

Publié à HERICOURT, Le 06. 10. 14

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014 Le Président,

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE 7 OCT. 2014 REGLEMENTATION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°157/2014

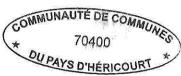
Objet : Présentation du Rapport d'activité 2013 de la CCPH

Le Président présente le rapport d'activité 2013, lequel s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire des dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales nées de la loi du 12 Juillet 1999 et résulte de la volonté du législateur d'aller vers plus de démocratisation et de transparence dans le fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique.

S'agissant d'une information, ce point ne donne pas lieu à délibération.

Publié à HERICOURT, Le **06. (o. Lu**



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014 Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

<u>Etaient présents</u>:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

Jean-Claude RUBLER, Stepnanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean-Valley, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLÉE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).



Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *



N°158/2014

Objet : Information des décisions prises au titre de sa Délégation par le Président

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

Établissement : Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté

Montant : 150 000 €

Durée : 15 ans

Echéance : MensuelleTaux fixe : 2,19 %

Marchés publics :

	orioo pabiloo i				
M237/2014	MONNIER	Travaux	lot 1 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	63 174.10 €
M238/2014	STEGO	Travaux	lot 2 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	203 595.60 €
M239/2014	ANTONIETTI	Travaux	lot 3 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	27 455.00 €
M240/2014	SOPREMA	Travaux	lot 4 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	61 398.20 €
M241/2014	FERMETURES DU CHATEAU	Travaux	lot 5 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	12 068.60 €
M242/2014	ETS CLERC	Travaux	lot 6 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	71 842.10 €
M243/2014	SALVADOR	Travaux	lot 7 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	50 745.58 €
M244/2014	ANTONIETTI	Travaux	lot 8 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	63 314.99 €
M245/2014	MACCANIN	Travaux	lot 9 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	26 603.45 €
M246/2014	FILIPUZZI	Travaux	lot 10 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	23 773.90 €
M247/2014	FDG	Travaux	lot 11 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	16 496.65 €
M248/2014	CABETE	Travaux	lot 12 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	51 377.85 €

M249/2014	EITE	Travaux	lot 13 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	64 556,44 €
M250/2014	CSVB	Travaux	lot 14 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	73 628.10 €
M251/2014	CSVB	Travaux	lot 15 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	33 635.31 €
M252/2014	BEYLER	Travaux	lot 16 Réhabilitation maison de l'Enfant	25/08/14	40 901.78 €
M257/2014	LECLERC HERICOURT	Fournitures	consoles vidéo Ludothèque	10/07/14	3 054,87 €
M269/2014	SGD	Services	coordination SPS réhabilitation maison de l'enfant	17/07/14	2 940,00 €
M270/2014	SARL TORTISSIER LEMOINE	Travaux	extension Grandjean lot 1	06/08/14	9 097,60 €
M271/2014	SARL TORTISSIER LEMOINE	Travaux	extension Grandjean lot 2	11/08/14	9 046,00 €
M272/2014	APB COLOR	Travaux	extension Grandjean lot 3	06/08/14	3 290,00 €
M273/2014	SARL GILLES DERRIER	Travaux	extension Grandjean lot 4	06/08/14	4 788,03 €
M274/2014	SARL SALVADOR	Travaux	extension Grandjean lot 5	06/08/14	1 423,20 €
M275/2014	SARL SALVADOR	Travaux	extension Grandjean lot 6	06/08/14	2 352,80 €
M276/2014	SARL SEEB	Travaux	extension Grandjean lot 7	06/08/14	2 100,00 €
M286/2014	ORPHEE	Services	évolution vers ORPHEE MEDIA.NET	23/07/14	4 150,00 €

Avenants aux Marchés publics : NEANT

© Contrat de location : NEANT

© Contrat d'assurance : NEANT

Régies comptables : NEANT

@ Dons et legs : NEANT

Monoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT

a Actions en justice :

Mémoire en défense déposé le 15 Juillet 2014 au TA de Besançon contre la requête de Monsieur Blaise Samuel BECKER contestant le règlement intérieur communautaire. Ordonnance du TA du 13 -08-2014 donnant acte du désistement de Monsieur BECKER **Requête** de Monsieur Blaise Samuel BECKER enregistrée le 11-08-2014 contestant la modification du règlement intérieur communautaire.

© Conventions de formation du personnel : NEANT

© Contrat de travail à durée déterminée : contrats du 2 juillet au 24 septembre 2014

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
	PER	ISCOLAIRE	
	1	9h	1
Next	1	18h	
	1	5 h	1.1
Renfort activité	1	7h	1
Emploi avenir	1	25 h	1
CUI CAE Renouvellement	4	20h	4
	STRUCTUR	E MULTI-ACCUEIL	
	1	7 h	1
L., IW	6	28 h	3
Remplacement	11	21 h	1
AND ELECTION	MEC	DIATHEQUE	
		néant	
	RESTAUR	ATION SCOLAIRE	
Renfort activité	1	17h30	1
	1	18 h	1

	SERVICE ENVIR	ONNEMENT DECHETS	
Remplacement	1	35 h	1
	2	20 h	s 1
Renfort Activité	3	30 h	1
Cui CAE	1	20h	*1
	ADMI	NISTRATIF	
		Néant	
	SERVICE ENTRE	TIEN DES BÂTIMENTS	
		Néant	

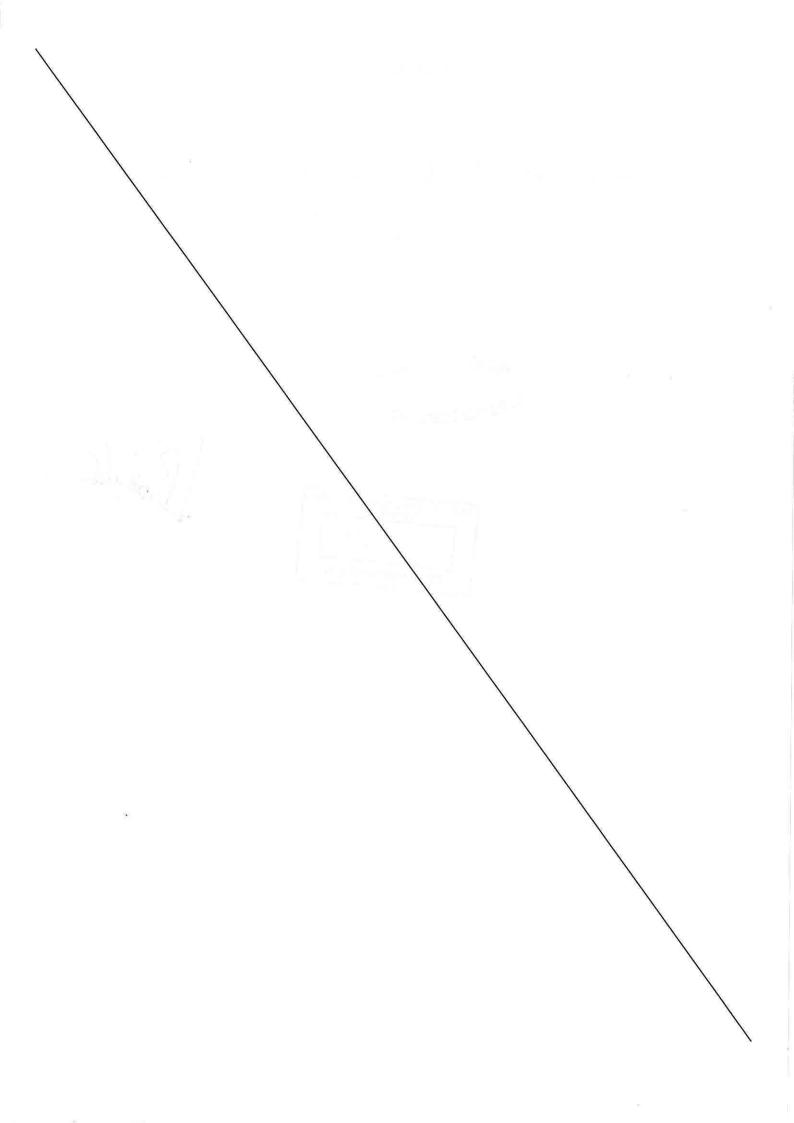
S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée

Publié à HERICOURT Le 06.10.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014 Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 2 octobre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 2 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 24 Septembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

39

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 24 septembre 2014.

<u>Etaient présents</u>:

Mmes MM Michel CLAUDEL Daniel CHARMOULAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH (CHAGEX) —

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKY, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, (HERICOURT) –, Éric STEIB, Carole VALLODONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLÉE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL), membres titulaires André BOYER (ETOBON), membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mmes MM Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean VILLANI (COURMONT) - Angélique BARROCAS (COUTHENANS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Didier TRIBOUT, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Dominique VARESHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Yves GERMAIN à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

N°159/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

-7 OCT. 2014

RÈGLEMENTATION

<u>Objet</u> : Plan de relance de la Région – Dépôt du dossier multi accueil – Modification du plan de financement

Le Président expose qu'au titre du plan de soutien à l'activité du BTP la Région a adopté lors de sa session du 26 septembre un certain nombre de mesures à travers un appui spécifique aux entreprises du BTP (avances remboursables avec rehausse des plafonds, consolidation de la trésorerie, accompagnement des projets de formation), mais aussi en mettant en place des programmes destinés à stimuler l'investissement.

A ce titre la Région se propose pour la Haute Saône, d'accompagner des projets inscrits au titre de la politique PACT du CG70 sous réserve néanmoins de remplir certaines conditions.

Il est proposé de présenter le dossier du multi accueil au titre du plan de relance du BTP.

Le plan de financement adopté à l'unanimité lors de la séance du 12 juin dernier se trouve modifié ainsi :

DEPENSES en € HT		RECETTES PREVISIONNEL	LES	
Honoraires (Maîtrise d'œuvre, SPS, bureaux de contrôle)	96 500 €	DETR	25 %	300 250 €
THE STATE OF SPECIAL CONTRACTOR OF SECURE ASSESSMENT OF SECURE ASSESSMEN		REGION	11,7%	140 550 €
Coût travaux - VRD	1 084 500 €	CAF MULTI ACCUEIL	20,1%	265 344 €
Mobilier et informatique	20 000 €	PACT	11,7%	140 550 €
		Fonds propres	29,5%	354 306 €
TOTAL	1 201 000 €	TOTAL	100 %	1 201 000 €

Le conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à déposer au titre du plan de relance du BTP le dossier du multi accueil conformément au plan de financement modifié.

Publié a HERICOURT, Le 06.0.14 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 3 octobre 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

44

Nbre de suffrages exprimés

48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA

Assistaient à la séance

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°160/2014

Objet: Adoption du compte rendu du Conseil communautaire du 2 octobre 2014

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 2 octobre 2014

Les conseillers communautaires à la majorité (2 abstentions) APPROUVENT le compte rendu du précédent Conseil.

SOUS PRÉFECTURE DE LURE. ARRIVÉ LE 1 8 DEC. 2014 RÈGLEMENTATION

Publié à HERICOURT, Le (7.12.14)



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

44

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mine MM Jean VILLANI (COURMONT) - Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°161/2014

<u>Objet</u> : Adoption de la tarification du premier semestre 2015 pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Le Président expose qu'il convient de délibérer sur les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et des déchets assimilés.

Cette tarification prend en compte la décision de la Communauté de communes de s'engager dans une démarche de redevance incitative en 2015.

Il y aura donc pour 2015 deux tarifications pour les deux semestres de l'année.

Les tarifs de la redevance incitative du second semestre feront l'objet d'une adoption spécifique avant le 30 Juin 2015 sur la base des constats de la phase de facturation dite à blanc.

Tarification du premier semestre 2015 :

Jusqu'à présent la ville d'Héricourt et les villages (hors Courmont) avaient des tarifs différents en raison de services rendus différents. Au 1^{er} Janvier 2015, le service sera identique sur tout le territoire (hors Courmont) ce qui exige une harmonisation des tarifs.

Il est proposé d'harmoniser les tarifs ville et villages sur la base de la tarification village actuelle.

	Personne seule	Ménage (2 pers et +)	Résidence secondaire	Professionnels forfait	Professionnel litre -750 I	Professionnel litre +750 l
1 ^{er} semestre 2015	46.70	94.40	41.25	41.25	53.10+0.565€/litre Divisé par 2	53.10+0.70€/litre Divisé par 2



Courmont : un seul lieu de collecte

101	Personne seule	Ménage (2 pers et +)	Résidences secondaires	Professionnel
1er semestre 2015	24 €	47.20 €	24 €	24 €

Héricourt et villages :

	Caravanes et mobil home	Commerçants	non	sédenta	sédentaires	
1 ^{er} semestre 2015	Facture adressée au propriétaire du terrain	domiciliés dans communes	la (communauté	de	
	8 €/ mois	25.50 €/ semestre		40		

Tarification prévisionnelle du second semestre 2015 servant de base à la facturation à blanc :

Le tarif sera construit sur la base d'un forfait minimal (part fixe) intégrant 12 levées, un coût à la levée pour les levées au-delà de 12, une majoration de majoration de la levée de 30% à partir de la 27ème et une seconde majoration (50% du prix initial) à partir de la 37ème levée.

Le coût à la levée sera lié à la taille du bac puisque fonction d'un prix au litre estimé de 0.0075 €.

Sur ces bases, la grille suivante est proposée comme base de facturation à blanc.

Pour le logement individuel

Majoration de 30 % du		Nombre de levées					
tarif à partir de la 27ème levée et de 50% du tarif à partir de la 37ème levée		Prix de la levée	Forfait fixe (intégrant 12 levées)	26	27	36	52
1 personne	80	0.6	82,2	90,6	91,38	98,40	112,80
2 personnes	120	0.9	160,8	173,4	174,57	185,10	206,70
3 et 4 personnes	180	1.35	166,2	185,1	186,86	202,65	235,05
5 personnes et +	240	1.8	171,6	196,8	199,14	220,20	263,40
résidence secondaires			Forfait de 75 eu levées	ıros puis i	idem mér	ages sar	ns seuil de

Le prix de la levée est calculé sur le volume du bac auquel on multiplie le prix unique au litre de 0,0075 € soit pour un bac de 80 litres : 80x0.0075 € = 0,60 €.

Pour le logement collectif doté en bacs collectifs

L'objectif recherché est de traiter les collectifs à l'instar du pavillonnaire et donc de facturer directement comme aujourd'hui les locataires et non les bailleurs.

Si le petit collectif permet la dotation individuelle, alors cette solution est privilégiée.

Pour le collectif, les bacs seront obligatoirement mutualisés mais les facturations resteront individualisées. La dotation se fera sur la base de 60 litres par habitant composant l'immeuble.

Les usagers du collectif auront donc une part fixe (y compris 12 levées) identique à celle du logement individuel à l'exception des personnes seules dont le forfait sera inférieur car doté à 60 litres contre 80 litres en pavillonnaire.

La grille tarifaire suivante serait donc proposée :

	Forfait fixe (intégrant 12 levées)
1 personne	77,2
2 personnes	160,8
3 et 4 personnes	166,2
5 personnes et +	171,6

Au forfait fixe intégrant les 12 levées s'ajoute ensuite la "mutualisation des bacs" entre l'ensemble des foyers qui composent l'immeuble (et non en fonction du nombre de personnes).

Le conseil communautaire à la majorité (4 abstentions) **ADOPTE** les tarifs du 1^{er} semestre 2015 et **ACTE** la simulation des tarifs du 2^{ème} semestre conformément au principe de la facturation à blanc. Les tarifs du 2^{ème} semestre feront donc l'objet d'une adoption en séance avant le 30 juin 2015.

Publié à HERICOURT, Le (7.12.14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés 48

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVE LE

1 8 DEC. 2014

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) -Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Exclusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.

N°162/2014

Objet : Guinnottes 3 : études de faisabilité - adoption du plan de financement - exercice 2015

Le Président expose que lors de la séance du conseil communautaire du 11 juillet 2014, la SOCAD aménageur des Guinnottes 1 et 2 a été retenue pour engager aux GUINNOTTES 3 toutes les démarches préalables à la réalisation des études de faisabilité pour une rémunération de 14 700 € HT, ce afin d'identifier une première approche des coûts et permettre par la suite de définir le portage de l'opération (concession, mandat, régie), ainsi que le budget prévisionnel de l'opération. Le PLU d'Héricourt est désormais révisé.

La convention de mandat ainsi signée prévoit la conduite d'études traditionnelles :

A. Etudes de sol :

5 000.00 € HT

B. Etude urbanistique et fonctionnelle :

4 000.00 € HT

C. Etude hydraulique :

5 000.00 € HT

D. Etude environnementale – Cas par cas :

15 000.00 € HT

Total Dépenses Etudes :

29 000.00 € HT

Plan de financement :

DEPENSES EN € HT		RECE	ETTES EN €	
Mandat Socad	14 700	ETAT Fnadt/DETR	40%	18 000
Etudes	29 000	CG 70	25%	11 250
Divers (publication)	1 300	ССРН	35%	15 750
TOTAL	45 000	TOTAL	100%	45 000

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et 2 abstentions) **APPROUVE** le plan de financement des études GUINNOTTES 3 et **AUTORISE** le Président au dépôt des dossiers.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014 Le Président.

Publié à HERICOURT, Le 17.12.14



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

44

Nbre de suffrages exprimés

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°163/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, APRIVE LE

<u>Objet</u> : Politique Habitat : programme ORGANDIS à Héricourt – participation de la communauté de communes

Le Président expose que la programmation de constructions neuves en logements sociaux sur le territoire de la Haute Saône et donc aussi sur celui de la communauté de communes est souvent contrainte par les capacités de fonds qui sont mobilisables à travers les subventions des partenaires et les fonds propres de l'opérateur.

Le Conseil Général de la Haute Saône a ainsi prévu dans le cadre de sa politique PACT la possibilité d'une subvention sur ses fonds propres à la condition d'une participation équivalente de l'EPCI et(ou) de la commune concernés.

C'est pourquoi, par délibération prise en date du **21 janvier 2014**, la CCPH s'est engagée à côté du département dans le cadre de notre politique Habitat et de notre PACT à participer financièrement à la production de logements locatifs des bailleurs sociaux afin de soutenir la production de logements.

Le conseil communautaire a ainsi décidé que pour mobiliser les 5 000 € par logement du Conseil Général, la participation communautaire serait de 3 000 € par logement et celle de la commune d'accueil du programme de 2 000 €.

Aussi, la CCPH est sollicitée pour participer au financement d'un projet de 2ème tranche de 14 logements porté par IDEHA au lotissement « la nature en Héricourt » sous le nom d'opération ORGANDIS. La CCPH devra ainsi participer en 2015 à hauteur de 14 x 3 000 € soit 42 000 €.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 votes contre et 2 abstentions) **ADOPTE** la participation au programme ORGANDIS telle que présentée ci-dessus, **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2015 et **AUTORISE** le Président à la signature de la convention afférente.

Publié à HERICOURT, Le (7.12.14 TO400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU PAYS D'HERICOURT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés 48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stephanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY. Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSÉAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA

Assistaient à la séance

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°164/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE,

18 DEC. 2014

REGLEMENTATION

Objet : Opération Pâquis : Cession à l'euro symbolique d'une emprise de 20m² à la SCI Immobilière de la Cotonnière

Le Président expose le site du Pâquis a été cédé à la société IMMOBILIERE DE LA COTONNIERE par acte authentique signé en date du 8 octobre 2014 en l'étude de Maître GOUILLOUX conformément à la décision prise par le Conseil communautaire pour accueillir la Société HERMES.

Les travaux immobiliers sont engagés à présent et pendant la phase d'exécution du chantier, le maître d'œuvre de la SCI a constaté qu'il a mal positionné le transformateur EDF alors qu'il doit être accessible par ERDF depuis le domaine public.

Il faut donc légèrement le déplacer ce qui nécessite la cession d'une emprise de 20 m² cadastrée AN 499 sur la rue de la Manufacture, propriété de la CCPH.

Il est proposé de céder cette emprise de 20 m² à l'euro symbolique à la SCI IMMOBILIERE DE LA COTONNIERE étant précisé que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) APPROUVE la cession de la parcelle AN 499 de 20 m² à la SCI IMMOBILIERE DE LA COTONNIERE et AUTORISE le Président à la signature de l'acte de vente en l'étude de Maitre GOUILLOUX.

Publié à HERICOURT, Le 17. 12. 14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

44

Nbre de suffrages exprimés 46 Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°165/2014

Objet : Avenant n°6 à la maquette financière du PLIE 2011-2014

Le Président expose que conformément à la réglementation européenne, la maquette financière FSE du PLIE doit faire l'objet de réajustements annuels au fur et à mesure de la consommation de l'enveloppe.

En août 20 i4, la cellule FSE de la DIRECCTE (Service de l'Etat) a donné un accord de principe pour un abondement de maximum 15 000 € de la maquette 2014 afin de programmer l'ensemble des actions du PLIE jusqu'au 31 décembre 2014 (délibération du conseil communautaire du 2 octobre 2014).

Le comité de pilotage du PLIE réuni le 25 novembre 2014 a validé les montants FSE effectivement mobilisés pour la programmation 2013 et vérifiés dans le cadre de la procédure de contrôle de service fait.

Compte-tenu de ces deux éléments, il convient de réajuster la maquette financière PLIE selon les montants suivants :



	Axe 3 "Animation" et "gestion de parcours"	Axe 5 "Assistance technique"	TOTAL
2011 - Réalisé	145 616,22 €	5 681,00 €	151 297,22 €
2012 - Réalisé	168 102,56 €	12 231,58 €	180 334,14 €
2013 - Réalisé	<u>156 459,12 €</u>	10 983,00 €	<u>167 442,12 €</u>
2014 - Programmé S1 (Rattaché à 2013	79 393,02 €	1 727,53 €	81 120,55 €
2014 - Programmé S2 (Conseil communautaire du 2 octobre2014)	64 993,63 €	0,00 €	64 993,63 €
Total 2011/2014	614 564,55 €	30 623,11 €	645 187,66 €
Pour mémoire : Total conventionné(Avenant n° 5 à la convention de subvention globale)	605 683,83 €	30 623,11 €	636 306,94 €
Demande d'abondement	8 880,72 €	0,00 €	8 880,72 €

Grégoire GILLE (Président de l'ADCH) et Gérard CLEMENT (Trésorier de l'ADCH) ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

VALIDE la nouvelle maquette financière du PLIE pour la période 2011- 2014,

 AUTORISE le président à signer la demande d'avenant n°6 conformément au plan de financement ci-dessus comprenant une demande d'abondement de 8880.72 € sur l'axe 3 et 0 € sur l'axe 5

Publié à HERICOURT, Le 17 · 12 · 14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014 Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

44

Nbre de suffrages exprimés 48 Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA

Assistaient à la séance

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.

N°166/2014

Objet : Convention de partenariat entre la CCPH et le Conseil Général 70 pour la mobilisation des fonds FSE de la période 2015-2020

Le Président expose qu'à compter de Janvier 2015 les Départements et les structures support de PLIE doivent envisager des modalités de partenariat pour la mobilisation des crédits FSE. Des réunions de travail ont été menées en ce sens entre le PLIE de la CCPH, le service DADD (Direction de l'Aménagement et du Développement Durable) du CG70 (Service gestionnaire du FSE pour le CG70) et le service DSSP (Direction de la Solidarité et de la Santé Publique) du CG70

en charge de la mise en œuvre de la politique insertion du Département.

Ces échanges ont conduit à la formalisation d'un projet de convention de partenariat dont les principaux points sont reprécisés ci-après :

- Le Conseil Général de la Haute-Saône s'engage à mobiliser sur le territoire du PLIE une enveloppe FSE au moins égale à celle mobilisée par le PLIE pour la période 2008-2014.
- Une mission d'animation territoriale sera portée par la CCPH comme cela était le cas sur la précédente programmation. Cette mission fera l'objet d'une demande spécifique de subvention FSE de la part de la CCPH à l'attention du Département.
- La convention prendra effet au 1^{er} janvier 2015 pour une durée égale à celle de la convention de subvention globale signée entre le Département et l'Etat et sous réserve de la signature de celle-ci.
- Compte-tenu de la réorganisation territoriale de la politique insertion du Département pour 2016, cette convention fera l'objet d'un avenant permettant de positionner le PLIE comme un outil du Département dans le cadre des futurs « Pactes Territoriaux d'Insertion ».



- Compte-tenu de la politique d'insertion du Département en direction de bénéficiaires du RSA, une attention particulière sera portée sur ces publics dans le cadre du PLIE avec un objectif fixé à 50% de bénéficiaires RSA dans les actions du PLIE.
- Cette convention porte uniquement sur les modalités de mobilisation du FSE pour le territoire du PLIE. Le pilotage du dispositif reste assuré par un comité de pilotage propre au dispositif. Le suivi des bénéficiaires et l'animation territoriale ont lieu dans le cadre du Comité Technique de Suivi du PLIE.
- Le Conseil Général de la Haute-Saône est le gestionnaire des crédits FSE. A ce titre, il instruit, programme et engage les fonds FSE pour l'ensemble des actions du Département dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion. Cependant, le PLIE est associé à la rédaction du cahier des charges de l'appel à projets intéressant son territoire (en cohérence avec la politique insertion de la CCPH) et émet un avis consultatif sur l'ensemble des actions présentées par les porteurs de projet.
- Le cas échéant, le conseil communautaire délibère sur les actions faisant l'objet d'un cofinancement CCPH.

Le projet de convention qui est soumis à l'assemblée donne ainsi toutes les garanties pour que le PLIE du Pays d'Héricourt, seul PLIE de la Haute Saône, puisse poursuivre ses actions et son animation territoriale tout en maintenant l'enveloppe FSE mobilisable, au bénéfice de nos publics mais aussi de nos opérateurs locaux.

Le Comité de Pilotage du PLIE, réuni le 25 novembre 2014 a émis un avis favorable sur l'ensemble de ces points, ainsi que la commission emploi du 1^{er} décembre et le bureau du 4 décembre.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat CCPH(PLIE) / CG70.

Publié à HERICOURT Le 17.12.14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014

t, le 15 décembre 2014 Le Président,

Synhaller

O WEST

AYS D'HÉRICOURT *

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 48

SOUS PRÉFECTURE DE LURE.

18 DEC. 2014

REGLEMENTATION

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE. Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GRÉZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°167/2014

Objet: Présentation du rapport annuel de la CLECT 2014 – Attributions prévisionnelles 2015

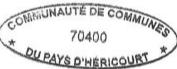
Le Président expose que lors de la première séance de la CLECT, M. Gérard CLÉMENT a été de nouveau élu Président de la CLECT, assisté d'une vice-Présidente en la personne de Mme Martine PEQUIGNOT.

Le rapport 2014 a été présenté au cours de cette réunion. Il intègre les attributions définitives 2014 et les attributions prévisionnelles pour 2015. Il a été adopté à l'unanimité des membres présents et sera donc soumis à l'approbation des conseils municipaux de la CCPH comme le prévoient les textes. L'EPCI est, en effet, tenu de communiquer au plus tard au 15 février les montants prévisionnels d'attribution de compensation à l'ensemble de ses communes membres. Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- PREND connaissance du rapport de la CLECT approuvé le mardi 18 novembre 2014
- DECIDE de soumettre son approbation à l'ensemble des conseils municipaux
- ACTE le maintien des attributions de compensation prévisionnelles pour l'année 2015

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 13, 12, 14





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 48 Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Danielle COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

<u>Excusés</u>

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

 \diamond \diamond \diamond \diamond



Objet: Contrat enfance et jeunesse avec la CAF-Signature d'un avenant au CEJ

Le Président expose que la CCPH a conclu, pour la période du 01/01/2012 au 31/12/2015, un Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse des Allocations Familiales de la Haute-Saône afin de soutenir financièrement le fonctionnement et le développement des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse de notre territoire.

Aujourd'hui, il est nécessaire d'inclure 3 nouvelles actions dans le CEJ pour bénéficier des aides de la CAF qu'il convient de formaliser avant la fin de l'année.

Le multi-accueil

Lors de la séance du 12 juin 2014, le conseil communautaire a adopté l'Avant-projet définitif pour l'extension du Multi-accueil –et la requalification du RPAM pour créer 10 places supplémentaires à compter de l'été 2015. Ces 10 places ne sont pas incluses dans le CEJ actuel.

La Ludothèque intercommunale

Le CEJ prévoit un soutien financier pour le fonctionnement et le développement de la ludothèque intercommunale. Ainsi il était prévu une subvention, pour l'année civile 2015, de 14 411.19€ pour ce service. Le calcul du montant de cette subvention est indexé au volume horaire annuel de l'ouverture du service aux publics. La Médiathèque, qui a intégré le service de la ludothèque en ses murs depuis le 1^{er} Avril 2013, envisage d'élargir ses horaires d'ouverture conformément au projet d'établissement. Ainsi, dans l'hypothèse que ces nouveaux horaires soient mis en œuvre en 2015, la Médiathèque serait ouverte 1835 heures (au lieu des 1244 heures initialement prévus par le contrat).



Formation BAFA – BAFD :

La CAF apporte son soutien à la formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectifs de mineurs) - BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'accueil collectifs de mineurs). Il s'agit d'inscrire dans le contrat CEJ trois stagiaires à la formation BAFA-BAFD à compter de l'année 2014.

Afin d'inscrire dans les financements de la CAF l'accueil de 10 places supplémentaires au multiaccueil, la prise en compte des nouveaux horaires de la médiathèque ainsi que la formation BAFA-BAFD, il convient de signer un avenant au contrat enfance et jeunesse avec la Caisse Nationale d'Allocations Familiales de la Haute-Saône pour tenir compte de ces modifications.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer un avenant au Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF pour intégrer les 3 actions précitées.

Publié à HERICOURT, Le 17. 12. 14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du **Conseil Communautaire** 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 48

SOUS PRÉFECTURE DE LURE.

18 DEC. 2014

REGLEMENTATION

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLÉE (VERLANS) - Guy GRÉZEL (VILLERS S/SAÙLNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS * . . .

N°169/2014

Objet : Séjour vacances d'hiver au Ballon d'Alsace : fixation des tarifs

Le Président expose que depuis plusieurs années, le conseil a acté le principe de développer les centres de loisirs sous forme de mini-camps en été comme en hiver.

Pour février 2015, le service périscolaire propose d'organiser le séjour hiver en direction des 8-12 ans pour un effectif de 40 enfants au Ballon d'Alsace du 23 au 27 février 2015 (5 jours et 4 nuits) pour un coût total de 8 669.30€ TTC.

Budget prévisionnel- (hors charges de personnel puisque déjà existantes)

DEPENSES		RECETT	ES
Hébargamant		Familles	5 500,00 €
Hébergement (En pension complète au chalet les CAMPANULES) + Activités	8 669.30 €	Caf aides vacances	1 000,00 €
		ССРН	2 169,30 €
TOTAL	8 669.30 €	TOTAL	8 669.30 €

Tarifs proposés pour le séjour hiver :

QF ≤ 440 ⇒ 75€

T-1 440 < QF ≤ 570 ⇒ 85€

570 < QF ≤ 1 500 ⇒ 150€ TO

T+1 QF > 1500 ⇒ 230€

Le Conseil communautaire à l'unanimité ADOPTE la tarification proposée et AUTORISE le Président à la signature de toutes les pièces afférentes à la mise en œuvre de ce séjour et à solliciter les aides vacances de la CAF

Publié à HERICOURT, Le 17.12.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014

Le Président.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

1 8 DEC. 2014

REGLEMENTATION

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) -Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLÉE (VERLANS) - Guy GRÉZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire SOUS PRÉFECTURE DE LURE ARRIVÉ LE

Formant la majorité des membres en exercice. le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°170/2014

Objet : Demande de subventions CAF / CG70 pour l'acquisition d'équipement au pôle périscolaire de Coisevaux.

Le Président expose que lors de la séance du 29 avril 2014, le conseil communautaire a adopté l'Avant-projet définitif pour l'extension du pôle de Coisevaux. Les travaux ont débuté en septembre. La réception du chantier est prévue mi- janvier 2015.

Pour cette extension, l'acquisition de mobilier est nécessaire et les devis s'élèvent à 9 261.00 € HT.

Plan de financement :

DEPENSES E	EN € HT	RECET	TES EN €
Mobilier pédagogique	2 009.00€	CAF	2 598.00 €
Mobilier office	600.00 €	CG 70	1 813.00 €
Mobilier mixte (restauration et mobilier pédagogique)	6 652.00 €	ССРН	4 850.00 €
TOTAL	9 261.00 €	TOTAL	9 261.00 €

Le conseil communautaire à l'unanimité ADOPTE le plan de financement susvisé et AUTORISE le Président au dépôt des dossiers de subvention.

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

> > Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT Le 19.12.14 PAYS D'HÉRICOU

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 48 Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Danielle BOURGON, CETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

71/0014

N°171/2014

Objet : Demande de subvention d'équipement auprès de la C.A.F. de Haute-Saône

Le Président expose que la requalification du « Pôle Petite Enfance » est envisagée avec la récupération d'un maximum de matériel et d'équipement. Cependant il convient, du fait de l'agrandissement des locaux, de procéder à de nouvelles acquisitions et d'opérer un changement du matériel désuet ou abîmé.

Pour les nouvelles acquisitions il convient d'autoriser le Président au dépôt des dossiers de subvention d'équipement pour l'année 2015 et ainsi de l'autoriser à solliciter les aides de la C.A.F. à hauteur de 30% des dépenses H.T. suivantes :

Pour le R.P.A.M : Aide à l'équipement

Matériel de puériculture et d'éveil (chaises, tables, miroir, tapis, cloisonnettes, bacs à livres), Matériel de bureau (chaises et tables) + informatique (un poste), Matériel d'entretien des locaux (chariot de ménages, casiers), ... pour un montant total de 9000 € H.T.

Les aides de la C.A.F. seront mobilisées à hauteur de 2700€ H .T.

Pour le Multi-accueil : Aide à l'équipement

Matériel de puériculture et d'éveil (chaises, tables, lits cocons, lits couchettes, lits à barreaux, ...), Matériel de bureau + informatique (bureau, tables, chaises...), Logiciel, Matériel d'entretien des locaux (chariots ménages, bacs à linge, ...), Matériel pour office (four de remise en température, plan de travail, hotte, lave-vaisselle, vaisselle adaptée, chariots, ...) pour un montant total de 42 000 € H.T.

Les aides de la C.A.F. seront mobilisées à hauteur de 12 600 € H.T.

Les crédits seront inscrits au budget 2015.



Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à solliciter les aides de la C.A.F. pour 2015 pour les projets susvisés et à signer tout document afférent.

Publié à HERICOURT, Le **D. 12.14**

70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014
Le Président,

Bushaller

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahilla MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * * *

N°172/2014

Objet : Modification de la tarification périscolaire pour les familles non résidentes de la CCPH

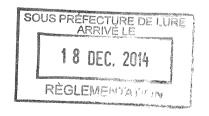
Le Président expose que le 12 juin 2014, le conseil communautaire a fixé les tarifs péri et extrascolaires à effet du 02 septembre 2014 et a ajusté la grille tarifaire extrascolaire par une nouvelle délibération en date du 02 octobre 2014.

La Caisse d'Allocations Familiales a demandé à ce soit mis en place au 1^{er} janvier 2015, les quotients familiaux pour la tarification de l'accueil avec panier repas pour les enfants bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ainsi que pour la tarification extracommunautaire, c'est-à-dire des habitants qui ne résident pas dans la communauté de communes.

Il convient donc de bâtir sur ces 2 points une politique tarifaire avec application des quotients familiaux de la même manière que ce que nous pratiquons déjà pour les tarifs intra-communautaires, c'est-à-dire avec application des 4 tranches.

Rappel des tranches

<u>TRANCHES</u>		
T-2 =	QF ≤ 440	
T-1 =	440 < QF ≤ 570	
T0 =	570 < QF ≤ 1 500	
T+1=	QF > 1500	



Tarifications proposées pour le périscolaire :

	ССРН	Tarifs INTRA 2014/2015	Nouvelles propositions	Tarifs EXTRA 2014/2015	Nouvelles propositions	Tarifs majoré 2014/2015	Nouvelles propositions
MATIN	T-2	0.98€			1.15 €		1.15 €
sans	T-1	1.09€			1.28 €]	1.28 €
petit-	T0	1.19€		1.40 €	1.40 €	1.40 €	1.40 €
déjeuner 7h30 à8h30	T+1	1.34€		1.40 C	1.58 €	1.40 C	1.58 €
MATIN	T-2	1.40€			1.70 €		1.70€
avec	T-1	1.56 €			1.90 €		1.90 €
petit-	TO	1.71€		2.08€	2.08 €	2.08€	2.08€
déjeuner 7h30 à 8h30	T+1	1.97 €		2.00 €	2.40 €	2.00 €	2.40€
MIDI	T-2	3.80 €			4.57 €		4.57 €
avec	T-1	4.42 €			5,32 €	1	5,32 €
repas	TO	4.88 €		5.87 €	5.87 €	5.87 €	5.87 €
11h30 à 13h30	T+1	5.61 €			6.75 €		6.75 €
	T-2	0.98€			1.15€		1.15€
Midi	T-1	1.09€		4.40.6	1.28 €	1.40.0	1.28 €
sans	T0	1.19€		1.40€	1.40 €	1.40 €	1.40 €
repas	T+1	1.34€			1.58 €		1.58 €
Panier	T-2		2.72€		3.22 €		3.22 €
Repas	T-1	205.6	2.86 €	2056	3.39 €	0.05.6	3.39 €
	TO	2.95€	2.95€	2,95 €	3.50 €	2,95€	3.50 €
	T+1		3.08 €		3.65 €	1	3.65 €
Temps Périscolai 45 mn apr				G	ratuit	,	
	T-2	1.81 €			2.18€		2.18€
SOIR	T-1	2.13€		0.00.6	2.56 €	0.00.6	2.56 €
16h30 à 18h30	TO	2.33€		2.80€	2.80€	2.80€	2.80 €
เชกรบ	T+1	2.65€			3.18€		3.18€

Tarifications proposées pour les mercredis :

		Tarifs INTRA 2014/2015	Nouvelles propositions	Tarifs Extra 2014/2015	Nouvelles propositions	Tarif majoré 2014/2015	Nouvelles propositions
REPAS	T-2	3.80€			4.57 €		4.57 €
11h30	T-1	4.42 €	5.87€	5.32 €	5.87€	5.32 €	
à14h00	T0	4.88€		3.07 €	5.87 €	5.67€	5.87 €
	T+1	5.61 €			6.75€		6.75 €
	T-2	0.98€			1.15€		1.15€
MIDI	T-1	1.09 €		1.40 €	1.28 €	1.40 €	1.28 €
sans repas	TO	1.19€			1.40 €		1.40 €
ТСРАЗ	T+1	1.34 €			1.58 €		1.58 €
	T-2		2.72 €		3.22 €		3.22 €
Panier	T-1	2.95 €	2.86 €	2.95€	3.39 €	2.95€	3.39 €
Repas	Τ0	2.95 €	2.95 €	2.95 €	3.50 €	2.95 €	3.50 €
	T+12/20/20/20/20		3.08 €		3.65 €		3.65 €
APRES-	T-2	2.75€			4 .11 €		4 .11€
MIDI	T-1	3.06€		5056	4.57 €	= 0= C	4.57 €
14h00 à	Τ0	3.38€		5.05€	5.05€	5.05€	5.05€
17h00	T+1	3.90€			5.83€		5.83€
RELAIS	T-2	1.40€			1.83 €		1.83 €
SOIR	T-1	1.56 €			2.03 €		2.03 €
17h00 à	Т0	1.71€		2.23 €	2.23€	2.23€	2.23 €
18h30	T+1	1.97 €			2.57 €		2.57 €

Tarifications proposées pour l'extrascolaire et les vacances scolaires :

TARIFS V	ACANCES						
	ССРН	Tarifs INTRA 2014/2015		Tarifs Extra 2014/2015	Nouvelles propositions	Tarif majoré 2014/2015	Tarif majoré 2014/2015
RELAIS	T-2	1.37 €			1.79 €		1.79 €
MATIN	T-1	1.53 €	1	0.00.6	2.00 €		2.00 €
7H30 à	T O	1.71 €		2.23 €	2.23 €	2.23 €	2.23 €
9h00	T+1	1.97 €	1		2.57 €		2.57 €
Specification (s)	T-2	3.12 €			4.71 €		4.71 €
MATIN	T-1	3.50 €		5.07.6	5.28 €	5.87€	5.28 €
9h00 à 12h00	Τ0	3.89 €		5.87 €	5.87 €		5.87 €
121100	T+1	4.48 €	1		6.76 €		6.76 €
MIDI	T-2	3.80 €			4.57 €		4.57 €
avec	T-1	4.42 €	1		5.32 €		5.32 €
repas 12h00 à	T O	4.88 €		5.87 €	5.87 €	5.87 €	5.87 €
14h00	T+1	5.61 €	1		6. 75 €		6. 75 €
	T-2	(AC)	2.72 €		3.22 €		3.22 €
Panier	T-1	2.95 €	2.86 €	2.95 €	3.39 €	2.95 €	3.39 €
Repas	T O	2.95 €	2.95 €	2.95 €	3.50 €	_ 2.95 €	3.50 €
	T+1	ATE:	3.08 €		3.65 €		3.65 €
APRES-	T-2	3.12 €			4.71 €		4.71 €
MIDI	T-1	3.50 €	1	5.07.6	5.28 €	5076	5.28 €
14h00 à	T O	3.89 €		5.87 €	5.87 €	5.87 €	5.87 €
17h00	T+1	4.48 €			6.76 €		6.76 €
RELAIS	T-2	1.37 €	1		1.79 €		1.79 €
SOIR 17h00 à	T-1	1.53 €	1	2 22 6	2.00 €	2 22 6	2.00 €
17h00 a 18h30	Τ0	1.71 €		2.23 €	2.23 €	2.23 €	2.23 €
101100	T+1	1.97 €			2.57 €		2.57 €

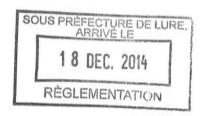
Cette tarification sera applicable au 1er janvier 2015.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** d'ajuster la tarification périscolaire telle que présentée pour l'année scolaire 2014-2015, à effet du 1^{er} janvier 2015.

Publié à HERICOURT, Le 13.12.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014 Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés
48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Danielle COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

* * *

*

N°173/2014

Objet: Habitat 2020: Attribution de subventions

Le Président expose que dans le cadre de la politique HABITAT 2020, 8 nouveaux dossiers ont été engagés au titre des « façades » et 3 au titre d' « Habiter mieux » qui mobilisent les subventions de la CCPH.

SUBVENTION FACADES				
Propriétaire JEAN-MARIE TAORMINA				
Adresse	15, rue d'Echenans 70400 CH	15, rue d'Echenans 70400 CHAGEY		
Type de travaux	Rénovation façade	Rénovation façade		
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €		
- Montant total des travaux HT		12 536 €		
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		0€		
- Montant subvention CCPH		800 €		

SUBVENTION FACADES				
Propriétaire CHRISTIAN GREINER				
Adresse	8, rue des arts 70400 HERICO	8, rue des arts 70400 HERICOURT		
Type de travaux	Rénovation façade			
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €		
- Montant total des travaux HT		3 958.88 €		
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		0€		
- Montant subvention CCPH		396 €		



Propriétaire	MARCELLE ANTOINE			
Adresse	5, rue des grands champs 70400	COUTHENANS		
Type de travaux	Rénovation façade	Rénovation façade		
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €		
 Montant total des travau 	x HT	12 345.20 €		
 Montant subventions au 	tres financeurs (CG, ANAH, ASE)	0€		
- Montant subvention CCPH		800 €		
SUBVENTION FACADES				
Propriétaire	AUGUSTIN MAGNE			
Adresse	Q rue des Tremblots 70400 CHAN	9 ruo dos Tramblets 70400 CHAMPEV		

SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	AUGUSTIN MAGNE	
Adresse	9, rue des Tremblots 70400 CHA	MPEY
Type de travaux	Rénovation façade	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €
 Montant total des tra 	vaux HT	7 300 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		0€
- Montant subvention CCPH		730 €

SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	EMILE MAGNIN	
Adresse	14, rue de Gonvillars 70400 VILLI	ERS SUR SAULNOT
Type de travaux	Rénovation façade	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €
 Montant total des trava 	ux HT	17 048 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		0€
- Montant subvention CCPH		800 €

SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	YOLANDE SAUTOT	
Adresse	15, rue de Châlonvillars 70400 C	HAGEY
Type de travaux	Rénovation façade	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT		8 000 €
- Montant total des travaux HT		7 800 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE)		0€
- Montant subvention CCPH		780 €

SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	LAURENT OBERMAYER	
Adresse	2, rue de la Pommeraie 70400 Cl	HENEBIER
Type de travaux	Rénovation façade	
 Montant maximum de 	travaux subventionnables HT	8 000 €
 Montant total des trav 	aux HT	6 363.64 €
- Montant subventions	autres financeurs (CG, ANAH, ASE)	0€
- Montant subvention	ССРН	636 €

SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	MICHEL DIEMUNSCH	
Adresse	48 bis, Grande Rue 70400 BUSSI	UREL
Type de travaux	Rénovation façade	
 Montant maximum de 	travaux subventionnables HT	8 000 €
 Montant total des trav 	raux HT	25 135 €
 Montant subventions 	autres financeurs (CG, ANAH, ASE)	0€
 Montant subvention 0 	CCPH	800€

ent de menuiseries et isolation ables HT 20 000 € 14 052.15 € 5, ANAH, ASE) 10 786 €
ables HT 20 000 €
ent de menuiseries et isolation
ques Prévert 70400 HERICOURT
LAHBIB

SUBVENTION HABITER MIEL	JX	
Propriétaire	DENIS ROESS	
Adresse	14 rue des Copris 70400 BUSSU	REL
Type de travaux	Remplacement de chaudière	
 Montant maximum de 	travaux subventionnables HT	20 000 €
 Montant total des trav 	aux HT	4 219 €
 Montant subventions 	autres financeurs (CG, ANAH, ASE)	0€
- Montant subvention	ССРН	500 €

IEUX	
BURGUNDER ERIC	
24 grande rue 70400 COUTHENA	ANS
Remplacement de chaudière et d	le menuiseries
de travaux subventionnables HT	20 000 €
ravaux HT	10 670.86 €
ns autres financeurs (CG, ANAH, ASE)	7 734 €
	500 €
֡	BURGUNDER ERIC 24 grande rue 70400 COUTHEN

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour l'ensemble des dossiers ci-dessus présentés.

Publié à HERICOURT, Le F3.12.14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014 Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 47

REGLEMENTATION

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Danielle COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahilla MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°174/2014

Objet : Attribution d'une subvention au Pôle énergie

Le Président expose que chaque année, la CCPH verse une participation au Pôle énergie Franche-Comté pour l'année en cours.

Pour mémoire, par la délibération n°55/2009, du 28 mai 2009, le conseil communautaire a fait le choix d'adhérer à la régie régionale autonome créée pour la gestion des activités du Pôle énergie hébergé à la Maison des énergies d'Héricourt.

Par cette adhésion, la CCPH s'est engagée à verser une subvention de 9 000 € par année pour participation aux frais de fonctionnement de l'organisme.

La Maison des énergies, située à côté du Lycée Louis Aragon a été inaugurée le 19 juin 2014. Ce bâtiment tertiaire à énergie positive accueille donc les bureaux du Pôle énergie.

En tant que Présidente du Pôle Energie, Martine PEQUIGNOT ne prend pas part au vote.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** de verser la subvention de fonctionnement de 9 000 € au Pôle énergie pour l'année 2014.

Publié à HERICOURT, Le 13.12.14

TO400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 48 Etaient présents:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY)

Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT)
 Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT)
 membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

N°175/2014

Objet: Signature d'un avenant au contrat groupe d'assurance statutaire CNP

Le Président expose que fin 2012, le Centre de Gestion a lancé une consultation pour la période 2013-2016 au titre des assurances statutaires. Le marché a été de nouveau attribué à la compagnie CNP avec l'intermédiaire SOFCAP.

Cependant, compte tenu de l'augmentation des taux de cotisations, la CCPH avait décidé de diminuer les garanties. Ainsi, le taux de cotisation est passé à 3.91% de la masse salariale pour les garanties Décès, Maladie Ordinaire avec une franchise de 30 jours, Accident de Travail et Maternité-Paternité. Nous n'étions ainsi plus couverts pour les Congés Longue Maladie et Longue Durée.

La société SOFCAP a annoncé au centre de gestion qu'elle avait résilié notre contrat à titre conservatoire au 31 décembre 2014. Un aménagement de taux est proposé : **4.69 %, soit 20% d'augmentation** pour les mêmes garanties. Elle justifie cette augmentation par un rapport sinistre à prime de 1.21.

Suite à une demande auprès de la SOFACP, plusieurs propositions d'aménagement de contrat ont été faites, faisant évoluer les niveaux de franchises sur les différentes garanties.

Pour mémoire Conditions actuelles

Décès +	
Accident de Travail	1
Maladie Ordinaire avec une franchise de 30 jours par arrêt +	3.91 %
Maternité +	(1909/94/96) AM - AM SROT
Paternité	



Nouvelles conditions à compter du 1er janvier 2015

Décès +	
Accident de Travail	
Maladie Ordinaire avec une franchise de 30 jours par arrêt +	4.69 %
Maternité +	or state the
Paternité	

Nouvelles conditions avec variante à compter du 1er janvier 2015 avec modification des franchises

Décès +	4
Accident de Travail avec une franchise de 10 jours par arrêt +	
Maladie Ordinaire avec une franchise de 30 jours par arrêt +	4.28 %
Maternité avec une franchise de 30 jours par arrêt +	1. A
Paternité	

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** de retenir la proposition de taux de 4,28% avec modification des franchises et ce à effet du 1^{er} janvier 2015 et **AUTORISE** le Président à la signature de l'avenant correspondant.

Publié à HERICOURT, Le 19.12.14 Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014 Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400
* DU PAYS D'HÉRICOURT *

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 48

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014. Etaient présents

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) -Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GRÉZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT)

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

N°176/2014

Objet : Indemnité de sinistre CDCE – Acceptation de l'indemnité GROUPAMA

Le Président expose qu'au mois d'octobre 2013, les cellules achetées par la Communauté de communes au CDCE ont été détruites par le feu.

Ces locaux étaient assurés de manière provisoire et transitoire pour une valeur de 164 000 € (80 000 € pour l'un et 84 000 € pour l'autre) correspondant à leur valeur domaniale et non à leur valeur de reconstruction à

En conséguence de quoi GROUPAMA nous a remis sa proposition d'indemnité de sinistre tout frais confondus d'un montant de 164 000 €. Ce qui ne couvre pas la valeur de reconstruction à neuf estimée par les experts à 436 532 € soit 380 354 € vétusté déduite.

Cette indemnité ne couvrant pas la valeur de reconstruction de ces ensembles il a été décidé au titre de la délégation du Président d'activer la protection juridique afin de rechercher le différentiel indemnité /valeur de reconstruction à neuf au titre de la loi Badinter (recours contre l'assurance du véhicule à l'origine du sinistre).

Le Conseil communautaire à l'unanimité AUTORISE le Président à accepter l'indemnité de sinistre proposée par Groupama d'un montant de 164 000 € et **ACTE** de l'actualisation de la protection juridique.

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014

Le Président,

Publié à HERICOURT,





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 48 Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

<u>Etaient présents</u>:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Danielle COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahilla MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.

N°177/2014

Objet: Décision modificative budgétaire n°4 – Budget principal.

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Président expose qu'en date du 29 mars 2014 la CCPH a voté son budget principal, il a été ajusté par trois DM et aujourd'hui, il convient de l'ajuster par une quatrième décision modificative qui concerne une nouvelle fois des écritures d'ordre liées à nos acquisitions de l'opération Pâquis.

Aussi, afin de procéder à l'annulation et à la ré imputation des écritures d'entrée dans le patrimoine du bâtiment situé 13 rue de la Tuilerie il convient d'inscrire la somme de 151 200 € en dépenses et recettes d'investissement au chapitre 041 « opérations patrimoniales ».

Ce bâtiment avait été acheté à la ville d'Héricourt à l'euro symbolique et est entré dans le patrimoine pour sa valeur vénale soit pour 75 600 €. Il devait permettre le relogement de l'entreprise DERRIER délogée du site du Pâquis. Aussi, ce changement d'imputation nous permettra d'annuler l'amortissement de ce bâtiment qui de surcroît a brulé.

Par conséquent, cette décision modificative est équilibrée par l'augmentation de la section d'investissement de 151 200 €.

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

Soit en dépense d'investissement :

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales :

BP : 968 703.22 €	DM:+	151 200,00 €	nouveaux	crédits	:	1	119
	•	article 13141 pour 75 600 €	903,22€				P001000
	•	article 2138 pour 75 600 €					

Soit en recette d'investissement :

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales:



BP : 968 703.22 €	DM : + 151 200,00 €	nouveaux	crédits	:	1	119
	article 13241 pour 75 600	903,22€				
	€	167	V			
	 article 2132 pour 75 600 € 					

Ces ajustements entraînent une modification de l'équilibre de la section d'investissement et la section de fonctionnement reste inchangée :

La section de fonctionnement s'équilibre à 6 598 124.05 €

- La section d'investissement augmente de 151 200 €, elle s'équilibre à 7 098 636.90 €

Le Conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **APPROUVE** la présente décision budgétaire modificative n°4 concernant l'exercice 2014 du budget principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 17.12.14



Bookalle

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 48 Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

<u>Etalent présents</u>:

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Danielle BOURSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

N°178/2014

SOUS PRÉ

Objet: Cession d'une benne

Le Président expose que depuis plusieurs mois, le camion de collecte 1129 ML 70 immatriculé en avril 2002 n'est plus utilisé et est hors circulation car il nécessite d'importants frais de réparations et de mise en conformité. Il nous a toutefois permis de récupérer des pièces détachées pour la remise en état de notre 3ème benne.

Aujourd'hui ce véhicule n'est plus roulant et ne peut plus servir pour la récupération de pièces détachées. Par ailleurs nous sommes toujours obligés de l'assurer. Aussi il convient de le réformer en raison de sa vétusté et de le sortir de notre actif. Une seule offre de reprise pour destruction nous a été adressée, elle provient de la société REMY, route de Courmont à Saulnot pour la somme de 800,00 € HT soit 960,00 € TTC, elle intègre les contraintes de transport par remorquage ou par porte engin.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à réformer le camion Renault 1129 ML 70, à le céder en vue de sa destruction à la société REMY pour 960 € et à signer les actes, pièces et documents afférents à cette cession.

Publié à HERICOURT, Le 13.12.14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

* 70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014 Le Président.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 48

SOUS PRÉFECTURE DE LURE.

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Danielle COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahilla MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°179/2014

Objet: décision modificative n°2 du budget annexe OM

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Président expose qu'afin de sortir de l'état de l'actif la benne de collecte cédée, il faut constater les écritures de cession pour la valeur nette comptable du bien soit pour 2 799.75 €. Il convient donc d'abonder de 2 800 € les chapitres 042 en dépense de fonctionnement et 040 en recettes d'investissement qui correspondent aux opérations d'ordre de transfert entre section. Il convient également d'inscrire le prix de cession de 960 € au chapitre 77 « produits exceptionnels » en recettes de fonctionnement puisque cette recette n'était pas prévue.

Par conséquent, afin d'équilibrer cette décision modificative il est proposé de réduire le virement de 2 800 € et d'augmenter de 960 € la chapitre 011 « charges à caractère général ».

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

Soit en dépense de fonctionnement :

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections :

BP : 59 447,25 €	DM : + 2 800,00 € (article 675)	nouveaux crédits : 62 247,25€

Chapitre 011 - Charges à caractère général :

	BP : 166 962,00 €	DM : + 960,00 € (article 6135)	nouveaux 922.00€	crédits	:	167
L			922,000			

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement :

BP : 70 474,80 €	DM : - 2 800,00 €	nouveaux crédits : 67 674,80€
		CONTRACTOR AND

Soit en recette de fonctionnement :

Chapitre 77 - Produits exceptionnels:

BP : 0,00 €	DM : + 960,00 € (article 775)	nouveaux crédits : 960,00 €
-------------	-------------------------------	-----------------------------

Soit en recettes d'investissement :

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections :

BP : 59 447,25 € DM : + 2 800,00 € (article 2182) nouveaux crédits : 62 247,25€

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement :

BP : 70 474,80 € DM : - 2 800,00 € nouveaux crédits : 67 674,80€

Ces ajustements entraînent une modification de l'équilibre de la section de fonctionnement et la section d'investissement reste inchangée :

- La section de fonctionnement augmente de 960 €, elle s'équilibre à 1 754 378.14 €

- La section d'investissement reste inchangée, elle s'équilibre à 1 000 931.85 €

Le Conseil communautaire à l'unanimité **APPROUVE** la présente décision budgétaire modificative n°2 concernant l'exercice 2014 du budget annexe OM.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014

Publié à HERICOURT, Le (7.12.14



décembre 2014 Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 48 d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

<u>Etaient présents</u>:

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Danielle BOURSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

* * * *

N°180/2014

Objet : Admissions en non-valeur de créances ordures ménagères

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures. Il est proposé de distinguer selon les motifs de l'admission en non-valeur deux types de créances et d'admettre les cas suivants pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

1) <u>Au titre des créances éteintes</u>: Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée.

A défaut de contestation de notre part, cela signifie que nous acceptons implicitement la décision d'effacement des dettes qui fait l'objet d'un jugement par le tribunal d'instance et donc, la demande d'admission en nonvaleur qui s'en suit et qui doit toujours être validée par une délibération.

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de <u>562 €</u> portant sur les années 2010 à 2014.

COMMUNE						TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2010	2011	2012	2013	2014		
HERICOURT	195.40 €	195.40 €		85.60 €	85.60 €	562.00 €	Procédure de rétablissement personnel sans liquidation (1 dossier) Insuffisance d'actif (1 dossier)
TOTAL	195.40 €	195.40 €		85.60 €	85.60 €	562.00 €	N 274



- 2) <u>Au titre des créances admises en non-valeur pour d'autres motifs</u> : Celles-ci peuvent concerner des dossiers se soldant par :
- un procès-verbal de carence car le redevable est insaisissable en vertu des dispositions législatives et réglementaires, qu'il dispose de biens d'une valeur marchande insuffisante ou il n'est pas propriétaire de biens
- par un procès-verbal de perquisition infructueux car le redevable n'habite plus à l'adresse indiquée
- par une opposition à tiers détenteur (OTD) auprès d'un employeur, des ASSEDIC, du pôle emploi, d'un organisme bancaire ou postal, ...
- une absence d'héritier connu ou ayant refusé la succession d'une personne décédée

COMMUNE				TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION			
	2009	2010	2011	2012	2013	2014		
SAULNOT	Di Tombi			23.35 €			23.35 €	Poursuite sans effet (1 dossier)
CHALONVILLARS	91.50 €				93.40 €	93.40 €	278.30 €	Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d'actes (1 dossier) PV carence (1 dossier)
CHENEBIER						61.84 €	61.84 €	Personne décédée (1 dossier)
HERICOURT	315.15 €	1112.34 €	836.82 €	1432.44 €	1706.51 €	96.45 €	5499.71 €	PV Carence (9 dossiers) Poursuite sans effet (1 dossier) Combinaison infructueuse d'actes (4 dossiers) Insuffisance d'actif (4 dossiers) Décédé (1 dossier) Surendettement (1 dossier) RAR inférieur au seuil de poursuite (2 dossiers)
TOTAL	406.65 €	1112.34 €	836.82 €	1455.79 €	1799.91 €	251.69 €	5863.20 €	

L'état présenté par la Trésorerie représente un montant de <u>5 863.20 €</u> portant sur les années 2009 à 2014. Les 9 dossiers proposés par le Trésor au motif « n'habite plus à l'adresse indiquée » ne sont pas présentés pour la somme de 2 097.13 €

Le Conseil communautaire à la majorité (3 abstentions) **DECIDE** de ne pas admettre en non-valeur les créances d'ordures ménagères 2013/2014 pour un montant de **2 051.60** € et **DECIDE** d'admettre en non-valeur les créances d'ordures ménagères pour les années 2009 à 2012 pour un montant total de **4 373.60** €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014

Le Président.

Publié à HERICOURT, Le 17.12.14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400
* DU PAYS D'HÉRICOURT *

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

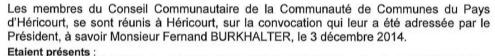
> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 48



Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) — Josette LOCH (CHAGEY) — Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) — Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) — Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) — Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) — Robert BOURQUIN (COISEVAUX) — Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) — Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) — Daniel COUSSEAU (ETOBON) — Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) — Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) — Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) — Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) — Gérard CLEMENT (TAVEY) — Grégoire GILLE (TREMOINS) — Luc BOULLEE (VERLANS) — Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) — Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°181/2014

Objet : Admissions en non-valeur de créances - service périscolaire

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures. Il est proposé de distinguer selon les motifs de l'admission en non-valeur deux types de créances et d'admettre les cas suivants pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

1) <u>Au titre des créances éteintes</u>: Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée.

A défaut de contestation de notre part, cela signifie que nous acceptons implicitement la décision d'effacement des dettes qui fait l'objet d'un jugement par le tribunal d'instance et donc, la demande d'admission en nonvaleur qui s'en suit et qui doit toujours être validée par une délibération.

- 2) <u>Au titre des créances admises en non-valeur pour d'autres motifs</u> : Celles-ci peuvent concerner des dossiers se soldant par :
- un procès-verbal de carence car le redevable est insaisissable en vertu des dispositions législatives et réglementaires, qu'il dispose de biens d'une valeur marchande insuffisante ou il n'est pas propriétaire de biens
- par un procès-verbal de perquisition infructueux car le redevable n'habite plus à l'adresse indiquée
- par une opposition à tiers détenteur (OTD) auprès d'un employeur, des ASSEDIC, du pôle emploi, d'un organisme bancaire ou postal, ...
- une absence d'héritier connu ou ayant refusé la succession d'une personne décédée



COMMUNE	DMO							MOTIF DE LA PRESENTATION	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014			
HERICOURT	119.90 €	871.18 €		913.00 €	81.12 €	13.04 €	1 998.24 €	PV Carence-Combinaison infructueuse d'actes (2 dossiers) RAR inférieur au seuil de poursuite (11 dossiers) Insuffisance d'actif (1 dossier)	
BUSSUREL	Co Nati				12.29 €		12.29 €	RAR inférieur au seuil de poursuite (1 dossier)	
CHALONVILLARS	ne de e p					17.15 €	17.15 €	RAR inférieur au seuil de poursuite (1 dossier)	
BREVILLIERS	To the state of		7.77		8.26 €		8.26 €	RAR inférieur au seuil de poursuite (1 dossier)	
BETHONCOURT						5.50 €	5.50 €	RAR inférieur au seuil de poursuite (1 dossier)	
TOTAL	119.90 €	871.18 €		709.88 €	101.67 €	35.69 €	2 041.44 €	4	

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de <u>2 041.44€</u> portant sur les années 2009 à 2014.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions et 2 votes contre) **DECIDE** de ne pas admettre en nonvaleur les créances périscolaires 2013/2014 pour un montant de **137.36** € et **DECIDE** d'admettre en non valeur les créances périscolaires pour les années 2009 à 2012 pour un montant total de **1 904.08** €.

Publié à HERICOURT, Le 17.12. Lu

70400
* DU PAYS D'HÉRICOURT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

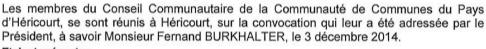
> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés



Etaient présents

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) - Josette LOCH (CHAGEY) -Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) -Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLÉE (VERLANS) - Guy GRÉZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°182/2014

SOUS PRÉ

Objet : Attribution d'une indemnité de conseil au comptable

Le Président expose que comme chaque année, la Communauté de Communes est invitée à se prononcer sur l'indemnité de conseil et de budget allouée au comptable du trésor chargé des fonctions de receveur.

Le montant de l'indemnité de conseil présentée pour l'année 2014 s'élève à 1 139.38 € (100%) et est établi sur la base d'un budget communautaire moyenné sur 3 ans de 8 116 164.00 €.

Toutefois, après avoir constaté que le budget communautaire intègre les attributions de compensation qui représentent un simple reversement de fiscalité aux communes et non des dépenses réelles, il est proposé comme les années passées, de minorer l'indemnité de conseil et de la ramener à 91% de son taux soit 1 037 € bruts.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) DECIDE de verser l'indemnité de conseil pour un montant de 1 037 € bruts.

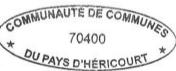
> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014

Burk alte

Le Président.

Publié à HERICOURT, Le 17.12.14





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES <u>DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</u>

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

N°183/2014

<u>Objet</u> : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

@ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...):

Le Président explique que plusieurs organismes bancaires ont été sollicités afin d'obtenir des offres de financement pour mobiliser un emprunt sur le budget annexe « ordures ménagères » et ainsi financer les investissements prévus au budget. Après étude des différentes propositions reçues c'est l'offre de la Caisse d'épargne de Franche-Comté qui a été retenue et cela aux conditions suivantes :

Montant : 150 000 €

• Durée : 15 ans

Echéance : Mensuelle

Taux: 2,19 %

Marchés publics :

M414/2014	Abelium	Fournitures	tablettes périscolaire	16/10/14	10 710,00 €
			contrat de vente gaz		
			"stade de la Lizaine"		
M417/2014	GDF Suez	Services	(1 an renouvelable)	01/10/14	environ 2000 €/an
			Marché de mandat		
			de réalisation		
			Extension pôle de		
M418/2014	SOCAD	services	Coisevaux	02/01/14	14 968,50 €
			Impression du		
			magazine	*	, r e
M423/2014	EST IMPRIM	Fournitures	communautaire	01/10/14	5 088,00 €



			armoires froides et		47.777 (0.679.01 10.778 00
M425/2014	BONNET-THIRODE	Fournitures	chaudes	28/10/14	13 500,00 €
M428/2014	VERRE Solutions	travaux	remplacement vitre à l'identique	28/10/14	3 641,00 €
M432/2014	Carrosserie LIDY	Services	Modifications véhicules cuisine centrale	03/11/14	7 295,00 €

Avenants aux Marchés publics : NEANT

Contrat de location : NEANT

Contrat d'assurance : NEANT

Régies comptables : NEANT

Dons et legs : NEANT

Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT

Actions en justice :

Mémoire en défense déposé le 17 octobre 2014 au TA de Besançon contre la requête de Monsieur Blaise Samuel BECKER enregistrée le 11-08-2014 contestant la modification du règlement intérieur communautaire.

Conventions de formation du personnel : NEANT

Contrat de travail à durée déterminée : contrats du 25 septembre au 2 décembre 2014

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
	3	5h	2
	1	18h	1
Renfort activité	1	7 h	1
STRUCTURE MULTI-	ACCUEIL		
Remplacement	1	28 h	1
MEDIATHEQUE			
néant			
RESTAURATION SCO	DLAIRE		
	1	6h15	1
	1	17h30	1
Remplacement	2	12h30	1
Renfort activité	1	18h	1
SERVICE ENVIRONN	EMENT DECHETS		AND A Serie of Late Market Ball
Remplacement	1	35 h	1
ADMINISTRATIF			
Néant			
SERVICE ENTRETIEN	N DES BÂTIMENTS	OF STATE OF STATE OF	
Néant			

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014

Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 17.12.14





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

43

Nbre de suffrages exprimés 48 Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) – Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés:

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs:

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.



SOUS PRE

Objet : Décision modificative budgétaire n°1 Budget Annexe TAD

Le Président expose qu'en date du 29 mars 2014 la CCPH a voté son budget annexe Transport A la Demande et il convient de prendre une première décision modificative budgétaire.

En effet, afin d'honorer notre dernière facture annuelle émis par notre prestataire le GIHP, il faut augmenter les crédits inscrits au budget de **7 200 €.** La prestation payée au GIHP se fixera à 157 200 € pour l'année 2014.

Aussi, afin de faire face à cette dépense, il faut augmenter d'autant le virement émanant du budget principal ce qui se traduit par une DM1 au Budget annexe du TAD et par une modification de la DM4 présentée en rapport 18.

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

BUDGET ANNEXE TAD

Soit en dépense de fonctionnement

Chapitre 011 - Charges à caractère générale :

BP : 153 300,32 €	DM : + 7 200,00 €	Nouveaux	crédits	:
	article 611 : + 7200 €	160 500,32€		

Soit en recette de fonctionnement

Chapitre 74 – Subventions d'exploitation:

	exploitation.	
BP : 137 146 €	DM : + 7200,00 €	Nouveaux crédits : 144 346 €
	 article 748 : + 7 200 € 	

Ces ajustements entraînent une modification de l'équilibre de la section de fonctionnement et la section d'investissement reste inchangée :

- La section de fonctionnement augmente de 7 200 € et s'équilibre à 162 797 €
 - La section d'investissement n'est pas modifiée et s'équilibre à 11 939,42 €

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **APPROUVE** la présente décision budgétaire modificative n°1 concernant l'exercice 2014 du budget annexe TAD

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014 Le Président,

Publié à HERICOURT, Le 13.12.14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
70400

* DU PAYS D'HÉRICOURT *

Sunkalle

COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU PAYS D'HERICOURT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2014 - 18h00

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 11 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire 3 décembre 2014

> Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

> > 49 1 décédé

Nbre de membres présents

Nbre de suffrages exprimés

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 3 décembre 2014.

Etaient présents :

Mmes MM Michel CLAUDEL, Daniel CHARMOILLAUX (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Stéphanie CHEVRIER, Christian PY, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) -Jean VALLEY, Pierre DUVERNOY, Claude PERRIN (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI, Francis ABRY, Danielle CROISSANT (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL, Angélique BARROCAS, Arnaud TRIBILLON (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY, Jean-Marc CROISSANT (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Robert BURKHALTER, Dominique VARESHARD (HERICOURT) - Eric STEIB, Carole VALLADONT (LUZE) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN, Jean-Pierre BARAFFE, Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) - Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 49 membres (un décédé).

Excusés :

Mme MM Jean VILLANI (COURMONT) - Yves GERMAIN, Alain PARCELLIER, Blaise-Samuel BECKER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - Jacques ABRY (LUZE)

Blaise-Samuel BECKER à Sandrine PALEO / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Alain PARCELLIER à Patrick PAGLIA / Yves GERMAIN à Luc BERNARD

Assistaient à la séance :

Mme MM André BOYER (ETOBON) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Arnaud TRIBILLON délégué de la Commune de COUTHENANS

.

N°185/2014

SOUS PRÉFECTURE DE LURE, ARRIVÉ LE

26 JAN. 2015

REGLEMENTATION

Objet: Décision modificative budgétaire n°5 Budget principal

Le Président expose que la décision modificative n°1 du budget annexe TAD nécessite une modification du budget principal puisque la recette nouvelle du budget annexe est issue d'un virement en provenance du budget principal. Il est proposé de réduire de 7200 € les dépenses imprévues de fonctionnement et d'augmenter de 7 200 € le virement au budget annexe TAD.

Ensuite, il convient de réduire également les dépenses imprévues de 18 000 € pour faire face à des dépenses de régularisation fiscales sur demande de la trésorerie (chap. 014). 5000 € seront aussi prélevés sur le chapitre 011 pour la même raison.

Soit en dépense de fonctionnement

Chapitre 22 – Dépenses imprévues de fonctionnement :

BP : 26 000 € | DM : - 25 200,00 € | Nouveaux crédits : 800 €

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante :

BP : 865 907,00 € | DM : + 7 200,00 € (article 657364 SPIC) | Nouveaux crédits : 873 107 €

Chapitre 014 – Atténuations de produits

BP : 908 915 € DM : + 23 000 € Nouveaux crédits : 931 915 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général

BP: 1 443 749 € DM: - 5 000 € Nouveaux crédits: 1 438 749 €

Cette DM n'entraîne pas de modification de la section de fonctionnement qui s'équilibre à 6 598 124,05 €. Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) APPROUVE la présente décision budgétaire modificative n°5 concernant l'exercice 2014 du budget principal.

-unite a HERICOURT, Le 15.12 .14



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Fait et delibere les jours, mois et an susuils, fait et delibere les jours, mois et an susuils, commune ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Héricourt, le 15 décembre 2014 Le Président,

